

**CONSEIL COMMUNAL  
GEMEENTERAAD**

***Séance publique du 29 juin 2022 - 18h00 - Séance 100 % physique  
Openbare zitting van 29 juni 2022 - 18u00 - Zitting 100 % fysiek***

**Mme la Présidente, Catherine Moureaux :**

J'ouvre la séance publique.

**Mme la Présidente :**

Mesdames et messieurs, Messieurs de la technique, je pense qu'on peut lancer la vidéo. Voilà, tout est filmé désormais et donc vous serez tous en ligne sur notre chaîne YouTube.

Bienvenu à tous.

Sans plus tarder on va commencer par les deux premiers points de l'ordre du jour qui sont des demandes de citoyens de pouvoir s'exprimer devant le Conseil.

Alors, puisqu'on a deux fois deux questions, notre règlement d'ordre intérieur sur ce point ne correspond plus très bien à la réalité de la structure de l'assemblée puisqu'en théorie c'est quinze minutes par interpellation tout compris. Je pense qu'on va être au-delà puisqu'on a de nombreux groupes.

Je vais donc juste rappeler à chacun des chefs de groupe que ce sont les chefs de groupe qui ont le droit de s'inscrire dans le débat, pas d'autres membres et que les chefs de groupe ont chacun trois minutes pour prendre position dans le débat avant que le collège ne réponde puisque vous adressez évidemment votre interpellation, en premier lieu à ceux qui sont en responsabilité, c'est à dire le collège. Donc ceux qui sont assis, c'est bourgmestre, échevins et c'est nous en fait qui dirigeons aujourd'hui la commune. Donc vos adresses viennent vers nous et les conseillers, au nom de chacun de leur Parti ont un chef de groupe qui peut prendre la parole s'il le trouve intéressant.

Pour finir, l'interpellant citoyen reçoit encore trois minutes pour pouvoir, après la réponse du collège ajouter quelque chose s'il le souhaite.

**1. Secrétariat communal - Interpellation citoyenne relative au Logement Molenbeekois.  
Gemeentelijk secretariaat - Burgerinterpellatie betreffende de Molenbeekse Woningen.**

**Mme la Présidente :**

La première interpellation concerne la situation du logement molenbeekois et c'est l'échevin du Logement qui répondra.

Je vous donne la parole.

**Interpellante:**

Madame la bourgmestre, Mesdames les échevins, Messieurs les échevins, Mesdames et Messieurs les conseillers communaux, le mois dernier, lors de ce même conseil communal, vous étiez interpellés concernant le projet de la tour Dockside à Saintelette, fer de lance d'une gentrification agressive de plus en plus violente, qui repoussent les moins fortunés d'entre nous hors de chez eux.

Mesdames et messieurs, vos réactions soutenantes à nos appels ont été entendues. Aujourd'hui, nous souhaitons échanger avec vous pour trouver la meilleure solution actuelle

pour mener la guérilla contre la gentrification, pour reprendre vos mots madame la Bourgmestre. Cette solution, c'est le logement social. C'est la seule institution publique qui permet d'avoir des loyers abordables. C'est l'institution pour laquelle 100 000 Bruxellois patientent sur des listes d'attentes interminables.

Nous sommes ici ce soir, des habitantes et des habitants d'une dizaine de sites de logements sociaux différents. Nous sommes réunis en un collectif qui travaille depuis la journée des Quartiers Populaires du 12 mars 2022 à souligner publiquement nos problèmes individuels. Ce travail collectif nous montre à quel point nous vivons toutes et tous les mêmes situations et à quel point nous peinons à nous faire entendre et à voir nos problèmes résolus malgré nos innombrables alertes, courriers, pétitions, interpellations et réunions depuis parfois plus de 20 ans. Chaque fois, nous recevons froidement les mêmes réponses, les mêmes remerciements pour notre implication et ensuite le même silence jusqu'aux élections suivantes. Pourtant, les conditions de vie inacceptables dans le logement social que vous connaissez toutes et tous ne changent pas. Pire, elles s'aggravent jusqu'à mettre en danger nos santés sur le plan physique et mental.

Nous le disions ce soir, le logement social représente notre patrimoine commun le plus précieux. Grâce à lui, des milliers de Molenbeekois peuvent continuer à vivre dans leur quartier. Ce patrimoine commun participe à lutter contre la gentrification promise de nos quartiers. Le logement social est le laboratoire du vivre ensemble et des mixités tant promues par vous, les élus et nous les citoyens. Il est là où aussi, se concentrent les problèmes d'un bâtiment parfois insalubre, souvent en mauvais état, trop petit, sur occupés.

Mesdames et messieurs, ce soir, on ne se fait pas d'illusions. Nous sommes bien conscientes et conscients qu'après ce moment, nous retournerons chez nous ou les portes coupes feu sont endommagées et où les armoires électriques sont à nu ou les pompiers ne pourraient pas éteindre les incendies à cause de la défaillance en approvisionnement d'eau dans les tuyaux de secours ; où des ascenseurs ne fonctionnent pas et où nos voisins n'ont d'autre choix que de se loger chez des connaissances pour éviter l'ascension de leur dizaines d'étages après des opérations de leur dos, un des tâches après des opérations chirurgicales lourdes, où nos rappels de charges de plusieurs années ne nous sont toujours pas réglés, ou des réparations prennent des mois, où l'humidité rend malade nos enfants qui dorment à quatre dans leur chambre ou le désamiantage nous est annoncé par un simple courrier d'information une semaine avant le début des travaux, où des mutations prennent plus de dix ans durant lesquels le silence de l'abandon est assourdissant et pour toute réponse, on nous demande d'appeler et d'envoyer un mail pour que finalement rien ne change.

Tout cela, nous le savons. Nous savons aussi que pendant ce temps, nous payons nos loyers et nos charges pour ne pas avoir d'eau chaude en hiver, pour avoir un chauffage insuffisant et vivre en manteau et pour nous entendre dire que tout cela vient de la vétusté de nos bâtiments qui seront peut-être rénovés dans dix ans. Que tout cela n'est pas vraiment la faute de nos interlocuteurs. Oui, car finalement les responsables sont toujours différents ou inconnus, ou alors incapables de régler quoi que ce soit. Ce quotidien qui dure depuis des années, c'est très long madame la Bourgmestre.

Nous attendons de la part de nos élus qu'ils et elles ne représentent, nous défendent, nous considèrent et qu'ils et elles passent concrètement à l'action. Nous demandons à être entendus et écoutés avec dignité, sans nous expliquer que les problèmes viennent de mauvais comportements individuels. Notre démarche est, comme vous le constatez collective et elle attend des réponses structurelles, bien plus que de rendez-vous, individuel ou des mots, des numéros de téléphone et des adresses mail.

Nous vous demandons donc, vous, Madame la Bourgmestre, mesdames et Messieurs les échevins, de nous présenter concrètement comment vous vous battez, pour améliorer comment vous vous battez pour améliorer nos conditions de vie. Nous vous demandons de nous présenter votre plan d'action pour valoriser notre patrimoine commun qu'est le logement

social. Nous attendons des chiffres et des budgets. Nous serons les apprécier à leur juste valeur.

Nous sommes conscients que les travaux prennent du temps et coûtent de l'argent. Nous sommes aussi conscients des difficultés budgétaires, structurelles de la SISP et de la commune. Notre question est donc également dirigée sur votre stratégie au niveau Régional où les marges de manœuvre sont plus importantes. Quelle discussion menez-vous avec la secrétaire d'Etat au Logement et avec la SLRB pour renforcer significativement et urgemment les moyens de la SISP? Quand avez-vous mené ces discussions et quel sera le suivi de ces discussions? Vous êtes quand même nos ambassadeurs lors de ces discussions, les représentants de vos citoyens alors informés, nous.

Nous savons aussi qu' une densité trop importante de logements sociaux à un seul endroit n'est pas souhaitable. Néanmoins, Madame la Bourgmestre, nous vous prenons au mot lorsque vous déclarez défendre les intérêts des Molenbeekoïses et la crise du logement que nous vivons depuis plus de 20 ans ne doit pas être un état de fait. Nous avons besoin de plus de logements sociaux en bon état, spacieux et confortables pour pouvoir bien vivre.

Ce soir, mesdames et messieurs, vous l'aurez compris, nous vous demandons de nous préciser très clairement comment vous comptez vous y prendre pour nous défendre et pour nous prouver que nous ne valons pas moins que les nouveaux propriétaires et les investisseurs de la zone Canal.

Merci pour votre attention et merci pour vos réponses que nous attendons toutes et tous impatiemment. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci beaucoup.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Merci madame la bourgmestre.

Mesdames et Messieurs, chers membres du collectif, ce que nous allons essayer de faire aujourd'hui, c'est ne pas faire de la politique politicienne et vous dire ce n'est pas de notre faute, c'est de la faute des autres.

Je pense que la responsabilité par rapport à la manière dont le patrimoine des logements sociaux ont été menés elle est collective. Elle est plus forte chez certaines formations politiques parce qu'ils sont là depuis des décennies. Il y a eu, évidemment un laisser-aller pendant de très nombreuses années dans de nombreuses SISP. Je ne vais pas vous rappeler tout ce qui a été mis en place au niveau des fusions des SISP. Il y a eu une évolution de la réglementation par rapport aux attributions parce qu'il y a eu une époque où il y avait du clientélisme, du copinage et même pire que ça, on peut le dire, de la corruption. Il y a eu une évolution des législations qui ont permis d'avoir un peu plus de transparence et malgré cela, il y a eu aucune capacité à être proactif au niveau de l'évolution de la population bruxelloise et de pouvoir faire adopter le nombre de logements décentes parce que les citoyens ont droit à un appartement, un lieu de vie décent ou ils ne sont pas dans des appartements exigus à six, sept ou huit dans une chambre ou il n'y a pas de problèmes d'humidité, on ne va pas leur dire que c'est à cause de la condensation. J'ai moi-même dû intervenir à plusieurs reprises et c'est là je vous rejoins Monsieur. Ce n'est pas une approche individuelle qu'il faut parce que lorsque nous sommes, nous en tant que responsable politiques interpellés et que nous allons voir des situations et que ça nous fait mal au cœur de voir des gens qui vivent dans des conditions, il faut le dire, parce que c'est une situation, on n'y ferait même pas vivre en chien. Je ne vais pas citer des endroits mais il y a des endroits, c'est une honte et les autorités politiques qui ont dirigé le logement social le savent, ainsi que les responsables

administratifs, depuis des décennies. J'ai moi-même été dans une autre vie, acteur, dans les politiques du logement, au niveau d'une association et je vois que la situation, malgré l'évolution de la législation, elle a très peu évolué en termes de conditions de vie. On est encore dans des lieux de logement où les conditions de la dignité humaine ne sont pas respectées.

Alors il y a ce qu'on peut faire à long terme, je crois qu'il y a des choses qui sont faites, il y a des projets emblématiques. Je ne vais pas rappeler toutes les rénovations qui ont été initiées qui étrangement prennent énormément de temps, parce que les procédures de marchés publics sont longues, mais aussi des problèmes de gestion, des erreurs au niveau des modèles donc au niveau de la compétence, il y a aussi des problèmes.

Et puis il y a ce que vous avez dit. Il y a des problèmes d'urgence, je suis désolé. Je rappelle aux dirigeants du logement molenbeekois, aux dirigeants de la commune que nous sommes responsables civilement et pénalement.

Lorsque nous avons des problèmes d'accès au logement, lorsqu'il n'y a pas d'eau, s'il y a un incendie et que nous le savons parce qu'on reçoit tous vos courriers quand vous envoyez des courriers, tout le monde est au courant qu'il y a un problème dans telle habitation. Il y a aujourd'hui des travaux qui sont programmés au niveau du bâtiment Machtens, on sait qu'il y a des problèmes d'amiante et personne ne s'interroge sur le risque pour les familles qui habitent là. On va faire des travaux alors qu'il y a des familles qui habitent là.

**Mme la Présidente :**

Monsieur El Khannouss votre temps est écoulé.

**M. El Khannouss :**

Je vous demande de conclure.

Donc moi, ce que je demande à tous les responsables, à tous les niveaux, communal, régional, c'est évidemment, on n' a pas de baguette magique pour vous donner tous un logement de qualité du jour au lendemain, mais néanmoins faire en sorte qu'il n'y ait pas des logements vides qui restent trois, quatre ans, cinq ans, six ans parfois, comme j'en ai vu des dizaines ici à Molenbeek et dans d'autres communes, ne pas faire en sorte que lorsqu'il y a des problèmes graves ou une intervention immédiate, il faut s'assurer de la sécurité des gens et n'oubliez pas que nous sommes responsables civilement et pénalement en tout cas ceux qui sont aux manettes des décisions et donc que pour ces raisons-là, les actions et les réactions, surtout elles doivent être proactives et immédiates. Merci pour votre écoute.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

**M. Sumlu :**

Merci beaucoup.

La première chose que j'ai envie de dire c'est que votre démarche est courageuse.

Quand on vous a entendu, quand on vous a écouté, on sent bien que vous êtes à la fois triste à la fois, on sent bien que vous ne savez pas quoi faire. Vous vivez dans une situation où vous avez besoin d'avoir des réponses. Vous avez besoin qu'on vous rassure que demain, les travaux vont commencer, que vous n'allez pas vivre dans cette situation là encore plus longtemps. Il ne faut jamais oublier. Chacun et chacune a un droit à un logement décent. Je ne reviendrai pas sur le fait de quelles sont les responsabilités de qui est de comment. Le fait qu'on se trouve déjà là ici, que vous êtes avec nous déjà, ça montre que nous sommes dans une situation qui n'est pas normale. Ça, il faut l'acter.

Un logement décent cela veut dire aussi qu'il y a comme tout le monde, vous avez droit à un logement ou il n'y a pas d'humidité, ou vous avez des ascenseurs qui fonctionnent, ou vous avez de l'eau, du chauffage en hiver. Vous vous imaginez ? Imaginez-vous un logement qui n'a pas de chauffage suffisant pour pouvoir effectivement se chauffer. Déjà que ce sont des logements qui ne sont pas isolés en plus vous n'avez pas de chauffage, donc on rentre dans un cercle vicieux et que les problèmes continuent. Et comme vous dites, ça pèse sur le physique, sur la santé, sur le mental. Comme vous dites ce soir, je ne pense pas qu'il y aura des solutions. Je ne pense pas qu'on entendra directement, en tout cas, des réponses qui vont vous rassurer.

Moi, je voudrais juste ajouter quelques questions.

Je voudrais savoir quelles sont les alternatives qui sont proposées pour ne pas laisser des occupants dans ces conditions. Je pense que madame la bourgmestre disait au début c'est le collègue qui est présent ici qui dirige la commune aujourd'hui. Je pense que ça va aussi de répondre, d'essayer de vous répondre en tous cas en vous expliquant quels sont ces alternatifs.

On dit que c'est un grand chantier qui va commencer. Je pense que pour tout le monde c'est un respect de communiquer le planning réaliste des travaux à vous. Il faut que vous soyez au courant de ça et je pense aussi que la SIST doit respecter des normes minimums de salubrité. Mais quelles sont les normes minimums? Il faudra vraiment le dire à vous directement.

Dernière chose mais qu'est-ce que la SIST a mis en place en fait pour que c'est du nom du non-respect en tout cas des normes de salubrité qui existent déjà.

Je compatis. Vous avez raison, on n'a pas le droit de vivre dans un logement qui est dans cet état. Maintenant, je suis aussi tout ouïe pour entendre la réponse de collègue. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Sumlu.

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

D'abord félicitations à vous tous. Bravo. C'est un triste constat. Ce n'est pas la première fois que vous venez. Je pense qu'il y a eu au moins une interpellation avec une partie des mêmes gens, une deuxième avant et je pense une troisième et une quatrième fois encore avant. Comment ça se fait que des locataires doivent venir au conseil parce qu'ils trouvent qu'ils ne sont pas écoutés et pris au sérieux au Logement Molenbeekois ? Je pense que le Logement Molenbeekois a été assez un sujet de débat ici pour maintenant prendre ça au sérieux. Le PTB a déjà proposé de vraiment en faire un débat sérieux ici en sections réunies. J'ai l'impression que c'est du vent pour vous. On ne prend pas au sérieux, on n'en discute pas, on n'invite pas. Je dirais même on invite le Logement Molenbeekois, on invite les locataires sociaux et on débat. Rien n'a été fait. On peut offrir des solutions au moins à une partie des demandes ici. Je pense que ce n'est pas normal que des gens qui ont la soixantaine ou la septantaine, se disent, le chauffage est coupé depuis deux années. J'enfile un pull. Je me lave au lavabo comme avant, avec l'eau chaude. J'ai vécu ça quand j'étais jeune, soixante années après. Est ce qu'on peut encore aujourd'hui accepter ce genre de conditions dans le logement social? Est ce qu'on peut accepter que des gens doivent appeler trois ou quatre fois? On leur fait une promesse, on va envoyer quelqu'un, personne n'est envoyé. Quelqu'un vient et finalement la réparation, l'entretien prend encore et encore et encore du temps.

J'ai des solutions et je voudrais que vous y répondiez précisément. Le PTB a demandé il y a plusieurs années un registre au niveau de la sécurité incendie. On nous a assuré à l'époque que tout est en ordre. Il est où ? Si c'est vrai qu'il y a aujourd'hui des sorties de

secours qui sont bloquées, c'est illégal. Alors, j'ai vu les photos, je sais que c'est vrai, ma question est pourquoi elles sont toujours fermées? Qu'est-ce que vous allez faire? Vous êtes responsable de la sécurité publique, c'est votre responsabilité et pas celle du Logement Molenbeekois.

Ensuite, si on veut gérer l'entretien, il faut embaucher. L'équipe de la Régie comptait 25 membres de personnel en 2018. Maintenant la même équipe, quinze personnes plus un électricien extra avec deux personnes qui en fait ne sont pas fonctionnelles. Est-ce que vous allez engager oui ou non, dix personnes extra au lieu de faire des sous-traitants très chers ? Parce que vous allez renforcer l'équipe, des responsables zonal qui en fait préparent les maisons, vides, des appartements vides qui parfois sont vides pendant un an. Est ce qu'on va investir là-dedans? Est ce qu'on va mettre un maçon à ce qu'on va mettre un menuisier? Pour l'instant, ce n'est pas le cas. Ça, c'est la réalité.

Alors, à terme, il y a des solutions. Et vous, en tant que responsable politique, vous pouvez aussi agir sur le fait que les loyers augmentent plus que l'indexation. Ça, c'est la réalité. Chaque année 2 % en plus de l'indexation, 2 % en plus de l'indexation. Donc vous avez le droit d'y remédier vous-même avec le Logement Molenbeekois. Le PTB a exigé de limiter, de plafonner les loyers et certainement aussi dans le logement social. Il y a eu des amendements à la Région et vos partis ont voté contre.

Alors finalement, j'invite le comité vraiment à élaborer un règlement qui peut, selon la loi, être fait, qui impose un tiers de logements sociaux dans tout grand nouveau projet innovant immobilier ici à Bruxelles. Ça existe, à Barcelone, ça existe à Lille, imposons le ici, à Molenbeek. Il y a un règlement qu'on peut voter. On va la faire élaborer et ensemble on va revenir ici parce que franchement, les gens ne vont pas attendre encore quinze ans, vingt ans pour un logement digne. Merci.

**Mme la Présidente :**

Est-ce que je pourrais demander qu'on ouvre les fenêtres? Parce que je tiens à l'œil le détecteur et on est déjà en niveau orange de particules.

**M. Sumlu :**

C'est ouvert

**Mme la Présidente :**

C'est ouvert, ça c'est embêtant.

Est ce qu'on sait ouvrir davantage les portes? On va continuer l'interpellation mais. Monsieur Sumlu, est ce que vous pouvez de temps en temps jeter un coup d'œil au détecteur ? Il est juste au-dessus de vous. Donc là, on est à 815 si ça continue de monter. Oui, ce n'est pas tout à fait bien. Je voudrais que vous m' avertissez quand c'est un zéro, s'il vous plaît. Par ailleurs pour qu'on puisse tous s'entendre évitons de nous énerver parce qu'en fait ça va faire monter encore plus vite le taux.

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

**M. Ben Salah :**

Je vous remercie Madame la Présidente.

Eh bien, la spécialité des partis dominants depuis des décennies c'est de mettre la poussière sous le tapis. De manière systématique jusqu'à un moment où ça déborde. Et là, en l'occurrence, on est en plein dedans.

Je tiens à remercier toutes ces personnes qui se sont déplacées et j'entends votre émotion et j'espère que cette majorité l'entendra également. Car la situation du logement

molenbeekois en particulier, et la situation des logements sociaux de manière générale dans la Région bruxelloise est une véritable catastrophe et il en va de la dignité humaine.

Personnellement, je le dirais et je le dirais clairement, il est temps qu'un monitoring se mette en place d'une telle manière, à ce qu'on sache, en live, comme on dirait ou on en est dans la situation de précarité que certaines personnes vivent dans leur quotidien. Je pense qu'il est nécessaire aujourd'hui de ne pas uniquement parler de politique politicienne mais l'humain avec le cœur, en veillant à faire en sorte de ne plus laisser cette situation perdurer.

Alors j'entends certains discours de certains de vos partis qui, de manière systématique, demandent plus de logements sociaux. Je l'entends effectivement. Ça peut être important. Mais aujourd'hui, il y a des logements sociaux qui sont insalubres. Il y a des logements sociaux qui sont aujourd'hui dans un tel état ou comme monsieur l'a cité, comme madame la cité l'a cité, touchent la santé de leurs enfants. Est-ce que cela est acceptable? Non. Cela n'est pas acceptable. Ces gens attendent des solutions et ils attendent des solutions tout de suite.

Alors je veux bien qu'on refasse un groupe de travail. Je suis d'accord avec Dirk. Évidemment, je pense qu'il est toujours bon d'aller dans la réflexion. Mais ce qui est le plus important aujourd'hui, c'est d'agir.

Alors certains vont dire que le parc est trop petit, qu'il va falloir devoir reloger une partie d'entre eux pour pouvoir rénover. Alors qu'est-ce qu'on fait? On attend encore de construire des bâtiments et on trouve des solutions également dans le privé tels que des AIS. Cela fait partie du programme. Veillez à faire en sorte que ces citoyens puissent être relogés d'une telle manière à ce qu'ils puissent avoir un loyer correct social tout en étant dans une situation confortable.

Alors effectivement, vous nous demandez de de mettre très peu d'émotion dans ce qu'on dit. Je le comprends effectivement mais je vais être honnête avec vous. Comment voulez-vous rester insensible à travers de telles plaidoiries? Ce n'est pas possible. Ce n'est pas possible de ne pas s'énerver à travers une telle situation. Ce n'est pas possible honnêtement et je ne vous en tiens pas rigueur. Je ne dis pas que vous êtes responsable ou je ne vais pas dire X ou Y qui est responsable. On n'est plus à ce stade-là de se jeter la balle. Aujourd'hui, c'est une volonté collective et je l'entends et je suis sûr que je vais l'entendre de tout le monde, c'est de trouver une solution. Alors j'attends et je pense que toutes ces personnes ici présentes attendent une solution ingénieuse et rapide d'une situation qui n'a que trop duré. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Merci Monsieur Ben Salah.

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Merci madame la Bourgmestre.

Je m'excuse d'avance de tourner un peu le dos aux habitants, mais c'est parce que nous regardons ensemble vers le collègue. Ce que je voudrais dire, c'est que d'abord vous avez bien fait de rappeler à tous les conseillers qu'il ne suffit pas de s'énerver. Je pense que dans cette salle, les seuls qui ont le droit de s'énerver aujourd'hui, ce sont les habitants qui sont venus nous voir et je trouve qu'ils ne sont pas du tout énervés. Ils se sont exprimés avec beaucoup de dignité, beaucoup de maturité et beaucoup de respect et je tiens vraiment à les féliciter. Vraiment chapeau!

Vous vivez des situations catastrophiques, un calvaire quotidien. Vous savez en parler mieux que nous et malgré tout, vous êtes là avec beaucoup de bon sens. J'ai entendu

beaucoup de bon sens dans vos interventions et je voudrais les souligner parce que ce n'est pas nous, les conseillers communaux, qui allons répondre, c'est le collège je pense à travers l'Echevin du logement. Néanmoins, j'ai entendu madame dire, nous on est venus pour avoir des réponses. On n'est pas venus pour assister à un petit jeu de bac à sable ou de politique politicienne. J'apprécie et j'admire et j'espère que tout un chacun ici en prendra de la graine parce que les gens ne sont pas venus ici pour assister au petit jeu majorité, opposition qui était là avant, qui était là après, qui était là il y a 20 ans, qui était là à 40 ans? Enfin, je pense que les gens ont assez de difficultés que pour assister à ce triste spectacle.

Je pense qu'il y a un élément qui est fondamental, c'est qu'il faut se dire que vous avez raison et c'est pour ça que votre présence ici, elle est importante. Non seulement parce que vous voulez parler de vos problèmes et de vos préoccupations, de vos difficultés, mais en même temps, vous montrez un exemple aux citoyens. Oui, parce qu'aujourd'hui, quand on habite un logement social on n'est pas un citoyen de seconde zone. Vous êtes des citoyens à part entière et je pense que tout ça doit rentrer dans le crâne de tout le monde. Il fut un temps, il fut une époque peut être, ou on avait moins de respect pour des gens parce qu'ils habitaient dans les logements sociaux. Cette époque-là est révolue et ceux qui pensent encore comme ça ne doivent plus penser comme ça. Et ça, je trouve que c'est admirable dans votre démarche de citoyenneté qui est tout à fait remarquable et qui est un exemple.

J'ai entendu Monsieur également s'exprimer avec beaucoup d'émotion et je le comprends. Il a dit quelque chose d'important et il a utilisé un mot. Il a dit : « voilà, on est venu vous voir, on ne veut pas des promesses. Vous êtes nos ambassadeurs ». En disant ça, ça veut dire que les citoyens aujourd'hui sont très mécontents, sont dégoûtés, sont tristes, mais font encore confiance dans l'autorité publique. S'ils sont là, c'est parce qu'ils ont encore un espoir que les choses vont bouger et pas assister à des petits jeux de bac à sable. Eh bien, vous avez raison Monsieur. Vous avez ici des ambassadeurs, des gens qui vous représentent, des gens qui ne doivent pas faire de promesses, qui doivent essayer de trouver des solutions, des solutions, il ne faut pas se leurrer, il y aura des solutions à court, à moyen et à long terme. Par contre, il y a quelque chose qu'on peut promettre ce soir et qu'on peut garantir et je vais demander de le faire. C'est une écoute attentive de ces citoyens. Ces citoyens ne sont pas des numéros, ce ne sont pas des dossiers, ce sont des gens, des hommes, des femmes, des enfants. Il faut les écouter, il faut dialoguer et pas seulement maintenant, aujourd'hui, ce soir. Je demande qu'il y ait un dialogue permanent pendant tout le processus, qu'on les implique, dans les solutions qu'on va apporter, dans les travaux, les pré travaux et ensuite et après les travaux, parce qu'après les travaux, il y a la rénovation, l'entretien, sinon dans 20 ans, c'est d'autres qui seront là en train de se plaindre. Donc je pense que ça, c'est extrêmement important, ça ne coûte pas d'argent. L'écoute, le respect et le dialogue permanent, je pense que c'est fondamental. Je pense que c'est très important. C'est ça les mots clés de ce soir.

Moi, c'est ce que je retiendrais de l'intervention, de l'excellente intervention. Ces citoyens ce soir, ils sont là aujourd'hui, ils sont mécontents, ils sont pleins de dignité et de respect mais en même temps, je pense qu'ils nous ont donné un exemple parce qu'en même temps, ils vous font confiance. Alors, de grâce, apporter leur des réponses dans la mesure du possible, sans faire de promesses, mais en les respectant et en leur montrant qu'on a de la considération pour eux. J'ai dit je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Milis.

**M. Milis :**

Merci Madame la présidente.

Avant tout, je tiens à remercier effectivement le public qui est ici présent pour cette interpellation qui permet à tous et à chacun d'entre nous de s'ouvrir les yeux sur une situation

qui perdure depuis beaucoup trop longtemps et j'en ai déjà eu la preuve par différentes personnes qui m'ont interpellé à ce sujet.

Bon, avant de construire de nouveaux logements, il est peut-être, il est certainement souhaitable de rénover d'abord les logements existants et c'est une priorité. Cependant, il est aussi primordial de mesurer l'ampleur de ces travaux de rénovation que nous connaissons énormes et effectivement même titanesques, permettant de répondre à des normes de sécurité et à des normes de vie dans des conditions qui doivent être dignes de celles que vous attendez. Les conditions de ce logement ne sont plus dignes de permettre aux familles de vivre aujourd'hui en toute sécurité et sereinement. Toutefois, les procédures administratives, vous le savez, m'sieurs dames, seront lourdes. Les démarches pour, comment dire, pour réaliser ces travaux avec les deniers publics sont longues, prennent beaucoup de temps et ça, je pense que chacun d'entre nous le sait, que toutes ces démarches de marchés publics et autres sont fastidieuses et ne font pas avancer le schmilblick aujourd'hui.

Des logements sociaux sont gérés par un conseil d'administration et qui, je le pense, met tout en œuvre aujourd'hui pour faire face aux difficultés rencontrées tels la sécurité, tels les problèmes de risque d'incendie, l'hygiène, les ascenseurs, l'isolation, l'eau chaude. J'entends effectivement souvent que ce problème d'eau chaude et de décomptes en fin d'année tarde et je pense pourtant que le conseil d'administration qui gère tout cela met tout en œuvre pour essayer d'y parvenir.

J'entends mes collègues de différentes familles qui effectivement disent qu'il faut trouver des solutions, parfois même un peu magiques, des solutions qu'ils possèdent peut-être, et ce serait bien de les d'en prendre connaissance par le biais effectivement d'une séance en sections réunies pour effectivement voir si ces solutions sont applicables immédiatement.

Le secteur de la construction est en pénurie de menuisiers, de plombiers et d'ascensoristes et de toute une série de formations qui sont aujourd'hui qualifiées et nous voudrions peut-être nous engager au sein de notre institution, ce personnel, alors qu'il est déjà en pénurie et parfois bien payé dans le privé. Donc cela va être très difficile de trouver ces personnes. Donc nous devons malheureusement souvent faire appel à des sous-traitants et qui dit sous-traitants dit encore une fois marchés publics.

Alors construire de nouveaux logements sociaux, c'est très bien, je trouve cela une belle solution. Cependant, il faut avoir les moyens aussi de les construire et les moyens de faire face ensuite à la gestion de ces logements. Parce que si c'est pour construire de nouveaux logements et les laisser partir dans les mêmes conditions qu'on a laissé partir les vôtres, mais ça non, ça n'a pas de sens. Il est préférable de prendre votre mal en main et d'essayer de trouver vraiment les vraies solutions. Avant de promettre, il faudra effectivement dresser un cadastre actualisé et trouver de vraies pistes acceptables pour tous. Merci beaucoup.

**Mme la Présidente :**

Merci d'avoir respecté votre temps Monsieur Milis.

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

**M. Eylenbosch :**

Merci Madame la présidente.

Moi je ne vais pas jouer la langue de bois parce que ça fait une demi-heure qu'on vous sert de la pommade. Ici, la seule chose que j'ai entendu, ce sont des propositions de projet, ce sont des idées, si vous écoutez, mais de véritables décisions ou de véritables moyens pour avancer, il n'y a personne qui a pu mettre quelque chose de correct sur la table ou de ne pas farfelue. Il y a des gens qui ont même fait des propositions farfelues.

Monsieur Milis, vient de vous dire que les loyers ont augmenté. Oui, les loyers ont augmenté, que nous avons des coûts au niveau de construction qui ont augmenté. Oui, je peux vous annoncer déjà puisqu'étant pour l'instant dans le secteur qu'on va se retrouver approximativement avec une augmentation de 15 à 20 % des coûts de construction à partir de l'année prochaine parce que les prix sont occupés à flamber à cause des coûts de matières premières plus les coûts des salaires. Sans parler des manques de main d'œuvre qui sont actuellement également criants dans le secteur. Et donc aujourd'hui, il faut changer le système. Il n'y a pas d'autres moyens. Moi, je suis favorable à une fusion des sociétés de logements sociaux de telle façon qu'il n'y qu'une seule entité qui puisse gérer la totalité des choses. Là, on pourra peut-être faire avancer les choses, mais comme tout le monde vous l'a dit ici, quand on veut investir dans quelque chose, ça prend des années.

Certains d'entre vous me connaissent, m'ont rencontré dans des réunions et si on prend la rénovation du rural, ça a pris plus de six ans pour arriver à le rouvrir cette année-ci. Si vous prenez la tour Brunfaut, c'est un projet qui a commencé fin des années 1990 et donc, il n'y a pas de miracle. Aujourd'hui, plusieurs choses entrent en ligne de compte, les finances et donc il faut pour cela qu'il y ait suffisamment d'argent pour pouvoir réaliser les projets et il faut également qu'on puisse gagner du temps sur les procédures de marchés publics.

Aujourd'hui, tant qu'on est dans le système que nous avons actuellement, ça prendra du temps et il faudra collationner énormément d'argent pour régler tous les problèmes de la région de Bruxelles capitale. Parce qu'aujourd'hui, la SLRB essaye de mener des projets dans toutes les communes et elle en a fait beaucoup sur Molenbeek et elle en fait encore beaucoup mais il n'y a pas de miracle. On ne sait pas avancer plus vite que ce que la machine à sous nous permet d'avancer. Et ça, il faut que tout le monde le comprenne. Et je sais qu'il y a des personnes qui sont en très grande difficulté. J'ai vu des familles qui vivaient à six ou à sept dans un appartement, deux chambres dans un appartement, une chambre. Je le sais, je sais qu'il y a des appartements qui sont noirs de champignons. Malheureusement pour pouvoir réparer ça, c'est une réfection complète du bâtiment qu'il faut effectuer et dans le cadre de cette réfection complète, cela veut dire qu'il faut vider le bâtiment de ses locataires pour que les travaux puissent avoir lieu. Et on perd encore du temps puisque la loi prévoit que si on demande à quelqu'un qui est habitant du logement social de quitter son logement pour pouvoir faire une rénovation, inévitablement, il faut qu'il soit d'abord relogé et il doit être relogé ou ? Soit dans des appartements qui se libèrent, soit qui ont eux-mêmes été rénovés, soit qui sont en construction et donc quand je mettais tout ça ensemble. Ben voilà, je ne vais pas vous faire un dessin tout noir parce qu'il doit y avoir l'espoir, il faut avancer. Mais c'est le système qu'il faut bouger et ça, aujourd'hui, ce n'est pas dans nos mains, ce n'est pas le logement molenbeekoïse, ce n'est pas le conseil communal de Molenbeek. C'est au niveau régional que ça doit se faire. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci Monsieur Eylenbosch.

Alors je propose que le collège réponde. On va répondre sur trois points principaux que vous avez cités, qui sont le chantier de la rénovation parce qu'on a un bâti vraiment vétuste, partout, dans toutes nos cités quasiment, le chantier de la construction parce qu'effectivement l'enjeu majeur dans la guérilla contre la gentrification, c'est d'arriver à construire des logements publics et principalement sur notre territoire on a besoin de logement social. Puis un troisième enjeu qui est un filigrane en fait, de tout ce que vous avez dit, c'est la question des mutations. Parce que la sur occupation, les moisissures, l'insalubrité peuvent trouver une grande partie de leur solution dans des mutations qui permettent d'avoir des chambres supplémentaires pour les familles. Enfin, il y a un autre enjeu qui est un enjeu un peu transversal, mais dont on va également vous toucher un mot qui est l'enjeu de la communication.

Monsieur Mahy va commencer, il y a pas mal de chiffres et je le laisse commencer. C'est lui qui est l'échevin du logement dans notre collège, Monsieur Mahy je vous donne la parole.

**M. l'échevin Mahy :**

Merci Madame la présidente.

Bonsoir à toutes et tous. Bon, c'est qu'une question posée en principal au Logement molenbeekois, je suis en tant qu'échevin du Logement, la personne la plus légitime à vous répondre ce soir, même si je n'ai aucun rôle dans la gestion du logement molenbeekois, à l'instar du collège d'ailleurs.

Alors, un rappel est nécessaire. Le Logement molenbeekois possède 3300 logements. A côté de lui, il y a la commune qui possède aussi des logements qui en possède 450.

Alors je suis navré, je vais devoir passer par rappeler certains lieux communs également. Le logement public coûte. Il coûte énormément, d'abord pour sa construction et ensuite pour son entretien. Alors nous parlons de sommes excessivement importantes. Construire du neuf aujourd'hui coûte entre 2000 et 3000 € le mètre carré et ceci, c'est avant la crise énergétique. La rénovation profonde d'un logement coûte au minimum 1 000 € le m<sup>2</sup>, la construction, l'entretien, la rénovation régulière pendant le cycle de vie d'un logement nécessite des fonds, donc énormes, qui ne sont pas compensés par les loyers perçus. Il faut bien se rappeler ça. Donc il faut des aides. La commune et, à l'instar de toutes les autres communes, ont besoin d'aide. D'aides extérieures, des subsides qui viennent en principal de la Région à la fois pour construire des logements neufs et pour rénover.

Alors le logement Molenbeekois m'a communiqué les investissements des dernières années, depuis 2017, ils sont en hausse. Vous allez le comprendre tout de suite quand je vais vous dire les chiffres. Ce sont des chiffres par an. En 2017, le Logement molenbeekois investissait 144 millions en termes de construction rénovation. En 2018, on passe à 153 millions, donc près de 10 millions en plus. En 2019, 166 millions. En 2020, 176 millions et en 2021 216 millions. Donc, si on fait la différence entre 2017 et 2021, on est à plus 70 millions d'investissements par an.

J'ai envie de dire qu'il ne faut pas faire du vent ici. On parle de chiffres extrêmement concrets. Ce chiffre est la traduction incontestable des efforts faits par le Logement molenbeekois. Je comprends bien, même si les besoins sont encore extrêmement grands, je ne le nie pas. Mais c'est un chiffre absolument intéressant à comprendre par rapport à l'effort qu'a fait le logement depuis ces dernières années.

Alors ces investissements se traduisent de deux manières. À la fois du logement neuf et de la rénovation. Entre 2019 et 2022, le Logement Molenbeekois a réceptionné 79 logements rénovés lourdement. À côté de cela, 93 logements neufs, ont été livrés au Logement Molenbeekois. La perspective entre 2022, cette année et 2025, on parle de 126 logements lourdement rénovés qui seront réceptionnés et 83 nouveaux logements qui seront également réceptionnés par le Logement Molenbeekois. Ça fait sur la période 2019-2025, 205 logements rénovés lourdement et 176 nouveaux logements qui grossiront le patrimoine du Logement Molenbeekois.

Alors les perspectives de 2025, c'est atteindre les 3700 logements pour le Logement Molenbeekois et bien sûr, je relève un des points d'un des conseillers, pour arriver à cela, il faut engager. Il faut évidemment engager du personnel et c'est ce que fait et c'est ce que va encore faire le Logement Molenbeekois, comme c'est repris dans son rapport annuel, pour atteindre ses objectifs. Je peux vous assurer que ce sont des personnes de qualité qui sont au bon endroit.

Alors au sujet, c'était une question des interpellants dans le témoignage que j'appellerais plutôt des témoignages. Au sujet de l'implication du Logement Molenbeekois,

quelle est son implication au niveau régional, ses relations, tout comme la commune d'ailleurs ? Elle est évidente parce que pour capter autant d'investissements de la région, il faut être sur la balle. Il faut être en communication régulière avec la Région et la SLRB. C'est ce que font le Logement Molenbeekois et la commune. Ensuite, bien sûr, le chemin est très long. Quand nous captions du financement il faut bien sûr le clôturer. Il faut passer des marchés publics. Ça, on l'a dit, c'est extrêmement complexe. Des entreprises vont en recours pour remettre en cause des décisions faites par les pouvoirs adjudicataires et ensuite il faut procéder à ces travaux. Les chantiers, ce n'est pas un long fleuve tranquille croyez-moi. Nous sommes conscients que ça prend du temps, mais nous sommes dans un état de droit. Nous devons respecter des règles et ça prend du temps. C'est un passage obligé par ces procédures complexes pour arriver à une rénovation finie et un bâtiment fini neuf.

Pour reprendre un des exemples, le Logement Molenbeekois, c'était un des un des points d'ailleurs que je vois sous des affiches, un des points qui était soulevé, c'étaient les ascenseurs. Ben par exemple, le Logement Molenbeekois c'est plus d'une centaine d'ascenseurs à maintenir en état et ça passe par un gros gros marché public. Chose que fait le Logement Molenbeekois ou va faire le Logement Molenbeekois dans les semaines et les mois qui viennent. Ça prend énormément de temps.

Alors la commune, de son côté, a répondu de son côté au défi du logement public en répondant notamment au plan d'urgence logement ou il y a plein d'action. Je ne vais pas vous faire un résumé de ce plan d'action, mais vous pourrez le lire sur diverses littératures sur les sites internet. Notamment nous avons à côté de ça le plan logement communal qui prévoit la construction avec nos partenaires régionaux principalement la construction de 1000 logements dans les années jusqu'en 2025, grâce bien sûr à l'aide de la SLRB de City Dev, du Fonds social du Logement, mais aussi par l'intermédiaire des contrats de quartiers et contrats de rénovation urbaine aussi avec des acteurs plus particuliers comme le Community Land Trust.

Alors c'est une question centrale les budgets, parce que vous me demandez là où je vous ai montré que les budgets au logement Molenbeekois n'arrêtaient pas d'augmenter 70 millions en cinq ans. C'est énorme, c'est énorme. Alors comment augmenter encore plus le budget? Parce que c'est la question qui va suivre. Mais il faut augmenter encore plus les budgets du logement. Mais là, je ne peux pas vous répondre. C'est un arbitrage qui se fait au niveau régional et quel est le secteur prioritaire? Parce que nous avons beaucoup de secteurs qui sont en demande. C'est l'enseignement, c'est la santé, c'est l'aide à la mise à l'emploi, le logement. Alors il faut faire un choix, évidemment. Alors croyez bien qu'avec 17 % de logements à finalité sociale sur le territoire de la commune de Molenbeek, je pense que la commune n'a vraiment pas à rougir de son action passée, de son action actuelle parce que nous sommes dans le peloton de tête des communes qui offre un logement social à sa population et ce chiffre est quand même la traduction aussi incontestable des efforts faits à ce niveau-là dans le logement social.

C'est vrai, plus on construit de logements, plus les défis pour leur entretien et pour leur rénovation lourde à intervalles réguliers dans son cycle de vie est prégnant. Évidemment, on l'a dit, construire des mètres carrés, il faut pouvoir les rénover. Mais croyez bien que le Logement Molenbeekois et la commune, ont travaillé énormément à soigner nos contacts et à pousser les portes pour drainer, pour capter les moyens, pour rénover et entretenir notre parc. Même si, je le répète c'est un parcours semé d'obstacles qui n'est vraiment pas évident. Mais je pense que nous sommes sur la bonne voie. Je vous remercie de votre écoute.

**Mme la Présidente :**

Alors je crois que les chiffres étaient assez parlants plus de 70 millions d'euros investis par an par rapport à 2017. L'année passée donc ce n'est pas rien. C'est sur la rénovation, rénovation lourde, petite rénovation et sur la construction et mon collègue Olivier Mahy a parlé de la nécessité d'obtenir des budgets. Cela montre qu'on va chercher des budgets et qu'il y a

des budgets et qu'on les fait venir à Molenbeek. Donc là, je crois que c'est quelque chose de très important mais il y a aussi une question autre qui est la volonté politique.

Je vais vous raconter une anecdote. Je ne sais pas si je l'ai déjà raconté à certains d'entre vous, peut-être à Monsieur Schmit. Je ne me souviens pas si je l'ai déjà raconté. Quand je suis arrivée comme bourgmestre, le défi du logement, il est dans mon cœur, je le sais c'est vraiment problématique majeur pour la commune et donc j'avais demandé à voir la Société régionale de logement justement pour faire le point sur tous les projets et j'avais manifesté l'intention que nous avions de pouvoir faciliter l'arrivée de constructions nouvelles. Quelle ne fut pas ma surprise lorsque la société régionale m'a répondu : « nous, on a reçu l'ordre de la ministre, à l'époque, c'était Céline Fremault, on a reçu l'ordre de la ministre Céline Fremault de ne plus construire chez vous parce que vous êtes déjà au-dessus de la moyenne Régionale ». Donc ça, c'était la politique à l'époque.

Alors heureusement, avec Nawal Benhamou, qui est la nouvelle secrétaire d'Etat en charge au Logement, on a tout à fait renversé cet état de choses et on est alignés aujourd'hui pour pouvoir aller chercher tous les projets qui peuvent être réalisables sur notre territoire. Évidemment, on fait attention ici avec le collègue à ce que ce ne soit pas des choses folles. Vous l'avez dit et vous l'avez bien dit, la mixité est quelque chose de très important. On ne peut pas imaginer que l'ensemble d'un quartier soit constitué de personnes en plus grande fragilité. C'est dangereux pour notre cohésion sociale. Mais on est sur toutes les opportunités et on en crée même pour pouvoir construire aujourd'hui, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Donc je peux vous dire que j'ai moi-même fait le point le 21 juin, c'était mardi passé, ça fait à peu près une semaine avec la secrétaire d'Etat sur l'état d'avancement des différents projets, les projets avancent bien, monsieur Mahy a expliqué ou on en est.

Il y a encore deux choses dont je voulais parler.

La première, c'est la question de la suroccupation. Vous en avez un peu parlé. Je l'ai dit. C'est vraiment une problématique très lourde et c'est une problématique qui m'a mobilisé aussi depuis le début de la législature et pour laquelle Mohamed Daif, qui était le président de la société de logements jusqu'il y a peu, et moi avons dû travailler, entre guillemets, je mets des guillemets, contre la loi. C'est à dire qu'on a dû aller chercher cette fameuse dérogation spatiale. C'est facile à comprendre. Plus il y a de gens dans un logement, plus la question de l'humidité est critique. Quoi que vous fassiez, c'est à dire vous pouvez ouvrir toute la journée, chauffer toute la journée, si vous êtes à dix dans un tout petit logement ça n'ira pas. L'humidité, elle sera là et donc la suroccupation et l'humidité et l'insalubrité sont forcément fortement liées. Évidemment, il y a aussi des cas, j'en connais, même parmi vous ou ce n'est pas la suroccupation qui crée l'humidité, mais dans beaucoup de logements, la suroccupation crée par elle-même l'humidité. Partant de ce constat, et voyant la manière dont les familles avaient grandi dans les logements impliquait en fait de pouvoir, de devoir généralement offrir des logements que nous n'avions pas aux familles.

Je m'explique. Une famille qui vit avec beaucoup d'enfants, prenons par exemple quatre enfants, dans un logement deux chambres, il n'y en a pas. Vous voyez immédiatement qu'il y a une suroccupation et la loi elle nous demandait de réserver une chambre par enfant si les enfants sont de sexe différent ou d'âge trop différent et donc elle nous ordonnait quelque part, elle nous mettait en échec. En fait, on ne pouvait jamais proposer une mutation à cette famille qui est dans un deux chambres avec quatre enfants parce qu'il lui aura fallu un, quatre, un cinq ou un six chambres, ce que nous n'avions pas et donc on s'est battu, monsieur Daif et moi et avec la nouvelle secrétaire d'Etat, heureusement, on a eu son soutien parce que ce n'était pas facile pour pouvoir avoir ce qu'on appelle la dérogation spatiale, c.à.d. une exception à la loi qui fait qu'on considère que pour la situation familiale que j'ai décrite, donc, il y a quatre enfants dans un logement deux chambres c'est critique, on n'a pas de logement, six chambres à proposer. Eh bien, le fait de pouvoir leur proposer ne fût-ce qu'un trois chambres, c'est à dire plus un pour eux, va être une amélioration de leur situation qu'on va

leur proposer. Et donc, on a pu faire ceci. Ça s'appelle la dérogation spatiale. C'était un combat comme je vous ai dit entre guillemets, contre la loi, c'est à dire aller trouver une façon de déroger à la loi et ceci, c'est marqué dans nos chiffres de manière majeure. Parce que si vous regardez les mutations en 2018, quand on est entré on a 25 mutations sur l'ensemble de la société. En 2021, on a 126 mutations simples et on a 17 dérogations spatiales. En tout, on a 143 familles dont on a pu améliorer la situation. On en avait 25 en 2018. Donc vous voyez que là, on est en train de faire un travail très important et ce n'est pas un travail facile. C'est le travail qui va aussi de pair avec le fait que les familles qui étaient nombreuses et qui ne le sont plus puissent changer de logement pour aller dans un logement qui correspond à leur structure familiale. Ce travail de mutation, c'est un travail difficile qu'on a commencé avec la dérogation spatiale et qu'on va continuer. C'est un travail important qui améliore considérablement le bien être des familles. Ce travail, vous vous en rendez compte, il va aussi de pair, forcément si la famille dont je vous ai parlé quitte avec un lourd travail de rénovation dans son logement qui a été fortement abîmé par la suroccupation et donc ce travail-là, on le fait aussi et de ce côté là aussi, on a des très bons chiffres puisque dans ce type de cas ou finalement un ménage quitte, on doit réoccuper un logement qui avait été dégradé mais dégradé de manière pas de manière très lourde mais de manière quand même il faut des travaux, il faut des vrais travaux, là, on a pu avoir près de 200 remises à neuf l'année passée, juste sur ce type de cas là.

Donc vous comprenez ce sont des chiffres qu'on n'atteignait jamais. Donc on est en train de lourdement travailler de ce côté-là.

Alors pour finir, j'ai entendu toute une série de choses de manière très courte. S'il y a des problèmes à caractère de sécurité, ça m'arrive souvent d'intervenir par rapport à ça sachez que c'est une réelle préoccupation pour le logement. Il ne faut pas hésiter à me mettre en copie des messages si vous le souhaitez. Pour moi, ils sont réactifs par rapport à cette thématique, notamment la thématique des incendies, etc. Si vous avez des choses qui ne vont pas, n'hésitez pas, revenez éventuellement vers moi.

Par rapport à la question de l'écoute et du dialogue permanent, c'est une question dont j'ai parlé au président de la société actuelle et au directeur actuel, Monsieur Asaadi et Monsieur Dufour et ils avaient commencé en 2020, juste avant le Covid, de faire des réunions dans les différentes implantations et ils m'ont dit qu'ils vont reprendre cette logique-là. C'est très important parce qu'évidemment, ici, vous êtes au conseil communal, en théorie on aurait dû avoir quinze minutes, on n'est pas du tout à quinze minutes. On a fait plus d'une heure de débat mais évidemment, on sait bien aussi que le Logement lui-même puisse rencontrer les habitants d'un endroit et bien prendre en compte dans ces rencontres ce qui est vécu à cet endroit-là et aussi quels sont les projets. Parce que par exemple, ici, dans le cadre de l'interpellation citoyenne, c'est clair que nous, on ne peut pas vous détailler le planning. Dans quasiment toutes les cités, il y a un planning, il y a des finances prévues, il y a des engagements budgétaires, il y a des embûches ou pas. On sait en fait les choses elles sont planifiées aujourd'hui. Donc toutes ces réponses-là, on peut vous les donner en réunion citoyenne, directement par le logement et je pense qu'on va se donner rendez-vous dans six mois pour faire le point. Mais dans l'attente, je sais qu'ils vont revenir vers vous, quartier par quartier. J'ai envie de dire cité par cité, implantation, par implantation, pour pouvoir rencontrer les citoyens et faire part de ce qui est en route.

Donc pour clôturer, je suis fier, moi, du travail qui est réalisé aujourd'hui dans cette thématique. Je sais que c'est trop lent, je sais mais on a déjà fait exploser différents carcans. On a déjà amené beaucoup plus d'argent, beaucoup plus d'énergie, des nouvelles techniques de travail et je peux vous dire qu'on est au boulot, qu'on est là et que ça avance. Voilà ce que moi je voulais vous dire et je vous donne la parole. Monsieur, c'est vous qui avez le dernier mot. Allez-y!

**Interpellant :**

Merci Madame la bourgmestre, Mesdames et Messieurs, pour vos réponses. Notre démarche a au moins eu pour résultat le fait d'être entendue publiquement. Ce que nous souhaitons par contre, ce n'est pas retomber dans l'oubli après cette soirée. Je peux vous faire confiance ?

**Mme la Présidente :**

Je le pense humblement.

**Interpellant :**

Je vous fais confiance.

Nous vous proposons donc de pouvoir continuer nos discussions et de pouvoir avoir un suivi de vos actions et de vos échanges avec la Région au début de l'automne. Sous la forme d'une table ronde publique, vous aurez l'occasion d'échanger avec les locataires du logement social. Nous souhaitons également pouvoir avoir avec vous autour de la table le président du Logement molenbeekois, des représentants de la SLRB, des représentants de la police, des asbl locales, des gardiens de la paix.

À une époque, les élus venaient à notre rencontre dans nos quartiers afin de discuter de nos réalités et de pouvoir directement nous présenter leurs solutions. Nous vous ferons suivre très prochainement une invitation officielle afin d'ouvrir une nouvelle page d'échanges avec vous. Cela dans une option constructive et bénéfique pour les Molenbeekois et les Molenbeekois. Nous vous remercions.

**Mme la Présidente :**

Un grand merci, on sera là.

Alors, écoutez, les citoyens qui ont terminé, est ce que vous pouvez laisser la place aux citoyens suivant parce qu'on a une autre interpellation citoyenne? Merci à tous, merci d'être venus.

Mesdames et Messieurs les conseillers, je vous propose de vous asseoir pour qu'on puisse entendre l'interpellation suivante s'il vous plaît.

**2. Secrétariat communal - Interpellation citoyenne relative à l'école 6.  
Gemeentelijk secretariaat - Burgerinterpellatie betreffende school 6.**

---

**Mme la Présidente :**

Alors l'interpellation Citoyenne suivante concerne l'école 6, la Nouvelle Vague Rue de Bonne.

Je donne la parole aux interpellants.

**Interpellante :**

Alors bonjour à tous. Donc encore une fois, on est obligé de venir vous interpellé jusqu'ici et ce n'est pas faute d'avoir essayé de l'avoir fait à plusieurs reprises par mail, notamment à monsieur Jef Van Damme, qui est l'échevin concerné par passer par cette interpellation notamment.

On a eu pas mal d'incidents de sécurité aux abords de l'école 6. Pour ceux qui voient un petit peu ou c'est, l'école et sur un coin de la rue de Bonne et le long du canal et on a déjà interpellé le conseil communal en 2019 par rapport à des problèmes de sécurité et notamment

par rapport à la grille, le bâtiment est contourné par une grille, sa grille donne sur une cour et les enfants jouent donc dans cette cour là sans aucune sécurité venant de l'extérieur.

Alors j'ai interpellé Monsieur Van Damme il y a quelques mois de cela pour lui signifier les différents incidents que nos enfants rencontrent. Un mail, deux mails, trois mails, dix mails sans réponse. J'ai contacté le cabinet. Monsieur Van Damme a refusé de nous rencontrer et puis par hasard, il a décidé de me répondre juste avant l'interpellation en disant qu'il nous a répondu il y a un an ou deux ans. On ne sait même pas. Un problème qu'on n'avait même pas encore posé. Il nous a soi-disant répondu au téléphone. Il nous a donné une réponse, soi-disant au téléphone alors que la seule réponse que j'ai eue c'est nous ne vous rencontrerons pas. Donc aujourd'hui, on est obligé de venir vous interpellé jusqu'ici parce que nous, les parents, moi, je suis représentante du comité de parents de l'école 6, on ne peut pas laisser nos enfants là, à savoir qu'il y a des passants qui se permettent de donner de la nourriture à enfants comme si nos enfants étaient dans un zoo et qu'ils nourrissaient des animaux. On a des enfants qui passent les bras à travers ces grilles-là. Il y a même des enfants qui passent à travers la grille. Il y a des trottinettes qui passent sur le trottoir et qui pourraient complètement arracher un bras. On a des gens du voyage dernièrement, qui se sont installés dans la rue, qui ont commencé à interagir aussi avec des enfants, des enfants qui avaient peur parce qu'une camionnette, on a entendu, sur tous les réseaux qu'il y avait des camionnettes qui volaient des enfants et donc ça a été la panique totale pendant une semaine. Je ne vous raconte pas dans quel état on récupérait nos enfants chaque jour parce qu'ils étaient effrayés par ces gens qui étaient là, qui dormaient là et qui discutait avec eux, des gens qui ne parlaient pas français et donc ils ne les comprenaient pas. Nos enfants étaient constamment apeurés par ces gens qui étaient installés ici. On a dû appeler la police à plusieurs reprises et donc, encore une fois, on a interpellé Monsieur Van Damme, mais pas seulement parce qu'on a constamment mis tout le monde en copie. Donc l'ensemble du conseil est en copie des mails. Donc tout le monde peut voir qu'on a envoyé des mails, mais visiblement ne méritait pas de réponse. La sécurité de nos enfants n'intéresse personne, visiblement parce que personne n'a daigné me répondre. Personne n'a daigné réagir. Jusque quand ? Est ce qu'on attend encore une fois un drame avant que ça puisse bouger ?

Donc aujourd'hui, on vient encore une fois vous interpellé en essayant d'avoir une réponse claire, en essayant d'avoir un plan qui sécuriserait les abords de notre école mais pas seulement. Je vais laisser la parole.

**Interpellant :**

Bonjour. Voilà, on aurait quelques questions à vous poser. On aimerait bien avoir des réponses, s'il vous plaît.

1. Pourquoi les travaux de construction n'ont pas été réalisés pour sécuriser autour de la cour des primaires ?
2. Pourquoi après les incendies, il n'y a pas eu de suivi au niveau de la restauration des classes ?
3. Pourquoi aucun gardien de la paix n'est présent aux heures d'entrées et de sorties des enfants ?
4. Pourquoi les délais de certains travaux nécessitant peu ou pas de matériel ou peu de main d'œuvre ne sont toujours pas réalisés ?
5. Pourquoi le citoyen est-il si souvent amené à renseigner lui-même à l'instruction publique des problèmes et que cela n'est pas géré directement avec la direction de l'école ?
6. En dernier lieu, pourquoi nous ne recevons aucun retour de votre part, vous les élus, nous expliquant en toute transparence les délais des travaux, la raison pour laquelle

cela pourrait être accepté où refuser afin de pouvoir agir au mieux ? Un grand merci de votre réponse.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss, trois minutes svp. Merci.

**M. El Khannouss :**

Je vais essayer d'être concis. Je vais essayer d'être concis si vous ne m'interrompez pas. Merci Madame la Présidente.

Madame l'interpellante, Monsieur, je vous remercie parce qu'effectivement, vous l'avez rappelé, c'était déjà bien en 2019. En 2019 vous étiez venu ici avec une interpellation citoyenne. Vous étiez accompagnée de très nombreux parents et vous avez une manière très juste et équilibrée de parler des problèmes et des dysfonctionnements au niveau de cette école. Vous avez essentiellement parlé des problèmes de sécurité. Pour ceux qui l'auraient oublié, je vous rappelle qu'il y a eu à un moment donné un enfant à cause de cette fameuse grille ouverte de quatre ans qui s'est retrouvée pas loin du canal dont nous sommes à quelques mètres du canal, avec les risques que cela comprend.

Moi ce qui me révolte à travers votre interpellation, c'est une espèce de forme de mépris que je retrouve chez certains membres du collège. J'ai pu lire vos échanges d'emails lorsqu'il s'agit de problèmes de sécurité, c'est un peu comme la problématique du logement social, il y a des portes qui sont bloquées, il y a des ascenseurs qui ne fonctionnent plus, il y a des gens qui ont qui n'ont plus de chauffage, pardon, un lapsus révélateur, qui n'ont plus de chauffage depuis un certain temps, il y a des risques d'accidents graves et on réagit tardivement après qu'il y ait des pressions médiatiques, que les parents se mobilisent, qu'ils viennent ici. Effectuez juste votre travail, vous êtes responsable de la sécurité de nos enfants !

Il est anormal que des parents viennent ici vous dire qu'il y a des portes qui ne se ferment pas. Qu'il faut des semaines, voire des mois pour que l'échevin et son service réagissent. Il n'est pas normal que la direction, j'ai changé avec des responsables de l'école vous interpelle à maintes et maintes reprises et que la seule réponse qu'ils ont, ce sont des réponses négatives ou un silence totalement inexplicable. Donc ici, moi, je m'interroge sur la capacité à pouvoir gérer correctement vos compétences et les questions de sécurité.

Alors on peut savoir que l'échevin il fait relativement un bon travail, il faut le reconnaître. Je l'ai interpellé il n'y a pas longtemps pour des travaux sur une voirie. Il a fait interdire ses services très rapidement mais dans d'autres dossiers comme celui de cette école, je suis désolé, la gestion est catastrophique.

Alors moi je voudrais savoir, monsieur l'échevin, quels sont les processus qui sont mis en place lorsqu'il y a des problèmes avec des risques graves? Vous avez entendu ce que l'interpellant a dit, des risques avec des enfants qui passent leurs mains à travers les grilles et les grilles qui restent ouverts parce que le mécanisme est en panne et il n'y a pas de surveillance. Pourquoi est-ce qu'il n'y a pas, madame la bourgmestre, des gardiens de la paix comme dans d'autres écoles durant les heures d'entrée et de sortie devant cette école? Trois questions auxquelles je voudrais avoir des réponses. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Merci d'avoir respecté votre temps de parole Monsieur El Khannouss. Merci beaucoup.

Je donne la parole à Monsieur Ben Salah.

**M. Ben Salah :**

Je vous remercie en tous les cas du retour. Ben c'est le hasard, entre guillemets, du calendrier. J'ai également une interpellation concernant la rue de Bonne et la situation giratoire de ce quartier. Il y a un nouveau plan de circulation de la région qui va impacter ce quartier de manière durable et donc nous avons l'opportunité éventuellement de pouvoir la suivre. Là encore, que ce soient des logements sociaux et de la précédente interpellation, encore une fois, il y a une fierté de manière générale, dans le chef de cette majorité et de la précédente cette fierté, c'est de couper les rubans. Une fois que les rubans sont coupés, il n'y a plus personne. C'est fini. La lumière s'éteint. Il n'y a plus de caméra, il n'y a plus de radio, il n'y a plus de médias. Il n'y a plus rien à voir, on s'en va. Et là, en l'occurrence, une nouvelle fois, vous vous retrouvez prise en étau car vous ne savez pas où aller, puisque de manière systématique, vous envoyez soit des recommandations, des propositions. De manière générale, vous venez et vous informez et vous arrivez encore aujourd'hui, comme la précédente interpellation, à devoir venir en public. Donc délaisser vos familles délaissées, vos préoccupations habituelles pour venir développer sur une situation qui ne devrait pas être, qui ne devrait pas exister.

Alors moi je veux bien encore de ce petit jeu, mais quand ça va cesser. Il faut que vous arrêtiez de couper des rubans et disparaître. Donc je vous propose aujourd'hui de prêter serment une nouvelle fois en expliquant à ces bons citoyens que vous serez là, je ne vous ai pas interrompu, monsieur Van Damme, même si vous n'avez pas pris la parole, ça aurait été compliqué, mais je vous propose de prêter serment aujourd'hui qu'à partir de, à chaque fois que vous couperez les rubans, vous ne couperez pas la lumière et vous ne disparaîtrez pas.

Je pense qu'il y a des solutions, on va dire qui ne coûteraient pas trop cher pour la commune, donc il s'agit d'une grille, pour trancher, s'il vous plaît, quand il s'agit d'enfants, s'il vous plaît. Il y a un moment, il faut arrêter, il y a un moment, il faut agir. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Milis.

**M. Milis :**

Merci Madame la Présidente.

Messieurs Dames, merci pour votre interpellation qui retient bien sûr toute notre attention ici dans la salle.

Je suis interpellé dans un premier temps parce que je suis moi-même ancien enseignant, directeur d'école et animateur de centres de vacances et donc j'en ai géré des enfants de trois 18 ans et j'ai connu effectivement des problèmes comme vous vous rencontrez aujourd'hui et quelque part, j'ai toujours vu des solutions arrivés rapidement, mais ici, j'entends bien que vous craignez pour le bien être de vos enfants.

À la question de la grille, elle m'étonne un petit peu parce que les écoles, elles, sont dans un premier temps construites avec des normes très, très, très, très importantes et de sécurité pour les enfants et on ne peut pas construire une école sans effectivement répondre à ces normes et certainement pas l'ouvrir sans répondre aux normes de sécurité, d'encadrement et autres. Donc j'entends bien effectivement votre interpellation concernant le problème que les enfants peuvent passer un bras ou autre, et il serait peut être intéressant de justement réfléchir à la présence plus régulière, ou du moins une présence du moins de gardiens de la paix qui pourrait venir lors de l'ouverture de l'école, lors de la fermeture de l'école, à la sortie des enfants ou encore pendant les périodes de récréation pour justement sécuriser l'espace et permettre à vos enfants de pouvoir vivre leurs périodes de récréation en toute sérénité. Par ailleurs, il appartient aussi au corps enseignant de veiller à ce que les enfants ne transgressent pas les règles et soient attentifs pour le corps enseignant, soit attentif à ne pas permettre aux enfants de passer le bras ou peut être d'être interpellé par des passants

étrangers à l'école, ou encore des familles et des parents qui viennent dire bonjour aux enfants et je lis bien dans votre interpellation même des parents qui viennent régler les conflits et c'est très désobligeant et là, je pense que le corps enseignant et la direction a un travail à faire à ce moment-là, d'intervenir auprès de ces gens pour permettre encore une fois d'avoir vos enfants en sécurité.

Moi, lors de ma campagne précédente, en 2018, j'ai plaidé déjà à l'époque pour un espace kiss and ride pour que l'on puisse à des endroits où on puisse déposer vos enfants, lorsqu'on arrive avec la voiture, on les dépose ou on ne se garent pas en double file, voire en triple file dans ce quartier, parce que c'est quand même fréquent. Quand j'y passe, ce n'est pas évident d'y passer sur la bande qui reste et permettre cet espace ou on dépose l'enfant. Il rentre en toute sécurité dans l'école et même chose à la sortie, pouvoir les reprendre dans cet espace sécurisé pour les parents qui déposent leurs enfants en voiture ou encore bien à vélo ou à trottinette.

Alors concernant l'incendie, vous parlez de l'incendie. Je pense qu'il y a certainement eu une question d'assurances et de travaux mais là, M. Van Damme va certainement pouvoir s'exprimer ou un autre service. Pour ce qui est des travaux dont vous parlez et qui sont parfois réalisés avec un laps de temps très important, je peux vous parler en connaissance de cause, en ayant été moi-même dans une école que avait effectivement des bons pour les travaux, cela prend du temps dans une commune parce que voilà, l'ouvrier n'est pas en fait avec son sac rempli d'outils et donc ces ouvriers n'attendent pas effectivement de démarrer pour aller dans une école mais sont appelés à différents services et donc je pense que nous allons certainement pouvoir trouver des solutions pour améliorer ce temps d'intervention. Je vous remercie de votre écoute.

**Mme la Présidente :**

Merci Monsieur Milis. Vous comprendrez qu'étant le chef de file du MR dans la majorité, je dois être équitable et donc je dois effectivement vous tenir informé collectivement de votre temps de parole, tout comme je le fais avec les autres.

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Je voudrais d'abord remercier les intervenants de revenir encore une fois au conseil. J'ai l'impression qu'il y a certains dossiers qui n'avancent malheureusement pas assez et où ils ne trouvent pas de répondant auprès du collège, auprès des échevins ou en tout cas pas les réponses que le gens demandent clairement et j'ai l'impression, je dis j'ai l'impression qu'en fait ces gens vous dérangent quelque part. Je ne dis pas, je reste poli sinon je dirais j'ai l'impression qu'ils vous font ch. alors qu'ils vous rendent un service. Ils vous rendent un service. Combien de gens continueront à se motiver, à envoyer un mail, à vous parler ? 2019, 2020, 2021, 2022, vraiment un parcours du combattant et là je lis le mail de l'échevin et il y a une phrase qui me choque. Elle me choque parce que pour les citoyens et je trouve que c'est factuel qu'en même temps, comment, avec la vérité, on peut mépriser. Je la lis : « Il est logique que je n'intervienne pas dans les infrastructures, c'est à dire les écoles, si elles le savent ou veulent ou demandent pas ». Tout à fait normal. On ne va pas commencer à faire des travaux dans l'école alors que le directeur n'est pas au courant et ne sait pas. Il n'est pas au courant ou ne veut pas. Je comprends, c'est la vérité. Par contre vous êtes dans l'état de dire, je peux vous confirmer que je n'ai retrouvé aucune demande du directeur de l'école, du service de l'instruction publique ou de la bourgmestre dans le sens de votre demande et là, il y a et ça me choque, je ne sais pas, c'est un mépris.

Vous êtes un collègue. Un collègue est sensé de travailler collégialement et là, chacun met sa casquette ouvre son parapluie et puis se sont les autres. Vous vous voyez, je pense, toutes les semaines. Je pense que vous avez vos bureaux l'un à côté de l'autre. Des gens qui vous interpellent, une année, une deuxième année, une troisième année qui vous envoient un

mail qui vous interpellent, votre collaborateur qui les répond. Comment ça se fait que vous ne répondez pas juste au mail qu'ils vous envoient. Je mets en annexe les responsables de l'Instruction Publique et la bourgmestre, ils lisent, ils vous lisent. C'est tout. Après, j'espère qu'au Collège vous dites ah tiens, j'ai envoyé un mail. Qu'est-ce que vous en pensez? Ou ça en est ? Ceci doit se faire collégialement, ne pas ouvrir son parapluie, répondre clairement sur les questions des gens avec précision ou honneur ou en est le dossier. Bien sûr, il y a des réponses. Mais qu'on les donne !

Voilà, moi je trouve, que si vous continuez comme ça, vous arriverez à démotiver des gens qui pendant des années vous ont rendu un service, qui ont continué à s'investir et à ne pas lâcher le morceau et c'est comme ça que les choses changent. Ne démotiver pas ces gens, apprécier les idées, répondez-leur.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur De Block.

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

**M. Sumlu :**

Moi, ça va aller plus vite, on va gagner du temps. Il y a beaucoup de choses qui ont déjà été dites.

Évidemment, nous comprenons les inquiétudes quand il s'agit de vos enfants, vous déposer dans un établissement et que vous espérez à la fin de la journée pouvoir récupérer votre enfant en bonne santé et ne pas penser pendant toute la journée s'il va bien et ce qu'il risque des choses. Je comprends tout à fait.

Moi, je voulais juste simplement demander si l'avis du corps enseignant a été consulté, si l'avis du directeur d'école a été consulté? Je pense que ça va un peu dans le même sens de Dirk et aussi par rapport à des choses qui ont été évidemment rapprochées concernant la sécurité, comment on peut rassurer rapidement les parents ? Je pense qu'ici, le plus important, c'est de pouvoir répondre. Je ne pense pas qu'on va augmenter les tailles, peut-être des grilles, mais peut-être qu'il y a moyen de trouver des solutions qui elles, sont moins coûteuse et pouvoir répondre aux inquiétudes des parents. Je pense qu'il y a moyen de à la fois trouver des réponses plutôt à long terme, mais il y a aussi des choses à faire à court terme pour rassurer ses parents. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Sumlu.

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Merci Madame la bourgmestre.

Mais d'abord je remercie aussi les parents parce qu'en fait ils ont été clairs, net et précis. Je les remercie parce qu'ils sont venus avec des problèmes, mais ils sont venus avec des solutions. Si on les écoute un petit peu, ils ont mis le doigt sur des problématiques importantes. La sécurité des enfants et ils ont eu des solutions et je pense que les parents qui sont ici, en tout cas, moi, ils ne m'embêtent pas et ils n'embêtent personne. Je pense que s'ils sont là, c'est parce qu'ils aiment leur école. Ils sont inquiets pour l'avenir de leurs enfants. Je tiens à dire qu'on parle quand même d'une nouvelle école, une toute nouvelle école dans un quartier où il n'y en avait pas. D'ailleurs, j'ai entendu parler de rubans. Moi, j'ai fait partie du collège entre 2006 et 2012 où on a lancé le projet d'établissement qui est là, sous feu, Philippe Moureaux. Je n'étais plus au collège quand on a inauguré, quand on a coupé le ruban. Il y a des gens près de vous qui dans l'opposition aujourd'hui, ont inauguré cet établissement. Donc

je suis un peu étonné de savoir qu'aujourd'hui ils s'étonnent de la sécurité des lieux alors qu'ils ont quand même découpé les rubans et ils ont inauguré. Mais quoi qu'il en soit, je constate que, à l'ordre du jour du conseil communal, il y a le point 18 ou on va voter sur le projet d'établissement de l'école six et je crois savoir que ce projet a été fait en collaboration avec les parents, ce qui est formidable. Et je pense que j'appelle de tous mes vœux à ce qu'il y ait le maximum de collaboration avec les parents qui sont plus que jamais des partenaires avec la commune, avec l'établissement scolaire pour leurs enfants au bénéfice de leurs enfants. Je suis très interpellé par les questions de sécurité. Je pense qu'il faut essayer d'y répondre évidemment, sans promettre tout et n'importe quoi.

Alors concernant les... , j'ai quand même deux remarques à faire. D'abord, si des citoyens viennent jusqu'ici, c'est beau. C'est peut-être dommage, mais c'est bien aussi et c'est qu'il y a quand même une dynamique et une volonté. Il fut un temps où c'était l'opposition qui relayait les problèmes, les difficultés. Donc il faut croire que les citoyens ne peuvent plus compter sur l'opposition, donc ils le font eux-mêmes et ce n'est pas plus mal parce que je trouve qu'ils le font beaucoup mieux. L'autre question qui m'interpelle, c'est par rapport aux chefs d'établissement. On a dans chaque école des chefs d'établissement qui sont sensés coordonner la vie de l'établissement, donc relayer auprès de la commune des problématiques. Est-ce que ces problématiques ont été relayés ou pas? Je suis curieux de ça parce que j'ai vu passer aussi des mails et désolé, mais je ne réponds pas à tous les mails. J'ai contacté des parents parce que je suis en conseil communal. Quand je suis en Conseil communal je ne suis pas le premier à être interpellé, je suis informé, je lis attentivement. J'ai contacté des parents pour avoir des informations, j'ai contacté l'échevin pour avoir des informations également mais je suis interpellé sur le rôle de chef d'établissement.

Je crois savoir que dans cette commune, madame la bourgmestre, quand cette majorité a été installée, vous avez mis en place des primes, notamment pour les directions, parce qu'on sait très bien que c'est un boulot qui demande beaucoup d'énergie, qui demande beaucoup de responsabilités parce que maintenant on doit relever même ces difficultés. C'est problématique. Donc nos directions, elles ont quand même une prime pour assumer leurs tâches et leur rôle. Moi, je voudrais savoir est ce que le chef d'établissement de l'école six, c'est une nouvelle école qui présente quand même une difficulté qui cause des problèmes au niveau de la sécurité, est ce que les problèmes ont été réglés auprès de la commune, auprès du collègue? C'est une question qui est essentielle parce que je trouve que les parents, c'est là d'abord, qu'ils auraient dû trouver une réponse à leurs questions, avant de venir ici et d'envoyer des mails à tout le monde sans recevoir des réponses.

Je les comprends. Être sans réponse par rapport à des mails, c'est extrêmement frustrant. Ça peut être interprété comme un manque de respect, mais je m'interroge quand même par rapport au rôle du chef d'établissement. J'ai dit je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch

**M. Eylenbosch :**

Merci Madame la Présidente. Je rejoins un petit peu les dernières paroles de M. Ikazban dans le sens qu'effectivement, si des courriers ont été envoyés, qu'il n'y a pas de réponse, il faudrait savoir où ils sont arrivés et qui avait la charge de faire le nécessaire pour que le suivi se fasse.

Je suis surpris également que ces personnes nous font part du fait qu'il y a eu des demandes d'intervention de la police dans le cadre de problèmes de sécurité ou de présence de certaines personnes qui s'intéressaient aux enfants qui se trouvaient au niveau de la grille. Je suppose qu'il doit y avoir également un rapport qui a dû vous arriver à ce niveau-là et qu'à partir du moment où ce rapport arrive, il y a des mesures très simples et très faciles à prendre. A partir du moment où vous voulez sécuriser la grille, il suffit de mettre une paroi quelconque

devant la grille pour empêcher que ces contacts puissent avoir lieu, en attendant que d'autres types de travaux puissent se faire.

Malheureusement, aujourd'hui, nous savons aussi qu'on a un petit peu l'habitude de faire du copier-coller et donc il y a des méthodes d'aménagement qui existent. Dans le temps quand on mettait des grilles, je me souviens que les écoles primaires et maternelles que j'ai fréquentées, il y a quelques années, bénéficiaient également de ce système un petit peu ouvert qui permettait d'avoir le contact vers l'extérieur et vers la rue. On est dans un autre monde aujourd'hui et donc il est fort probable et même certain qu'on doit changer les choses. Moi, ce qui m'interpelle également, c'est qu'il n'y ait pas un membre communal qui a la mission de pouvoir aller faire le tour des établissements, de voir ce qui manque, ce qui doit être modifié en regardant cela d'un œil préventif au niveau de la sécurité. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci à tous.

Alors je vais répondre parce qu'il y a tout un tas de questions différentes et si un des échevins a envie de d'ajouter quelque chose, il peut le faire. C'est moi qui ai en charge et la sécurité et l'instruction publique. Même s'il y a des questions en matière de mobilité ou d'affaires juridiques je vais tout rassembler.

Tout d'abord, effectivement il est important de ne pas confondre et de ne pas amalgamer des plaintes ou des faits qui sont récents avec ce qui s'est passé en 2019. En 2019 vous étiez venu vous plaindre d'un problème de portes. Ce problème a été résolu et donc je ne pense pas que ce soit logique de mélanger les dossiers. Je crois que ce n'est pas adéquat. C'est un des chefs de groupe qui a fait ceci.

Alors ensuite, dans les réponses qu'on a eu des chefs de groupe, il y a aussi autre chose qui est important, à savoir en police nous n'avons absolument aucune notification sur quoi que ce soit qui se soit passé là-bas.

Maintenant, je vais me concentrer sur vos questions.

Merci d'être venu déposer votre vécu de l'école six. J'ai pris la peine de téléphoner effectivement au directeur avant de vous répondre et passer en revue une série de problèmes avec lui, je pense que c'est important. D'aucuns l'ont dit, c'est vraiment le pilote à bord sur place et laissez-moi vous dire que c'est un directeur d'une excellente qualité que vous avez là. Il n'y a rien à lui reprocher. C'est vraiment quelqu'un d'excellent et sous sa direction, on a pu cette semaine fêter les premiers enfants qui quittent l'école, ayant bénéficié d'un enseignement en immersion totale avec des résultats au CEB excellents et donc c'était une joie de voir la mixité de cette école et la réussite dans ce projet. Je pense que c'est une école dont on doit se féliciter avant tout parce qu'ici, j'entends des choses qui peut être jettent un voile par rapport à l'école. C'est vraiment une école remarquable et dont on sort très très bien informés et c'est ce qui à mon avis devrait sortir de nos travaux.

En ce qui concerne la sécurité, qu'est-ce qu'il m'a dit? Le directeur m'a dit qu'il y avait très, très peu d'incidents. D'abord parce qu'il y a peu de passants, beaucoup de vélos sur le quai évidemment, aux alentours des heures d'entrée, sorties, les parents qui se pressent et qui sont là, certains qui entrent dans l'école, etc. mais des choses qui sont complètement banales, qui peuvent se passer dans chacune de nos écoles. Il m'a dit qu'effectivement, un jour il était arrivé en garderie qu'un enfant qui fréquentait la cinquième primaire a reçu une collation, m'a t il dit d'un passant, et l'a mangé ce qui n'est évidemment pas une chose recommandable du tout, bien sûr. Donc, il y a un message qui a été repassé aux enfants de ne pas parler aux inconnus et de ne pas accepter quelque chose qu'on donnerait à manger. Mais à nouveau, c'est quelque chose qui pourrait se passer dans bien des écoles du Royaume parce que dans bien des écoles, les cours de récréation sont grillagés ou avec des barrières,

ou avec un petit muret, puis une barrière, et les enfants montent sur le petit muret et peuvent passer leur tête au-dessus de la barrière. Ce sont des choses qu'on connaît.

Je n'ai pas connaissance et ça, ça m'a interpellé. Donc je vais quand même retourner vers lui pour comprendre ce qui se serait passé d'après vous, qu'un enfant serait passé entre les grilles? Ça, c'est quelque chose, comme l'a dit monsieur Milis, il y a des règles pour créer des écoles. Si ça s'est passé, ça, c'est quelque chose qui est problématique et qui devrait être vérifié. Je n'ai pas connaissance de ceci.

Après la discussion avec le directeur, le directeur m'informe que c'est une cour de récréation qui est travaillée par zone. Ce qui est quelque chose qui permet de lutter notamment contre le harcèlement scolaire. Ce sont les bonnes pratiques aujourd'hui, c'est tout à fait intéressant et qu'un animateur est affecté par zone et ça, ça permet d'avoir vraiment une très bonne qualité d'encadrement dans la cour de récréation. Je pense que c'est aussi un gage de qualité et de sécurité pour les enfants dans la cour.

Pour finir, je lui ai demandé évidemment de m'expliquer ce qui c'était passé avec cette camionnette dont vous avez parlé dans des termes que moi, personnellement, je n'apprécie pas. Mais dont acte. Je ne vais pas en faire un plat.

Effectivement, il s'agissait de la camionnette d'un papa, d'un enfant de l'école. Cette camionnette, on lui a demandé de l'enlever puisqu'elle est manifestement, elle a suscité chez un enfant une réaction très, très nerveuse, très très émotionnelle dans le cadre, vous l'avez rappelé, de l'épisode de psychose des camionnettes et donc ceci a pu être apaisé mais je ne voudrais pas faire d'amalgame au sujet de ce qui s'est passé là. Il n'y avait aucune raison d'avoir peur, il n'y avait aucun réel danger. Je pense que c'est ce qui doit être retenu. À nouveau, j'appelle à ce qu'il n'y ait pas d'amalgame.

Alors, en ce qui concerne la question de la réparation du logement au-dessus de l'école, victime d'un deuxième incendie le 27 mars 2021 eh bien là effectivement, j'ai pu vérifier que le directeur avait reçu cette question de votre part et qu'il vous avait informé du fait que ce dossier était pendant à la commune et qu'il n'y avait pas moyen pour l'instant d'effectuer des travaux. Pourquoi? Ici, j'ai le détail, je vais le lire.

« Votre assureur Ethias, a mandaté le bureau d'expertise Wermenbol&Partners pour l'évaluation des dommages.

Deux réunions d'expertise ont eu lieu sur place le 3 mai et le 20 août 2021. Les devis nécessaires ont été sollicités par la division logement et gestion immobilière. Un devis a été réalisé pour les frais de nettoyage à hauteur de 8 000 €.

Il a été accepté par l'expert le 22 août et les travaux de nettoyage ont ainsi pu être réalisés courant du mois de septembre. Un devis pour les frais de remise en état du local pour un montant total de 74.000 € hors TVA, ce ne sont pas tout à fait des petits travaux, ce sont déjà des gros travaux, n'a pas été accepté par l'expert qui a formulé deux autres offres d'indemnisation à hauteur de 52 000 € hors TVA. Offre formulée le 30 janvier 2022 par l'expert, refusé fin février par l'entrepreneur. Puis, offre ultime par l'expert au 10 mars 57 000 €. Refus également de l'entrepreneur ».

Donc le gestionnaire technique dans la suite de ces échanges, a sollicité des devis auprès d'autres entrepreneurs et nous sommes en attente de la résolution de cette difficulté. Il s'agit d'une difficulté qui a trait à la relation assurantielle et donc nous ne pouvons pas faire les travaux plus vite. Vous comprenez que nous n'allons pas engager 70 000 € sur nos deniers propres si l'assurance doit les prendre en charge. Voilà la situation exacte du suivi de l'incendie.

Alors je voudrais aborder maintenant les aspects qui concernent les abords et en particulier les difficultés qu'il pourrait y avoir en termes de stationnement et de circulation. C'était un aspect pour lequel nous avons déjà eu des dialogues avec vous et M. Achaoui, qui

a en charge la mobilité, a pu installer un Kiss and Ride pour faciliter la dépose et la récupération des enfants. Donc ceci est le dispositif qui fonctionne aujourd'hui.

Alors pour finir est à l'étude aujourd'hui la création d'une rue scolaire, ce qui pourrait évidemment être quelque chose d'intéressant. D'autres parents étaient venus, je m'en souviens bien, au début de la législature, nous les avons reçus, se plaindre de la sécurité sur le quai de Mariemont. A cet endroit, nous avons posé un radar tronçon qui, je pense, donne satisfaction, a permis de baisser la vitesse des véhicules. Nous avons installé des coussins berlinois et pour finir, nous avons travaillé main dans la main avec la commune voisine d'Anderlecht et la Région sur le contrat local de mobilité Cureghem dans le cadre duquel un nouveau plan de circulation devrait venir apaiser la maille et l'abord d'école.

Pour finir, la présence des gardiens de la paix. Alors c'est la brigade duchesse de nos gardiens de la paix qui a la supervision de ce quartier. Cette brigade est composée de trois équipes en matinée et trois équipes en après-midi. Dans ce quartier, il y a trois écoles qui font l'objet de la présence des gardiens. Écoles une, cinq et six. A effectifs réduits le suivi de l'école six se fait par nos gardiens de la paix en après-midi, au carrefour de la rue de Bonn et de la rue de Birmingham c'est là où le flux du trafic est le plus intense. Si vous souhaitez aujourd'hui des gardiens de la paix aux coins Mariemont, rue de Bonne, c'est difficile à imaginer. Il y a là un passage pour piétons et tous les aménagements dont j'ai parlé alors que le carrefour au-dessus, rue de Bonn, rue de Birmingham, ne comptent pas moins de quatre passages pour piétons et ce n'est pas une voirie, malheureusement communale, compte une vitesse effectivement élevée dont la raison de la présence à ce carrefour et non aujourd'hui côté canal.

Voilà ce que nous souhaitons vous répondre et donc évidemment, je vais vérifier l'histoire de l'enfant qui serait passé par la grille. Ça, c'est quelque chose qui n'était pas dans l'interpellation que vous nous avez fait parvenir. Qui ne ressort pas non plus du dialogue avec la direction. Je vais vérifier parce que ce serait quelque chose qui serait de nature à amener peut-être une nouvelle discussion au sein du collège. Mais aujourd'hui, c'est ce que je peux vous répondre.

Je vous donne la parole pour clôturer sur l'interpellation, je vous en prie.

**Interpellante :**

Merci pour vos réponses. Encore une fois, je remercie Monsieur Jef Van Damme qui nous méprise encore une fois, ne répondant même pas à nos demandes.

Je reviens sur plusieurs choses parce que vous avez parlé de beaucoup de choses qui ne sont pas exactes. On a fait, à deux question près, la même interpellation il y a trois ans. Donc de dire qu'on ne vient pas avec les mêmes problèmes, on revient avec les mêmes problèmes. Il y a trois ans, on a eu la même problème avec la grille qui ne se fermait plus du tout et on avait dû aussi faire le parcours du combattant pour avoir une réponse et de ce fait justement, car on n'avait pas eu de réponse, on a dû faire cette interpellation et c'est ce qu'on déplore. A chaque fois, c'est le mépris, mais le mépris total qu'on a pour les citoyens. On vous envoie des questions, on vous pose des questions. Est-ce que vous croyez que nous, on a que ça à faire de venir vous interpellé? Est ce qu'on a que ça à faire, de faire des réunions avec des parents? On est dans des groupes WhatsApp à 150. Pour pouvoir aller répondre à tout le monde et répondre aux inquiétudes de chaque parent. Moi, je suis la représentante des parents, donc je me dois de prendre la parole aujourd'hui mais vous n'imaginez pas le travail qu'il y a derrière, le nombre de personnes qui m'envoient des dizaines de photos, des interpellations en me disant aujourd'hui j'ai récupéré mes enfants, ça, ça, ça.

L'école six est une école de qualité, on le reconnaît et justement parce qu'on veut que l'école reste de qualité, on se bouge et on ne veut pas que ça devienne une école poubelle comme on peut voir dans la commune et on refuse que ça devienne comme ça et justement, c'est pour ça qu'on vous interpelle, monsieur Jef Van Damme. Quand on vous appelle pour vous dire qu'on veut un rendez-vous et quand on vous contacte parce qu'on a des inquiétudes

pour nos enfants, ce n'est pas parce qu'on a envie de vous embêter ou qu'on arrive à faire de nos journées. Juste pour que vous soyez au courant. On n'a pas que ça à faire. On ne se réveille pas le matin en disant on va embêter la commune aujourd'hui parce qu'on n'a rien de mieux à faire.

Donc cette interpellation, on a fait à peu près la même chose parce que justement on se plaignait de ne pas avoir de réponse, parce qu'on demande des travaux qui doivent être faits dans l'école et que la commune ne répond pas et c'est exactement la même chose qu'on fait aujourd'hui.

Vous avez beaucoup posé la question par rapport au directeur. Le directeur, quand nous on lui dit Monsieur, regardez ce qui se passe, qu'est-ce qu'il nous dit? Là, je ne peux rien faire. Il faut voir avec la commune. Donc c'est pour ça qu'on vient vous voir.

Par rapport à la grille et à la demande de plexiglass, le directeur m'a dit que ça fait trois ans qu'il a fait cette demande-là. Donc dire que la commune, l'école ou l'instruction publique ou je ne sais pas qui ne le veut pas ou ne leur demande pas, je ne me suis pas levée un matin venant dire un matin on va bien installer un plexiglas sur cette école, on va bien trouver une solution. On va planter en pots de fleurs aussi tant qu'on y est.

En fait j'ai du mal à comprendre comment vous nous voyez. Vous croyez qu' on se décide aujourd'hui de venir vous embêter comme ça gratuitement. Non. Si on vous contacte, c'est parce que justement on aime notre commune, on aime notre école et on ne veut pas que notre école devienne une école poubelle. On a envie qu'il y ait des solutions claires. On a envie de pouvoir déposer nos enfants en toute sécurité dans cette école-là.

Vous avez parlé des gardiens de la paix et du Kiss & Ride. Il n'y a pas de Kiss & Ride chez nous, dans notre rue. Est-ce qu'il y a des Kiss & Ride dans notre rue monsieur Achaoui ? Il y a un Kiss & Ride dans la rue de Bonne ?

**M. Achaoui, Echevin :**

C'est ce que mes services m'ont rappelé ce matin encore.

**L'interpellante :**

Alors, il y a des parents qui, et monsieur Jef Van Damme a ses enfants qui sont dans l'école, alors je veux bien qu'il nous dise comment, est le Kiss & Ride dans la rue de Bonne. Je dépose mes enfants matin et soir. Donc vous ne pouvez pas me dire qu'il y a un Kiss & Ride dans la rue de Bonne. Il n'y a pas de Kiss & Ride. Il faut venir voir.

Je termine. On me dit aussi que le problème, c'était un papa qui était garé là. Ce n'est pas un papa qui était garé là. Je suis allé parce que mes enfants, quand je suis venu les chercher, ils étaient en pleurs parce qu'ils craignaient que la camionnette les vole. Ils m'ont dit qu'il y avait des personnes dans la camionnette. Je suis allé toquer à cette camionnette. Il y avait des gens qui dormaient à l'intérieur. Il y avait une femme et deux hommes qui dormaient dans cette camionnette-là et apparemment, ils étaient là depuis déjà deux jours.

Donc, au bout d'un moment, il faut écouter ce qu'on vous dit. On n'est pas là pour perdre notre temps. On n'est pas là pour perdre votre temps. On travaille aussi, on a des enfants, on a une activité sportive, on a plein de choses à faire. On n'a pas que ça à faire que de venir vous embêter. Il faut arrêter de nous prendre pour des débiles et de nous mépriser à ce point-là parce que vraiment c'est consternant. Je suis vraiment déçue des réponses qu'on me donne et je suis vraiment déçue du mépris que l'on nous impose.

**Mme la Présidente :**

Madame, les réponses qu'on vous fournit sont en grande partie celles que j'ai eu du directeur tout à l'heure. Donc je suis très étonné que vous me disiez que ce qui est dit là n'est pas correct. J'ai tout lieu de penser que ce monsieur est excessivement sérieux. Vraiment.

Donc je suis désolé d'entendre ce que vous dites là et je le répète, par rapport à un enfant qui serait passé par la grille, ça c'est quelque chose qui n'était pas dans votre interpellation, qui ne revient pas dans les récits que moi j'ai pu obtenir et donc on va se pencher sur cette question-là parce qu'elle change effectivement la question de sécurité si c'est le cas.

Je vous remercie d'être venu déposer au conseil et on vous laisse partir. On va continuer nos travaux. Merci beaucoup.

**Question d'actualité posée par monsieur Sumlu, Conseiller communal ECOLO SAMEN relative à la piscine Louis Namèche et au non-respect des mesures proposées.**  
**Actualiteitsvraag van de heer Sumlu, gemeenteraadslid ECOLO SAMEN, over het zwembad Louis Namèche en de niet-naleving van de voorgestelde maatregelen.**

---

**Mme la Présidente :**

Monsieur Sumlu m'a informé que sa question d'actualité, il avait trouvé réponse et ne souhaitait pas la poser.

Qui a une intervention par rapport à l'ordre du jour ? Monsieur El Khannouss a une intervention par rapport à l'ordre du jour ?

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Première chose, merci de me donner la parole. D'abord, je vous demanderai de retirer notre motion concernant l'abattage rituel qui est à l'ordre du jour.

**Mme la Présidente :**

C'est déjà fait. Merci beaucoup.

**M. El Khannouss :**

Non, ça n'a pas été signalé.

Deuxième chose ma collègue Gilles Goris va revenir. Elle a été à la remise des diplômes ces enfants et je rejoins son étonnement que son interpellation concernant les problèmes de racisme grave ait été mis à huis clos et donc elle souhaite et je le souhaite et je suppose que d'autres conseillers communaux le souhaitent étant donné qu'on ne cite pas de noms, qu'elle soit mise en séance publique pour qu'elle soit, discutée en séance publique. Merci.

**Mme la Présidente :**

Monsieur De Block, vous voulez intervenir sur le même sujet?

**M. De Block :**

Je propose de le soumettre au vote. Si on se tient à ne pas citer des personnes, je trouve que le sujet est assez important et je pense que le public aussi mérite de savoir comment la commune a agi dans ce genre de cas, sans revenir sur les personnalités ou les personnes précisément.

**Mme la Présidente :**

Je vais d'abord écouter tous les conseillers, puis je vous donnerai mon opinion. On verra si vous maintenez votre demande de vote.

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

**M. Hamzaoui :**

Merci Madame la bourgmestre.

Je pense que l'interpellation de madame Goris a toute sa place dans la séance publique. Elle cite aucune personne. Elle cite aucun employé concerné. Je ne vois pas pourquoi vous mettez cette interpellation dans la séance à huis clos. Donc je rejoins mon collègue De Block sur la nécessité d'un vote par rapport à cette interpellation. Merci.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

**M. Eylenbosch :**

Madame la présidente, moi je suis plutôt d'avis de la maintenir au niveau du huis clos. Non pas que je n'ai pas confiance dans la façon dont madame Goris peut intervenir et fera son interpellation. C'est la façon dont le collègue peut répondre quand on voit ce qu'il s'est passé la fois passée ou l'intervention d'un autre conseiller de l'assemblée.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

**M. Ben Salah :**

Dans la mesure où aucun nom a été cité de manière assez claire, on peut faire confiance je pense, contrairement à ce que dit Mr Eylenbosch, à la personne qui va répondre à cette interpellation. Je pense que la présidente peut faire également confiance à ses autres échevins pour pouvoir permettre justement que ce débat puisse avoir lieu au vu et au su de tout le monde. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Ecoutez, très rapidement, je ne vais pas me prononcer particulièrement par rapport à cette interpellation qui est prévue en huis clos. Je rappelle simplement que de manière générale, la loi communale prévoit que dès qu'on cite des personnes ou dès qu'on peut identifier des personnes, ça doit d'office être à huis clos. Ça n'est pas une opportunité qui est donnée au collègue. Par ailleurs, quand il y a d'éventuelles procédures en justice puisque j'imagine qu'ici, quand je lis les questions qui sont posées dans la réponse, inévitablement, il va y avoir des éléments qui vont être apportés, qui pourraient être utilisés à charge et à décharge dans le cas d'une procédure judiciaire. Donc, mes amis, je vous demande de faire très attention avant de demander quoi que ce soit. Dernière remarque madame la Bourgmestre, je suis un peu mal à l'aise qu'on discute de ça alors que madame Goris n'est pas présente.

**Mme la Présidente :**

Alors je vais répondre. S'il vous plaît, messieurs, messieurs, je vais répondre si vous me laissez parler.

Cette situation est délétère, elle est lourde, elle est difficile et lisant l'interpellation, il est tout à fait évident qu'on peut savoir de qui on parle dans ces conditions.

Pour moi, cette interpellation n'a pas sa place en séance publique. Et même si je n'ai pas la même interprétation des faits que le collègue qui en a parlé, les derniers débats autour d'une personne en particulier me laisse à penser que c'est beaucoup plus prudent,

effectivement, de laisser cette interpellation dans le huis clos afin de ne pas causer de préjudice supplémentaire à qui que ce soit. Voilà.

Alors je lis les articles du huis clos. La séance du conseil communal n'est pas publique lorsqu'il s'agit de questions de personnes. Dès qu'une question de ce genre est soulevée, le président de séance prononce immédiatement le huis clos.

Dans la mesure ou clairement, à l'aide de l'interpellation, quelqu'un qui aurait un tant soit peu d'attention sur la composition de notre personnel peut immédiatement savoir de qui on parle je pense que ce n'est pas une bonne chose de pratiquer cette interpellation en séance publique. Voilà.

Alors, si l'opposition souhaite un vote à ce sujet, on va voter.

Alors nous votons pour savoir si nous maintenons à huis clos le point. Donc, ceux qui sont pour maintenir le vote, comme il est inscrit ici en huis clos...

Il y a quelqu'un qui demande encore la parole ?

Inaudible !

**Mme la Présidente :**

C'est juste. Donc il ne pourra pas encore voter. Mais j'ai essayé, mais honnêtement, on ne va pas s'embarrasser de ça. Je pense que ça ne change pas grand-chose et donc on ne va pas s'embarrasser de ça. Je suis désolé Monsieur Demeyer. Donc voilà vous arrivez dans notre conseil. Effectivement, le premier point à l'ordre du jour vous concerne mais nous allons voter sur cette question d'ordre du jour.

Donc, ceux qui souhaitent rester dans l'ordre du jour tel qu'il a été proposé aux conseillers votent « pour » et ceux qui souhaitent changer cet état de fait votent « contre » et le vote commence.

Monsieur El Khannouss, ça suffit. Vous savez qu'on a des dizaines de points à gérer aujourd'hui, donc je pense qu'on va y aller là.

Le vote commence, allons y.

Alors, ceux qui souhaitent maintenir ce qui a été annoncé et donc le huis clos pour ce point votent pour et ceux qui souhaitent changer votent contre, d'accord ?

On s'inscrit au vote en appuyant sur le petit bonhomme et là, on vote « plus » quand on veut maintenir l'ordre du jour tel qu'il est et « moins » si on veut le changer.

**M. El Khannouss :**

Mais il y a un problème de racisme, ne voulez pas qu'on en parle ?

**Mme la Présidente :**

Alors donc, nous avons 28 membres qui ont pris part au vote. J'espère ne pas devoir interrompre cette séance.

Alors ceux qui veulent profiter de ce qui est en train de se passer pour dire que notre administration est raciste, j'aimerais qu'ils rentrent chez eux parce que c'est vraiment odieux.

Alors, 28 membres ont pris part au vote. Parmi les 28, 19 souhaitent qu'on maintienne l'ordre du jour tel qu'il est là et c'est donc ce que nous ferons. Merci à tous.

Alors, je pense que nous pouvons à ce stade enfin démarrer notre ordre du jour classique 2 h 22 après le début de cette séance.

**3. Secrétariat communal - Démission d'un conseiller communal - Carine Liekendael - Communication.  
Gemeentelijk secretariaat - Ontslagneming van een gemeenteraadslid - Carine Liekendael - Mededeling.**

---

**Mme la Présidente :**

Je vous annonce donc la démission de madame Liekendael.

*Le Conseil prend acte.*

*De Raad neemt akte.*

**4. Secrétariat communal - Prestation de serment et installation de Monsieur Marc Demeyer et établissement du tableau de préséance des membres du Conseil communal.  
Gemeentelijk secretariaat - Eedaflegging en installatie van Mijnheer Marc Demeyer en opmaken van de ranglijst van de leden van de Gemeenteraad.**

---

**Mme la Présidente :**

J'invite monsieur Marc Demeyer à venir devant moi prêter serment.

**M. Demeyer :**

Pour ce faire, madame la Présidente et à tous les élus, voilà, je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple Belge.

**Mme la Présidente :**

Bienvenue Monsieur Demeyer, vous pouvez regagner votre place.

Je vois que vous êtes en forme ce soir. C'est extrêmement plaisant.

Alors, Mr Ben Salah, à ce stade, vous voulez intervenir sur la prestation de serment de Monsieur Demeyer?

**M. Ben Salah :**

En effet, c'est exact. Ecoutez, d'une manière assez claire et au départ, la bienséance voudrait qu'on souhaite la bienvenue au nouveau conseiller communal. Je dis au départ, car aujourd'hui, je suis mitigé dans la mesure où, bien que je ne connaisse pas cette personne, dans le passé, il a mis justement à de nombreuses reprises, que ce soit dans des posts publics, des propos où il considérait M. Modrikamen assez sympathique et des communications de Marine Le Pen également.

Donc je savais la droitisation, d'une certaine manière, d'une partie en tous les cas de certaines personnes du MR au niveau national, mais je l'ignorais au niveau molenbeekois.

J'espère, connaissant nombre de personnes que j'estime de toute confiance, avec des idées ouvertes, que cette personne a changé de fusil d'épaule, d'une certaine manière, car les propos émis il y a quelques années étaient extrêmement scandaleux et donc j'en profite ici pour le signaler.

On parlait justement dans le point précédent qu'il y a un problème entre guillemets, entre la cohésion sociale et un membre du personnel communal. J'espère que ce problème-là, nous, nous n'allons pas le rencontrer ici.

**Mme la Présidente :**

Merci Monsieur Ben Salah.

Je vois une brève réaction du chef de groupe du MR. Je comprends, je laisse faire, mais faites court et après on passe et l'incident est clos. Je pense qu'il faut qu'on avance.

**M. Milis :**

Merci madame la Présidente. Je ne peux vraiment pas accepter ces propos calomnieux parce que si par le passé, il y a eu quoi que ce soit comme réaction, dont je n'ai jamais été témoin aujourd'hui, nous avons donné toute notre confiance à M. Demeyer pour le prendre comme conseiller communal. Il était parmi nous et les propos de M. Ben Salah sont vraiment insultants et je ne peux vraiment pas les accepter. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Milis. L'incident est clos.

**M. De Block :**

Je peux intervenir ?

**Mme la Présidente :**

Mais Monsieur De Block. Ha ha ha! Alors attendez, attendez.

Attendez qu'on soit clair.

Je ne voudrais pas que cette prestation de serment soit l'occasion de lyncher Monsieur Demeyer. Cela n'a aucun sens. Il a été élu conseiller communal. Si vous avez des choses à dire là-dessus, je pense que ça, ça pourra prendre sa place à un autre moment, peut être sous forme d'interpellation, si vous le souhaitez. Ici, aujourd'hui, c'est sa prestation de serment. Je pense que votre attitude est extrêmement désagréable.

Ici, ce n'est pas un point en réalité qui appelait un débat. A vrai dire, j'ai peut-être eu tort même de laisser monsieur Ben Salah prendre la parole. Je crois que là, on s'enfonce dans quelque chose qui n'est pas souhaitable aujourd'hui. On a eu un échange, on comprend que l'un reproche, qu'il y a une réponse. Je propose qu'on en reste là et qu'on l'accepte que Monsieur Demeyer soit un élu du peuple, qui est arrivé par la voie de l'élection dans cette assemblée et je pense que lors de sa prestation de serment, il n'y a pas de lieu de le qualifier. Il fait partie du Mouvement Réformateur, il siège dans cette famille politique. Vous aurez l'occasion plus tard d'en parler, mais aujourd'hui, c'est malséant et je ne vais pas l'autoriser plus avant.

**M. De Block :**

Je pense qu'on peut réagir.

**Mme la Présidente :**

Non. En fait, je suis désolée. Je suis désolée. Il n'y a aucun autre fait personnel. Il n'y a aucun autre fait personnel que celui qu'a endossé Monsieur Demeyer qui n'a pas souhaité, je pense avec sagesse réagir et on va donc en rester là sur cet incident. L'incident est clos.

*Le Conseil prend acte.*

*De Raad neemt akte.*

**5. Secrétariat communal - Commission communale de l'Accueil (CCA) - Démission de Madame Carine Liekendael - Communication.**  
**Gemeentelijk secretariaat - Commission communale de l'Accueil (CCA) - Ontslagneming van Mevrouw Carine Liekendael - Mededeling.**

---

**Mme la Présidente :**

Est-ce que sur le point de la démission, il y a quelque chose à dire?

*Le Conseil prend acte.*  
*De Raad neemt akte.*

**M. Eylenbosch :**

Oui.

**Mme la Présidente :**

Le point de la démission de madame Liekendael ?

**M. El Khannouss :**

Quand quelqu'un demande la parole, si vous n'êtes pas capable de présider laissez quelqu'un d'autre le faire à votre place.

**Mme la Présidente :**

Alors, la prestation de serment a eu lieu et je pense que la commenter plus avant de la manière dont c'est parti, va nous amener dans des choses qui ne sont absolument pas souhaitées par qui que ce soit ici. Merci.

Je vais interrompre la séance quelques minutes. Merci.

La séance est interrompue.

Chers collègues, on va reprendre la séance. Je vous propose de regagner vos places. S'il vous plaît, messieurs, mesdames s'il vous plaît, regagner vos places. Merci.

On peut relancer la séance publique.

Voilà. Alors, après consultation et relecture du règlement, effectivement ne parait pas approprié de faire autre chose que de clôturer ce point de la prestation de serment de Monsieur Demeyer et donc bienvenue Monsieur Demeyer. L'incident est clos.

**6. Secrétariat communal - AG OLINA - Démission de Madame Carine Liekendael - Communication.**  
**Gemeentelijk secretariaat - AV OLINA - Ontslagneming van Mevrouw Carine Liekendael - Mededeling.**

---

**Mme la Présidente :**

*Le Conseil prend acte.*  
*De Raad neemt akte.*

**7. Secrétariat communal - Conseil de l'action sociale - Démission de Madame Carine Liekendael - Communication.**  
**Gemeentelijk secretariaat - Raad voor maatschappelijk welzijn - Ontslagneming van Mevrouw Carine Liekendael - Mededeling.**

---

**Mme la Présidente :**

*Le Conseil prend acte.*  
*De Raad neemt akte.*

**8. Secrétariat communal - AG ASBL Molenbeek Vivre Ensemble (MOVE) - Démission de Madame Carine Liekendael - Communication.**  
**Gemeentelijk secretariaat - AV van V.Z.W. Molenbeek Vivre Ensemble (MOVE) - Ontslagneming van Mevrouw Carine Liekendael - Mededeling.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

**M. Eylenbosch :**

Oui, madame la Présidente. Euh, il y a une tradition qui veut que quand un conseiller communal quitte cette assemblée, on fasse, on dise quelques mots en sa faveur, en bien ou en mal, en fonction de la façon dont on l'a ressentie et donc, moi, je suis un peu surpris ici aujourd'hui de ne pas avoir vu une intervention de la part du MR puisque c'est quand même un de ses membres qui quitte cette assemblée.

Elle était déjà là lors de la législature précédente et elle a effectivement fait du travail correct au niveau du CPAS. Le nombre de mandats qu'elle quitte maintenant démontre qu'elle avait un engagement au niveau du MR qui était important et que le MR le reconnaissait.

Moi, j'ai eu l'occasion de travailler avec elle à différentes occasions, également sur certains dossiers et je dois dire que j'ai toujours apprécié fortement sa façon de faire, sa façon de penser, de réfléchir et d'apporter des idées et donc là, je lui souhaite bon vent dans ses nouvelles activités et j'espère que nous aurons l'occasion de la revoir en d'autres circonstances. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci.

Je donne la parole à monsieur Milis.

**M. Milis :**

Merci Madame la présidente.

Merci Michel de m'avoir juste coupé l'herbe sous le pied. T'as été plus rapide que moi, tu tires plus vite que ton ombre mais donc effectivement je comptais bien et le MR comptait bien dire un petit mot en faveur de Carine Liekendael pour tout le travail qu'elle a accompli durant ces nombreuses années et sa présentation, sa présence, son investissement dans les différentes associations et principalement aussi au CPAS.

Je voudrais la remercier de tout ce travail qui a été effectué dans ces associations pour les citoyens molenbeekoïses au sein de ce conseil communal ou elle a été même cheffe de groupe.

Je voudrais surtout lui souhaiter bonne chance dans ces nouvelles compétences, ses nouvelles envies et ambitions au niveau emploi. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Milis.

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Je veux simplement dire à Michel Eylenbosch, il n'y a pas que le groupe MR qui a le droit de faire quelques éloges à Carine Liekendael. Donc évidemment elle n'est pas présente, c'est un peu dommage mais je voudrai quand même souligner d'abord sa grande discrétion, son amabilité, le respect qu'elle avait et je pense qu'elle avait une attitude qui devrait peut-être nous inspirer lors de nos séances du conseil communal. Donc cet aspect-là, en tout cas, va probablement nous manquer.

Alors je n'étais pas au CPAS, mais je crois que j'ai des collègues comme Abdellah Achaoui à l'époque qui m'ont rapporté combien elle travaillait vraiment dans l'intérêt des Molenbeekoïses et puis je l'ai côtoyée aussi comme chef de groupe. Je ne suis pas mécontent de travailler avec Didier, mais en tout cas, voilà, elle va nous manquer et je lui souhaite également bon vent au nom de mon groupe.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Ikazban.

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

**M. Ben Salah :**

Je voudrais aussi me joindre à ce message qui consiste à dire bon vent à Carine que je connais depuis de nombreuses années, même dans d'autres cadres que politiques. Des qualités que beaucoup ont souligné, qui sont vraies, qui sont plus que nécessaires dans un conseil communal. Mais malheureusement, effectivement, il y a des moments où il y a la croisée des chemins d'une certaine manière, et je pense qu'il faut respecter et par la même occasion la saluer dans le chemin qu'elle a décidé de prendre. Je la salue et lui souhaite tout le bonheur du monde.

**Mme la Présidente :**

Merci Monsieur Ben Salah.

*Le Conseil prend acte.*

*De Raad neemt akte.*

**9. Prévention et Cohésion sociale - MOVE ASBL - Désignation d'un nouveau membre de l'AG suite à la démission de Monsieur Rachid MAHDAOUI - Paulette PIQUARD.  
Preventie en sociale cohesie - MOVE VZW - Nominatie van een nieuw lid van de Algemene Vergadering gezien het ontslag van De Heer Rachid MAHDAOUI - Paulette PIQUARD.**

---

**Mme la Présidente :**

Il s'agit de la désignation, à la place de M. Mahdaoui dans l'assemblée générale de Move, de madame Piquard. Alors. On va voter. Je ne sais pas s'il y a une remarque. Tout le monde est d'accord ? Unanimité ? Bravo madame Piquard.

*Le Conseil approuve le point.  
35 votants : 35 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

**10. Secrétariat communal - asbl Mission Locale - Démission de Madame Paulette Piquard de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration - Communication.  
Gemeentelijk secretariaat - vzw Mission locale - Ontslagneming van Mevrouw Paulette Piquard van de Algemene vergadering en van de Raad van bestuur - Mededeling.**

---

**Mme la Présidente :**

*Le Conseil prend acte.  
De Raad neemt akte.*

**11. Secrétariat communal - asbl Molenbeek Formation - Démission de Madame Paulette Piquard de l'Assemblée générale - Communication.  
Gemeentelijk secretariaat - vzw Molenbeek Formation - Ontslagneming van Mevrouw Paulette Piquard van de Algemene vergadering - Mededeling.**

---

**Mme la Présidente :**

Merci pour tout le travail effectué, madame Piquard. Je sais que c'étaient des mandats qui vous tenaient à cœur et je crois que vous réorienter un petit peu. Mais bravo et merci pour le soutien que vous avez apporté à nos équipes tout au long.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Très rapidement, je souhaiterais vraiment saluer l'engagement de Paulette pendant les douze années où j'ai présidé la Mission locale et Molenbeek formations. Elle était toujours présente lors de nos réunions de bureau ou de conseil d'administration et surtout, elle a porté énormément de plus-value dans les débats, dans les propositions et la recherche de solutions par rapport aux problèmes qu'on pouvait rencontrer. Parce que la gestion de la mission locale de Molenbeek formation, comme vous le savez, n'est pas un long fleuve tranquille et donc j'ai pu malgré nos différences politiques malgré qu'on ait des tensions au niveau du Conseil communal alors que nous étions nous, dans la majorité, on a eu une collaboration d'une très, très grande qualité et je tiens ici à le souligner et à te remercier pour ça Paulette. Merci et bon vent pour la suite dans tes nouvelles orientations. Merci.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Évidemment, je suis très touché par ce que vient de dire mon collègue , Ahmed El Khannouss. Je suis ravi parce qu'en fait il a dit la vérité tout simplement et je voudrais je voudrais rejoindre ce qu'il a dit en tout cas et souligner combien Paulette, elle a son tempérament, elle a son caractère, mais elle est très précieuse dans un conseil d'administration et Ahmed El Khannouss l'a très bien précisé, il était dans la majorité à l'époque et elle-même dans l'opposition elle a toujours veillé à avoir une attitude constructive dans l'intérêt des molenbeekoïses et des molenbeekoïses et je me permettrai une petite remarque Madame la bourgmestre, par ces temps qui courent, rappeler aussi que Paulette Piquard, comme d'autres conseillers, se sont investis pendant des années, pendant des heures et des heures de réunions dans des mandats qui sont bénévoles. Donc, je tiens quand même à le dire, ce sont des mandats gratuits, il n'y a pas de rémunération et je trouve que ça mérite quand même, il faut le souligner. C'est une grande tradition à Molenbeek. De toute façon, on n'est pas comme certaines communes ou on a plein de mandats ici et là rémunérés. Je trouve que c'est tout à l'honneur de l'engagement politique. Merci Paulette pour ce que tu fais et merci pour ce que tu vas continuer à faire parce que je ne voudrais pas croire que tu t'en vas parce qu'à la fin de l'intervention d'Ahmed El Khannouss semblait le supposer. On a encore besoin de toi.

**Mme la Présidente :**

Merci beaucoup. Alors je vois que Monsieur Gjanaj, l'échevin en charge des deux ASBL que Paulette Piquard quitte, veut prendre la parole.

Je donne la parole à monsieur Gjanaj.

**M. Gjanaj, Echevin :**

Merci Madame la présidente. À mon tour, je voulais vraiment remercier Paulette Piquard, pour le soutien qu'elle a apporté au niveau de ces deux ASBL. J'ai pu vraiment le constater et l'apprécier, apprécier son travail puisque c'est elle qui a permis une transition avec tout ce qui se passait avant et la nouveauté ou en tout cas le travail qui a été fait pendant cette législature sur la réforme de tout l'organigramme de de ces deux ASBL et je voulais vraiment la remercier pour tout le travail qu'elle avait effectué et celui qu'elle a effectué jusqu'à présent. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci Monsieur Gjanaj.

*Le Conseil prend acte.*

*De Raad neemt akte.*

## **12. Prévention - Service d'encadrement des mesures judiciaires alternatives - Convention 2021.**

### **Preventie - Dienst Omkadering Alternatieve Gerechtelijke Maatregelen - Overeenkomst 2021.**

---

**Mme la Présidente :**

Alors on va vers le point douze qui est un point qui concerne les services de prévention. C'est la poursuite du travail de notre service d'encadrement des mesures judiciaires alternatives. C'est une convention qui permet au SEMJA de bénéficier d'un subside d'un montant de 106.439,99 € de l'État fédéral du côté du ministère de la Justice et qui sert a

encadré par deux équivalents temps plein les personnes en situation de devoir prêter des peines alternatives.

Je donne la parole à madame Evraud.

**Mme Evraud :**

Je me demandais si on a des chiffres sur les récidives et sur le nombre de personnes qu'on peut aider comme ça?

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Je voudrais simplement dire que c'est une excellente question et je pense que c'est une question que madame Evraud pose tout le temps. Tout est dans les rapports et je peux vous dire que ce service, en tout cas les jeunes qui sont amenés à prêter, il y a un taux de non-récidive qui est très important. Ça, c'est quand important de le souligner. C'est une alternative parfois à des peines plus lourdes, voire parfois à des peines d'emprisonnement et donc c'est quand même positif de savoir que, à travers ce type de procédé, on évite la prison à certains, on évite des problèmes plus graves et surtout on évite des récidives.

**Mme la Présidente :**

Alors, effectivement, la réponse est celle-là. Les personnes qui bénéficient de mesures alternatives ont un taux de récidive moindre que celles qui sont emprisonnés. Tout à fait. Les chiffres exacts sont dans le rapport. Vous pouvez regarder cela.

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
35 votants : 35 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

### **13. Sanctions administratives - Protocole d'accord relatif aux sanctions administratives communales en cas d'infractions mixtes.**

#### **Administratieve sancties - Protocolakkoord betreffende de gemeentelijke administratieve sancties in geval van gemengde inbreuken.**

---

**Mme la Présidente :**

On accueille quelques sanctions nouvelles qui pourront faire l'objet de la qualification d'infractions mixtes. C'est Monsieur Gjanaj, Echevin, qui présente ce point

Je donne la parole à monsieur l'échevin Gjanaj

**M. Gjanaj, Echevin :**

Le conseil communal peut prévoir dans ses règlements ou ordonnances une sanction administrative pour les infractions qui sont déterminées par le Roi. Nous avons un protocole d'accord qui a été approuvé par le conseil communal le 25 mars 2015. Le parquet du Roi souhaite ajouter à la liste des compétences transférées aux communes des articles 25.1. 2014 et 27 bis du code de la route, soit le stationnement de véhicules sur des emplacements réservés aux personnes handicapées. Donc, il y a lieu d'établir un nouveau protocole d'accord entre les communes et le parquet. Celui-ci devrait être adopté par le conseil communal

d'aujourd'hui, ce qui va permettre de faire entrer en vigueur ce protocole à partir du 1<sup>er</sup> juillet et il sera joint au règlement général de police commun aux 19 communes bruxelloises adopté par le conseil communal du 19 février 2020.

**Mme la Présidente :**

Merci.

Je donne la parole à madame Evraud.

**Mme Evraud :**

Il y a une faute de frappe dans l'article 25.1 il y est mis y est mis mette au lieu de mettre.

**Mme la Présidente :**

Mme. Aelbrecht vous avez noté cela ? On va changer cela.

Merci madame Evraud pour votre lecture attentive.

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
35 votants : 35 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

#### **14. Enseignement francophone - Enseignement de promotion sociale - Déclaration des emplois vacants au 15 avril 2022.**

#### **Franstalig onderwijs - Onderwijs voor sociale promotie - Verklaring van de vacante betrekkingen op 15 april 2022.**

---

**Mme la Présidente :**

Trois points de déclaration d'emplois vacants. Traditionnellement peu de débats. Est-ce que je peux considérer l'unanimité sur ces trois points?

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Addi.

**Mme Addi :**

Oui, mais j'aurais juste une question parce que les chiffres sont quand même assez importants. Je voulais savoir si vous aviez une vision de l'évolution de ces chiffres par rapport à l'année passée, par rapport aux années précédentes. Est ce qu'on va vers une pénurie de plus en plus grande de professeurs dans la commune de Molenbeek, ou est ce qu'on arrive à engager un peu plus de personnel?

**Mme la Présidente :**

Merci pour votre question.

Alors les chiffres précis, je ne les ai pas. Mais nous ne sommes pas inquiets de remplir notre cadre. Ça, ce n'est pas le cas. Éventuellement, si vous voulez des chiffres précis, vous formulez une question écrite, ce sera plus efficace. Aujourd'hui, nous n'avons pas d'inquiétude si ce n'est toujours la difficulté de trouver les enseignants de néerlandais avec les titres requis pour politique pour laquelle vous savez qu'on a, on a changé de fusil d'épaule et on engage beaucoup plus sur fonds propres en manière tel qu'on puisse avoir quand même des

personnes contestent pour ça et qui viennent prendre nos classes. Mais c'est la même problématique dans toute la Communauté française. C'est un débat qu'on a déjà eu et donc pas de nouvelles inquiétudes pour nous à ce stade.

Merci pour votre question.

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
35 votants : 35 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

**15. Enseignement francophone - Enseignement secondaire artistique à horaire réduit - Déclaration des emplois vacants au 15 avril 2022.  
Franstalig onderwijs - Secundair kunstonderwijs met beperkt leerplan - Verklaring van de vacante betrekkingen op 15 april 2022.**

---

**Mme la Présidente :**

Même vote ?

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
35 votants : 35 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

**16. Enseignement francophone - Enseignement maternel et primaire - Déclaration des emplois vacants au 15 avril 2022.  
Franstalig onderwijs - Gemeentelijk basisonderwijs - Verklaring van de vacante betrekkingen op 15 april 2022.**

---

**Mme la Présidente :**

Même vote ?

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
35 votants : 35 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

**17. Enseignement francophone - « Mon quartier, Ma maison », poste subsidié dans le cadre du Programme « Politique de la Ville » - Approbation de la convention de partenariat avec l'asbl INVIVO.**

**Franstalig onderwijs - « Mon Quartier, Ma Maison » (Mijn Buurt, Mijn Thuis), gesubsidieerde positie in het kader van het Programma « Stadsbeleid » - Goedkeuring van de samenwerkingsovereenkomst met de vzw IN VIVO.**

---

**Mme la Présidente :**

Donc on a, dans le cadre du programme politique de la ville, la nécessité de déterminer comment et avec qui on va travailler. On a fait un appel à projets pour cela et c'est l'ASBL In Vivo qui a été choisie.

Je donne la parole à monsieur Vancauwenberge.

**M. Vancauwenberge :**

Oui, j'ai une question. Il est mis dans le texte que dans l'annexe il est mis la description du projet et ses objectifs. Mais je ne vois pas qu'il y a ça en annexe.

**Mme la Présidente :**

Nous allons vérifier. Il est possible qu'il manque une annexe, mais donc c'est le projet « mon quartier, ma maison ». C'est l'héritier du projet Parcours des écoliers qui a été élargi des seules écoles aux maisons de quartier et autres partenaires associatifs et qui est subsidié dans le cadre du grand programme politique des villes 2021- 2025. Donc on continue. C'est un programme qui rencontre un grand succès qui vise à aller dans l'espace public avec au départ uniquement les écoliers et maintenant, vocation plus large aussi les citoyens et les enfants qui sont dans les maisons de quartier et d'autres partenaires associatifs, embellir nos quartiers par l'art.

La dernière réalisation c'était une nouvelle fresque en face de l'arrivée de la station de métro Osseghem sous le pont à Osseghem, qui a été réalisé avec deux classes, enfin avec la classe de primo arrivants de l'athénée du Sippelberg. C'est un exemple. On a eu des fresques et des utilisations comme support culturel et artistique de toute une série de mobiliers urbains dans l'espace public depuis plusieurs années avec ce projet.

Madame Aelbrecht, est ce qu'on peut veiller à ce que ce que je viens de dire puisse être appuyer dans le dossier puisqu'apparemment il y aurait une annexe qui ne serait pas accessible ? Merci.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*35 votants : 35 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

**18. Enseignement francophone - Approbation du projet d'établissement de l'école n°6. Franstalig onderwijs - Goedkeuring van het schoolproject van school nr. 6.**

---

**Mme la Présidente :**

Alors on parlait tout à l'heure de l'école 6. Ici, on est vraiment sur le projet. Je crois qu'on avait déjà parlé de ça. C'est une question importante. C'est une école, comme je l'ai dit, qui fonctionne extrêmement bien puisqu'on a de très bons résultats au CEB.

On vient de laisser partir la première promotion qui a pratiqué tout son enseignement en primaire, en immersion. Ils ont obtenu des résultats remarquables au CEB, une fois de plus et un certain nombre de problèmes s'étant posés, dont le nouveau projet d'établissement comme cela a été souligné tout à l'heure, en bonne entente avec les parents, l'école qui était en immersion exclusive, a proposé de modifier son projet pour également désormais disposer d'une filière francophone.

Vous avez tous les arguments qui sont repris dans la délibération, mais je vais quand même donner l'essentiel. Ceci répond vraiment à une préoccupation pédagogique qui est remontée à la fois des parents et des professeurs de l'école qui sont venus me parler de ça il y a plus d'un an et il y a eu tout un travail qui a été fait ensuite. L'argument majeur, c'est de constater que l'immersion, si elle semble convenir de manière magistrale à un certain nombre d'élèves, semble aussi avoir mis en échec un certain nombre d'autres de manière probablement trop lourde, y inclus dans des fratries, exemple, d'une famille de trois enfants ou deux sont extrêmement épanouis dans l'immersion et un troisième semble ne pas arriver à utiliser cet enseignement là pour montrer toute sa capacité et donc la demande de ces familles et des enseignants de pouvoir proposer aussi aux enfants qui sont dans ces cas-là une filière francophone afin de ne pas séparer les fratries.

Alors je veux ajouter parce qu'au départ, j'étais assez sceptique et je n'avais pas accueilli d'un très bon œil ce changement que, en réalité, après avoir pris connaissance des différents projets en immersion en Belgique et à Bruxelles, nous étions une exception puisque dans les autres écoles où l'immersion est proposée, il y a toujours aussi une filière francophone qui permet de justement répondre à ce type d'observations et éviter de perdre des années qui pourraient être mises à profit pour les apprentissages classiques. Donc nous avons, j'ai accepté que l'école propose un projet d'établissement dans lequel il existe désormais une filière également francophone. Voilà ce que je voulais vous dire.

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

**M. Hamzaoui :**

Merci madame la bourgmestre.

Je commence tout d'abord par saluer l'équipe de l'école six pour ce travail, pour le travail accompli afin de nous fournir un projet d'établissement, un projet qui est un projet travaillé et courageux. Je souhaite également exprimer ma gratitude et mes remerciements au corps professoral et administratif de cette école. Il convient en tout cas de souligner leur motivation et leur dynamisme pour réussir ce projet pédagogique particulier dans notre commune.

Vous avez souligné tout à l'heure l'excellente qualité du directeur de cette école. Je le confirme et je salue en tout cas son investissement pour réussir ce projet pédagogique. Il est primordial de continuer à soutenir ce projet pédagogique de cette école en immersion, la seule sur notre commune et sur notre territoire. Il est également important de renforcer l'équipe pédagogique et de soutenir celle qui est en place. C'est la base pour que ce projet porte ses fruits.

Je pense également qu'il est plus que nécessaire d'ouvrir les inscriptions à cette école à tout le territoire molenbeekois. Je souligne, Madame la bourgmestre, ouvrir les inscriptions pour cette école à tous les territoires molenbeekois pour éviter la problématique citées, soulevées dans ce plan, à savoir répondre favorablement aux besoins de certains élèves pour qui, en tout cas, l'immersion linguistique constitue une difficulté supplémentaire dans leur parcours. Donc, ouvrir les inscriptions à tout le territoire permettra premièrement, donc d'éviter les inscriptions non souhaitées dans cette filiale immersive et deuxièmement, d'éviter aussi

tout simplement le tri en troisième maternelle, donc le tri qui est prévu par ce projet, par ce projet pédagogique.

Donc ma question, est-il possible de se pencher sur ces deux points là pour éviter des problèmes de tri, notamment en troisième maternelle, et d'éviter aussi les inscriptions non souhaitées puisqu'il y a ce critère obligatoire de la distance école maison ? Madame la bourgmestre, donc, je vous demande aujourd'hui de prendre en considération ces remarques et d'être à l'écoute du corps professoral et des parents. Je précise que cette question d'inscription non souhaitée et de tri de troisième primaire a été soulevée également dans le projet pédagogique que vous avez présenté lors d'un des conseils communaux de l'année passée et donc, je pense que cette question doit être résolue et en collaboration avec les parents et également en collaboration surtout avec le corps professoral. En vous remerciant d'avance pour vos réponses.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Hamzaoui.

Je donne la parole à madame Addi.

**Mme Addi :**

Nous, on va soutenir ce projet d'établissement. Je trouve juste un peu regrettable que dans une école à immersion, en fait, on en vienne à diviser l'école en filière francophone ordinaire et filière francophone à immersion qui va concerner 24 élèves. Donc en fait, c'est une classe dans une école d'immersion. Je trouve que c'est un peu dommage et en fait, ça cache derrière, c'est ce qui est écrit dans le texte, ça cache derrière surtout un problème de manque de professeurs de néerlandais et on y revient c'est ce qu'on discutait dans le point précédent. Donc en fait, le problème, c'est que si on avait plus de profs de néerlandais, on aurait moins d'élèves qui seraient un petit peu en difficulté par rapport à l'immersion et on n'en viendrait pas à cette solution de devoir diviser l'école en deux.

Alors j'avais juste une autre remarque. J'ai l'impression que le système d'immersion plait beaucoup. D'ailleurs, comme vous l'avez dit, il y a un beau taux de réussite au CEB. Est ce qu'il y a un projet de la commune d'ouvrir une deuxième école à immersion à Molenbeek? Merci pour vos réponses.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à Monsieur Hamzaoui.

**M. Hamzaoui :**

Merci madame la bourgmestre.

Je vous ai posé deux questions, donc deux remarques par rapport un aux inscriptions non souhaitées dès le départ puisqu'il y a ce critère obligatoire de distance maison école et puis par rapport au tri en troisième maternelle. Je vois qu'il n'y a pas de réponse. Vous ne m'avez pas donné de réponse par rapport à ces points-là. Donc voilà, je vous demande d'être attentive à l'évolution de ce projet et à faire une évaluation annuelle. Deuxièmement, de vraiment se pencher sur cette question des inscriptions non souhaitées dès le départ, puisque ça amène à des échecs plus tard et d'offrir aussi d'offrir surtout l'inscription dans cette filière à des personnes qui sont intéressées par cette filière et à tout le territoire molenbeekois parce que ça va amener des personnes qui seront vraiment intéressées et pas vraiment obliger les personnes qui habitent dans les alentours de cette école à s'inscrire obligatoirement dans cette

école. Donc j'aimerais bien avoir en des réponses par rapport à ces deux remarques et de faire attention vraiment d'être attentive à l'évolution de ce projet dans les années à venir. Merci.

**Mme la Présidente :**

Pardonnez-moi, je pensais que j'avais répondu à votre question. Je vous confirme qu'il n'y a pas de tri. Ce n'est pas comme ça que ça fonctionne. Par contre, quand on n'a pas assez de place dans une école pour accueillir tous les enfants qui veulent y aller, le critère de distance, effectivement, est important et ça, c'est assez logique. En réalité et c'est souhaitable à vrai dire pour les maternelles et les primaires afin d'éviter d'avoir des avoir. Mais donc justement, c'est exactement ce que vous dites c'est à dire qu'il y avait effectivement des enfants qui arrivaient dans l'école et qui n'étaient pas particulièrement intéressée par le projet d'immersion et qui ne s'y trouvaient pas bien. Donc on répond exactement à cette problématique là en conservant l'idée que, en maternelle, évidemment, il n'est pas souhaitable que les parents doivent faire faire des grandes distances à leur enfant. Ce n'est pas du tout de nature à favoriser les apprentissages et donc on évite ceci.

Alors, en ce qui concerne l'évaluation, ce projet est justement le fruit des évaluations annuelles répétées et donc, il y a il y a plus d'un an, une évaluation avait montré que c'était vraiment une direction que souhaitait prendre l'équipe et ils sont venus m'en parler. J'ai indiqué certains éléments et le travail a pu continuer pour affiner ce diagnostic et voir si les parents suivaient et si c'était quelque chose qui était vraiment partagé et c'est comme ça qu'on arrive à ceci. Effectivement, je vous confirme qu'une évaluation a lieu chaque année de comment se passe le travail dans l'école, qu'est ce qui va, qu'est ce qui ne va pas, qu'est ce qui peut être amélioré et c'est comme ça qu'on a un établissement qui fonctionne aussi bien aussi.

Je donne la parole à madame Addi.

**Mme Addi :**

Par rapport à ma question sur le projet d'ouvrir une autre école à Molenbeek en immersion. Est-ce que c'est ... ?

**Mme la Présidente :**

Alors aujourd'hui j'aimerais beaucoup vous dire que je peux ouvrir une nouvelle école. À vrai dire, je n'aurais pas beaucoup de souhaits plus chers, mais je n'en ai pas la possibilité au niveau financier et donc nous avons dans nos cartons budgété et commencé à planifier la création d'une nouvelle école du côté du Korenbeek, dans le site de l'ancienne école 18 qui a été déménagé mais nous n'avons pas la certitude de pouvoir réaliser ce projet avant la fin de la législature à cause de l'état de nos finances. Mais ceci serait envisageable éventuellement. Je vous remercie pour votre question

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
35 votants : 35 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

**19. GRH - Adhésion à la centrale d'achat du Service Fédéral des Pensions (SFP) en vue de participer à l'accord-cadre ayant pour objet de désigner une institution de retraite professionnelle.**

**HRM - Aansluiting bij de aankoopcentrale van de Federale Overheidsdienst Pensioenen (FOD) met het oog op deelneming aan de raamovereenkomst voor de aanwijzing van een instelling voor bijkomend pensioenvoorziening.**

---

**Mme la Présidente :**

On avait pris un peu d'avance par rapport à d'autres communes en ce qui concerne la gestion du dossier pensions. On a eu une gestion extrêmement dynamique de ce dossier-là, tant du point de vue des contractuels que du point de vue des nominations. Vous savez qu'on a nommé plus de 400 membres du personnel et que ça leur donne des droits à la pension supplémentaires. Qu'on a également été quasiment dès le début de la législature chercher le second pilier de pension. Ceci nous permet cette décision ci nous permet de bénéficier de la centrale d'achat du Service fédéral des pensions et donc de rester dans une prestation de service en ce qui concerne le second pilier qui correspond à nos vœux, sachant que ceci est le système qui va être rejoint par un grand nombre des communes aujourd'hui, puisque tout le monde s'étant posé les mêmes questions mais n'étant pas au même degré de résolution des problèmes, c'est la solution qui a été proposée par la ministre et la Région et donc nous nous inscrivons évidemment dans cette manière de continuer à pouvoir faire bénéficier notre personnel contractuel du deuxième pilier à 3 %.

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Je réitère ma demande. Je pense que ce sera la 10<sup>e</sup> fois que je le fais. J'ai l'impression qu'il y a une volonté de ne pas informer correctement les conseillers sur le dossier des pensions. C'est un dossier qui est lourd. C'est un dossier qui est compliqué. Je voudrais savoir qui ici, a compris le dernier débat et même le vote qui est soumis aujourd'hui. Je ne veux même pas prétendre que je comprends tout à fait. Je voudrais juste savoir est ce qu'en fait vous voulez le faire ou pas, cette section réunie ? A chaque fois, on dit oui, mais on ne le fait jamais et donc entre temps, ça fait à mon avis au moins déjà la troisième année que je pose la question. Entre temps, les choses avancent. Je veux juste un oui ou non clair, sinon je reviens la prochaine fois avec une motion, tout bêtement. On vote. Est-ce que ça vous intéresse, quelque chose qui va plomber, oui ou non les finances de la commune ? Quelles sont les solutions? Est ce qu'on comprend ? Je trouve que ce serait mieux que les conseillers soient mieux informés un petit peu dans l'ensemble parce que sinon, s'est un petit peu petit dossiers, à petits dossiers qu'on doit voter et que voilà. Donc est ce que oui ou non on fait une section réunie?

**Mme la Présidente :**

Merci Monsieur De Block.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Bien évidemment, je rejoins mon collègue parce que je suis sidéré du silence des membres du conseil communal, parce que c'est un dossier quand même qui a non seulement une importance par rapport à la situation des travailleurs, mais avec un impact financier très, très lourd pour les finances communales.

Vous avez dit dans votre petit mot d'explication que vous avez nommé à peu près 400 personnes. Mais vous oubliez de dire que cette nomination a un impact réel sur le budget communal. C'est 4 millions et demi d'euros de charges salariales en plus par an. Donc c'est notre budget global de 165 millions d'euros qui est amputé par 4 millions et demi d'euros. Et donc moi, ici, j'ai plusieurs questions. C'est qu'évidemment je souhaiterais qu'on ait une section réunie avec des gens éclairés qui viennent nous donner les explications dans les détails du fonctionnement de tout ce processus de pensions, que ce soit pour les deux catégories du personnel, qu'on vienne nous dire quel impact aura la résiliation des contrats avec Belfius et Ethias. On va faire partie, apparemment visiblement, d'une centrale d'achat. Est ce qu'il va y avoir une différence en terme sur le plan financier pour la commune si on change de partenaires, de banques ou d'instituts, d'institutions financières? Est-ce que la zone de police, parce que j'ai vu que c'était évoqué, est ce qu'elle est concernée par ce changement? Et alors l'impact global financier, est ce que c'est plus intéressant pour la commune pour vulgariser mon propos ou cela aura un impact plus lourd sur le plan financier? Alors, je pense que si nous avons une section réunie, cela nous permettrait à tous les conseillers communaux de pouvoir mieux comprendre les mécanismes de pensions au niveau des pouvoirs publics et de mieux, je dirais, connaître la situation financière, en tout cas pour ce volet-là. Merci.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Evraud.

**Mme Evraud :**

Je recommande à nos chers collègues une étude de Brulocalis qui, avec l'intervention de chercheurs de l'université de Louvain, si mes souvenirs sont bons, avait vraiment montré qu'on n'avait pas le choix et donc ce serait intéressant. En tout cas, on pourra, en guise de préparation de de ces sections réunies, qu'on aille potasser ces informations là parce qu'on comprendrait certainement l'importance des décisions qui ont été prises. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci madame Evraud.

Monsieur De Block, je pense que vous avez déjà pris la parole. Je vous remercie.

Alors je vais répondre. Alors impact du changement. En fait, a priori il n'y en a pas. Donc Ethias résilie. On a cherché une solution. Il se fait que plusieurs communes sont dans la même difficulté. Il se fait que certaines communes décident maintenant de prendre ce deuxième pilier que nous avons déjà pris et donc la solution a été discutée au niveau régional et avec la ministre des Pensions et c'est ceci qui est proposé. Donc je pense que c'est la bonne solution et qu'il n'y aura pas d'impact du changement.

La zone de police est-elle concernée? Non la zone de police n'est pas concernée en ce qui concerne les mécanismes, je les ai expliqués. Je vois que malheureusement, lorsque je les ai expliqués, vous avez jugé que ce n'était pas suffisant. Je le regrette. Donc effectivement, nous avons, face à l'exécution, la mise en œuvre de la loi Bacquelaine. Nous avons le choix ou pas de nommer. Nous avons décidé de nommer ce qui renversait la manière dont on allait devoir déboursier des millions supplémentaires en pension, à savoir qu'en nommant, on donne ces millions à nos agents. En ne nommant pas, on les donne à l'État fédéral et nos agents n'ont rien et donc c'est le choix que nous avons fait. Je pensais vous l'avoir expliqué de manière claire et les montants, si vous me le permettez, parce que je vois qu'il y a de nouveau des conseillers qui cherchent l'incident comme d'habitude, les montants, en fait par la matrice de la loi Bacquelaine sont variables quasiment d'une minute à l'autre, en fonction de qui adhère à quoi et de qui nomme comment et de qui décide dans toutes les

administrations qui sont solidarisés dans le périmètre de la loi Bacquelaire et donc effectivement les chiffres sont amenés à varier et si on fait vraiment une analyse actuarielle fine, on peut en faire une chaque jour ou chaque semaine et on aura des chiffres qui varient et donc en fonction de ce que nous avons fait comme mouvement de nomination. Eh bien effectivement, nos chiffres ont varié et nous avons tenu à ce que nos nominations se fassent de manière objective et nous avons choisi le critère de cinq ans d'ancienneté et l'évaluation positive et nous n'allons pas bloquer quelqu'un qui a cinq ans d'ancienneté et une évaluation positive au motif de ce que ça ferait varier le curseur de la loi Bacquelaire. Donc nous nous sommes inscrits dans une réflexion qui, à mon avis, était la bonne, dans laquelle ne nous ont pas rejoints toutes les communes, je peux comprendre. Si vous voulez un avis d'expert et une commission réunie, je l'entends, on va le faire, il n'y a pas de souci. Par ailleurs, madame Aelbrecht me disait qu'elle voulait aussi dire un mot à De Block et donc elle a géré avec moi ce dossier depuis le début et je l'en remercie parce que c'est effectivement un dossier extrêmement technique, extrêmement compliqué, et je la remercie parce qu'elle a été toujours là, toujours précise, toujours soucieuse à la fois du bien-être de nos agents, de la compréhension et de l'adéquation par rapport à cette réalité extrêmement complexe. Donc je veux vraiment qu'elle en soit remerciée.

Madame Aelbrecht, je vous donne la parole.

**Mevr. Aelbrecht, wnd. Secretaris :**

Je voudrais juste m'excuser parce que j'avais promis de vous envoyer le tableau et j'ai oublié de le faire. Je vais le faire.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Bien évidemment, je ne vous rejoins pas sur les chiffres que vous nous avez donnés. C'est pour ça que cette section réunie a toute son importance. Les nominations des 400 personnes que j'approuve quand les caisses de la commune sont débordantes d'argent, ce qui n'est pas le cas auront pour impact budgétaire, c'est pour ça que madame la Secrétaire, lorsqu'on aura cette section réunie, il serait intéressant d'avoir les tableaux d'évolution des coûts de ces nominations année par année et par semaine par semaine, comme vous le dites. Le pilier de responsabilisation que vous avez évoqué, ça gravite autour de 800.000 € à 900.000€ par an. Par contre, les nominations à terme, elles auront comme conséquence de devoir déboursier, après cette évolution que vous avez et vous avez fait une belle démonstration ici, vous avez parlé d'un certain lissage, on arrivera à 4.000.000 € à 4.500.000 € par an pour supporter ces nominations. Je me trompe peut-être. J'ai aussi consulté des spécialistes et les avis des différentes personnes qui travaillent dans le domaine des pensions se rejoignent et rejoignent ce que je viens de vous dire avec plus de vocabulaire technique. Bien évidemment, ce n'est pas mon domaine et donc d'où l'importance d'avoir cette section réunie qui pourrait tous nous éclairer et vous aussi visiblement, merci.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Je pense que j'avais posé une question. Oui ou non pour une section réunie ?

**M. El Khannouss :**

Elle a dit oui. Demain!

**M. De Block :**

Elle a dit oui ? Ok très bien. Je poserai mes questions là-bas, entre autres sur pourquoi cette alliance d'assureurs à résilier. Ça m'inquiète. Si une grosse boîte comme ça résilie un contrat, c'est qu'elle y est gagnante de clôturer le contrat. Ça veut dire que pour le moment, les conditions futures seront moins bonnes pour nous, donc ça m'inquiète. Je veux avoir les chiffres. Je suis content qu'on fera la section réunie avec les chiffres à l'appui, des tableaux et des explications qui, à mon avis, permettent de comprendre et surtout aussi parce qu'ici, il y a déjà un débat entre deux alternatives, une alternative que je soutiens plutôt l'orientation que la commune a prise comparée à l'alternative que monsieur El Khannouss présente, mais il y a plusieurs pistes qui ont été étudiées, je pense, monsieur El Khannouss, Sir El Khannouss. Donc voilà, je trouve que c'est important aussi. Il y a eu plusieurs calculs qui ont été fait, que les conseillers sachent aussi que ça a un choix. Voilà.

**Mme la Présidente :**

Alors effectivement, c'était un choix. Ce n'était pas un lissage et effectivement, les tableaux sont là et nous organiserons donc une section réunie et pour finir, l'assureur ne met pas fin pour nous. Il met fin à une branche entière d'activité qui, il se fait, qu'on prend celle-ci dans toute la Belgique. Donc ça n'a rien à voir avec nous et ça n'a rien à voir avec notre choix. Donc ça, ça doit vous rassurer.

Merci à tous pour ce débat.

**Mme la Présidente :**

On a une justification d'abstention en la personne de monsieur El Khannouss.

Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Merci madame la Présidente. Donc avec mon groupe et d'autres membres du conseil communal, on s'est abstenu parce que depuis de nombreuses séances concernant ce sujet, que ce soit lors des débats budgétaires, nous n'avons jamais eu, je tiens à être précis, des réponses précises par rapport à la situation de la gestion des pensions à Molenbeek. A maintes et maintes reprises, nous avons entendu tout et son contraire des chiffres qui ont évolué, des chiffres qui changent d'un mot à l'autre et donc on souhaiterait vraiment et vous nous avez un tout petit peu rassuré en nous disant que vous allez l'organiser, que cette réunion de section réunie puisse avoir lieu afin que nous soyons éclairés sur la situation. Donc je vous invite aussi à faire appel à du personnel qui maîtrise bien le sujet et de nous fournir, comme l'a évoqué madame Evraud, entre autres, cette fameuse étude de l'Union des Villes et communes qui nous sera à mon avis très bénéfique pour comprendre la situation générale et la situation de Molenbeek en particulier. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci beaucoup. Donc effectivement, l'Union des villes et communes et Brulocalis travaillent au service des communes et vous pouvez vous fournir sur l'excellent site internet d'une des deux associations. Malheureusement je dois m'ériger en faux sur ce que vous venez de dire puisque ces chiffres ont été présentés. Je me souviens très bien que madame

Vandeput et madame Mauclet étaient présentes et qu'on a présenté ça en section réunies en préparation d'un budget. Je pense que ce n'était pas le 2022, mais bien le 2021.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*35 votants : 29 votes positifs, 6 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*35 stemmers : 29 positieve stemmen, 6 onthoudingen.*

*Catherine Moureaux quitte la séance / verlaat de zitting.*

*Abdellah Achaoui préside la séance / zit de zitting voor.*

## **20. Mobilité - Journée sans voiture du 18 septembre 2022 - Règlement d'administration intérieure.**

### **Mobiliteit - Zonder automobiel in de stad op 18 september 2022 - Intern administratief reglement.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur l'échevin Achaoui.

**M. Achaoui :**

Merci Madame la Présidente.

En effet, le 18 septembre 2022 aura lieu la traditionnelle journée sans voiture et pour cette occasion, comme vous le savez, seules les personnes et les véhicules autorisés pourront circuler sur tout le territoire des 19 communes. Alors une particularité cette fois ci, il était nécessaire d'harmoniser la délivrance des autorisations afin d'assurer une cohérence et écarter tout risque de fraude, parce qu'il y en avait. D'ailleurs, à ce sujet, un accord a donc été conclu le 18 mai 2022 entre les bourgmestres de la commune de Molenbeek-Saint-Jean que nous remercions et les bourgmestres des 18 autres communes. C'est la classique journée sans voiture, comme chaque année. Je ne sais pas s'il y a lieu d'apporter des questions ou des précisions concernant ce point. Je vous remercie.

Je donne la parole à madame Evraud.

**Mme Evraud :**

J'aurais bien voulu savoir si les cartes ou les autorisations seront envoyées aux handicapés ou s'ils devront encore, comme avant le Covid, aller les chercher à la rue de l'Intendant ou il n'y a pas de place handicapée. Donc il y a comme un souci et donc c'est prouvé et donc voyez peut-être à ce que ça soit plus simple pour eux.

**M. le Président :**

C'est une très bonne question madame Evraud. Je veillerai à vous apporter la réponse le plus rapidement possible. Je n'ose pas m'aventurer à la réponse aujourd'hui, mais c'est une très bonne question. J'apporterai les éléments de réponse.

Je donne la parole à madame Zhamidi.

**Mme Zhamidi :**

Je voulais juste demander, quand on possède une carte PMR ce n'est pas automatique ? Donc on ne peut pas rouler avec sa voiture ce jour-là ? Parce qu'écoutez-moi, c'est avec le souvenir de la ville de Bruxelles logiquement, je pouvais ...

**M. le Président :**

En principe, quand on est détenteur d'une carte PMR, il y a la liberté de circulation.

**Mme Zhamidi :**

Je pense oui. On ne doit pas demander.

**M. le Président :**

Mais madame Evraud a cité la période de Covid et donc il y a une procédure qui a été nouvelle. Donc voilà, il y a une situation poste et ...

On note que Mr Eylenbosch est contre pour la raison des horaires.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*34 votants : 33 votes positifs, 1 vote négatif.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*34 stemmers : 33 positieve stemmen, 1 negatieve stem.*

## **21. Mobilité - Projet Cairgobike - Convention de collaboration. Mobiliteit - Project Cairgobike - Samenwerkingsovereenkomst.**

---

**M. le Président :**

C'est une convention de collaboration simplement pour vous dire que le projet Ergo Bike organisé par Pro Vélo que nous connaissons tous, a pour but de permettre à des familles bruxelloises de tester des vélos cargo où l'on taille pendant une semaine. Le projet est organisé dans les 19 communes bruxelloises avec pour chaque commune, seize familles sélectionnées. Le public cible, ce sont des familles avec enfants, automobilistes ou utilisateurs des transports en commun. Alors il y a deux périodes de test pour Molenbeek. Elles sont prévues du 10.11.2022 au 14.11.2022 et du 25.11.2022, au 01.12.2022.

Alors, le projet, pour vous rassurer sur le plan budgétaire, est entièrement financé par des budgets régionaux et européens. Il n'y a donc pas d'impact financier. Pro Vélo demande uniquement le soutien de la commune, notamment pour la communication.

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

**M. Sumlu :**

Merci Mr Achaoui. Je me réjouis évidemment de ce projet parce qu'il y a plusieurs fois, nous avons déjà discuté en tous cas utiliser le vélo cargo comme un moyen alternatif pour ceux qui peuvent en tout cas s'en servir ou ceux qui en ont besoin. Je voudrais juste attirer votre attention sur deux choses aussi ce sont des questions. La première, c'est une question de sécurité routière parce que ce sont quand même des véhicules qui prennent beaucoup de place et ces derniers temps, je vous précise que sur beaucoup de voiries communales, les

signalétiques, pistes cyclables, c'est quasi inexistant. On peut faire ensemble un tour. Je vous invite un samedi, un dimanche. Quand vous avez le temps, on va faire un tour à Molenbeek et vous allez voir que dans beaucoup de voiries, c'est quasi inexistant. Donc effectivement pour pouvoir rouler avec un vélo cargo, heureusement qu'il y a un accompagnement par ce projet, comme on va sûrement expliquer à ces personnes-là, mais en même temps il faut attirer votre attention qu'il faudra rénover. Il faudra en tout cas revenir sur ses voiries, là pour rénover les signalétiques.

Deuxième chose je vous avais déjà posé la question il y a un an. Ça revient souvent, assez régulièrement, concernant des places pour pouvoir abriter ces vélos cargo. Donc je suppose qu'ici, pendant deux semaines, les personnes vont posséder ces vélos-là, ils vont l'utiliser. S'ils le ramènent chez eux, ils le mettent où ? Donc c'est le cas de pas mal de molenbeekois qui en ont. Il n'y en a pas qu'un et s'ils ramènent chez eux, ils mettent tout sur voirie, hors voirie, est ce qu'il y aura des emplacements qui seront prévus? Est-ce que dans le plan mobilité communal que nous attendons, est ce que ça va arriver? Peut-être, ça va être inclus. Donc voilà je me permets d'attirer votre attention par ce biais sur la sécurité routière et sur ces stationnements pour vélo cargo et je réitère ma proposition. Je voudrais vraiment faire un tour avec vous pour vous montrer vraiment qu'il y a des signalétiques qui manquent sur pas mal d'axes, en tout cas assez importants.

**M. le Président :**

Merci monsieur Sumlu.

Je donne la parole à monsieur Boufraquech.

**M. Boufraquech :**

Merci Monsieur le Président. Je vous félicite pour ce beau projet. C'est un projet, notamment du Fonds européen de développement régional, le FEDER. Le projet demande principalement aux communes de soutenir la communication et donc j'aimerais savoir quel type de communication vous allez utiliser pour informer tous les publics parce qu'on a tendance à observer que c'est toujours les mêmes qui bénéficient de ce genre de projets. Donc ce serait bien que tous les molenbeekois puissent bénéficier des vélos cargos. Je vous remercie.

**M. le Président :**

Merci monsieur Boufraquech.

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

**M. Eylenbosch :**

Merci Monsieur Achaoui. Je voudrais rebondir sur les remarques qu'a fait M. Sumlu sur les problèmes de sécurité routière et je confirme qu'effectivement, les problèmes de signalisation sont importants à prendre en compte. Mais il y a également autre chose qui m'inquiète, c'est quand je vois la taille de ces véhicules qui aujourd'hui ont aussi la possibilité de prendre les sens uniques à l'envers, alors que vous avez des rues qui sont étroites, avec parfois des voitures parkées des deux côtés, déjà parfois avec un vélo ou une trottinette qui roulent un peu vite et un peu instable c'est difficile, mais quand ces véhicules-là arrivent, et surtout s'ils seront avec un vélo système électrique à certaines vitesses, ça devient très problématique et très dangereux, non pas spécialement pour le conducteur de la voiture, mais pour les enfants qui se trouvent dans le cargo très souvent et donc j'attire votre attention sur ce sujet-là aussi et j'ai aussi constaté, ça peut être d'une marque à l'autre, mais il serait bon

d'attirer l'attention de cargos bike pour qu'ils fassent le nécessaire d'avoir des véhicules qui sont convenablement éclairés à l'avant et qu'il y ait également des bandes réfléchissantes sur la totalité du véhicule, certainement sur le cargo à l'avant, ce qui n'est pas toujours le cas.

**M. le Président :**

Je vous remercie pour vos questions. Bien évidemment, la question de la sécurité routière et la signalisation tels que M. Sumlu et M. Eylenbosch l'ont évoqué sont importantes. Rassurez-vous, nous avons également vu le principe de ce projet. Beaucoup de questions vont dans ce sens-là par notre administration de la mobilité. On n'a pas toutes les réponses, bien évidemment, mais vous avez tout à fait raison de pouvoir mettre le curseur et l'importance sur la sécurité routière. En ce qui concerne la signalisation, il y a des voiries régionales et voiries communales. La coordination se fait, mais pas d'une manière assez optimale. Il y a parfois des temporalités qui divergent. Néanmoins, nous mettons malgré tout tous les moyens pour essayer d'être, je dirais au niveau de la signalisation, productif à ce niveau-là.

Je vous rappelle que Molenbeek s'est toujours inscrit justement dans ses projets vélos, que ce soit tant au niveau communal que dans ce cadre-ci et nous essayons de pouvoir renforcer cette politique vélo à travers la commune. C'est un choix bien évidemment. Beaucoup de communes ne le font pas, mais nous, nous avons décidé de le faire avec évidemment des conséquences, des changements de mœurs, des changements en termes de sécurité, des signalisations. Ça demande du temps mais je pense que le plus important, c'est de pouvoir s'inscrire dans ce projet vélo qui devient indispensable et qui sera de plus en plus faisant partie intégrante de notre société.

Nous travaillons en étroite collaboration avec la Région pour justement mettre tous ces éléments en place. Il faut saluer ce beau projet et nous serons bien évidemment attentifs à toutes les remarques qui ont été soulevées, tant au niveau de la sécurité qu'au niveau du format que M. Eylenbosch met en évidence et je vous remercie.

En ce qui concerne la communication, les canaux qui sont utilisés, évidemment, ce sont les sites de Molenbeek, mais à travers également un dépliant qui sera également distribué. Donc nous essayons et a en partenariat également avec Pro Vélo, parce qu'ils sont très actifs à ce niveau-là et nous soutiendrons de la manière la plus optimale le volet communication. Je remercie Monsieur Boufraquech pour la question qui a été soulevée.

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

**M. Sumlu :**

Première chose, c'est pour que je comprends bien, en fait, ce sont des personnes qui vont aller sur le site de Pro Vélo, c'est lui qui va communiquer ce projet et c'est Pro Vélo qui sélectionne les personnes qui vont s'inscrire sur ce site?

**M. le Président :**

Tout à fait.

**M. Sumlu :**

Deuxième chose. Donc évidemment, vous avez utilisé cet argument Communes/Région sur signalétique. J'ai bien précisé dans mon intervention que c'était plutôt communal et dans le même sens est ce que, j'espère, vous avez un plan annuel de rénovation signalétique en tous cas pour ces pistes cyclables, parce que c'est souvent, ça s'efface assez régulièrement et qu'il ne faut pas non plus attendre qu'il y a des interpellations ou autre chose

pour pouvoir le faire. Est-ce que vous avez ces plans annuels ou biennuel, je ne sais pas comment vous les appelez? Merci pour vos réponses.

**M. le Président :**

Tout d'abord, je peux vous assurer que dans le cadre des nouveaux projets qui sont aujourd'hui en cours ou sur la table au niveau de la commune, le principe de la piste cyclable fait partie intégrante de ces projets et donc sera accompagné évidemment avec une signalisation pointue. Pour le reste, bien évidemment, nous essayons de combler là où il faut mettre une signalisation adéquate et moi, je retiens votre invitation de vous accompagner, pourquoi pas à vélo et de parcourir évidemment les points qui fâchent parce que c'est toujours important.

Je donne la parole à monsieur Bacart.

**M. Bacart :**

Bonjour, je n'ai pas de voiture, je n'ai pas de moto, je n'ai qu'un vélo. Le seul jour où je ne roule pas à vélo, c'est le jour des vélos parce qu'il n'y a aucun respect de rien et c'est vraiment dangereux. Je préfère partir loin de moi et sans vélo. Je vous assure qu'il faut quand même un peu de respect dans le code de la route. Je n'ai rien à dire à plus.

**M. le Président :**

Merci monsieur Bacart.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
34 votants : 34 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
34 stemmers : 34 positieve stemmen.*

**22. Mobilité - Avenant au marché de fournitures, de livraison et d'entretien des abribus à Molenbeek-Saint-Jean.  
Mobiliteit - Addendum bij de overheidsopdracht voor aankoop, levering en onderhoud van bushokjes in Sint-Jans-Molenbeek.**

---

**Mme la Présidente :**

Alors ici, comme vous le savez, c'est un point important évidemment, qui concerne notre commune et particulièrement le marché des abribus. Je rappelle tout simplement que depuis le début de la législature, nous avons été confrontés à cette problématique d'abribus dans le cadre d'un marché qui était en cours avec la région. Je ne vais pas revenir sur les éléments en détail et à cause de ce litige, on a dû évidemment s'orienter vers un autre promoteur qui est Clear Channel.

Je rappelle tout simplement que Clear Channel, au départ ce dossier a connu une évolution très positive puisque les redevances qui étaient payées initialement étaient de 20 000 € par an. Nous sommes arrivés grâce à une négociation à 70.000 € par an et ici, faute de toujours trouver une solution avec la Région, nous sommes obligés de reconduire pour une période de trois ans le contrat en cours, avec évidemment une modification et une évolution du prix également. Donc ici, c'est simplement une prolongation qui est nécessaire puisqu'encore une fois, c'est pour permettre à la commune de remplir ses obligations quant à la gestion des abribus sur le territoire de Molenbeek-Saint-Jean.

Je donne la parole à monsieur Ouassari.

**M. Ouassari :**

Merci Monsieur le Président. Moi, j'ai besoin de plus de clarification parce que quand je lis un peu le point 22, dans les notes explicatives, on parle de la STIB qui ne respecte pas ses obligations. Pourquoi est-ce que la STIB ne respecte pas ses obligations? On parle aussi d'un marché qui a été attribué d'une autre commune et qu'il y a une requête au niveau du Conseil d'État de JCD parce que, si j'ai bien compris, Clear Channel a eu le marché et il y a eu une requête. Par après la STIB n'a même pas effectué le marché public si j'ai bien compris et ensuite pour finir la commune demande à Clear Channel d'effectuer l'entretien, les travaux des abribus. C'est ce que je comprends moi dans la note explicative. Alors peut être que j'ai mal compris, Monsieur le Président. Je voudrais simplement des explications parce que franchement.

**M. le Président :**

Je donne la parole à madame Raiss.

**Mme Raiss :**

J'ai une question qui va un peu dans le même sens que Monsieur Ouassari. Je m'étonne de l'inertie de la STIB qui n'a pas donné suite, n'a pas daigné de répondre si je comprends bien ce qui est écrit dans le point 22 et s'il y a un silence radio de cette envergure-là, c'est qu'il y a une motivation. Est ce qu'on a eu une quelconque raison venant de la STIB? Pourquoi ce silence qui est à la limite irrespectueux vis à vis de la commune vu qu'elle la met dans des sales draps j'ai envie de dire ?

Deuxièmement, quelle communication a-t-on eue de façon proactive envers la STIB? Est ce qu'il y a une communication officielle? Est ce qu'il y a une rencontre qui a été demandée? Qu'est ce qui a été mis en place? Je vous avoue que je suis très très étonnée vu que je siège au conseil d'administration de la STIB et je ne manquerai pas de relayer ce point-là afin de revenir avec de plus amples informations. Je vous remercie.

**M. le Président :**

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Donc je pense qu'on en a déjà discuté il y a quelque temps. Je sais qu'il y avait un grand débat sur les montants et je sais qu'il y a certains conseillers qui ont remis en cause l'histoire que racontait la majorité, qu'en fait la commune sortait gagnant. Donc je voulais juste me rassurer. Donc quand on parle de 150.000 € de redevance, c'est ce que Clear Channel paie pour ces quatre sur ces quatre années.

Est ce qu'on a une idée de ce que rapporte pour eux la publicité sur ces abribus de publicité digitale? Est ce qu'on a une idée ? Je veux juste dire ces 150 000 € est-ce que c'est la moitié de ce qu'ils font rentrer? Est-ce que c'est 1 % de ce qu'ils font rentrer? Qu'est ce qui est juste là-dedans? Parce que je crois que la commune avait dit aussi qu'elle avait un avis sur l'abondance de la publicité partout. Voilà.

Ensuite, très concrètement, dans la taxe sur les panneaux publicitaires digitaux, est ce que ce genre de truc tombe dessous et est-ce que c'est taxe plus de redevance? J'ai plusieurs questions là-dessus.

**M. le Président :**

Tout à fait.

Je vous remercie infiniment pour les questions.

Alors évidemment, c'est un dossier très complexe. Je vous l'ai dit en préambule. En fait, il y a un litige. Il y avait un litige entre la Région, la STIB et Decaux et donc Decaux a été évidemment en Conseil d'Etat Et la commune était confrontée justement à une question de timing. Soit on laissait courir et on mettait en péril évidemment la commune dans le cas des abribus, et donc il fallait absolument entériner une première convention, ce qui a été fait sous l'ancienne législature et donc c'était un montant de 20 000 € est venu évidemment sur la table et parce que ce sont des contrats pluriannuels, nous avons rediscuté la convention dans le même contexte de difficultés avec la Région, la STIB et Decaux. Donc, la problématique ne s'était pas résolue. Donc la commune devait absolument prendre toutes les mesures pour pouvoir justement assurer la question des abribus. Alors évidemment, Clear Channel, devant cette situation, nous avons rencontré la STIB à maintes reprises, justement pour essayer de pallier cette problématique mais la STIB, en termes d'exigences, devait encore trouver un accord avec la Région. Ça, on ne pouvait pas se permettre de le faire. On était confronté à la chose suivante c'est que Clear Channel allait enlever les abribus. Donc, si on n'avait pas un marché en bon et due forme, on risquait de se retrouver sur tout le territoire molenbeekois sans abribus. Imaginez la confusion avec la STIB et au niveau de la mobilité de la STIB. Donc on est aujourd'hui devant une situation de fait. Se trouvant dans une situation à la fois je dirais positive puisque nous avons augmenté de 20.000 à 70.000. Avant chaque prolongation, nous avons reconsidéré le contrat et revu la convention, toujours dans le même principe. Évidemment, Clear Channel est dans une position de force puisqu'on n'a pas d'autre alternative parallèle pour essayer justement de faire valoir autre chose. Et donc nous, nous avons négocié et je pense que la négociation aujourd'hui, partant de 20 000 € à 150 000 € la convention, je parle de montants annuels, je pense que c'est un bon deal dans la situation de ce dossier qui est très complexe.

Alors Monsieur De Block, sincèrement, je ne me suis pas intéressé au plan financier ni au compte de résultat de Clear Channel. Difficile de le faire d'ailleurs. Je sais une chose, c'est qu'aujourd'hui, face à la situation que je vous ai expliqué une situation très complexe, n'ayant pas le choix, la commune doit prendre sa responsabilité. Elle les a prises et elle doit remplir ses obligations par rapport à la gestion des abribus à Molenbeek et pour éviter le chaos, je pense que Molenbeek a négocié dans le cadre, dans l'état actuel des choses, une bonne convention. D'autant plus que Clear Channel s'est engagé à la maintenance, à la réparation. En ce qui concerne la question du digital, effectivement, nous avons demandé à Clear Channel de pouvoir passer à un autre dispositif, un autre outil de digitalisation, c'est à dire que toutes les communications de la commune peuvent également débouler sur ces abribus. Donc, on a quand même négocié un certain nombre de choses qui nous paraissent aujourd'hui importantes, qui n'existaient pas par le passé.

Voilà ce que je peux vous dire par rapport à cela. C'est une situation qui n'est pas facile, je vous l'accorde, mais en tout cas par rapport aux résultats obtenus et par rapport aux négociations de base et celles de qui est aujourd'hui nous avons réalisé quelque chose de d'intéressant. D'autant plus j'ai oublié un élément important, c'est que Clear Channel s'inscrit également dans le nouveau concept des abribus toit végétalisé. Donc ils vont commencer par ceux du Parc Marie-José, si je ne m'abuse. Ils vont remplacer un certain nombre de choses.

C'est une première. C'est à l'instar de ce qui se fait en Hollande et donc là également l'environnement entre en ligne de compte dans ce projet-là. Voilà, je vous remercie infiniment.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
34 votants : 34 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
34 stemmers : 34 positieve stemmen.*

### **23. Mobilité - Réalisation d'un Plan de Déplacements d'Entreprise (PDE) pour la Maison Communale.**

#### **Mobiliteit - Uitwerking van een Bedrijfsvervoerplan (BVP) voor het Gemeentebestuur.**

---

##### **M. le Président :**

Il faut savoir que depuis 2004, le plan de déplacements d'entreprise est obligatoire pour toute entreprise bruxelloise, public ou privé de plus de 100 employés et qu'un plan de développement d'entreprise doit être élaboré tous les trois ans pour chaque site de plus de 100 travailleurs. Alors, le plan de déplacement d'entreprise communal comporte deux volets. Le diagnostic a été élaboré via des questionnaires et donne une image des habitudes de déplacement des employés et visiteurs des sites concernés. Il permet de suivre en effet l'évolution au fil des déplacements. Le deuxième volet, c'est le plan d'actions qui vise à apporter des améliorations concrètes en matière de transfert modal et de rationalisation des déplacements. Il est divisé celui-ci en trois parties, la partie concernant les objectifs à atteindre, les mesures obligatoires et les mesures complémentaires. En ce qui nous concerne, le plan des déplacements d'entreprise concerne la maison communale, la population, site Sainte-Marie et la Maison des cultures et de la cohésion sociale. Voilà les différents sites qui sont concernés par ce plan de déplacements d'entreprise. Je pense que c'est un point important et nécessaire également pour notre commune.

Je donne la parole à monsieur Vancauwenberge.

##### **Dhr. Vancauwenberge :**

Oui, j'avais quelques questions. Là, je pense que le plan, il est en pleine évolution parce que maintenant il y a le télétravail qui va encore puisque ça c'était avant le télétravail si j'ai bien compris. Ça me semble plutôt positif dans la mesure où il y a relativement peu de gens qui viennent en voiture d'après ce qui est mis dans le plan, 10% à 15 % et alors je ne comprends pas pourquoi vous refusez un audit par Bruxelles-Environnement qui peut éventuellement apporter des choses pour améliorer le plan et est ce qu'il y a des infrastructures prévues justement pour les cyclistes? On dit qu'il n'y a pas de douches, il n'y a pas de local pour se changer et donc ça freine les gens à venir en vélo. Est ce qu'il y a des choses prévues à ce niveau-là?

##### **M. le Président :**

Je vous remercie monsieur Vancauwenberge.

En effet, vous posez des questions qui ont été posées dans le cadre de la réunion de travail que nous avons eue dans le cadre de ce plan. Beaucoup de choses restent à faire justement par rapport au dernier point. Certaines infrastructures ne sont pas outillées initialement, n'était pas outillés avec toutes ces infrastructures et aujourd'hui, les choix qui ont été faits tiennent compte de ces éléments-là. Donc, la maison communale, la maison de la

culture, la maison de cohésion sociale, il y a des infrastructures qui sont meilleures que précédemment. Donc on a tenu compte de cette amélioration-là.

Par rapport à la piste cyclable et les indications, encore une fois, je reviens à la question qui avait été posée ici précédemment, il y a encore beaucoup de choses qui restent à faire dans le cadre des pistes cyclables et de la signalisation, mais on y travaille certainement et étant donné que c'est un plan qui est élaboré pour trois ans, il y a des pistes de réflexion et des propositions d'amélioration qui doivent se retrouver très rapidement dans le cadre de ce projet. Voilà.

Je donne la parole à monsieur Vancauwenberge.

**Dhr. Vancauwenberge :**

Je n'ai pas compris pourquoi vous vous opposez à un audit et est-ce qu'il y a des infrastructures de prévues? C'est dans le plan dans les trois ans qui viennent ou est-ce que ce n'est pas à l'ordre du jour pour l'instant ?

**M. le Président :**

Le doute qui est proposé, il est réalisé par la Région. Ça, c'est au niveau de la région et donc il est censé apporter, enfin, le but de l'audit, c'est de pouvoir justement faire une cartographie réelle et faire une étude d'évaluation par rapport à tout ce qui a été fait précédemment. Mais ici, dans le cadre de ce qui nous concerne directement, l'idée n'est pas de comprendre l'audit tel que vous le comprenez c.à.d. qu'est-ce qui marche? Qui ne marche pas? Nous n'avons simplement pas accepté le principe qui a été proposé dans le principe de l'audit qui est imposé par la Région. Ça, c'est l'élément moteur.

Nous voulons simplement une étude ou un exercice qui va simplement pouvoir évaluer ce qui a été fait précédemment et les pistes de réflexion. Or, l'audit qui nous a été proposé sort complètement de ce champ-là.

Si vous voulez, je peux vous envoyer les éléments de l'audit complet, les paramètres qui rentrent en ligne de compte par rapport à l'audit qui est proposé. Ils concernent beaucoup plus de choses qui ne concernent pas Molenbeek précisément, ou la commune en l'occurrence. Voilà.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
34 votants : 34 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
34 stemmers : 34 positieve stemmen.*

**24. Développement Durable - Projet « Molenbeautiful » - Demande d'autorisation « J'adopte un pied d'arbre ».**  
**Duurzame Ontwikkeling - Project 'Molenbeautiful' - Vergunningsaanvraag 'Ik adopteer een boomvoet'.**

---

**Mme la Présidente :**

Alors c'est le projet « Molenbeautiful ». C'est une demande d'autorisation de « j'adopte un pied d'arbre ». Le projet « Molenbeautiful » on l'a surnommé ainsi, changement de nom par rapport à Molenbloem, concerne principalement l'adoption des pieds d'arbres. Il permet en fait d'encadrer la prise en charge et l'entretien d'un pied d'arbre par les citoyens. Moyennant une

courte convention, ils sont autorisés à planter certaines espèces spécifiques. La liste leur est fournie et à en assurer l'entretien. Alors des conseils utiles de jardinage sont également fournis. Ce projet a pour but d'augmenter l'appropriation de l'espace public, contribue à la végétalisation de l'espace public, dissuader le dépôt des déchets clandestins. Ça nous paraissait être une solution intéressante pour augmenter la présence de la nature en ville et la biodiversité.

Alors, au niveau de la communication, une brochure synthétique sera également réalisée afin de communiquer le présent projet et de donner envie aux citoyens d'y prendre part.

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

**M. Sumlu :**

J'ai quelques réflexions. C'est un chouette projet, c'est vraiment bien et je pense que c'est en ayant ce type de projet que, en partie, on peut vraiment aussi travailler sur les dépôts clandestins et je pense que la nature rappelle la nature. Donc ça permet aussi les personnes de se sentir bien chez eux, dans leur quartier, dans la rue. Première réflexion, question donc, par rapport aux formulaires de demande pour l'adoption d'un pied d'arbre, parfois, on a des beaux projets, mais pour certains publics, c'est difficile de le compléter. Est ce qu'il y aura un accompagnement qui est prévu? Ça peut être pour des personnes qui ont des problèmes de langue ou des personnes qui ont des problèmes de vue. Ça peut être des personnes âgées par exemple.

Deuxièmement, le guide de bonnes pratiques, c'est bien, mais est ce qu'il y aura moyen de même pour des habitants qui ne demandent pas de participer à ce projet, d'avoir ce guide disponible et évidemment son aspect compréhensible, pédagogique pour toutes et tous? J'espère que ce sera pris en compte.

Je suis un peu déçue d'entendre qu'on végétalise les pieds d'arbre, mais en même temps on met des plaques PVC. Donc c'est quand même un peu particulier, même si j'entends bien que c'est le côté durable, solide mais le bois l'est tout autant. Le service plantations peut réaliser les surveillances nécessaires. La question est, quelle suite donner aux surveillances? Parce que oui, on surveille, mais on fait quoi? Qu'est-ce qu'on constate? J'ai peur aussi qu'il y ait peut-être un surcharge de travail pour le service qui va surveiller en tout cas ce projet. Donc je ne veux pas poser la question est ce qu'il y a d'autres personnes qui seront engagées? Mais dans le cas de surcharge de travail, comment vous faites? Comment vous estimez en tout cas gérer ça?

En dernier, comment on communique? C'est toujours la question. Moi, je vais sur le site communal, je prends exemple de Schaerbeek, j'y vais sur la page d'accueil pour tout ce qui est projet biodiversité c'est en premier plan. Demain je suis Molenbeekois et je suis intéressé par ce projet. Je vais où ? C'est simple comme question hein ?

**M. le Président :**

Je donne la parole à monsieur Boufraquech.

**M. Boufraquech :**

J'avais juste une question. C'est un très beau projet. Bravo! Je suis parti voir le formulaire qui est joint dans le bos et je me posais la question s'il s'agit d'arbres situés dans les artères régionales et communales ou uniquement communales ou bien il n'y a pas de différence. Excusez-moi, je ne connais pas tout. Merci.

**M. le Président:**

Je donne la parole à madame Raiss.

**Mme Raiss:**

Alors je tiens à intervenir sur ce point parce que c'est un projet qui me tient vraiment à cœur. Parce que mon papa, paix à son âme, avait déjà réalisé de façon proactive parrainer plusieurs arbres dans notre rue et il en prenait soin comme si c'était son propre jardin, à savoir investir dans des clôtures en bois, des fruits, enfin il y a des framboises. Si vous allez dans ma rue, vous pouvez les cueillir, notamment des belles fleurs, et cetera Il en a fait une priorité dans la rue. Donc à ce jour, il existe déjà ce genre de parrainage non encadré si on peut le dire et ma question est la suivante, pour les gens qui ont déjà entamé cette procédure de façon proactive, comment est-ce qu'on va continuer ensemble? Enfin, on va la reconnaître, c'est sûr. Mais comment est-ce qu'on va continuer ensemble? Comment est-ce qu'on va nous encadrer?

Deuxièmement, j'entends qu'il y aura des contrôles. Mais sincèrement, vu qu'on a maintenant plus de quinze ans, l'expérience avec ce genre de parrainage, contrôler les personnes qui jettent des déchets dans nos mini jardins, je ne pense pas que c'est la personne qui parraine qui doit être sanctionnée, mais plutôt faire une petite évaluation sur le nombre de déchets et que si on le fait dans ma rue, par exemple la rue Ulens, on va vite comprendre que les deux écoles sont directement liées, vu qu'après la sortie d'école, malheureusement, les élèves jettent facilement leurs berlingots et leurs petits sachets dans nos petits abris. Ça, c'est un point très important qu'il faudrait peut-être collaborer avec les écoles et sensibiliser que ces petits abris de jardin, j'aime bien les appeler comme ça, demandent beaucoup de travail et représentent parfois beaucoup pour les personnes qui les entretiennent.

Troisièmement, j'aimerais bien qu'on fasse aussi une distinction parce qu'il y a un autre projet qui a vu le jour il y a quelques années de ça et que ça ne porte pas confusion. Ça s'appelle, j'ai oublié le nom, mais il y en a un ici, à la rue Vandenboogaerde, où il y a une pancarte, je crois, d'une association qui dit parrainer ce genre de petit abri jardin. Donc il faudrait faire attention qu'on ne tombe pas dans un dans un flou artistique, à savoir qui fait quoi et qui attribue ces reconnaissances-là. Mais en tout cas, je trouve que c'est super important de valoriser le travail des habitants de notre commune qui mettent beaucoup de passion à valoriser leur rue, à embellir leur rue avec parfois les moyens du bord. Il y a des personnes qui sont très très créatives. Il faudrait peut-être les mettre à l'honneur et pourquoi pas organiser une fois par an un genre de concours du meilleur abri jardin dans telle ou telle rue. Parce qu'encore une fois, ce sont parfois des personnes âgées qui le font et qui crée aussi des liens avec les gens de la rue. Franchement, il faudrait qu'on réfléchisse un peu plus loin comment créer une dynamique entre ces personnes-là. Encore une fois, ça me rappelle vraiment la mémoire de mon papa. Merci.

**M. le Président :**

Merci Madame Raiss.

Je donne la parole à madame Piquard.

**Mme Piquard :**

Je voulais justement savoir, est ce que le formulaire de demande est adaptable pour une copropriété? Parce que là, je présume qu'il faudrait passer par une assemblée générale des copropriétaires pour pouvoir disposer d'un abri de jardin.

## **M. le Président :**

Je vous remercie infiniment pour toutes les questions. Je ne pouvais pas préjuger que ça allait susciter autant de questions et d'intérêt. Je suis fortement impressionné par cette volonté et votre intérêt que vous avez porté à la nature et au développement durable. Je suis franchement très, très flatté. Néanmoins, toutes les questions que vous avez posées, elles sont légitimes et bien évidemment méritent des réponses claires aussi et que je dirais ce souci de pouvoir apporter le principe d'amélioration au sein de notre commune est notre priorité et particulièrement en tant qu'échevin de l'Environnement. Alors simplement pour rappeler que l'initiative émane des habitants. Aujourd'hui, il y a beaucoup de projets qui nous viennent sur la table, mais ici particulièrement et c'est pour ça qu'on a voulu « Molenbeautiful » c'est parce qu'encore une fois, ce sont des demandes, des habitants parfois très spécifiques à certains quartiers où il y a une dynamique qui est déjà très, très présente et alors on constate de plus en plus que cette volonté, elle s'élargit et elle touche quasiment un plus grand périmètre à Molenbeek et c'est très, c'est très intéressant et très important. C'est pour cela que nous avons voulu évidemment sélectionner. Alors il y a beaucoup de projets, mais les pieds d'arbres nous paraissent très, très importants à plusieurs égards. D'abord pour la question de la propreté aussi, et l'entretien et surtout pour la diversité, parce que dans chaque quartier, on trouve que, par exemple, l'embellissement d'un pied d'arbre diffère par rapport à d'autres quartiers. Et donc il y a une diversité par rapport même à l'embellissement et c'est un élément très important et ça donne évidemment une image très diversifiée et très belle d'où le nom bien évidemment de « Molenbeautiful » et j'en suis très ravi.

Évidemment, j'aurais aimé avoir un budget beaucoup plus colossal, beaucoup plus important, mais on y travaille avec la Région pour essayer d'avoir des moyens beaucoup plus importants parce que ça demande effectivement, comme madame Raiss l'a rappelé, pas seulement de planter ou de mettre un projet en lice, mais il faut l'entretenir, il faut le bichonner, il faut l'arroser, il faut l'entretenir et parfois. Et donc ça, c'est la grande question. Vous avez des habitants très assidus parce qu'ils ont la nature dans l'âme et se sentent beaucoup plus impliqués. Mais je dirais ce qui est important, c'est que toutes les demandes qui nous viennent parfois des associations, mais parfois aussi des particuliers, et donc cela aussi, c'est très intéressant.

Nous essayons de d'être le plus le plus complet possible. Mais encore une fois, on ne peut pas répondre à toutes les demandes et on essaye de s'orienter vers les habitants qui ont déjà une volonté mais une certaine expérience et des associations parce qu'il faut pérenniser le projet en lui-même. Souvent, on constate que une fois que le pied d'arbre est lancé, très rapidement, il se détériore et il n'y a plus d'intérêt et donc nous avons été très, très, très spécifiques et très ciblés par rapport à cette question. Nous recevons beaucoup de demandes. Nous recevons beaucoup de demandes de quartiers maritimes en particulier, et même de quartiers Etangs Noirs et évidemment, il fallait encadrer cela.

Monsieur Sumlu, vos questions bien évidemment, elles sont tout à fait logique. Il faut évidemment un accompagnement permanent et ici le principe du contrôle, ce n'est pas jouer le rôle du policier pour sanctionner, que du contraire, c'est voir un suivi. Encore une fois, ce qui se faisait précédemment, c'est qu'on mettait en marche des projets, mais il n'y avait pas de suivi de la part de la commune également et donc moi j'ai demandé à mes équipes, ceux qui poussent ces projets d'accompagner les habitants de faire une évaluation annuelle par rapport à toutes ces questions-là et de rassembler toutes les informations pour pouvoir optimiser et améliorer ce processus. Donc ça, c'est en lisse. Donc il faut évidemment une bonne communication et on a essayé également de diversifier à travers les canaux liés à Molenbeek Sport. Il y a des revues qui ont été distribuées dans la thématique, c'est l'environnement et on y avait consacré une marge ou une page très importante par rapport à l'environnement et particulièrement à ces projets que nous vous proposons aujourd'hui.

Alors, encore une fois, l'idée d'organiser un concours me paraît une idée très intéressante, sincèrement. Je retiens sincèrement cette très bonne idée et je la soumettrai évidemment à mes équipes pour pouvoir organiser cela. En ce qui concerne la sensibilisation, oui, On essaie et justement, à travers tout ce qu'on peut mettre en place, des procédures synthétiques très claires pour sensibiliser un maximum. Question d'encadrement, toute personne qui a des difficultés à remplir le formulaire peut venir au service d'environnement qui se trouve rue du Niveau, dans les nouvelles infrastructures qui sont disposées à recevoir les habitants ou les associations qui manquent d'informations ou de précisions. Ça a été déjà fait et donc nous sommes très heureux de pouvoir y répondre favorablement. La question de la voirie communale ou régionale, on favorise principalement les voiries communales parce que on part du principe que ce sont des voiries moins importantes. C'est plutôt local, c'est de proximité et donc il y a une volonté de pouvoir s'approprier ce pied d'arbre par les habitants d'une autre manière et puis on a une liberté d'action qui est évidemment beaucoup plus facile que de demander des autorisations parce qu'il faut passer évidemment tout ce qui est environnement au niveau de la région, il faut passer par Bruxelles-Environnement et donc il y a des autorisations et il y a des règles à respecter. Je vous remercie en tout cas pour l'intérêt que vous portez à ce projet et ça me touche de pouvoir y contribuer positivement.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*34 votants : 34 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*34 stemmers : 34 positieve stemmen.*

## **25. Département Infrastructures et Développement Urbain - Contrat Ecole Toots Thielemans - Le Talent des jeunes - Appel.**

### **Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Schoolcontract Toots Thielemans - Het Talent van jongeren - Oproep.**

---

**M. le Président :**

Je donne la parole à monsieur Van Damme, échevin.

**M. l'Echevin Van Damme :**

C'est d'un appel à projets pour le talent des jeunes qui est un appel standard dans le cadre d'un contrat d'école, le contrat d'école Toots Thielemans qui est en cours d'exécution pour le moment.

**M. le Président :**

Je donne la parole à monsieur Ouassari.

**M. Ouassari :**

Je veux simplement qu'on acte que je quitte la séance pour ce point-là.

**M. le Président :**

C'est acté.

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

**M. Hamzaoui :**

Merci Monsieur le Président.

Monsieur l'échevin, ma première question concerne les autres projets qui sont prévus dans le cadre du contrat de quartier Toots Thielemans. Donc je cite par exemple le parvis école et l'activation de l'angle, c'est à dire la salle de sport. Est-ce que ces deux projets sont-ils lancés ou pas encore ? Est-ce que vous pouvez me communiquer un planning pour ces projets ? Ça, c'est la première partie de ma question.

La deuxième concerne ce projet qui est cité dans ce point-là, c'est à dire le projet Talents des jeunes. Je souhaite insister sur l'aspect de la participation citoyenne et sur les associations de ce quartier, vraiment de ce quartier. C'est vraiment important d'impliquer la population de ce quartier. Donc j'aimerais savoir, étant donné que ce projet sera prévu chaque année, c'est à dire annuellement, pendant quatre ans, à ce qu'il y a aussi une évaluation prévue annuellement. Si oui, par qui? Qui doit faire cette évaluation? Et alors je demande qu'il y ait une communication vers les conseillers communaux par rapport à cette évaluation pour voir comment on avance et comment est organisé ce projet de talents des jeunes. Voilà, Merci pour vos réponses.

**M. le Président :**

Merci Monsieur Hamzaoui.

Je donne la parole à madame Addi.

**Mme Addi :**

Une journée jeunes talents ou un projet jeunes talents ça, c'est chouette, évidemment. Mais encore est-il, est ce que les étudiants ont enfin trouvé un atelier dans leur école? Parce que je ne sais pas si vous vous souvenez mais il y a deux ans de ça, il n'y avait pas d'atelier de formation dans l'école, même de Toots Thielemans et donc les élèves devaient chercher plic ploc ici, à droite, un atelier pour pouvoir se former. Qu'en est-il aujourd'hui? Merci.

**M. le Président :**

Je donne la parole à monsieur Van Damme, Echevin.

**M. l'Echevin Van Damme :**

Oui madame Addi et à la première question de M. Hamzaoui, je vais donner la même réponse. Ça sort vraiment du cadre de cela et donc je n'ai pas pu préparer du tout ça. Donc si vous voulez poser ces questions par écrit ou dans une interpellation, je suis prêt à y répondre mais je n'ai pas la réponse aujourd'hui.

Madame Addi, je précise que nous ne sommes pas pouvoirs organisateurs. Donc nous sommes impliqués qu'indirectement dans ces écoles. Alors, le contrat d'école pour ce qui est de l'évaluation de cet appel nous allons faire cet appel pour la première fois. C'est la première fois que nous lançons un tel appel. C'est la première fois que nous avons un contrat d'école et donc avec vous, nous allons faire l'évaluation de cet appel et voir comment ça fonctionne parce que c'est un programme qui apparemment est bien rodé au niveau de la région. Donc la Région applique ce programme déjà dans d'autres contrats d'écoles. Donc je suppose qu'il fonctionne ailleurs et je suppose qu'il va fonctionner à Molenbeek. Mais avec vous, on va découvrir comment il va fonctionner ici et s'il ne fonctionne pas bien, alors évidemment on va devoir adapter ce programme.

**M. le Président :**

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

**M. Hamzaoui :**

Monsieur le Président. Monsieur l'échevin, je voudrais juste savoir si vous serez impliqué ou si la commune sera impliquée avec la Région pour dans cette évaluation, dans ce projet parce que bon, les montants sont quand même importants Donc 15 000 € par an pendant quatre ans, donc ça fait quand même 50 000 €. Donc j'aimerais juste savoir si vous serez impliqué et s'il y aura une évaluation et que vous serez aussi impliqué en tant que commune et qui fera cette évaluation ? Est-ce que c'est vous, c'est la région ?

**M. le Président :**

L'incident est clos

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*34 votants : 33 votes positifs, 1 abstention.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*34 stemmers : 33 positieve stemmen, 1 onthouding.*

**26. Département Infrastructures et Développement Urbain - CQD PS: Opération 1M. Logements Heyvaert, rue Heyvaert 107 à 1080 Bruxelles - Prolongation de la mise à disposition temporaire à Energies et Ressources Sensiform.**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - DWC Zinneke: Operatie 1M. Woningen Heyvaert, Heyvaertstraat 107 te 1080 Brussel - Verlenging van de tijdelijke terbeschikkingstelling aan Energies et Ressources Sensiform.**

---

**M. le Président :**

Je donne la parole à monsieur Van Damme, Echevin.

**M. l'Echevin Van Damme :**

Donc ici c'est un projet qui est en cours actuellement depuis très longtemps et qui est plus connu sous le dénominateur Wim Would in Molenbeek dans le quartier Heyvaert et donc ce que nous proposons ici, c'est de prolonger leur occupation dans les bâtiments de la commune qui vont devoir être vendus dans le cadre du contrat de quartier et donc normalement jusqu'à la fin de l'année il n'y a pas de problème. Par après nous ne pouvons pas assurer cette continuation parce que ce bâtiment va devoir être vendu pour un nouveau projet dans le cadre du soi-disant volet deux, c'est à dire achat et vente. Et donc nous prolongeons le projet WIM à sa place actuellement.

**M. le Président :**

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

**M. Hamzaoui :**

Merci Monsieur le Président. Je ferai vraiment une remarque générale par rapport aux occupations temporaires. Nous avons approuvé plusieurs conventions d'occupation

temporaire ces dernières années et nous continuons encore à approuver ces conventions d'occupation temporaire. Je trouve qu'il est important d'organiser à un moment donné une séance pour nous informer de l'évaluation, de l'évolution de ces cotations et de et des résultats des projets organisés dans ces occupations par les différentes associations. Ce suivi et ce retour d'expérience est important pour nous en tant qu'élu. Donc j'aimerais, je vous demande vraiment d'organiser dans les mois à venir, après notre retour de vacances bien évidemment, une séance, une section réunie pour nous informer sur l'ensemble des occupations temporaires, les projets qui sont organisés, comment ils évoluent, etc. Merci.

**M. le Président :**

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Merci monsieur le Président. Double question ! La première rejoint celle de M. Hamzaoui. De manière générale, parce qu'il y a d'autres attributions d'occupation temporaire qui sont à l'ordre du jour et il est vrai qu'il y a eu des présentations ou on nous a fait croire qu'il y a une totale transparence. Je constate que dans une des attributions, on retrouve une association qui est très proche du Parti socialiste qui de nouveau je pense, bénéficie d'un certain privilège, d'autant plus qu'il y avait d'autres projets extrêmement importants qui proposaient d'autres activités, par exemple la prise en charge des familles monoparentales sur tous les aspects social, juridique et aide scolaire, et que cette association-là s'est vu refuser l'occupation temporaire au détriment d'une association qui a déjà un local qui se trouve le long du canal. Je suppose que la plupart des gens qui connaissent bien cette association qui accueille aussi les aînés socialistes, savent qu'il y a de la place dans ce bâtiment et qu'on a décidé de privilégier cette association-là. Donc je voudrais qu'il y ait non seulement des critères plus transparents, mais que surtout qu'il y ait des personnes extérieures au collège et à la commune mêmes qui puissent évaluer la qualité des projets avant de les attribuer. Dans le cadre de ce point qui nous est soumis aujourd'hui je souhaiterais savoir pourquoi est-ce qu'il y a cette opération achat revente et si entre le moment où on a acheté au moment où on a revendu, est ce qu'il y ait une plus-value qui est faite ou éventuellement une perte par rapport à cette opération? Merci.

**M. le Président :**

Je donne la parole à monsieur Van Damme, Echevin.

**M. l'Echevin Van Damme :**

Ce sont des questions qui ne concernent pas le point ici. Donc je ne peux pas y répondre. Aujourd'hui, je n'ai pas les informations, mais j'invite le conseiller qui m'a envoyé un petit mail. Le point ici concerne la prolongation de la convention. Si vous avez une demande par rapport à la prolongation de la convention, vous pouvez le faire. Mais je n'ai pas de réponse à vous donner par rapport à la plus-value en cas de revente et d'achat. Ce n'est pas le point qui est à l'ordre du jour et je ne peux pas vous répondre. Je n'ai pas les infos.

**M. El Khannouss :**

Monsieur le Président, je pose une question concernant la transparence et la tribune universelle des occupations temporaires.

**M. le Président :**

Monsieur El Khannouss, la question que vous soulevez ne concerne pas le point 26 et donc je vous invite à rester uniquement dans le cadre de ce point-là. Il a été acté que vous allez soumettre les questions auxquelles l'échevin va répondre volontiers. Donc cela a été acté et pour clore la discussion, je vous propose de passer au vote sauf si Monsieur Hamzaoui veut encore la parole.

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

**M. Hamzaoui :**

Merci Monsieur le Président. Je demande tout simplement, nous avons voté plusieurs occupations temporaires ces derniers mois. On vous demande juste de nous faire une évaluation de ces votes. Si vous préférez que je dépose une interpellation par rapport à ça, je le ferai. Mais bien évidemment, il n'y a pas de problème par rapport à ça. Mais on vous demande tout simplement de nous faire un retour de ce qui s'est passé dans ces occupations temporaires. Rien de plus. On ne vous fait pas de pression pour répondre à ces questions-là. Donc si vous voulez qu'on fonctionne comme ça, qu'on vous écrit et que vous nous répondez, il n'y a pas de problème. On le fera.

**M. le Président :**

Merci Monsieur Hamzaoui. Je vous propose la question écrite et M. Van Damme ne manquera pas de vous y répondre.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
34 votants : 34 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
34 stemmers : 34 positieve stemmen.*

**27. Département Infrastructures et Développement urbain - CQD APO - Approbation des conventions pour l'occupation temporaire des biens sis rue Decock 97, rue de Lessines 37-39 et Chaussée de Ninove 100.**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - DWC Rondom Westpark - Goedkeuring van de overeenkomsten voor de tijdelijke bezetting van de panden gelegen te Decockstraat 97, Lessenstraat 37-39 en Ninoofsesteenweg 100.**

---

**M. le Président :**

Je donne la parole à monsieur Van Damme, Echevin.

**M. l'Echevin Van Damme :**

Il s'agit en effet d'occupation temporaire pour des biens qui ont tous vocation à disparaître dans le cadre de projet communal diverses ou de projets de contrat de quartier et comme nous le faisons à chaque reprise, quand il y a un bâtiment qui se libère, que ce soit de façon temporaire ou de façon définitive, nous lançons des appels au public, des appels ouverts à candidatures et par après, il y a un jury qui propose un avis au collège et le collège décide de l'attribution. Donc nous vous proposons ici pour ces trois bâtiments, les candidats qui sont repris dans la liste et dans les conventions.

**M. le Président :**

Merci Monsieur Van Damme.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Si vous aviez répondu, on n'en serait pas là. J'ai suivi le processus de dépôt des candidatures. J'ai rencontré plusieurs responsables des différentes associations. Il y en a certaines qui font un travail remarquable, je dirais même presque toutes. Néanmoins, j'ai l'impression qu'une en particulier, a eu un traitement privilégié. Il se fait que cette association-là que je ne vais pas citer, a déjà un lieu, un point de chute, un bâtiment communal qu'elle n'occupe pas d'ailleurs dans son entièreté. Là, subitement, alors qu'elle a une activité qui, à travers le local qu'elle occupe, remplit toutes les conditions et je ne pense pas qu'elle ait besoin d'un autre local, on lui attribue ici un local pour une occupation temporaire qui va quand même durer combien trois ans je pense, et donc au détriment d'autres associations. J'en ai citée une tout à l'heure qui s'occupe de familles monoparentales et qui a vu sa demande rejetée parce qu'elle n'a pas les bonnes relations. Peut-être qu'elle n'a pas la bonne couleur politique pour pouvoir être prise en considération. Moi, je veux savoir comment est constitué le jury qui évalue. Est ce qu'il y ait une intervention politique dans celui-ci ? Si oui, qui participe à ce jury ? Et donc, dans le futur, mais ça je ferai une proposition lors de ma réplique si la réponse qui m'est donnée par notre illustre échevin ne me convient pas. Merci.

**M. le Président :**

Je donne la parole à monsieur Van Damme, Echevin.

**M. l'Echevin Van Damme :**

Contrairement au passé, nous avons une procédure tout à fait transparente, c'est à dire que nous lançons un appel public ouvert à tous sur les réseaux sociaux, sur le site web de la commune, affichée sur les bâtiments en question, etc. Nous avons reçu beaucoup, beaucoup de candidatures et comme nous le faisons à chaque fois, nous avons un jury composé de gens qui ne sont pas des mandataires politiques, qui aussi d'ailleurs il y a une représentant de la région dans ce jury. Ce jury est venu avec des propositions unanimes qui ont été suivies de façon tout à fait unanime par le collège et donc je pense que cette procédure, elle s'est passée de façon tout à fait correcte.

**M. le Président :**

Je vous remercie monsieur Van Damme.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss :

**M. El Khannouss :**

Malheureusement je ne suis pas convaincu de la réponse de l'échevin. Comme d'habitude, je dirai. Je dis simplement qu'il est important que ce genre de jury soit totalement asexué politiquement et qu'on puisse être sûr qu'il n'y ait pas, à un moment donné, un traitement privilégié qui est donné, ce qui est le cas ici. Je peux vous donner des éléments précis que je ne vais pas ici publiquement, mais qui existent où l'Association que j'évoque a vu son projet extrêmement valorisé et en fin de parcours, on lui a dit, malheureusement voilà, il y a des échevins qui ont décidé qu'il y a d'autres priorités et comme par hasard, je retrouve une association ici dont les gestionnaires sont des gens que j'ai retrouvés sur toute la liste du

Parti socialiste durant la dernière élection et donc je m'interroge sur la transparence du processus et sur le traitement équitable qui est donné aux associations. Vous comprendrez que ce sont des inquiétudes légitimes auxquelles on doit apporter des réponses et donc j'attends de la part de M. l'échevin qui dit que ça ne se fait plus comme dans le passé. Je rappelle que dans le passé, nous n'avions pas ce genre de traitement particulier. Qu'il y ait beaucoup plus de transparence dans votre communication, Monsieur l'échevin, mais aussi dans la constitution de ce jury pour être sûr qu'il n'y ait pas des cadeaux qui sont faits à des amis politiques. Voilà, j'ai dit merci.

**M. le Président :**

Merci monsieur El Khannouss.

Tout simplement pour vous dire monsieur El Khannouss que les éléments que monsieur Van Damme vous a apportés me paraissaient, je dirais, très précis et très détaillé.

**M. El Khannouss :**

J'attends de la part de M. l'échevin qui dit que ça ne se fait comme dans le passé. Je rappelle, dans le passé, nous n'avions pas ce genre de traitement particulier, qu'il y ait beaucoup plus de transparence dans votre communication, monsieur l'échevin, mais aussi dans la constitution de ce jury, pour être sûr qu'il n'y ait pas des cadeaux qui sont faits à des amis politiques. Voilà, j'ai dit merci.

**M. le Président :**

Merci monsieur El Khannouss.

Tout simplement les éléments de réponse que Monsieur Van Damme vous a apporté me paraissaient, je dirais, très précis et très détaillés. Et comme il l'a rappelé, nous avons reçu de nombreuses demandes et donc c'est le collège qui est composé évidemment de formations politiques diverses qui a statué en fonction des éléments objectifs qui ont été relevés, tant au niveau du jury qu'au niveau de la diversité des projets qui nous ont été présentés. Mais évidemment, nous ne pouvions pas donner satisfaction à tous les projets et à tous les demandeurs. Nous avons été très, très, très, très créatifs dans le choix qui a été opéré pour essayer justement d'assurer une diversité dans ces occupations qui sont très importantes pour ces associations. Nous aurions aimé avoir beaucoup plus de possibilités d'offrir à tout un chacun, mais malheureusement, nous sommes évidemment limités dans le choix. Et donc nous avons agi, je pense, et le collège a très bien fait de pouvoir sélectionner les projets qui nous semblaient opportuns. Je vous remercie infiniment. Le débat est clos. Je vous propose de passer au vote. Je vous remercie infiniment.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*34 votants : 34 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*34 stemmers : 34 positieve stemmen.*

**28. Département Infrastructures et Développement urbain - Contrat de Quartier Durable "Autour du Parc de l'Ouest" - Convention d'occupation temporaire pour le bien communal sis Rue de Lessines 35.**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - Duurzaam Wijkcontract "Rondom Westpark" - Tijdelijke bezettingsovereenkomst voor het gemeentelijke pand gelegen te Lessenstraat 35.**

---

**M. le Président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*34 votants : 34 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*34 stemmers : 34 positieve stemmen.*

**29. Département Infrastructures et Développement Urbain - Contrat de quartier durable Autour de Léopold II - Approbation de l'avenant au protocole d'accord du 24.08.2016.**

**Departement Infrastructuur & Stedelijke Ontwikkeling - Duurzaam Wijkcontract Rondom Leopold II - Goedkeuring van de bijakte bij de protocolovereenkomst van 24.08.2016.**

---

**M. le Président :**

Je donne la parole à Monsieur Van Damme.

**M. l'échevin Van Damme :**

Oui, il s'agit là d'un point tout à fait technique dans le sens où c'est un projet qui est déjà terminé. C'est un projet d'un ancien contrat de quartier pour lequel on doit rectifier, c'est à dire réaffecter certains montants à d'autres projets que prévu initialement et donc en vue du financement ou des justifications des financement, nous devons faire changer quelques petites modifications techniques, mais cela ne change rien aux opérations qui ont été réalisées ni à l'apport de la commune dans ces opérations.

**M. le Président :**

Je vous remercie M. Van Damme. Y a t-il des remarques? Non. Je propose qu'on passe au vote. Merci beaucoup.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*34 votants : 34 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*34 stemmers : 34 positieve stemmen.*

**30. Propriétés communales - Marchés de service - Maintenance technique de la piscine du complexe sportif Louis Namèche, rue Van Kalck, 93 à 1080 Bruxelles - Approbation des conditions et du mode de passation.**

**Gemeentelijke eigendommen - Opdrachten voor diensten - Technisch onderhoud van het zwembad van het sportcomplex Louis Namèche, Van Kalckstraat 93, 1080 Brussel - Goedkeuring lastvoorwaarden en gunningswijze.**

---

**M. le Président :**

On passe aux propriétés communales. Il s'agit de marchés de services, maintenance technique de la piscine et du complexe sportif, approbation des conditions et du mode de passation.

**M. l'échevin Van Damme :**

C'est le lancement d'un contrat d'entretien et de réparation de la piscine évidemment, qui est très important. Et donc nous lançons ici le marché public et il doit passer au conseil communal avant de pouvoir être lancé.

**M. le Président :**

Merci Monsieur Van Damme. Je passe la parole à madame Evraud.

**Mme Evraud :**

Merci Monsieur le Président. En fait, je voudrais transmettre les remerciements de Brulabo parce que le laboratoire et toujours très gentiment accueilli par le personnel de la piscine et je voulais ajouter, et ça, c'est la première fois, tout le monde peut aller voir le rapport d'activités de Brulabo, toutes les piscines qui ont été testées sont à 100 %, aussi bien au niveau de l'air qu'au niveau de l'eau. Et je crois que c'est une première donc ça vaut la peine. Donc notre piscine aussi était à 100 % et donc on tire son chapeau et on remercie.

**M. le Président :**

Merci Madame Evraud pour ce témoignage qui me paraît très important.

**M. Ikazban :**

Mais je remercie ma collègue Dany Evraud d'avoir fait sa remarque concernant l'état de notre piscine à travers les tests et les analyses qui sont réalisées par le laboratoire. C'est toujours bon à savoir. Alors, je pense que puisqu'on parle de maintenance technique de la piscine, je pense qu'il faut aussi avoir une petite réflexion sur le climat qui change. Les fortes chaleurs, les fortes fréquentations. Je pense que cela aussi a un impact dans la maintenance ou en tout cas dans l'encadrement qu'on doit offrir. Et je me permettrais une petite suggestion à notre échevin des Sports, je pense que les conseillers communaux sont aussi là pour faire des suggestions de temps en temps, pas juste pour critiquer, pour le plaisir de critiquer. Mais je crois savoir qu'il y a peu, il y a eu des fortes chaleurs et la piscine a été prise d'assaut. Donc fort de ce succès, la piscine a dû fermer, beaucoup de monde et il me semble peut-être intéressant de réfléchir à la piste qui consisterait à acquérir peut-être des bracelets de couleurs pour permettre au plus grand nombre d'accéder à la piscine. Je crois que de fortes chaleurs, on en aura encore, d'avoir par exemple, je ne sais pas 1 h ou deux de natation pour permettre à un maximum de public, puisque notre piscine a beaucoup de succès, de pouvoir accéder à la piscine. Je pense que c'est très important dans les jours qui vont venir et dans les années, avec ce dérèglement climatique qui nous offre des beaux étés mais qui nous offre aussi des fortes chaleurs. Merci.

**M. le Président :**

Merci Monsieur Ikazban, Monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Oui, merci Monsieur le Président. Vous savez, moi j'appelle ce marché public de l'entretien de la piscine, la saga de notre piscine. Alors je suppose que les membres du collège connaissent un peu tout ce parcours chaotique pour enfin faire passer aujourd'hui une approbation pour lancer le marché. Et donc ici, on est en fait dans une démarche qui aurait dû être faite il y a deux ans. Et donc, je voudrais savoir ce qui explique ce retard? Alors, je sais qu'il y a eu une partie de tennis extraordinaire. Même les plus grands tennismen rêveraient d'être à Molenbeek pour comprendre ce qui se passe entre Molenbeek Sport et la commune. On a un moment donné pensé que c'était la commune qui devait rédiger ce marché public. On s'est dit c'est le c'est le personnel de Molenbeek Sport. Je rappelle que pour faire des marchés publics, il faut une certaine compétence particulière pour pouvoir s'assurer que celui-ci soit bien rédigé et qu'il ne soit pas problématique pour être rejeté. Et donc, je voulais vous entendre, monsieur l'échevin, parce que ce sont vos services. Depuis, vous avez décidé de tuer l'ASBL Molenbeek Sport. Vous avez transféré toutes les infrastructures vers Molenbeek. C'est votre service, vos services qui ont la charge de la gestion, de la maintenance des infrastructures dont font partie les infrastructures sportives.

Alors moi je voulais savoir où l'on est par rapport au parcours. Est-ce que c'est la fin de ce mauvais feuilleton de série B ou il y aura encore d'autres rebondissements par rapport à ce marché? Est-ce que celui-ci a été fait en respectant la législation à la lettre ? On ne va pas revenir ici au mois de septembre, nous dire que la tutelle a rejeté ce marché parce qu'on va quand-même le passer au crible fin et s'assurer que toutes les conditions légales ont été respectées. Et alors, chers collègues, vous vous rappelez que plusieurs m'ont pris pour un fou ici au sein de ce conseil, quand cette majorité a décidé de tuer Molenbeek Sports. Je vous avais averti en vous disant pour des raisons purement politiques et pour des raisons de mauvaise gouvernance, on a décidé de transférer les infrastructures. On a décidé de déstructurer la gestion du personnel avec des dossiers qui sont devant les tribunaux, avec des magouilles de certains que je ne vais pas évoquer maintenant, il y aura d'autres occasions pour le faire et donc les conséquences, d'ailleurs, que ce soit par rapport aux conflits qui sont relativement régulièrement relatés dans la presse ou par rapport à la gestion catastrophique qui font qu'on a pratiquement deux ans de retard dans la confection de ce marché public et donc ce sont les conséquences de cette gestion chaotique. Et moi, je voudrais vous entendre, Monsieur l'échevin, par rapport à ce dossier en particulier. Est-ce que c'est la fin de la saga? Est-ce qu'enfin nous allons avoir l'entreprise qui va être désignée? Je rappelle et je remercie Monsieur Mr Ikazban, que cette piscine qui est neuve, qui a été inaugurée il y a il y a quelques années, nécessite un entretien particulier. Et donc je veux savoir si ce point avec nous est présenté aujourd'hui, c'est la fin de la saga ?

**M. le Président :**

Merci.

**M. l'Echevin Van Damme :**

D'abord merci madame Evraud pour ces gentils mots. Merci aussi à M. Ikazban pour ses questions et pour ses remarques, mais surtout aussi pour avoir initié la rénovation de la piscine, bien nécessaire et dont nous portons aujourd'hui les fruits. Monsieur El Khannouss, par rapport au passé, je vous invite à un moment d'introspection. Vous connaissez le passé mieux que moi. Vous étiez là, vous étiez là pendant très longtemps. Vous étiez à la tête de l'asbl Molenbeek Sport. Vous connaissez tous les problèmes qui avaient. Et donc en effet,

avec ce marché, nous sommes en train de résoudre pas mal de ces problèmes et nous sommes en train de travailler sur la résolution pour pas mal d'autres problèmes que vous avez laissés depuis votre départ. Mais ce n'est pas le débat aujourd'hui. Aujourd'hui, nous proposons de lancer un marché pour l'entretien de la piscine.

**M. le Président :**

Merci Monsieur Van Damme, Monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

C'est le genre de réponse que j'adore. Franchement, c'est toujours un plaisir. Après l'histoire des cartes de vœux. Ce n'était pas lui. Maintenant, il résout les problèmes comme il a résolu tous les problèmes des anciens échevins. Alors qu'à l'époque, je rappelle que jamais nous n'avons été confrontés à ces dysfonctionnements. Aujourd'hui, Monsieur Van Damme, pour couvrir son jeu, je vais être gentil, votre mauvaise gestion des dossiers, je ne parlerai pas d'incompétence pour couvrir votre mauvaise gestion des dossiers, vous et vos collègues d'ailleurs, vous vous essayez de faire porter la responsabilité sur les anciens responsables. Mais il se fait que dans le passé, nous n'avons jamais été confrontés à ce genre de situation. Il est vrai que nous avons mis de l'ordre dès 2012 par rapport à de graves dysfonctionnements. Je ne vais pas revenir là-dessus, sinon ce sera de l'archéologie. Et je peux vous dire que ce ne sont pas des cadavres que nous allons évoquer ici, mais c'est ce sont des cimetières entiers. Et donc moi je voudrais vous dire simplement, monsieur l'échevin, que ma question est légitime. Je veux savoir et vous n'avez pas répondu, est ce que oui ou non, je veux une réponse aujourd'hui, cette présentation de cette proposition d'ouvrir un appel de marchés publics, est-ce que c'est la fin de la saga? Monsieur le Président, c'est une question simple. Il me dit oui ou non, nous allons définitivement clôturer ce dossier problématique et nous allons désigner l'entreprise qui va gérer correctement l'aspect technique de la piscine. Ce n'est pas chinois, donc arrêtez de faire des élévations intellectuelles. Répondez par oui ou par non. Merci.

**M. le Président :**

Merci Monsieur El Khannouss.

L'incident est clos. Monsieur Van Damme a précisé qu'il a amplement répondu et dont je considère que le point est clos.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*34 votants : 33 votes positifs, 1 abstention.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*34 stemmers : 33 positieve stemmen, 1 onthouding.*

**31. Propriétés communales - Marchés de service - Entretien des installations techniques des bâtiments communaux - Approbation des conditions et du mode de passation.**

**Gemeentelijke eigendommen - Opdrachten voor diensten - Onderhoud van technische installaties van gemeentegebouwen - Goedkeuring lastvoorwaarden en gunningswijze.**

**M. le Président :**

Je donne la parole à Monsieur Van Damme.

**M. l'Echevin Van Damme :**

Ce sont deux marchés techniques qui se suivent ici. Donc je n'ai pas plus d'explications que ça. Ça parle pour soi.

**M. le Président :**

Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Je vois que dans les deux on parle de gestion d'installation de chauffage. Et moi, je crains toujours les saucissonnages des marchés publics. Parce que c'est quand même deux fois 250.000 € grosso modo. Donc je veux que Monsieur l'échevin m'explique en quoi est-ce que cela consiste? Parce qu'on parle de deux choses, même si les cahiers des charges semblent être différents, mais on parle de choses qui sont similaires, on parle d'entretien de chauffage et de canalisations. Donc Monsieur l'échevin, je vous écoute. Merci Monsieur El Khannouss.

**M. l'Echevin Van Damme :**

Donc il n'y a pas de saucissonnage. C'est une procédure qui s'applique depuis bien longtemps. Aussi, les douze ans, quand vous étiez là, on a travaillé de cette façon-là. Donc on continue à travailler de cette façon-là parce que ce sont deux sortes de problèmes différents pour lesquels nous avons besoin de soumissionnaires différents. Et donc c'est pour ça que c'est ce sont deux marchés différents.

**M. le Président :**

Merci Monsieur Vandamme.

Je donne la parole à Monsieur Eylenbosch.

**M. Eylenbosch :**

Merci Monsieur Achaoui. Non, monsieur l'échevin, vous dites qu'il y a, ce sont deux matières différentes, que vous avez besoin de deux opérateurs différents parce ce sont des choses différentes. Est-ce que vous pouvez nous dire quelles sont ces choses différentes? Parce que nous dire que cet différent, oui, ok, on veut, je veux bien vous croire, mais peut-être nous expliquer de quoi il retourne.

**M. le Président :**

Monsieur El Khannouss, laissez-moi gérer, laissez-moi gérer au mieux ce conseil. L'incident est clos et je vous propose de passer au vote, puisque M. Van Damme, s'il vous

plaît, s'il vous plaît, s'il vous plaît, pas d'émeute, pas d'émeute, s'il vous plaît. Monsieur Eylenbosch, j'ai très bien compris votre question. Je pense que M. Van Damme vous a donné des éléments de réponse, ça vous semble insatisfaisant. L'incident est clos.

*Catherine Moureaux entre en séance / treedt in zitting.  
Catherine Moureaux préside la séance / zit de zitting voor.*

**Mme la Présidente :**

Donc, mesdames et messieurs, on se reprend, on m'indique que les conseillers, comme il se doit, ont eu le dernier mot. Je comprends qu'ils sont déçus des réponses du collège, mais ceci peut arriver. Et donc je propose d'appeler au vote.

*La séance est interrompue 2 minutes.  
De zitting wordt voor 2 minuten opgeschorst.*

**Mme la Présidente :**

Est-ce que je peux inviter les conseillers et les conseillères à reprendre leur place, s'il vous plaît? Bien. Alors il semble que Monsieur Eylenbosch n'ayant pas compris que les deux points étaient groupés, souhaite poser une question qu'il n'a pas eu l'occasion de poser et donc je propose qu'il pose sa question.

Je comprends par ailleurs que M. El Khannouss nous a déjà posé ces questions et donc je propose que lui ne reprenne pas la parole à ce stade afin de ne pas ralentir davantage nos travaux. Monsieur Eylenbosch, allez-y.

**M. Eylenbosch :**

Merci Madame la présidente. Et donc effectivement, en ce qui concerne le marché de services pour l'entretien et le marché des services, pour le dépannage des installations techniques, comme il s'agit d'installations techniques, dans les deux cas, je voudrais savoir quelle est la différence qui existe entre les deux points et pas simplement me dire c'est une différence parce que si ça concerne par exemple du chauffage dans les deux cas, pourquoi est-ce que nous avons l'obligation de devoir faire deux marchés? Alors? Je sais bien que peut être que ça a été fait dans le passé. Mais aujourd'hui, les règles sont claires, ce genre de marché-là, s'appelle du saucissonnage. Et donc je voudrais savoir quelle est la différence entre les deux qui fait que vous avez deux points? Merci. S'il advenait que ce soit une réponse compliquée, on peut aussi se tourner vers le service.

**M. l'échevin Van Damme :**

Moi, j'ai aucun problème à ce que vous me posiez une question plus détaillée par écrit. Je vais alors en discuter avec mes services. Ici, il s'agit clairement de lancement de deux marchés qui depuis douze ans, ont été lancés de cette façon-là. Je ne les ai pas remis en question parce que c'est pour moi une question de continuité du service public, c'est à dire de pouvoir faire en sorte que nos installations techniques fonctionnent et continuent à fonctionner, surtout dans les logements. Je pense que c'est quelque chose de très important. Donc nous lançons ici des marchés comme nous l'avons fait dans le passé.

Et par rapport aux questions très techniques, quelle est la différence technique exacte? Je veux bien vous répondre, mais alors je vous propose de m'envoyer une question écrite pour que je puisse en discuter avec mes services.

**Mme la Présidente :**

Voilà alors dernier mot aux conseillers sur ces deux points, Monsieur El Khannouss et puis Monsieur Eylenbosch.

**M. El Khannouss :**

Madame la Présidente, merci, nous avons mis le doigt sur une série de questions qui sont totalement légitimes et il y a un mot qui a été évoqué par moi et ensuite par mon collègue Michel Eylenbosch qui est le saucissonnage. Je rappelle que le saucissonnage des marchés publics est illégal. Et donc on a des doutes quant à la légalité de ces marchés. On se trompe peut-être, mais on est en droit de se poser les questions. Alors ma question et je l'adresse à madame la secrétaire communale, est-ce que cela aurait un impact si nous retirions ces points aujourd'hui pour s'assurer que les services les vérifient pour être sûrs que légalement ceux-ci soient bien rédigés et qu'ils ne seront pas susceptibles de provoquer une annulation de la tutelle ou éventuellement, si c'est du saucissonnage, ça peut avoir des conséquences d'ordre judiciaire ? Merci.

**Mme la Présidente :**

Alors je pense que la sagesse voudra qu'on écoute Eylenbosch.

**M. Eylenbosch :**

Merci Madame la Présidente. J'allais simplement répondre d'une chose, c'est de se rappeler l'audit du logement molenbeekois qui a fait état justement de cette situation-là et que donc on serait bien de revoir la position et de bien analyser le point avant de le présenter au vote.

**Mme la Présidente :**

Alors merci à tous pour la participation à ce débat. Ce que je propose, c'est la chose suivante parce que personnellement, je fais tout à fait confiance à nos services. C'est de mettre entre parenthèses ces deux points, de continuer l'ordre du jour. Et j'ai chargé madame Aelbrecht de s'adresser aux techniciens en direct pour pouvoir avoir des réponses et avancer. Est-ce que cela peut vous convenir ? C'est parfait. On avance comme ça.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*35 votants : 25 votes positifs, 10 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*35 stemmers : 25 positieve stemmen, 10 onthoudingen.*

**32. Propriétés communales - Marchés de service - Dépannage des installations techniques des bâtiments communaux - Approbation des conditions et du mode de passation.**

**Gemeentelijke eigendommen - Opdrachten voor diensten - Herstelling van de technische installaties van de gemeentegebouwen - Goedkeuring lastvoorwaarden en gunningswijze.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*35 votants : 25 votes positifs, 10 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*35 stemmers : 25 positieve stemmen, 10 onthoudingen.*

**33. Propriétés communales - Rue Pierre-Victor Jacobs, 17-19 - Espace Saint-Rémy - Occupation des locaux (Rez-de-Chaussée) par l'ASBL Molenbeek Vivre Ensemble.  
Gemeentelijke eigendommen - Pierre-Victor Jacobsstraat 17-19 - Espace Saint-Rémy -  
Bewoning van de lokalen (gelijkvloers) door de Vzw Molenbeek Vivre Ensemble**

---

**Mme la Présidente :**

Alors on est toujours en propriété communale, cette fois pour un changement de l'affectation de l'espace Saint-Rémi. C'est l'espace qui était auparavant occupé par Yes, qui n'a plus la possibilité de travailler à cet endroit. Et nous proposons que l'occupation des locaux se fasse par Move pour garder une activité de cohésion sociale dans le quartier. Voilà.

Alors je ne sais pas si je pense qu'il n'y a pas grand-chose à rajouter. Je me tourne vers l'échevin qui a géré le point, non? Alors je propose que les conseillers qui souhaitent intervenir s'inscrivent dans le débat. Il n'y en a pas, c'est parfait. Est-ce que je peux considérer l'unanimité sur ce point? Je vous en remercie.

*Le Conseil approuve le point.*

*35 votants : 35 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

**34. Taxes communales - Prise en charge par l'administration fiscale régionale de l'établissement et du recouvrement des centimes additionnels à la taxe régionale sur les établissements d'hébergement touristique.**

**Gemeentebelastingen - Belasting van de gewestelijke fiscale administratie met de heffing, de inkohiering, de inning en de invordering van de gemeentelijke opcentiemen op de gewestbelasting op de inrichtingen van toeristisch logies.**

---

**Mme la Présidente :**

Alors on entre dans une partie importante de notre ordre du jour puisqu'il s'agit du volet sur les taxes. Alors je suis contente que Monsieur Van Leeckwyck soit avec nous, qu'il a il a recouvré la santé, il n'était pas tout à fait en forme la semaine passée et je lui propose de présenter ces points. Allez-y Monsieur Van Leeckwyck !

**M. l'Echevin Van Leeckwyck :**

Donc le premier point, celui-là, ce sont les centimes additionnels, centimes additionnels sur la taxe régionale. Donc vous savez que tous les ans, ce point passe deux fois, une fois vers janvier, décembre, janvier pour fixer les centimes additionnels. Et ici, c'est simplement pour signaler que c'est la prise en charge par l'administration fiscale régionale. Donc je ne sais

pas si vous avez une question pour ce point spécifique, parce qu'après ça va être différent. Donc je préfère déjà, si vous avez des questions sur ce point, alors j'enchaîne sur les points suivants.

**Mme la Présidente :**

J'ai une question, une question de madame Piquard.

**Mme Piquard :**

Merci. En fait, c'est comme l'année dernière ou la fois passée, je vous demande si on a un fait un mini cadastre au moins des Airbnb et pour voir si ceux-ci sont repris dans les aspects touristiques ?

**M. l'Echevin Van Leeckwyck :**

Non, non, ce sont vraiment les hôtels. Et malheureusement, j'essaye de savoir, d'avoir un peu plus d'informations. On m'a simplement signalé qu'il y avait, 18 établissements. Mais on n'en sait pas plus pour le moment. Voilà, voilà.

**Mme la Présidente :**

Est-ce que je peux demander l'unanimité sur ce point-là? Vous êtes OK? Une abstention chez Monsieur El Khannouss, tous les autres sont pour. OK, un grand merci.

*Le Conseil approuve le point.*

*35 votants : 34 votes positifs, 1 abstention.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*35 stemmers : 34 positieve stemmen, 1 onthouding.*

### **35. Taxes communales - Taxe sur les caisses automatiques - Création. Gemeentebelastingen - Belasting op de automatische kassa's - Invoering.**

---

**M. l'Echevin Van Leeckwyck :**

Pour les points 35, 36, 37 38 et 39, je vais faire d'abord une introduction globale. Donc en fait on en a déjà parlé tantôt pour les pensions. On sait que les finances communales, et encore plus à notre époque, demandent un monitoring de chaque jour. Les nouvelles taxes ici et les modifications que je vais présenter sont malheureusement seulement l'aboutissement du travail budgétaire de 2022. Mais je vous rappelle que notre budget a bien été validé par la tutelle, mais évidemment sur base de mesures que nous nous étions engagés à mettre en place. Et donc cette procédure a pris un peu de temps car nous avons demandé des avis juridiques, analysé certaines situations et surtout avoir l'aval de la tutelle pour les nouvelles taxes.

Alors donc, la première nouvelle taxe, c'était la taxe sur les caisses automatiques. Donc ça, c'est quelque chose de nouveau. Ça ne se faisait pas en Belgique. On a dû chercher quand même un peu. On a même été voir dans la documentation en Suisse pour un peu voir tout ce qui se faisait. Parce que vous savez que nous sommes quand même rapidement attaqués quand on met une taxe en place. Donc il fallait qu'on prenne toutes les mesures possibles pour éviter qu'il y ait déjà un appel au tribunal pour cette taxe. Donc ici on a décidé qu'on mettait une taxe de 5.600 € par unité, par caisse et la justification, c'est surtout sur le fait, que la technologie évolue et donc on a une forte érosion du personnel dans le secteur du commerce, le personnel des caisses. Donc c'était un travail peut être pas amusant pour tout le monde mais quand même de qualité. Donc ça c'est la justification pour cette taxe. Donc est-ce que

vous préférez que je passe toutes les taxes en revue ou vous voulez déjà répondre poser des questions?

**Mme la Présidente :**

Je pense que celle-ci est quand même une innovation. On est les premiers en Belgique, on a beaucoup travaillé, je crois que ça mérite un débat. Comme vous l'avez dit, il y a un enjeu social. Mais il y a aussi un enjeu de cohésion sociale, un enjeu social dans le sens où ça permet de préserver l'emploi. Comme vous l'avez dit, dans le secteur du commerce, ça permet d'éviter qu'on supprime encore des emplois supplémentaires. En tout cas, donner le signal qu'on n'aime pas, qu'on supprime des caissiers et des caissières. Et ça a un impact en cohésion sociale aussi. Tout simplement parce qu'énormément de personnes dans la population molenbeekoise a besoin de sortir de la solitude, de pouvoir avoir des contacts sociaux et qu'il arrive que ce soit par le biais uniquement des rencontres au supermarché. C'est réel. Et donc pour nous, il nous semblait intéressant dans notre recherche de sous supplémentaires, de pouvoir faire participer les grandes surfaces avec ce modèle de taxe qui permet d'éviter à notre avis d'avoir une répercussion et des difficultés supplémentaires au niveau financier sur notre population, et par contre, faire participer de manière plus que symbolique parce que le taux de la taxe c'est 5.600 € par caisse automatique, ces grandes surfaces qui aujourd'hui font partie en tout cas celles qui installent des caisses automatiques, des entreprises qui fonctionnent bien et dont on peut attendre un peu plus de solidarité sur le territoire. Donc je crois que c'est une taxe importante. Et comme vous l'avez très bien dit, nous n'avons pu trouver de modèle qu'en Suisse où cette taxe existe déjà. En Belgique, elle n'existait pas encore et il y a tout un travail juridique qui a été fait. Et donc je pense que vous avez raison de souligner le travail excellent de notre service, non seulement des taxes, mais également des affaires juridiques sur ce sujet. Voilà. Alors je vois sans aucune surprise que beaucoup de conseillers sont intéressés sur ce débat-là. Je donne la parole à Monsieur Sumlu, puis à Monsieur Eylenbosch et à Monsieur El Khannouss.

**M. Sumlu :**

Merci Madame la Présidente. L'objectif de la taxe, je suis tout à fait pour et je pense que vous avez raison aussi. Les 5.500 € par unité par an, c'est symbolique pour ces caisses-là je crois. Mais moi je voulais vraiment juste venir sur l'aspect comme la dernière fois, on en avait discuté aussi. Il devait y avoir un avis juridique. Donc notre échevin de Finances nous confirme bien que ces taxes en fait, on peut les mettre en place. On n'aura aucun souci par la suite. Donc l'avis juridique, vous nous justifiez ce soir lors du conseil du 29 juin que tout est en ordre ?

**M. l'Echevin Van Leeckwyck :**

Oui, c'est le cabinet de maître Forestini qui nous a conseillés. Nous avons eu des discussions.

**Mme la Présidente :**

Monsieur Van Leeckwyck, pardonnez-moi mais vu le nombre de conseillers inscrits, je pense qu'il vaut mieux rassembler des questions.

**M. l'Echevin Van Leeckwyck :**

Oui, oui, c'est vrai.

**M. Eylenbosch :**

Oui, merci Madame la Présidente. J'entends bien votre argument pour la création de la taxe, je ne la conteste pas. Par contre, le montant, si vous espérez remettre quelqu'un au travail en taxant une entreprise de 5.000 € alors que le salaire n'en coûte probablement pas loin de 50.000 €, quand vous comptez les charges patronales, et cetera, je ne vois pas comment vous allez arriver à remettre quelqu'un au travail avec le principe de la taxe. Maintenant qu'à partir du moment où une personne perd son emploi à cause de cela, qu'on essaye de récupérer une partie de l'argent, tant mieux pour la commune. Nous en avons besoin. Mais voilà, je ne sais pas très bien comment vous allez faire pour faire regagner un emploi qui a été perdu de cette façon-là.

**M. El Khannouss :**

Merci Madame la présidente. Moi je m'étais déjà exprimé par rapport à cette taxe lors d'un précédent débat. Alors il est vrai comme cela, quand je vous entends parler, on a presque envie de la soutenir et d'épouser les arguments que vous avez évoqués. Il est vrai que comme cela, dans l'absolu, même si pour moi, c'est une taxe qui est à une valeur pour faire plaisir aux partenaires du PTB, idéologique, parce que vous êtes dans une logique de concurrence avec le PTB et moi, je pense réellement que la raison pour laquelle vous avez créé cette taxe où vous avez augmenté de très nombreuses autres taxes qui vont impacter les Molenbeekois, c'est parce que vous avez mis la commune de Molenbeek littéralement en situation de faillite budgétaire. Et ça vous fait rire? Bien sûr, c'est marrant, la situation financière est catastrophique et on rigole. Et donc cette taxe, il faut savoir que à Molenbeek, nous avons très peu de grandes surfaces qui utilisent ce genre de procédé, c'est à dire des caisses automatiques. Néanmoins, il faut savoir que ces taxes, qui sont infligées aux grands distributeurs, aux grandes enseignes, il ne faut pas se leurrer, ils vont les répercuter sur la marchandise et donc in fine, c'est la population, c'est le peuple, pour reprendre un vocable que vous vous appréciez, qui va devoir passer à la caisse. C'est la population qui va devoir payer la compensation qui va être imposée aux produits vendus par ces grandes surfaces. Donc pour toutes ces raisons que je viens d'évoquer bien évidemment, et alors je rejoins mon collègue qui a bien expliqué un peu les mécanismes de perte d'emplois et ce que coûte un emploi à temps plein. Je pense que s'il y a des mesures à prendre, il faudrait contacter vos camarades au niveau fédéral qui sont dans la Vivaldi et leur demander de réfléchir à des mesures beaucoup plus contraignantes au niveau fédéral qui auraient le but de préserver l'emploi dans ce type d'entreprises et pas venir avec des petites mesurette au niveau local juste pour couvrir votre incapacité à gérer les deniers de la commune qui sont vraiment dans une situation de mort clinique. Merci.

**Mme la Présidente :**

Monsieur Ikazban, vous avez la parole.

**M. Ikazban :**

Merci. En fait, j'ai du mal à comprendre certaines remarques, j'avoue. Pourtant, je trouve que l'échevin des finances a été très clair dans ses explications et je l'en remercie. Et vous savez, monsieur El Khannouss, moi quand le PTB a de bonnes idées, moi je trouve qu'il n'y a pas de honte à parfois partager ces idées-là. Vous, vous avez un problème avec ça, moi je n'ai pas de problème. Quand l'opposition est capable de formuler des suggestions ou des idées intéressantes, je trouve ça bien. Soit.

Ce que je voudrais dire, c'est que l'objectif d'une taxe n'est pas toujours de faire gagner de l'argent à la commune. L'objectif d'une taxe, c'est aussi de faire changer des comportements ou de lancer des signaux très forts. Et ici, en l'occurrence, on ne s'adresse

pas aux contribuables molenbeekois. Parce que faire croire ça, c'est vraiment, je trouve, pas très honnête. On s'adresse à des entreprises, à des firmes qui gagnent beaucoup d'argent et qui ont gagné énormément d'argent lors de ces deux dernières années avec la crise et qui remplacent des êtres humains, des employés, des ouvriers parce qu'elles ont différents statuts, ces personnes, par des machines. Et je pense que c'est l'échevin et madame la bourgmestre qui ont rajouté qu'il y avait un problème de contacts sociaux et de contacts humains parce que l'on a une population qui a besoin de ça. Je rappelle quand même le problème de l'emploi dans nos quartiers. Et alors? Je rappelle aussi qu'on a une partie de la population qui est frappée de plein fouet par la fracture numérique. Donc on a beaucoup de gens qui ne savent pas forcément se débrouiller face à une machine, face à un appareil. Donc moi, je trouve que ça va dans le bon sens. Évidemment, si un jour on doit décider de faire disparaître cette taxe, tant mieux. Ça voudra dire qu'on aura incité ces grandes marques et grandes firmes à ne plus aller vers des caisses automatiques, mais plutôt privilégier des emplois et des emplois de qualité.

Alors, le montant? Moi, je trouve qu'il faut commencer par un montant, ce qui ne veut pas dire qu'on ne peut pas l'augmenter dans les années qui viennent, après évaluation. Et à ce sujet-là, j'aurais aimé savoir est ce qu'on a déjà des chiffres sur le nombre de caisses de ce type-là ici à Molenbeek? Parce que je n'ai pas du tout cette information. Mais je trouverais important de l'avoir.

Donc voilà. Moi je trouve que c'est une taxe qui va dans le bon sens. Je voudrais aussi dire quelque chose quand j'entends. Oui, mais ce n'est pas ça qui va faire changer le comportement des firmes, des entreprises. J'ai entendu que c'est une première en Belgique. Voilà. Eh bien, vous savez, il faut toujours une première. Et Molenbeek, d'ailleurs, a déjà montré l'exemple positivement dans bien des domaines. Eh bien, si demain, après Molenbeek, vous avez 19 communes qui suivent le mouvement ou même beaucoup plus. Et bien au-delà, je pense que les firmes vont commencer à réfléchir à deux fois et à se rendre compte que les politiques qui passent ce genre de décisions, on est surtout là pour représenter les habitants et défendre leurs intérêts face à ces intérêts financiers qui sont colossaux. J'ai dit je vous remercie et nous soutiendrons évidemment cette taxe.

**Mme la Présidente :**

Merci Mr. Ikazban, Monsieur De Block.

**M. De Block :**

Je pense que c'est une excellente idée que la majorité s'est inspirée d'une idée du PTB. Je pense que la taxe effectivement, une taxe sur les caisses automatiques, vise en fait des grandes entreprises. Donc il y a en fait, il n'y a pas de petits, de petits magasins de quartiers qui font ça. Selon moi, les grands enseignes qui d'ailleurs ont vraiment fait un max de bénéfices ces derniers mois ces dernières années. Donc je pense que c'est en fait une taxe qui est juste, une taxe qui en fait ne touche pas, ni les petits indépendants ou les petits commerçants et qui est nécessaire elle aussi parce qu'elle fait un incentive à ce qu'on ne remplace pas du personnel par des caisses automatiques. Je voudrais que la majorité s'inspire des autres idées du PTB qu'on a déjà avancées, entre autres sur des taxes sur le parking, les taxes sur des banques ou des bureaux, parce qu'il y en a sur le territoire de la commune. Et je pense qu'on doit vraiment réfléchir dans ce sens-là. La commune est dans le rouge malheureusement. Déjà, il y a certainement certains choix qui ont été faits, qui font reporter déjà une partie de ce fardeau financier sur les ménages. Il y a des choix à faire, en fait, on doit inverser cela. Donc il y a des possibilités, il y a des solutions. Je vous dirais qu'il y a la même ouverture pour les autres idées, par exemple la taxe sur les commerces, de le rendre plus progressif, de la différencier, différencier mieux vraiment les grandes surfaces avec les petites. Donc je pense que nos petits commerçants ont le droit d'être épargnés aussi. Ils ont eu aussi

dure et donc je pense que tout ce qui va dans ce sens-là, en fait c'est bénéfique et pour la commune et pour les finances, mais aussi pour la population. Bon, je pense qu'on peut s'en inspirer un petit peu de ce qu'un Zelzate a fait parce qu'au départ beaucoup de gens ont dit le taxe shift qui a eu lieu où on a visé une entreprise comme Arcelor Mittal ou d'abord tout le monde a dit c'est impossible. Finalement, voilà, c'est devenu possible. Parfois, il faut oser, parfois il faut oser. Et je pense que la taxe sur entre autres l'immobilier et la spéculation, les spéculateurs qui maintenant en fait font que la commune a lâché quelque part ou n'est pas allé en appel. Je pense qu'il faut vraiment se battre pour ne pas laisser partir un demi-million ou plusieurs millions, presque par la fenêtre, alors que la commune en a besoin. Et c'étaient des taxes qui visaient aussi des spéculateurs, des grands groupes immobiliers et qu'on a intérêt à rattraper.

**Mme la Présidente :**

Monsieur Ben Salah.

**M. Ben Salah :**

Je vous remercie, madame la présidente. Eh bien je suis un petit peu dubitatif par rapport à ce type de mesures. Évidemment, je suis pour le fait de préserver l'emploi. Il est clair que remplacer les travailleurs par des machines me pose réellement question. Et par-dessus le marché, je me pose vraiment des problèmes en termes d'entendement. Par contre, ma question pour voir si vraiment c'est un acte symbolique ou c'est vraiment un acte qui vise vraiment à protéger les travailleurs, je voudrais savoir si vous avez un cadastre dans cette commune de ce type de dispositif afin de pouvoir quantifier et déterminer le montant que cela pourrait rapporter. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Merci. Alors Monsieur Ikazban, vous avez déjà pris la parole. Ça sera compliqué de vous la redonner à ce stade. Alors est-ce qu'il y a un autre conseiller qui veut prendre la parole dans ce débat? OK, alors monsieur Van Leeckwyck, pour la réponse du collègue, allez-y!

**M. l'Echevin Van Leeckwyck :**

Voilà, voilà. Donc je sais qu'à chaque fois que nous parlons de taxes, je vois déjà qu'en fonction des partis, les avis sont quand même déjà assez différents. Donc d'office, je dois faire un choix. Je vais commencer par Monsieur De Block parce que c'est vrai que j'ai entendu la semaine passée avec Zelzate le recours des entreprises et qu'ils ont perdu. Donc ils ont donné raison à la commune et je me suis dit tiens, c'est toujours intéressant parce que que ce soit PTB ou n'importe quel parti, c'est toujours intéressant, mais le profil des communes est assez différent. Donc j'ai un peu vu, c'est quand même des entreprises, donc on ne peut pas mettre le schéma où ce qui se passe à Zelzate chez nous. Comme on avait déjà parlé à un certain moment des grandes surfaces. Molenbeek a quelques grandes surfaces, mais ce n'est pas non plus comme justement Anderlecht où il y a un shopping center. Donc il faut vraiment chaque fois bien analyser les structures et ainsi de suite.

L'avis juridique, oui, mais même l'avocat et le conseil juridique, et on en a eu plusieurs, nous disent. On a fait tout ce qu'on a pu, on a regardé la jurisprudence, mais ils ne vont jamais dire à 100 % parce qu'on ne sait jamais ce qui peut se passer. Et on l'a vu avec certaines autres taxes où quand parfois on gagne et parfois on perd et parfois on a perdu. Et tout à coup, il y a toute une série d'entreprises qui se disent Ah ben tiens, celui-là a gagné et donc on va les attaquer. Et puis en fonction des avis, on peut très bien gagner donc, mais ici on est quand même, on s'est quand même bien couverts et donc il n'y a pas de raison qu'on soit attaqué.

La mise au travail, c'est difficile à déjà évaluer. Monsieur El Khannouss, il n'y avait pas vraiment une question. Pour Monsieur Ikazban, pour le cadastre, oui, on a déjà un peu un peu calculé. Il y a actuellement quatorze caisses. Voilà, je pense que c'est un peu les réponses.

**Mme la Présidente :**

Et il y a une réponse, 5.500 € la caisse, quatorze caisses. En fait, ça fait première année 78.400 € répartis dans les deux magasins à hauteur d'entre presque 30.000 d'un côté, 35.000 de l'autre. Ce sont quand même des choses qui sont qui ne sont pas négligeables. En fait, vous dites que ça ne vaut pas un emploi, c'est déjà vraiment pas mal, donc on est quand même déjà dans quelque chose de potentiellement extrêmement dissuasif.

**M. l'Echevin Van Leeckwyck :**

Oui ben justement, parce qu'évidemment, ça ne fait pas à côté de notre budget où on parle de 150 millions ici, c'est chaque fois des petits montants. Mais si on pouvait trouver une taxe qui permettait de faire entrer énormément d'argent, ce serait bien. Donc comme on sait, comme on a déjà dit, il y a une érosion de certaines taxes. Il faut être inventif dans d'autres taxes. Inventif, mais sans disons, ça ne doit pas être des punitions parce que justement, je vais enchaîner, on passe au vote déjà pour ceci ou on vote pour toutes les taxes, Madame la présidente ?

**Mme la Présidente :**

Moi je propose qu'on vote pour celle-ci. Elle est quand même symboliquement tout à fait particulière. Après on verra où est ce qu'on va pour les autres puisque la publicité, c'est vrai qu'on a trois dispositifs qui concourent au même objectif.

Alors, est ce qu'on peut avoir l'écran des votes, s'il vous plaît, pour la nouvelle taxe sur les caisses automatiques, première en Belgique?

J'ai cru déceler qu'il n'y aura pas d'unanimité, ce que je regrette. Mais je peux comprendre évidemment que certains n'aiment pas la nouveauté. Voilà, voilà, vous êtes appelés au vote.

*Le Conseil approuve le point.*

*35 votants : 31 votes positifs, 4 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*35 stemmers : 31 positieve stemmen, 4 onthoudingen.*

**Mme la présidente :**

Je vous annonce avec une grande joie que nous sommes effectivement les premiers de Belgique à instaurer une taxe sur les caisses automatiques des supermarchés. Et moi personnellement, je voudrais qu'on s'applaudisse !

Alors s'il vous plaît, restez calme sur tous les bancs. Je comprends votre enthousiasme. C'est chouette.

### **36. Taxes communales - Taxe sur les tournages - Création. Gemeentebelastingen - Belasting op de filmopnames - Invoering.**

---

**Mme la présidente :**

Je donne la parole à Monsieur Van Leeckwyck.

**M. l'Echevin Van Leeckwyck :**

Voilà, voilà. Donc je veux quand même signaler que la recherche de taxe n'est pas un jeu. Donc ça ne m'amuse pas spécialement. Mais vous savez que les finances communales et pas uniquement de Molenbeek, ne vont pas toujours aussi bien que ça. Ça ne va pas être le débat aujourd'hui parce qu'on reviendra bientôt avec ça, vous en avez déjà parlé pour les pensions, on sait qu'il y aura aussi les frais de chauffage et ainsi de suite qui vont arriver. Donc ici, par exemple, la taxe sur le tournage de films. Bon, on pourrait dire, ils ont envie de tout taxer. Mais non, parce qu'ici il faut quand même se rendre compte que quand une équipe vient faire un tournage pour un film sur Molenbeek, ça perturbe. Ça peut perturber quand même pas mal la situation. Il faut des emplacements pour les véhicules. Parfois ils laissent des saletés. On a eu la blague il n'y a pas si longtemps que ça. On a dû faire appel à les forces de l'ordre parce que certains n'avaient pas bien compris que c'était un film et ils se demandaient ce qui se passait. Donc ici, c'est une taxe qui permet évidemment de faire entrer un peu d'argent, mais c'est aussi une taxe qui contribue aux frais de ces tournages. Mais on reste, je vais le dire, on demande 650 € pour les films de fiction, 1.245 € pour les films publicitaires ou commerciaux. Mais tout ce qui est film, documentaire ou pour les étudiants qui font un travail dans l'intérêt communal ou général, un reportage ou un événement d'actualité ou mission mandaté par la commune. Ça, on ne demande évidemment pas de frais complémentaires. Alors là aussi, on s'était un peu renseigné et donc on nous avait dit qu'il y avait plus ou moins 50 films par an qui étaient tournés dans la commune. Alors pour cette taxe, je vais dire c'était un peu plus facile aussi parce que cette taxe existe déjà dans d'autres communes. Donc on s'est un peu aligné sur ce qui se faisait dans les autres communes pour ne pas être dans les plus chers ni dans les bons marchés.

**Mme la présidente :**

Merci Monsieur l'échevin. Alors j'ai madame Piquard qui souhaite intervenir.

**Mme Piquard :**

En fait, je voulais juste savoir si dans le cadre d'un film publicitaire, s'il y avait une espèce de règlement pour éviter éventuellement des dérives, notamment je pense à la publicité Benetton. Il y a de nombreuses années, c'était quand même malvenu. Et la petite deuxième question quid d'un, par exemple dans d'un clip électoral? Est-ce que c'est repris dedans quelque part?

**M. l'Echevin Van Leeckwyck :**

Alors très bonne question. Pour la problématique électorale, ça, je propose d'en reparler en collège. Parce que c'est vrai qu'on m'a déjà posé la question. Et je ne sais pas s'il y a déjà une législation sur ce point de vue-là. Donc ça, on devra en discuter. Et pour comme Benetton, c'est vrai, tu as raison, je peux me renseigner mais je suppose qu'il y a quand même comment dire des droits à l'image. Je suppose qu'il y a d'autres législations qui englobent cela. Mais c'est une bonne question. Je vais me renseigner, comme les comités d'éthique sur les films. Mais quand on autorise un film, ils ne nous donnent pas nécessairement le scénario, mais il nous explique déjà pas mal. Donc ils ne vont pas dire qu'ils vont venir faire tourner un film, je veux dire raciste, entre guillemets, évidemment, mais on sait déjà un peu voir dans la façon dont s'est libellé. Si le film a l'air quand même, ou on peut voir aussi si les personnes qui viennent pour le tournage du film sont des gens légitimes ou des inconnus. Voilà, voilà.

**Mme Piquard :**

On peut me répondre par écrit ?

**Mme la présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*35 votants : 30 votes positifs, 5 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*35 stemmers : 30 positieve stemmen, 5 onthoudingen.*

**Mme la présidente :**

Moi, je peux quand même vous dire qu'on fait tout un boulot pour essayer que les difficultés qu'on connaît au niveau budgétaire ne pèsent pas sur les épaules des Molenbeekoïses. C'est ça ce boulot. Et donc voilà, je veux dire, ceux qui aujourd'hui ne s'engagent pas dans certaines taxes. Ils doivent savoir qu'il faut quand même qu'on ait des sous et que c'est extrêmement compliqué en fait, de trouver des moyens d'avoir des sous sans que ça retombe sur la tête des habitants. Donc ici, je pense qu'on a trouvé des moyens d'aller dans ce sens-là de manière intelligente, fondée avec du sens social. Voilà, je dis ça, je ne dis rien. Je donne la parole à Mme Goris.

**Mme Goris :**

Voilà, donc je suis pour la taxe, mais je ne comprends pas qu'on puisse nous demander de voter une taxe alors qu'on n'est pas au clair sur ce qu'elle comporte exactement. C'est juste ça mon problème. Vous dites que vous ne savez pas si les clips seront compris dedans ou pas?

**M. l'Echevin Van Leeckwyck :**

Ben non, c'est clair, je vous ai bien dit. Donc les films publicitaires et les films de fiction sont taxés et ce sont les documentaires ne le sont pas ça, simplement ça.

**Mme la Présidente :**

Donc non, non Monsieur Van Leeckwyck, il me semble aussi qu'on avait stipulé que les films qui faisaient partie d'un projet d'intérêt communal ou général, faisaient partie des sources d'exonération. Donc, à mon avis, tout ce qui concerne la démocratie locale fait partie de ce qu'on peut qualifier de projet d'intérêt communal ou général. Et donc voilà, j'entends que Mr Van Leeckwyck souhaite qu'on passe au collège pour décider éventuellement de ce que devient un clip électoral, pour moi, ça fait partie des projets de démocratie locale et donc d'intérêt communal ou général. C'est comme ça en tout cas que moi je le plaiderai autour de la table du collège. Mais effectivement, on n'a pas statué en particulier sur ce point-là. Et donc ça, voilà.

**Mme Goris :**

Non, ben voilà, c'était juste. J'ai trouvé que là il y avait encore des doutes sur certaines choses et donc cela me semblait difficile.

**Mme la présidente :**

A partir du moment où on a cinq sources d'exonération, ben voilà ça, il reste effectivement une marge de manœuvre derrière puisqu'il y a cinq sources d'exonération. Et voilà, voilà, c'est tout. Merci Mr El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Merci Madame la Présidente, d'abord je voudrais m'inscrire en faux dans ce que vous avez dit. Il n'y a pas d'un côté des gens vertueux dont vous faites partie, qui essaient de trouver des sources de rentrées financières et d'autres comme nous par exemple, qui nous sommes abstenus, qui s'en foutons de l'impact que cela peut avoir sur le pouvoir d'achat des Molenbeekoïses et les charges financières qui pourraient les impacter. Pourquoi est-ce que nous nous abstenons, moi et mes collègues, pour la simple et unique raison, c'est que vous avez créé des nouvelles taxes, vous avez augmenté des taxes pour compenser votre gestion catastrophique. Si vous aviez une gestion vertueuse des deniers de la commune, je ne vais pas vous faire la longue litanie des listes des dépenses que vous avez faites, des procédures judiciaires, des choix. Je ne vais pas revenir sur l'histoire des masques, sur l'histoire des tapis rouges.

**Mme la présidente :**

Dites, Monsieur El Khannouss, c'est une justification d'abstention, ce n'est pas une interpellation.

**M. El Khannouss :**

Laissez-moi terminer ! Arrêtez de m'interrompre parce que je connais votre technique pour essayer de m'empêcher de m'exprimer et vous ne réussirez pas, je tiens à vous le dire. Les textes que vous proposez aujourd'hui pour lesquels nous nous abstenons. Vous avez remarqué tout de même, vous qui êtes vigilante habituellement, que nous n'avons pas voté contre, même si celle qui concerne les caisses automatiques nous pose un problème parce que vous semblez ignorer qu'il y aura une répercussion sur les prix des denrées que les citoyens vont payer. Donc ils vont payer beaucoup plus pour compenser cette augmentation. Alors nous nous décidons de nous abstenir parce que nous disons qu'il faut avoir une meilleure gestion des deniers de la commune. Vous devez arrêter de dilapider l'argent public. Vous devez arrêter de faire des choix qui coûtent énormément. Je vais faire un petit calcul un jour, je viendrai ici avec une interpellation sur toutes vos décisions ces trois ou quatre dernières années et vous allez voir que nous sommes dans des millions d'euros de perdus et que vous essayez de compenser à travers votre taxe. Et donc c'est pour toutes ces raisons, nous nous abstenons parce que nous trouvons inadmissible que vous compensiez vos pertes que vous faites à travers votre mauvaise gestion par la création ou l'augmentation de certaines taxes.

**Mme la présidente :**

Merci. Merci. Alors Monsieur Hamzaoui.

**M. Hamzaoui :**

Merci. Merci Madame la présidente. J'avais quand même quelques remarques par rapport à ce point-là, mais je n'ai pas pu m'inscrire à temps pour les expliquer. Mais donc j'avais quand même une remarque sur le fait que les personnes qui ne font pas de demande ne seront pas taxées. Donc c'est à dire que si vous ne recevez pas une demande pour faire un tournage, vous n'allez pas taxer ces personnes-là. Mais donc il reste plusieurs questions en suspens notamment qui va contrôler ces personnes qui seront sur le terrain? J'estime que ce sont des coûts et des frais supplémentaires pour la commune pour essayer de suivre cette taxe, ces taxes-là. Donc j'avais des questions auxquelles je n'ai pas eu de réponse et c'est pour cela que nous avons décidé de s'abstenir sur ce point-là.

### **37. Taxes communales - Taxe sur l'affichage public - Modification. Gemeentebelastingen - Belasting op openbare aanplakking - Wijziging.**

---

**Mme la présidente :**

On passe aux trois taxes qui concernent la publicité. Donc la première, c'est l'affichage public. La deuxième, la publicité sur la voie publique et la troisième les panneaux publicitaires. Monsieur Van Leeckwyck.

**M. l'échevin Van Leeckwyck :**

Oui, voilà. Et donc, en fait, lors de nos discussions budgétaires et quand nous avons eu l'aval de la tutelle, on s'était surtout positionné sur les panneaux publicitaires. Et vous vous souvenez que la dernière fois que j'étais venu ici avec cette taxe-là, suite à une remarque du PTB, j'ai repris mon travail en main et c'est vrai que nous avons gardé évidemment l'augmentation de cette taxe. Mais nous avons pu constater que si nous augmentons trop fort les dispositifs d'affichage publicitaire pour les petits panneaux, ça allait quand même taxer énormément des petits commerces. Donc nous sommes restés à un montant, comment dire, raisonnable pour les petits, les petits dispositifs qui sont non lumineux, non éclairés. Mais par contre on a quand même augmenté les dispositifs lumineux et éclairés à 150 € le mètre carré et les dispositifs numériques à 300 € par mètre carré. De ce fait là, ça nous faisait une petite augmentation au niveau de notre limite budgétaire, mais on n'arrivait plus, puisqu'il faut quand même garder la ligne budgétaire, et je me suis rendu compte avec mes équipes que là où c'était intéressant, c'était plutôt l'affichage public et donc j'ai réadapté l'affichage public où là, justement, ce n'est pas le petit commerçant du coin, mais c'est plus les grosses sociétés de publicité comme Clear Channel, JC Decaux qui sont plus visées et qui utilisent justement des moyens publicitaires avec du numérique, des panneaux éclairés puisqu'un petit commerce, ce qu'il met souvent, c'est un tableau devant son restaurant et où il met simplement parfois même le menu.

Ce que je dois vous dire aussi, c'est que on s'est rendu compte qu'il y avait quatre taxes qui englobent plus ou moins tout ce qui est un peu style publicité. Donc ici, nous étions obligés d'atterrir puisqu'on arrivait fin juin. Mais nous allons remettre notre travail sur la table pour bien analyser et voir même si on ne peut pas rassembler certaines taxes pour ne pas avoir cette multitude de taxes, mais avoir quelque chose d'un peu plus. Mais ici, ça devenait un peu court. Donc ici, nous avons aussi augmenté légèrement les publicités sur la voie publique, dans lesquelles on a ajouté aussi la nouvelle taxe sur les clean tags. Donc vous savez que c'est de plus en plus à la mode de faire des tags de couleur sur le trottoir ou à gauche ou à droite et ce n'était pas dans, ce n'était pas repris dans les règlements, donc nous l'avons inséré. Nous avons eu déjà depuis quelques temps quelques demandes sur ce genre de choses, mais il faut être bien précis, ça doit être de la couleur biodégradable et ainsi de suite.

Il y a une quatrième taxe, que nous n'avons pas touchée, c'est la distribution sur les imprimés publicitaires. Donc ça, c'est pour un peu vous faire le topo sur les différentes taxes sur les publicités.

**Mme la présidente :**

Merci Monsieur Van Leeckwyck. Alors je donne la parole à Monsieur Eylenbosch.

**M. Eylenbosch :**

Merci Madame la présidente, deux questions remarques. La première, je voudrais savoir si on a enfin trouvé une solution que pour arriver à coincer ces entreprises qui viennent

vous mettre des petites cartes de visite sur les voitures pour vous proposer soit d'acheter ou de vendre une voiture, parce que c'est quand même très polluant. On les retrouve très souvent par terre et j'ai un peu l'impression, parce que je sais que cela a été dur à un moment donné, de les coincer et de savoir quelles entreprises faisaient ce type de publicité. Si aujourd'hui on a trouvé le moyen de les répertorier et de leur faire payer le dû qu'il le faut pour une distribution d'un tract, ça c'est la première chose. Et puis la deuxième chose, vous faites état de la taxe qui va toucher les affichages et vous allez reparler de Clearstream. Donc on peut peut-être se poser la question s'il y a lien de cause à effet avec vos abribus. Donc voilà, merci.

**Mme la présidente :**

Merci, alors Monsieur Vancauwenberge.

**M. Vancauwenberge :**

Oui sur la taxe sur les panneaux publicitaires. Donc avant la taxe était à 52 et demi le mètre carré donc vous passez à 300. Donc il faut savoir par exemple sur le panneau qu'il y avait la porte de Ninove, huit mètres carrés, ça rapporte à la société à peu près 20.000 €. Donc ils payaient donc huit fois 52. Maintenant, on va porter à 300. Je pense que c'est une bonne chose pour la justice fiscale et pour les finances communales. Donc ça fait toujours plaisir quand le MR reprend une idée du PTB. J'avais quand même une question donc dans la taxe précédente, on doublait le montant de la taxe lorsqu'il n'y avait plus de permis. Maintenant, il me semble qu'il n'y a plus rien mis à ce niveau-là. Donc est ce qu'on a pris des mesures ou est ce qu'on va prendre des mesures pour enlever les panneaux quand il n'y a plus de permis? Parce que le panneau porte de Ninove est resté là pendant des années alors qu'il n'y avait pas de permis?

**Mme la présidente :**

Merci beaucoup. Alors Monsieur Sumlu.

**M. Sumlu :**

Merci Madame la présidente. Je veux aller droit au but. Point. 38, je suis un peu étonnée de voir, on autorise encore la circulation de voitures réclames avec une taxe à 50 €. On est dans une urgence climatique, on autorise des véhicules à circuler avec des réclames derrière. Est-ce qu'à un moment donné on ne pourra pas supprimer, interdire carrément? Je trouve que ce sera quand même cohérent pour Molenbeek qui est en urgence climatique, je rappelle. Et deuxièmement, effectivement, ça va toujours dans le même sens, distribution d'imprimés à caractère commercial sur la voie publique. On voit assez souvent beaucoup de boîtes aux lettres qui mettent nos publicités et je trouve que 30 € par jour par distributeur, c'est quand même un peu. Donc à mon avis, il faudra même aller dans le sens d'augmenter, voire pousser à diminuer. Merci.

**Mme la présidente :**

Merci beaucoup. Alors Monsieur Van Leeckwyck, allez-y!

**M. l'Echevin Van Leeckwyck :**

Je suis très content de toutes ces questions. En fait, plus je lisais, plus je travaillais sur les textes, plus je me rendais compte justement qu'il faut vraiment tout revoir. Et comme je vous ai dit, on a dû atterrir ici. Donc on s'est aménagé les textes pour être certain, en tout cas de ne pas avoir de problème juridique. Il faut vous dire aussi que pour tout ça, j'ai besoin du personnel qui doit adapter les textes. Je remercie justement madame Albrecht. Qui, qui est

qui, vous savez, qui s'occupe des ressources humaines et qui nous a permis aussi de parce que nous avons dû faire quelques changements aux taxes et j'ai pu avoir du personnel à ce niveau-là.

Donc pour revenir aux cartes, Monsieur Eylebosch, moi aussi ça m'énerve parce que j'en reçois souvent dans ma voiture, elles tombent à terre. Donc je les ai ramassées et j'ai regardé avec mon collaborateur. Et c'est vrai que je vous pose même la question comment on pourrait faire? Parce que lui a téléphoné, soit qu'on ne décroche pas, ou alors quand on est croche, évidemment, et il n'est peut-être pas un bon acteur et très vite on a compris qu'il ne voulait pas vendre une voiture et donc les personnes raccrochent. Mais je ne vais pas abandonner parce que c'est vrai que ça fait des années. Déjà, quand j'étais au conseil communal, j'en avais déjà parlé à Olivier à ce temps-là, qui m'avait dit aussi qui, qui faisait des efforts dans ce sens-là, mais que c'était difficile. Donc je vais reprendre, si quelqu'un a des idées pour trouver ces distributeurs de cartes? Parce qu'en plus j'ai vu en fonction des périodes, leur numéro change. D'après moi, ils sont assez malins, mais c'est une très bonne question et je tiens à travailler là-dessus.

Pour les abribus, oui, tout à l'heure, quand M. Achaoui, en on parlait, je me suis fait la réflexion aussi. Mais c'est bien. Donc ici, nous, ce sont les panneaux qui ne sont pas justement dans les abribus donc. Mais je vais quand même une fois relire enfin parler à Monsieur Achaoui pour cette problématique pour être certain de qu'on ne fasse pas d, qu'on taxe bien et qu'on ne fasse pas de double emploi mais qu'on taxe bien tout le monde. Alors oui pour justement, plus on relit une taxe parce que cette taxe date déjà de quelques années. Et donc pour cette histoire des panneaux, quand je les fais relire par le service juridique, ils m'ont bien dit attention, taxer les panneaux sans permis, ça risque de vous causer des problèmes juridiques. Donc c'est pour ça qu'on a supprimé cet aspect-là. Et c'est vrai que le service de Monsieur Gjanaj et mon service, on travaille main dans la main pour justement repérer le plus vite possible toutes ces infractions. Parce que pour revenir aussi à la question qu'on me parlait Ah oui, et ceux qui filent sont nous avertir? Oui, mais ça c'est comme ceux qui déménagent sans téléphoner pour mettre des poteaux de déménagement. Moi, j'en ai déjà vu, il y en a. Ils attendent qu'il y a une voiture qui part et ils vont mettre une chaise. Je dois dire que dans l'ensemble, les gens qui viennent tourner un film sur Molenbeek ou les gens qui mettent un panneau publicitaire, ils nous avertissent là, évidemment. Et vous aviez mis le doigt. Et grâce à vous, on a fait notre petite étude. On avait vu qu'il y avait un panneau qui était là depuis un certain temps, mais normalement qui n'avait pas de permis. Mais tout ça normalement et s'il n'y a pas de permis, devra être démonté au plus vite. Donc c'est en travaillant et en apprenant pas mal de choses qu'on s'améliore. Je pense avoir répondu plus ou moins à vos questions. Merci.

**Mme la présidente :**

Bien chers collègues. Est-ce que quelqu'un veut renchérir sur la publicité? OK, on y va. Alors qu'est-ce que vous diriez de voter d'un seul tenant? C'est possible pour vous. Vous allez voter tout seul la même chose sur les trois.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*35 votants : 33 votes positifs, 2 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*35 stemmers : 33 positieve stemmen, 2 onthoudingen.*

**38. Taxes communales - Taxe sur publicité sur la voie publique - Modification.  
Gemeentebelastingen - Belasting op de publiciteit op de openbare weg - Wijziging.**

---

*Le Conseil approuve le point.  
35 votants : 33 votes positifs, 2 abstentions.  
De Raad keurt het punt goed.  
35 stemmers : 33 positieve stemmen, 2 onthoudingen.*

**39. Taxes communales - Taxe sur les panneaux publicitaires - Modification.  
Gemeentebelastingen - Belasting op de reclameborden - Wijziging.**

---

*Le Conseil approuve le point.  
35 votants : 33 votes positifs, 2 abstentions.  
De Raad keurt het punt goed.  
35 stemmers : 33 positieve stemmen, 2 onthoudingen.*

**40. Service Marchés Publics - Location de bus avec Chauffeur pour le transport d'enfants - Approbation des conditions et du mode de passation.  
Dienst Overheidsopdracht - Busverhuur met chauffeur voor kindervervoer - Goedkeuring lastvoorwaarden en gunningswijze.**

---

**Mme la présidente :**

Alors on continue avec vous avec la première production du nouveau service que nous avons créé, le service dédié aux marchés publics. Et ce point concerne la location de bus avec chauffeur pour le transport d'enfants. Je vous en prie.

**M. l'Echevin Van Leeckwyck :**

Donc c'est simplement l'approbation des conditions et le mode de passation. Je vérifie donc je ne sais pas si vous avez des questions spécifiques sur ce marché de bus.

**Mme la présidente :**

Merci. Alors j'ai d'abord Monsieur El Khannouss et puis Monsieur Vancauwenberge, Monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Merci madame la présidente. J'ai des questions parce que déjà le montant qui nous est soumis aujourd'hui me semble extrêmement important par rapport au dernier marché qui avait été lancé pour louer un bus. Je voudrais savoir au jour d'aujourd'hui, est-ce que nous avons encore des bus qui sont opérationnels? Si oui, combien? Je voudrais savoir ce montant-là, j'ai lu qu'il y a différents lots. On parle de quatre lots. Est-ce que l'utilisation de ce bus va servir exclusivement à la commune et pour nos écoles? Ou est ce qu'il y a d'autres utilisateurs qui sont repris dans ce marché, que ce soit des utilisateurs institutionnels, des paracomunales, ou éventuellement l'une ou l'autre structure qui pourra en bénéficier? Et d'autant plus que je vois ici qu'il y a des trajets relativement longs, ce qui était interdit jadis pour les bus communaux qui ne pouvaient pas quitter un certain périmètre autour de notre région. Je vous remercie pour vos réponses.

**Mme la présidente :**

Merci. Alors Monsieur Vancauwenberge.

**M. Vancauwenberge :**

Oui, on a déjà eu des débats là-dessus et donc la question était de savoir est-ce qu'il est plus avantageux d'acheter soi-même un bus et engager un chauffeur que de faire appel au privé? Et il y avait une étude qui est en cours, nous a-t-on dit, et je voudrais savoir que dit cette étude-là? Parce qu'elle était imminente, qu'elle allait sortir? Parce que je me pose quand même des questions. Donc un bus, ça coûte entre 200 et 500.000 €. Et donc ici, il y a un marché pour 500.000 € pour une année. Alors un bus, bon, on sait que ça, on peut le garder pendant plusieurs années. Donc à première vue, sauf s'il y a des aspects que vous amenez et qui contredisent. Mais ici, on est vraiment perdant, on jette l'argent par la fenêtre, donc on donne des cadeaux. Donc je ne comprends pas cette décision ici et j'étais franchement étonné de voir ça, que vous proposez ça.

**Mme la présidente :**

Merci Alors madame Goris.

**Mme Goris :**

Merci beaucoup, mes questions rejoignent celles qui ont déjà été posées. Donc qu'en est-il des bus qui auparavant étaient dans la commune? Je sais qu'ils étaient dans un état avancé, mais ce sont-ils là encore là ou pas? Je suis aussi un peu tombée de ma chaise devant la somme astronomique de 500.000 € pour un an, alors que bien il s'agit juste de location. Donc je voudrais aussi avoir un peu plus d'explications par rapport au choix d'acheter un bus et d'avoir un chauffeur communal. Nous en avons deux ou trois je pense d'ailleurs. Et qu'est-ce qui motive le collège de faire ce choix avec ce coût exorbitant? Merci.

**Mme la présidente :**

Merci madame Goris. Je ne vois plus d'autres collègues inscrits.

Monsieur Van Leeckwyck ,à vous la parole!

**M. l'Echevin Van Leeckwyck :**

Voilà. Alors je dis directement aux échevin, je vais faire appel aux équipes. Peut-être qu'il y a différents échevins qui pourront peut-être m'aider, même madame la bourgmestre. Je vais d'abord commencer par quelques informations. C'est vrai qu'ici, j'avoue que j'ai surtout travaillé sur mes taxes et j'ai suivi la problématique des marchés bus parce qu'on nous avons eu pas mal de soucis et donc je l'ai bien suivi. Mais c'est vrai que ce qu'il y a derrière exactement, c'est pour l'instruction publique. Madame la bourgmestre, peut-être que vous pourriez alors compléter. Pour les bus, oui, nous avons encore des bus à la commune. Je ne sais pas si Jef a son étude en tête. Mais finalement, c'était Jef Van Damme qui avait fait l'étude de la location et je ne sais plus, est-ce que vous ne l'aviez pas présenté en conseil, Il me semble qu'on en avait parlé ? Donc on est toujours en réflexion sur cette problématique-là. Alors les 510.000 €, c'est pour deux ans, ce n'est pas pour un an. Alors moi, ce que je vais encore dire avant de passer la parole, c'est que vous savez comme moi, il faut acheter le bus, mais après il faut des chauffeurs et ce n'est pas toujours si évident que ça de trouver des chauffeurs. Vous savez aussi que la législation sur les véhicules change très vite, donc il faut aussi des techniciens pour les réparer. Si on achète un bus à mazout pour maintenant, demain, il fera peut-être un bus électrique. Donc je vous donne déjà quelques informations, mais je ne sais pas si dans l'équipe ici, quelqu'un peut me soutenir ?

**Mme la présidente :**

Oui, je vais donner la réponse, ok. Alors l'étude bus, effectivement, je pensais qu'on vous l'avait présentée. En fait, je suis sûr qu'on vous l'a présentée. On en a déjà débattu. Donc dans les grandes lignes, c'est la formule mixte qui l'emporte avec bus communaux et bus sous-traités. Pourquoi, parce que ça permet d'allier à la fois la sécurité et la qualité de l'emploi, et tous les arguments en faveur des bus communaux à une forme de souplesse pour certains trajets qui est apportée par la sous-traitance. Alors, montant élevé, mon collègue a répondu. Combien de bus il nous reste, il nous reste deux bus fonctionnels et deux chauffeurs, sachant que l'un est le remplaçant d'un travailleur habituel, toujours malade aujourd'hui. Mais donc les deux bus fonctionnent. Alors trajets longs? Oui, il peut arriver qu'un bus sous-traitant doive aller à l'extérieur de Bruxelles. Ça peut arriver. Donc raison pour laquelle c'est inclus dans le marché. Et pour finir, quelle était la dernière question, les utilisateurs sont nos élèves? Non, non, il y avait encore autre chose. Oui, voilà tout simple. Ici, c'est le montant maximum, si on n'utilise pas le montant maximum. En fait, c'est le montant maximum jusqu'où on pourra aller quand on utilisera les bus. Donc ça ne sera peut-être pas ce montant-là qui sera dépensé. Ça, c'est important, mais c'est quelque chose qui nous donne une certaine sécurité en termes de volumes, d'heures dans lesquelles on peut aller chercher. Voilà ce que je voulais répondre en complément.

Dernier mot aux conseillers, Monsieur El Khannouss, puis Monsieur Vancauwenberge.

**M. El Khannouss :**

Vous dites les élèves. Vous confirmez qu'il n'y a pas d'autres utilisateurs? Je voudrais une réponse précise. Ce sont les élèves de nos écoles, que ce soit Move ou d'autres associations ou l'AGPM, par exemple, n'utilisent pas nos bus que nous allons payer 500.000 € sur deux ans. C'est ma question. Je voudrais une réponse précise, mais laissez-moi terminer puis vous répondrez après si vous le souhaitez.

Deuxièmement, ce qui m'étonne, c'est que l'ancien marché qui avait été lancé et que nous avons approuvé ici au sein de ce conseil communal, il gravitait autour à peu près de 80.000 €. Ici, nous passons à 250.000 € par an. Et je voudrais savoir ce qui justifie cette augmentation puisque vous venez de confirmer que nous gardons deux autobus. Donc l'année qui a précédé le Covid, nous avons validé ici un point pour la location, qui avait fait débat. D'ailleurs, c'était la raison pour laquelle mon collègue Monsieur Vancauwenberge avait, et je trouvais sa proposition très intelligente de faire un calcul et de faire une étude que nous n'avons jamais reçue. Visiblement, elle existe, pour voir quelle est la formule la plus intéressante parce que nous faisons appel à une entreprise privée et nous avons déjà à l'époque deux bus qui roulaient. Donc mes questions sont très simples, quels sont les utilisateurs réels des deux bus que nous allons louer pour plus de 500.000 € sur deux ans? Deuxième question pourquoi est-ce qu'on est passé de 80.000 € à 250.000 € par an? Qu'est ce qui justifie cette augmentation, cette multiplication par trois du montant de l'ancien marché? Merci.

**Monsieur Vancauwenberge :**

Oui, je trouve que les explications ne sont pas claires. D'abord, est-ce qu'on peut avoir une copie de cette étude, comme ça on peut juger un peu par nous-mêmes parce que des trucs mixtes etc., ça me semble un peu bizarre. Je ne vois pas non plus que c'est sur deux ans ici, je ne sais pas si c'est dans le texte mais je ne l'ai pas vu. Est-ce qu'il y a moyen d'avoir une copie de l'étude?

**Mme la présidente :**

Tout à fait. Alors on va vous transmettre volontiers une petite page de synthèse de l'étude. Et quand, à la question de M. El Khannouss, je réserve la réponse parce que je n'ai pas envie de dire quelque chose qu'il retiendra à tout coup contre moi, si je me trompe, je n'ai pas la réponse ici. Merci messieurs. On peut envoyer ça par écrit, si vous nous le demandez par écrit, pas de souci. Je voudrais vous demander de reposer vos questions, avec une vraie question écrite. Ça nous permettra d'être dans le cadre le plus le plus clair possible. Merci. Merci beaucoup, Monsieur Vancauwenberge, je pense qu'on va s'arrêter là. On va voter.

Donc effectivement, les services ont fait une recherche et on va vous transmettre le fruit de cette recherche. Mais il ne s'agit pas d'une thèse de doctorat. C'est pour ça que j'ai dit que c'est forcément assez court. Voilà. Mais donc on va vous transmettre l'étude bus. Voilà.

Je viens d'avoir les réponses bus. On a appelé les services pour être sûr de ne pas dire des choses qui ne sont pas correctes. Alors je suis en train de répondre sur les bus. Je vous prierais de ne pas m'interrompre. Et donc, sur les montants, on vient de vérifier, les montants inscrits l'année passée, c'était 210.000 € et c'était basé sur l'estimation de l'activité alors qu'on avait des restrictions d'activité en période Covid. À cela donc, on augmente le volume d'activité hors Covid, ce qui justifie d'une partie de l'augmentation. À cela s'ajoute deux autres raisons d'augmentation. La première, le prix du carburant qui, en soi, est un poste qui a beaucoup varié depuis l'année passée. Et puis une petite marge de manœuvre pour être certain de pouvoir remplir nos devoirs vis-à-vis de nos enfants. Voilà ce qui amène à ce montant qui est plus élevé que celui de l'année passée. Activité hors Covid versus activité pendant la période Covid, prix du carburant et une petite marge de manœuvre.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*35 votants : 24 votes positifs, 11 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*35 stemmers : 24 positieve stemmen, 11 onthoudingen.*

**Mme la présidente :**

Alors, M. El Khannouss, une prise de parole pour justifier votre abstention? Allez-y!

**M. El Khannouss :**

Merci Madame la présidente, juste pour vous signaler que vous n'avez plus le quorum et que c'est l'opposition qui vous permet de pouvoir continuer à tenir ce conseil communal. Vous êtes 21 alors que la loi prévoit que vous soyez plus de 50 %, c'est à dire plus de 23. Je tiens à vous le signaler, vous qui avez l'habitude de ne pas respecter l'opposition. Merci.

**Mme la présidente :**

Merci pour cette opposition particulièrement constructive ce soir. Merci beaucoup.

**41. Finances - Avenant n°3 à la convention de prêt entre le FRBRTC, la Commune et le CPAS de Molenbeek-Saint-Jean.**  
**Financiën - Aanhangsel nr. 3 aan de leningsovereenkomst tussen het BGHGT, de Gemeente en het OCMW van Sint-Jans-Molenbeek.**

---

**Mme la présidente :**

Alors, madame Aelbrecht est en train de récolter encore des informations qui pourraient peut-être décider certains d'entre vous à choisir de soutenir ce point. Je vais donc réserver le vote pour un tout petit peu plus tard, je repasse la parole à Monsieur Van Leeckwyck pour le point 41 avenant numéro trois à la convention de prêt.

**M. l'échevin Van Leeckwyck :**

Oui, là, je n'ai pas grand-chose à dire. C'est une convention qu'on signe régulièrement. Donc c'est l'avenant numéro trois et on doit simplement l'approuver. C'est une communication entre guillemets. Voilà. Et pour les bus, c'est vrai qu'on doit vérifier les montants. J'ai quelqu'un là.

**Mme la présidente :**

Madame Ouberri, vous voulez prendre la parole? Allez-y!

**Mme l'échevine Ouberri :**

Rien à voir avec l'ordre du jour. C'est juste pour rassurer mes collègues, ceux qui s'inquiètent pour ma santé et ceux qui s'inquiètent pour leur santé, j'ai fait le test, je n'ai pas la Covid et donc c'est comme ça que je participe aux travaux. Je voulais le signaler parce que je vois que certains s'agitent.

**Mme la présidente :**

D'accord sur les finances, allez-y Monsieur De Block.

**M. De Block :**

Je voudrais attendre son explication d'abord.

**Mme la présidente :**

Pour moi, il a expliqué, maintenant, si vous voulez plus.

**M. l'échevin Van Leeckwyck :**

Voilà, je peux lire la phrase que ma collaboratrice écrite. Donc en 2015, Molenbeek-Saint-Jean a conclu une convention de prêt de trésorerie avec le FRBRTC, accompagné d'un plan financier 2015-2017, un nouveau plan financier 2022-2024 approuvé parallèlement, l'approbation du budget 2022. Il y a lieu de conclure un nouvel avenant à la convention initiale.

**Mme la présidente :**

Par rapport au débat qu'on a déjà eu sur les budgets. C'est vraiment le complément technique. C'est un document technique

**M. De Block :**

On veut quand même intervenir parce qu'il y a le plan triennal qui est indiqué et qui a sa page 3, part encore d'une prévision de deux indexations pour le personnel. Il y a eu un communiqué de Belfius, je pense cette semaine et je lis à sa page une que, à Bruxelles, les augmentations des salaires du coût salarial seront de 10,6 %. Quatre sauts d'index. On en a débattu la fois passée. Le PTB, lors de ce débat budgétaire, a souligné que selon nous, le plan, le budget qui était soumis a en fait été un budget virtuel, qu'il y aura un grand trou, on l'avait dit quand on en a discuté et qui se confirme donc aujourd'hui avec cette étude Belfius. Ça nous inquiète beaucoup parce que lors de la discussion sur le budget, vous avez assuré que, en fait, on n'allait pas, on allait maintenir le personnel. On vous a dit il n'y a pas l'argent pour. Voilà, vous êtes en train de leurrer les gens. Maintenant, la situation s'empire. Donc je ne peux que dire vous êtes en train d'enfoncer le leur. Donc voilà. Moi je trouve qu'approuver ce genre de construction avec des plans qui sont déjà dépassés par la réalité, on ne peut pas faire, on s'opposera à cela. Donc je voudrais vraiment avoir un retour de la commune là-dessus.

**M. l'échevin Van Leeckwyck :**

Je peux vous répondre ?

**Mme la présidente :**

Attendez, Monsieur Van Leeckwyck, est-ce qu'il y a un autre collègue qui va intervenir sur le 41? OK, allez-y alors.

**M. l'échevin Van Leeckwyck :**

Oui donc ma collaboratrice, madame Vandeput, avait mis le point. J'ai vu tous les tableaux, je me suis dit aïe, aïe, aïe, ça va poser des questions. Elle me dit, mais ce sont les mêmes que l'autre fois. Donc je me dis ça un peu idiot. Mais bon, c'est comme ça. C'est un peu la procédure de remettre, alors c'est pour ça tout à l'heure que je vous ai dit dès le mois d'août puisque maintenant ma collaboratrice a droit à des congés et elle vient de prendre ses congés. Elle les prend au mois de juillet et on s'est mis d'accord dès le mois d'août, on se réattaque, on fait une taskforce sur le budget, parce qu'en effet, la tutelle nous a déjà dit qu'on devait intégrer la troisième indexation. Donc, nous sommes occupés avec les modifications budgétaires, on aurait déjà quasi pu les présenter parce qu'elles étaient quasi faites. Mais justement, vous voyez, et je l'ai dit tantôt, actuellement, on est dans une situation où, toutes les semaines, nous devons faire le point, refaire le point. On va mettre une taskforce sur l'énergie, sur les pensions, Non, on en est bien conscient. Mais pour le moment, je veux dire oui, il faut vraiment avancer donc, mais on ne peut pas faire de miracle. Là, vous le dites vous-même, il faudra payer le personnel. Il y aura toute une série de choses. Mais bon, pour le moment, on maîtrise la situation mais on vous reviendra. Et je pense que comme madame la bourgmestre a promis une section réunie sur les pensions, je pense que ce sera intéressant de vous faire part un peu de la situation. En tout cas, moi, en tant qu'échevin des Finances, je ne veux rien vous cacher. On a des rentrées et on a des sorties. Je vous mettrai sur la table ce que nous avons. Donc voilà.

**Mme la présidente :**

Merci beaucoup. Alors j'en profite peut-être avec ce qu'on vient d'entendre pour faire un mini point sur la suite effectivement de l'évolution du budget. La séance de la fin du mois d'août sera importante parce qu'on y clôturera les comptes et effectivement, on aura une modification budgétaire qui comprendra notamment une indexation supplémentaire.

Voilà Monsieur De Block, pour clôturer sur ce point.

**M. De Block :**

Je trouve que Monsieur l'échevin des Finances prend ça très très bien et il est très zen.

**M. l'échevin Van Leeckwyck :**

Sinon, je vais me suicider. Je dois rester là pour... Nous avons eu déjà quand même quelques petits bons exemples. La tutelle nous a déjà dit qu'il y allait peut-être avoir une petite augmentation de l'IPP et une petite augmentation du PRI. Peut-être que la dotation générale va être augmentée. Actuellement, on a besoin de toute une série de facteurs. Je ne vais pas vous dire c'est la catastrophe ou tout va bien. On attend vraiment. Chaque jour, on a des chiffres.

**Mme la présidente :**

Moi, je voudrais à ce stade, parce que j'entends les collègues soutenir vraiment l'échevin des Finances. Effectivement, pour être échevin des Finances aujourd'hui dans quelques communes de Bruxelles que ce soit, il faut du sang froid et c'est juste. Les paramètres varient. Ce n'est pas une période facile, donc voilà, il y a vraiment mon soutien par rapport à cette difficulté. Je pense que c'est important de ne pas prendre les choses à la légère et de pouvoir attendre de connaître la suite sans fébrilité. Je crois que c'est l'attitude à avoir et donc effectivement, c'est la bonne attitude.

**M. De Block :**

Là, on a fait les calculs la fois passée avec je pense une prévision de quelque sauts d'index en plus, là où vous allez en marchant avec un saut d'index supplémentaire. Je pense qu'il faut déjà avoir présenté un budget ici avec les quatre, c'est la réalité, le Bureau du plan, l'a annoncé. Je comprends, je vous entends. Vous avez dit que les consignes sont que, mais tout le monde sait que les quatre seront là. Tout le monde le sait. Le Bureau de Plan part de ce point de vue-là, point. Alors je trouve qu'on est à la moitié de l'année. On est à la moitié de l'année. Évidemment, les sauts d'index viennent au fur et à mesure se rajouter. Mais l'exercice sera pénible, vraiment pénible. Moi j'adore votre zénitude, mais je trouve vraiment, ce n'est pas pour blaguer. Je le dis vraiment. J'espère qu'il y a quelqu'un qui a la tête froide dans ces circonstances. Mais on va vivre et je pense que d'abord, il faut reconnaître qu'il y a un problème réel et important et ça a un grand problème qui va nous tomber dessus, qui est en train de nous tomber dessus. On aura, on a besoin de toutes nos mains, comme on dit en néerlandais. Donc je veux vraiment alerter le conseil, les conseillers et les gens qui regardent, que moi je trouve que la prévision budgétaire, je l'ai défendue au moment que c'était présenté. Je trouve que c'est un budget virtuel. Voilà. Personne ne peut se fier là-dessus, désolé. Vous avez fait l'exercice avec les consignes. C'est juste. Ce budget-là, à ce moment-là, n'était déjà en fait plus budget réalité. Et donc maintenant on se retrouve à rattraper ce truc-là. Et au milieu de l'année, on va devoir trouver, oui, le budget et donc plus l'année avance, moins les marges seront là pour trouver.

**Mme la présidente :**

Merci Monsieur De Block. Merci beaucoup. Merci beaucoup pour l'information des conseillers, l'indexation de notre personnel coûte pour l'instant à peu près 1,2 million à chaque fois qu'on indexe. Donc c'est vraiment effectivement une grande préoccupation. Et comme je l'ai dit, on aura en modification budgétaire, très certainement à faire à ce type de montant. Voilà.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*35 votants : 25 votes positifs, 10 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*35 stemmers : 25 positieve stemmen, 10 onthoudingen.*

**42. Finances - Modification budgétaire - GRH - Subvention Région bruxelloise - Soutien aux communes dans le cadre de la protection temporaire des personnes fuyant la guerre en Ukraine - Engagements.**

**Financiën - Begrotingswijzigingen - HRM - Subsidie Brussels Gewest - Steun aan gemeenten in het kader van de tijdelijke bescherming van mensen die de oorlog in Oekraïne ontvluchten - Aanwervingen.**

---

**Mme la présidente :**

Alors on va au point suivant. Toujours en matière de finances, je vous parlais de modification budgétaire. Nous n'avons pas un programme complet et donc nous devons, pour pouvoir recevoir les subsides que la Région nous a réservé en matière d'accueil des personnes fuyant la guerre en Ukraine. Nous devons faire appel à un article spécifique. En cas de crise, la loi communale prévoit qu'on puisse, moyennant accord du conseil, intégrer un montant sous forme de modification budgétaire rapide. C'est l'article 249. Et donc, vous comprenez que c'est décisif pour notre commune, puisque nous pourrons grâce à cela, bénéficier du subside que la Région a prévu pour nous et notamment renforcer en particulier le service des étrangers, la médiation, l'accueil à la démographie et à la maison communale ainsi qu'une série de frais et que ce soit du fonctionnement ou du personnel, dans notre grande association de cohésion sociale Move. Voilà, donc c'est une technique qu'on n'a pas l'habitude d'utiliser, l'article 249, mais qui permet, puisqu'il s'agit d'un subside et que c'est la Région qui nous le donne. De toute façon, ça n'a pas d'impact négatif sur notre budget. Nous pouvons recevoir ceci moyennant l'accord du conseil et la mise en application de l'article 249 de la nouvelle loi communale. Alors, y a-t-il des conseillers qui souhaitent intervenir? Madame Goris.

**Mme Goris :**

Merci. Je vois que la subvention est pour une période de six mois. Engager les nouvelles personnes dans le service des étrangers pour une période de six mois, quand on ne connaît pas la matière, on doit apprendre. Ça me semble téméraire. Je ne sais pas si ce sera une vraie aide pour le service. Le temps de former les gens, ils pourront repartir. Voilà. Sinon, l'idée entre guillemets, de soutenir ce service, je pense qu'il y a effectivement urgence parce que l'accès aux rendez-vous se compte parfois en semaines, si pas en mois. Mais arriver avec cinq nouveaux agents dans un service pour six mois, franchement, ça me pose question au niveau de la mise en œuvre et de l'efficacité de ce service. Merci beaucoup.

**Mme la présidente :**

Merci à vous. Y a-t-il d'autres conseillers qui veulent participer à ce débat? OK, alors nous avons la chance de pouvoir recevoir l'aide de la Région à hauteur de 804.000 €. Ce n'est pas peu pour notre administration communale. Les conditions pour en bénéficier sont relativement souples, mais il y a quand même un cadre et donc effectivement, c'est principalement le Service des Etrangers pour la gestion des demandes des réfugiés ukrainiens et aussi pour la gestion des migrants hébergés. Et puis je l'ai dit, c'est pour Move, c'est pour la médiation, c'est pour l'accueil. Ce sont des choses importantes et donc je pense que c'est vraiment notre devoir de pouvoir tout faire pour pouvoir utiliser cette masse qui nous est offerte. Personnellement, j'ai absolument toute confiance dans la cheffe de service du Service des Etrangers qui, dans des conditions extrêmement difficiles arrive à mener son équipe et à faire

un travail de qualité remarquable vraiment par rapport aux remarques qu'on recevait précédemment de l'office. Depuis qu'elle est là, les choses sont rentrées dans l'ordre. On a vraiment un reporting, on a un travail remarquable d'accueil, on a un présentisme du personnel. Je pense qu'elle a vraiment fédéré autour d'elle et que ce service est extrêmement bien géré. Donc dans ces conditions, entendant que c'était quelque chose qui lui semblait adéquat, je ne doute pas qu'elle puisse gérer au mieux l'arrivée des cinq nouveaux agents, même dans les conditions qui sont celles-ci. Voilà ce que je voulais vous répondre. Allez-y madame Goris, dernier mot aux conseillers, puis nous voterons. Allez-y!

**Mme Goris :**

La question n'est pas de remettre en question justement, la cheffe de service. Ce n'est pas du tout ça. C'est le fait que six mois, c'est extrêmement court. Alors, à moins d'engager des personnes qui connaissent la matière, on sait très bien que de former un personnel dans des questions de nationalités, d'arrivées sur le territoire, la connaissance des règles, des lois qui changent sans cesse, ce n'est pas simple et donc l'arrivée d'un nouveau personnel peut amener du travail en plus pour les agents en place. Donc ma question c'est comment faire pour engager des personnes pour six mois et que cela représente un plus pour le service et non pas une charge supplémentaire et une non-aide pour le citoyen? Merci beaucoup.

**Mme la présidente :**

Merci. C'est bien dans ces conditions que je vous disais que nous pensions remettre cela entre les mains de la cheffe de service qui pense que c'est faisable. Je n'ai pas de réponse plus précise évidemment. Ce n'est pas moi qui vais le faire au quotidien. Donc je n'ai pas de réponse plus précise. Je suis désolée, c'est bien ma réponse.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
35 votants : 35 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

**43. Développement Durable - Biodiversité - Octroi d'un subside à l'ASBL l'association « Les Amis du Scheutbos » pour mener à bien le suivi de la biodiversité et l'information du public à la gestion écologique du Scheutbos.  
Duurzame ontwikkeling - Biodiversiteit - Toekenning van een subsidie aan de VZW « Les Amis du Scheutbos » voor de goede opvolging van de biodiversiteit, het informeren van het publiek en het ecologische beleid van het Scheutbos.**

---

**Mme la présidente :**

Je donne la parole à Monsieur Achaoui pour le subside aux Amis du Scheutbos. Allez-y monsieur.

**M. l'échevin Achaoui :**

Madame la présidente, oui, c'est le fameux subside récurrent pour nos amis du Scheutbos qui sont très actifs dans le domaine de la biodiversité et qui chaque année, nous propose un programme très diversifié tant par les visites guidées que par les activités de gestion du parc et autres activités qui sont importantes. Et donc pour nous, Molenbeek, Les amis du Scheutbos restent et resteront un acteur et un partenaire important dans le cadre de la biodiversité et la gestion du Scheutbos. C'est un subside de 800 € pour tout ce que je viens de vous dire. Voilà Madame la Présidente.

**Mme la présidente :**

Merci. Alors je vois que Mr Milis veut intervenir. Allez-y Mr. Milis.

**M. Milis :**

Merci Madame la présidente, mais j'interviens tout simplement parce que le Scheutbos est effectivement la partie de réserve naturelle qui est derrière chez moi et c'est très important de soutenir ces projets qui sont très intéressants pour de nombreuses écoles et au-delà des écoles, de nombreuses associations qui vont découvrir la faune et la flore dans cette réserve naturelle. Et donc je me réjouis de ce subside et je remercie le collège. Merci.

**Mme la présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
35 votants : 35 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

**Mme la Présidente :**

Un grand merci. C'est vrai que l'ASBL est remarquable et voilà. Merci à eux. Merci beaucoup.

Bien chers conseillers, avant de clôturer la partie collège des points, je voudrais qu'on revienne sur la question de l'entretien et du dépannage dont nous avons parlé en propriété communale, au point 31 et 32, c'est la manière de procéder qui est adéquate au niveau technique, parce que ce sont bien deux marchés très distincts d'un point de vue technique, l'un qui concerne l'entretien, c'est à dire quelque chose d'extrêmement structuré, prévisible et planifié, et d'autre part, le dépannage qui constitue des interventions d'urgence et d'une autre qualité technique. Donc, le chef de service nous confirme qu'effectivement, c'est la manière dont il s'agit de procéder pour ces deux choses qui revêtent des caractères techniques éminemment différents. Aussi, je propose qu'on ne refasse pas le débat, Monsieur Eylenbosch. Vous voulez reprendre la parole sur ce sujet, une seconde? C'est ça que vous disiez? Deux mots? Allez-y!

**M. Eylenbosch ;**

Merci. Merci Madame la présidente. Moi ce qui m'interpelle toujours dans le sujet, c'est de savoir si c'est la même chose, si on parle d'un dépannage chauffage, d'une installation de chauffage. À ce moment-là, vous êtes sur un même marché parce que vous vous adressez aux mêmes entreprises. C'est tout. Donc c'est ça qui m'interpelle on m'interroger.

**Mme la présidente :**

Alors ça a toujours été validé en tutelle. Ceci nous est confirmé également par le chef de service. Mais évidemment ceux d'entre vous qui veulent faire prendre du temps à la tutelle sur ce sujet comme ça peuvent toujours le faire. Ceci clôture la partie collège de notre conseil.

**44. Secrétariat communal - Motion déposée par le PTB et le CDH/Les Engagés concernant l'abattage rituel - Report du 18/05/2022.  
Gemeentelijk secretariaat - Motie ingediend door de PTB en CDH/Les Engagés betreffende de rituele slachting - Uitstel van 18/05/2022.**

---

*Le point est retiré de l'ordre du jour.  
Het punt wordt van de dagorde gehaald.*

**45. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Ben Salah, Conseiller communal DEFI, relative à la propreté publique - Report du 20/04/2022 - Report du 18/05/2022.  
Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Ben Salah, Gemeenteraadslid DEFI, betreffende openbare netheid - Uitstel van 20/04/2022 - Uitstel van 18/05/2022.**

---

**Mme la présidente :**

Nous entrons dans la partie réservée aux conseillers communaux où une série d'interpellations ont été déposées. Alors, nous commençons par l'interpellation de M. Ben Salah qui est relative à la propreté publique. C'est madame Garcia Fernandez, l'échevine de la Propreté publique, qui va vous répondre, Monsieur Ben Salah, à vous la parole.

**M. Ben Salah :**

Je vous remercie Madame la bourgmestre. Donc suite à de nombreuses plaintes émanant de nos concitoyens qui se demandent s'ils ne vivent pas dans un bidonville, je vous interpelle afin d'avoir plus d'explications sur la situation actuelle, la situation actuelle qui perdure puisque ça fait un petit moment que j'interpelle sur le sujet. Comme vous le savez, la loi communale attribue aux communes une large compétence en matière de propreté publique, comprenant notamment les activités suivantes sur la voirie notamment le balayage, le curage des avaloirs, vidanges des corbeilles urbaines, enlèvement des dépôts d'immondices, graffitis, etcetera. Les communes disposent également d'un pouvoir en matière de répression, notamment au niveau des petits gestes de malpropreté. Cela étant dit, je constate qu'il n'y a pas que moi qui le constate, beaucoup de citoyens également, je constate que tout cet arsenal financé par nos concitoyens ne sert pas à rendre notre commune plus propre et plus vivable. La propreté et l'urgence, soyons clairs, et celle-ci ne doit souffrir d'aucun retard. Ce qui malheureusement est le cas actuellement. C'est pourquoi mes questions sont les suivantes : quel est le montant des dépenses du personnel affecté aux activités de la propreté publique? De combien de véhicules le service de la propreté publique dispose-t-il pour effectuer ces missions? Pourriez-vous me dire combien d'agents communaux sont affectés au service de la propreté publique? En matière de répression, quel est le nombre d'agents qui sont chargés de la constatation des infractions liées à la propreté publique? Quel est le nombre d'infractions constatées en 2020 et 2021? Et enfin, quels types de sanctions ont été infligées? Je vous remercie.

**Mme la présidente :**

Alors je vois que Mr El Khannouss a souhaité s'inscrire.

**M. El Khannouss :**

Madame la Présidente, comme je suppose l'ensemble des conseillers communaux, nous sommes tous préoccupés par la propreté de nos rues. Il est vrai qu'il y a des moments où je suis impressionné par le travail qui est effectué dans nos artères par notre personnel. J'ai aussi été intrigué par des moments où il y a eu des rues qui ont été laissées sans

nettoisement, ce qui m'a poussé à m'interroger sur le nombre de personnes disponibles parce que les personnes qui sont affectées à ces rues font un travail remarquable et je pense déjà avoir évoqué la situation ici. Il s'avère que et Monsieur Ben Salah pose la question, au niveau de l'effectif, il y a une diminution d'effectifs par rapport à 2018. Et donc cela veut dire qu'il n'y a plus de travail. Je rappelle qu'ils s'occupent aussi du marché du jeudi, du marché du mardi où visiblement les conventions ne sont pas respectées, où on demande aux maraîchers de ramasser leurs déchets et cela se fait très difficilement. J'apprends que Monsieur l'échevin ou son collaborateur de temps en temps, empêche les responsables des gardiens de la paix de rappeler à l'ordre certains maraîchers. Ce qui est vraiment problématique. Parce qu'il faut savoir que, en période hivernale, lorsque vous avez du vent, vous avez tous les déchets qui vont dans les rues adjacentes. Et donc il y a aussi là un problème au niveau de la gestion des marchés.

Pour ce qui est du personnel, j'ai une simple et unique question, c'est de savoir combien de personnes sont affectées au nettoyage et combien il y en avait il y a trois ans. Est ce qu'il y a une diminution du personnel? Si oui, il est de quel ordre? De quelle unité? Et là, on peut se rendre compte qu'effectivement la charge de travail a augmenté pour notre personnel qui fait un travail remarquable et qu'il faudrait urgemment, si des moyens budgétaires sont dégagés, de renforcer ces équipes. Merci.

**Mme la présidente :**

Merci. Alors c'est un thème assez important. Il y a d'autres conseillers qui souhaitent interpeller, non? D'accord, madame Garcia, allez-y !

**Mme l'échevine Garcia :**

Merci Madame la Présidente. Merci Monsieur Ben Salah pour vos questions, et Monsieur El Khannouss. Je vais commencer par la première question. La première réponse plutôt à votre question quel est le montant des dépenses du personnel affecté aux activités de la propreté publique. Alors, en plus de la masse salariale qui, pour 2021, s'élevait à 4.159.484,18 €, les frais de fonctionnement sont de l'ordre de 50.000 €, dans les frais de fonctionnement, j'entends essentiellement des frais d'habillement. Alors si vous voulez plus de détails en termes analytiques, ces derniers se trouvent dans le budget communal. Mais ça, vous le savez aussi bien que moi. Alors, combien de véhicules le service de la propreté publique dispose-t-il pour effectuer ces missions. La flotte actuelle est de 23 véhicules et si vous voulez connaître les marques, la puissance, ça, je peux vous les envoyer par écrit. Mais la flotte est de 23 véhicules. Pourriez-vous me dire combien d'agents communaux sont affectés au service de la propreté publique, la même question que M. El Khannouss. Actuellement, le service de la propreté publique est composé de 84 agents, en moyenne, une quarantaine de travailleurs sont en service du lundi au vendredi et une dizaine, du jeudi ou dimanche, le reste des effectifs étant en congés en absences de longue durée ou en récupération. Pour répondre à M. El Khannouss, vous aviez une question quant au nombre d'effectif il y a trois ans. Je dois vous l'envoyer par écrit. Je ne connais pas les chiffres d'il y a trois ans. Je ne vais pas, je ne vais pas vous mentir, mais je vous enverrai la réponse par écrit, avec plaisir. Quel est le nombre d'agents affectés aux activités de nettoyage, balayage et vidange des corbeilles. Alors, en effectif complet, il y a 36 collaborateurs affectés au balayage pour les trois secteurs, donc le rural, le centre et le maritime et treize collaborateurs qui sont affectés aux vidanges des corbeilles urbaines. En matière de répression, quel est le nombre d'agents qui sont chargés de la constatation des infractions liées à la propreté publique? Alors, malgré les restrictions budgétaires, notre volonté est de renforcer cette équipe. J'entends l'équipe de l'incivilité qui apporte une aide indispensable à la propreté publique. La cellule incivilité est actuellement composée de quatre agents constatateurs, d'un agent administratif, de deux agents affectés à la sensibilisation au nourrissage des pigeons, aux déjections canines, à la sortie en dehors des jours et heures de collecte des sacs blancs de l' ABP. Enfin,

tous les agents constatateurs de la commune peuvent dresser un PV pour des infractions liées à la propreté publique. Quel est le nombre d'infractions constatées en 2020 et en 2021. Pour répondre à cette question, il faut distinguer les signalements qui sont faits par l'ensemble des agents communaux qui s'élevaient en 2020 à 3090 et 4225 signalements pour 2021. Il faut distinguer cela du nombre de PV qui sont rédigés par la cellule incivilités, qui sont de l'ordre de 532 PV pour 2020 et 548 PV pour 2021. Alors durant toute la période Covid et dans un souci de sécurité pour les agents, les fouilles des sacs et les dépôts clandestins n'étaient pas autorisées. Par conséquent, les constats administratifs sont évidemment, comme vous le constatez, en grande baisse. Et on a essentiellement dressé des constats sur base des images qui étaient captées ou capturées par les caméras temporaires fixes. Enfin, les chiffres que je vous ai cités ne tiennent pas compte des PV établis par la police par les gardiens de la paix. Les tâches de ces agents n'entrent évidemment pas dans le champ de mes compétences. Votre dernière question quels types de sanctions sont infligées. Alors, si vous voulez parler de la nature des sanctions, moi je ne connais pas la nature des sanctions parce que je n'ai aucune compétence en matière de SACS. C'est monsieur Gjanaj qui est compétent en matière de SACS. Donc ça, à cette question-là, je ne peux pas répondre.

**Mme la présidente :**

Alors, Madame Aelbrecht me signalait qu'elle voulait peut-être donner une précision sur les ressources humaines.

**Mme la Secrétaire f.f. :**

En fait, l'année passée, on avait déjà, j'avais déjà vérifié le nombre d'agents, mais c'était sûrement sur trois ans et le nombre d'agents n'avait certainement pas diminué. En plus, en 2020, je pense que dans le plan de recrutement, on avait prévu six personnes qu'on a engagées, je pense, donc je vais reprendre mes tableaux et je vais vous les transmettre.

**M. l'échevin Gjanaj :**

Oui, madame la Présidente, je voulais quand même amener une précision avec toujours un petit peu des fake news ou des éléments qui sont totalement faux en fait. Simplement pour rappeler à nos conseillers qu'au niveau du nettoyage, en fait, il est prévu dans le règlement que les marchands en fait quittent l'emplacement en mettant tous leurs déchets, en fait, en emportant tous leurs déchets ou en tout cas en les mettant dans des sacs. Et donc c'est simple, simplement ça qu'on rappelle aux marchands. Et il n'est pas du tout question que j'aille sur le marché ou mon collaborateur que certains adorent étiqueter, aillent sur le marché pour faire quoi que ce soit. Et on a des placiers qui travaillent en étroite collaboration avec les marchands ambulants et qui rappellent aux marchands ambulants leurs obligations. Mais bien évidemment on veille à ce que tous leurs devoirs soient totalement en tout cas mis en œuvre. Voilà, merci.

**Mme la présidente :**

Merci, Mr Ben Salah, allez-y pour clôturer.

**M. Ben Salah :**

Je vous remercie Madame la Présidente. Je tenais à remercier madame l'échevine de la propreté qui m'a répondu comme on dit en anglais, strict to the point, clair, précis. J'en n'attendais pas autant et franchement, je suis très content de la réponse. Par contre, je tenais par la même occasion à remercier Monsieur Gjanaj pour la réponse. Par contre, je me pose une question et peut être que vous auriez peut-être la réponse. Peut-être que je devrais en faire une question écrite par la suite. Mais comment expliquer qu'une commune, une commune

qui de surcroît et à proximité de la ville, dans une région et dans une ville qui est la capitale de l'Europe, se retrouve dans un tel état, dans un état de saleté vraiment exceptionnel? Je veux dire, la situation est telle qu'aujourd'hui, certaines personnes, certains citoyens, ne se posent même plus de question quand ils voient des dépôts d'immondices, ils passent, c'est normal et d'autres en rajoutent. J'ai dû moi-même, à de nombreuses reprises, tirer les oreilles de certains, certains citoyens, parce que pour eux, c'est normal. Alors effectivement, il y a un gros souci de la part de certaines personnes et pour beaucoup venant de l'extérieur aussi, soyons clairs. Mais il doit y avoir une réponse faite par l'administration publique parce que tout remettre sur le citoyen, c'est trop facile. Donc j'aimerais que le plan d'action de propreté que vous avez voté deux ans et demi. Je sais que ça ne vient pas de de votre chef. Le fameux plan de propreté qui est venu à mi-législature, soit, je l'espère, efficient. Je le souhaite de tout cœur pour tous les Molenbeekois, d'une telle manière à ce qu'on considère plus Molenbeek comme un bidonville, voire une commune pouibelle. Je vous remercie.

**Mme la présidente :**

Merci Monsieur Ben Salah.

**46. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Eylenbosch, Conseiller communal indépendant, relative à la présidence du conseil communal. (Complémentaire)**

**Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Eylenbosch, onafhankelijk Gemeenteraadslid, over het voorzitterschap van de gemeenteraad. (Aanvullend)**

---

**Mme la présidente :**

Alors la parole revient maintenant à Mr Eylenbosch qui veut interpellier sur la présidence du conseil. Allez-y Mr Eylenbosch, ancien président du conseil.

**M. Eylenbosch :**

Merci madame la présidente. Effectivement, suite aux et je suppose, chers collègues, que vous vous en souvenez, suite aux altercations verbales qui se sont produites lors du dernier conseil communal, je souhaitais intervenir sur la façon dont des réponses avaient été apportées ou des remarques avaient été formulées. Madame la présidente, vous avez pris contact avec moi vendredi, nous avons eu l'occasion d'échanger. Vous m'avez fait part de vos arguments en la matière et donc j'ai été un petit peu creuser. Et si vous vous souvenez, je n'étais moi, personnellement, pas présent ici en séance, j'étais chez moi à la maison et donc derrière mon écran. Et donc je peux constater que sur base de ce que vous m'avez dit et de ce que je peux constater ici, parce que j'ai un petit peu fait attention, comment les choses se sont déroulées. On peut effectivement constater qu'il y a une différence de perceptions, entre être en séance ici et être derrière son écran. Parce que quand on est derrière son écran, on profite du micro qui est allumé. Et donc quand le vôtre est allumé et que tous les micros sont éteints, on vous entend vous et surtout vous à ce moment-là et on entend très peu les autres, même si on se rend compte qu'il y a un brouhaha. Et ce qui veut dire que quand des propos tels que ceux que vous avez tenus sont formulés, ils passent d'une façon différente entre ce que vous voyez et ce qu'on entend à l'image et ce qu'on voit et ce qu'on entend en réel. Donc ça, c'est une chose qu'il va falloir que nous appréhendions. Parce qu'aussi bien ceux qui se trouvent là, que ceux qui se trouvent de ce côté-ci, parce que les personnes qui nous regardent ont que la perception de l'image et de ce qui est se dit. Et quand, suite aux remarques que vous avez faites, ça part de cette façon-là, il y a une interprétation différente de celle qui peut se passer dans la salle. Je voudrais quand même rappeler malgré tout, madame la Présidente, que cette altercation, elle se produit parce que, à un moment donné, vous avez donné la parole à un de vos échevins qui était impliqué dans un dossier qui était mis en avant par un conseiller. Ce qui, je crois personnellement, a été une erreur. Et probablement que ce dossier aurait dû

être présenté en huis clos et pas être représenté en séance publique. Et d'ailleurs, la meilleure preuve, c'est la discussion que nous avons eue là tout à l'heure. Et vous l'avez-vous-même rappelé en expliquant les articles de la nouvelle loi communale qui précisent cet état de choses et notre règlement d'ordre intérieur. Et donc, dans ce cadre-là, lui s'est permis de citer son collaborateur. Vous avez pris une décision par après de retirer la vidéo qui avait été présentée. Peut-être que c'était une bonne chose. Votre collaborateur au niveau du cabinet n'a pas raconté la réalité des choses. Il les a un petit peu masquées et transformées parce qu'il a dit que c'était le conseiller interpellant qui avait divulgué le nom des personnes alors que c'était votre échevin. Donc ça transparait dans la presse encore d'une façon différente et nous nous trouvons là à ce moment-là, dans un imbroglio d'incompréhension complet. Moi, il y a une chose qui m'interpelle, c'est que vous avez aussi fait état du fait que la raison pour laquelle les deux ASBL n'ont pas été déplacées, c'est tout simplement parce qu'il y a un problème juridique. Moi, j'ai été ce matin sur la BCE. J'ai retrouvé les deux ASBL qui, à la date d'aujourd'hui, sont toujours domiciliées dans l'adresse ancienne. J'ai téléphoné à la BCE, j'ai posé la question et j'ai dit qu'est-ce qu'il faut faire et combien de temps ça prend? On m'a répondu une semaine, en un jour, vous pouvez déplacer l'adresse et par une publication au moniteur qui prend à peu près une semaine, le temps que vous le demandiez, vous avez la possibilité de déplacer le siège de l'ASBL. C'est quelque chose de très simple comme procédure. Et donc, depuis 2018, ces ASBL se trouvent dans un logement social. Et c'est ce qui a provoqué toutes les interpellations. Et donc, moi, aujourd'hui, je me pose la question de savoir, Madame la présidente, comment vous avez géré le dossier en tant que présidente ou en tant que bourgmestre ? Alors que vous, vous avez donné vos attributions à vos échevins. Donc, vous avez tendance à vouloir les protéger. Mais je crois qu'à partir du moment où des choses sont mises en avant par un conseiller communal, vous avez l'obligation d'aller vérifier si les choses sont correctes. Et moi, aujourd'hui, ça me pose un problème de me trouver dans cette situation. Parce que si depuis 2018, une seule de ces ASBL a touché un subside, pour toucher le subside, il faut déposer le document auprès de l'autorité subsidiaire. Et si cela a été fait, nous nous trouvons face à un faux, usage de faux et qu'à ce moment-là, je suis désolé, mais il faut, il faut, il faut le comprendre. Je ne suis pas occupé à vous attaquer personnellement. Je dis simplement qu'il y a une situation de risque. À vous de vérifier ce qui se passe. Mais dans ce cadre-là, ce sont trois ans de prison ferme et ce sont 30.000 € d'amende, c'est tout. Voilà, moi, Madame la Présidente, je vous pose la question de savoir si et encore aujourd'hui, dans le cadre des débats, vous avez fait vous-même la réflexion que ce n'est pas facile d'être la présidente. Je pose la question très clairement est-ce que vous ne devriez pas faire un pas de côté au niveau de la présidence et vous concentrer à 100 % à votre fonction de bourgmestre et de nommer quelqu'un de votre majorité pour assurer la présidence de telle façon que vous vous retiriez de l'agressivité des conseillers d'une façon directe et que le président de séance ait vraiment la possibilité de faire une vraie police de cette séance ? Merci.

**Mme la présidente :**

Merci Monsieur Eylembosch. Alors Monsieur Hamzaoui. Est-ce que cependant, en tant que présidente de séance, je peux vous demander de ne pas refaire le débat précédent parce que ça ne me semble pas judicieux. Donc je pense que j'espère que vous éviterez de tomber dans ce travers. Allez-y Monsieur Hamzaoui.

**M. Hamzaoui :**

Merci Madame la présidente. Donc tout à fait. Je ne vais pas revenir sur les débats qu'on a eu le mois précédent. Je pense qu'on a été clair et qu'il y a eu des faits qui ont été soulevés et qui doivent être corrigés. Madame la bourgmestre, à chaque conseil communal, on constate un dérapage de votre part. Pour chaque conseil, on s'attend à des mots blessants et déplacés. Le rôle d'un président du conseil est clair. Un, garantir une plus grande indépendance des débats. Malheureusement, vous n'avez pas assuré ce point-là.

Deuxièmement, renforcer l'impartialité des discussions. Là aussi, c'est le contraire qui s'est passé. Troisièmement, vous devez également éviter le risque de confusion de rôles entre bourgmestre et président de séance. Là également, c'était catastrophique. Les débats du mois passé démontrent à quel point vous n'avez pas respecté votre rôle de présidente et à quel point vos émotions ont empêché le bon déroulement de ces débats. Vous avez essayé d'abord de minimiser les moqueries de vos échevins, d'un de vos échevins et ensuite vous avez essayé également de minimiser la gravité dans laquelle un autre échevin s'était retrouvé. Tout ça en me traitant et on me comparant à l'extrême droite. Je reviens sur ce que vous aviez dit lors du conseil communal passé. Alors tout ça pour dire, madame la bourgmestre, que vous n'êtes plus apte, vous n'êtes plus apte à assumer votre rôle de présidente en toute neutralité. Malheureusement, vous avez perdu toute la légitimité pour mener à bien les séances du conseil communal de Molenbeek-Saint-Jean. Vous devez démissionner de ce poste et laisser cette place à quelqu'un d'autre pour assurer la continuité de ces débats en toute neutralité. En vous remerciant d'avance.

**Mme la présidente :**

Merci Monsieur Hamzaoui, M. El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Merci Madame la Présidente et j'espère que votre présidence sera éphémère et que vous allez comprendre qu'il est plus que temps que vous quittiez votre responsabilité de présidente du conseil communal parce que cette gestion devient de plus en plus compliquée. On se rend compte finalement que ce qui vous a été demandé en début de législature, si vous aviez fait comme vos collègues des autres communes. Je pense que nous sommes encore une des toutes dernières communes où il y a une bourgmestre ou un bourgmestre qui est président du conseil communal. Et votre problème, madame la bourgmestre, vous savez que je ne suis pas un adepte de la langue de bois, c'est que vous vous êtes incapable d'avoir cette équidistance vis à vis des conseillers et de devenir quasi asexuée politiquement lorsque vous gérez la présidence du conseil communal et on le voit à travers votre parti pris régulièrement dans des sujets qui sont évoqués ici au sein de ce conseil, vous retirez votre casquette de présidente et de vous devenez une militante active du Parti socialiste. Et moi, ce que je trouve de beaucoup plus grave, pour ne pas dire gravissime, c'est lorsque vous avez des conseillers qui viennent ici avec des interpellations qui concernent la gestion de votre exécutif, alors que ça vous plaise ou pas, le rôle des conseillers communaux, c'est de contrôler le travail de l'exécutif. Systématiquement, vous bottez en touche, systématiquement vous minimisez. Mon collègue Mr Eylenbosch a rappelé la gravité des faits, des fausses domiciliations. Je rappelle que c'est une ASBL qui perçoit des subsides publics depuis 2018. Elle a une fausse domiciliation. Vous avez un échevin qui est membre du conseil d'administration de cette ASBL ainsi que son collaborateur. Vous avez eu l'histoire des tapis rouges et je peux vous faire la liste de tous les graves dysfonctionnements qui pourraient prendre une tournure judiciaire si on interpellait le parquet de Bruxelles. Et votre réaction systématiquement, c'est de moquer, de botter en touche, de vous imaginer qu'on vous attaque sciemment, gratuitement, alors qu'on est dans des problèmes graves de gouvernance. Alors je vous demande Madame bourgmestre, je vous le demande pour que vous fassiez avec la plus grande dignité, parce que je pense que nous allons arriver à un moment où les choses vont s'accélérer. Il va y avoir une radicalisation au sein de ce conseil communal. Nous allons devoir être beaucoup plus durs dans l'opposition. C'est que vous compreniez ce que l'ensemble des conseillers communaux, même d'ailleurs en coulisses de votre formation politique, vous avez d'excellents éléments au sein de ce conseil qui pourraient gérer ce conseil communal avec beaucoup plus de sagesse et la capacité d'avoir une équidistance en faisant la police et en respectant les conseillers communaux. Donc, je vous le demande de manière solennelle, réfléchissez parce que la nuit porte conseil et prenez la décision de céder votre responsabilité à quelqu'un. Et vous avez, je le répète, des personnes très compétentes afin que nous puissions retrouver la

sérénité au sein de ce conseil communal et que nous puissions avoir des débats constructifs. D'ailleurs, je vous invite à être attentive. Vous pouvez voir que quand vous allez vous retirer pendant une demi-heure, 1 h, subitement, il y a un apaisement. Les gens qui vous remplacent gèrent ça avec beaucoup de sagesse et les choses sont beaucoup plus calmes et constructives. Et le dialogue est serein donc, Madame la bourgmestre, et j'en resterai là, je vous invite à réfléchir et à prendre la bonne décision et de céder votre place à quelqu'un qui pourrait le faire d'une manière beaucoup plus équilibrée avec cette équidistance qui s'impose vis à vis des conseillers communaux. Je vous remercie pour votre écoute.

**Mme la présidente :**

Merci. Madame Piquard.

**Mme Piquard :**

Oui, merci madame la présidente. En fait, je voulais attirer l'attention de mes collègues sur le débat du mois passé. Effectivement, je suis occupée à me demander qui aurait pu sereinement les gérer au vu des contenus. Et j'appelais ça à l'époque. La mois passer, j'ai pensé que c'était vraiment des attaques, des attaques qui n'avaient pas leur place ici et donc je trouve, je ne vois pas qui aurait pu les gérer. Ça, c'est déjà un élément.

Deuxièmement, je voulais dire aussi que j'ai l'impression qu'ici, dans cette salle, dans cette assemblée, certains collègues se voient président de séance. Moi, vous savez, j'ai l'âge que j'ai et j'ai connu plusieurs présidences de séance. J'ai connu des présidences de séances de l'époque où je n'étais même pas conseillère communale. Je me disais tiens, je vais au théâtre ce soir. C'était ça la présidence, à l'époque, la personne ne connaissait pas ses dossiers, alors elle ne savait pas gérer. Elle n'avait pas le caractère. C'était comme ça. Ça peut arriver maintenant, vous criez au loup quand on vous remet en place, selon qu'il s'agit d'un aspect de l'ordre intérieur ou de la nouvelle loi communale, là vous criez. Ouah, je ne sais pas, ça ne va pas avec vous comme ça. Deuxièmement, j'attire l'attention sur un aspect autre qui est quand même la connaissance des dossiers, c'est très précieux quand on est face à un conseil communal. Donc pour moi, une bourgmestre ou un bourgmestre peut pleinement exercer le rôle de présidence de conseil communal. Je vous remercie.

**Mme la présidente :**

Merci madame Piquard. Alors Monsieur De Block.

**M. De Block :**

Je pense que je l'ai déjà exprimé il y a quelques temps. Vous êtes trop engagée dans les débats, beaucoup trop et pas d'une façon saine et avec une certaine retenue. Je pense que le conseil y gagnera, vraiment. Voilà, je trouve que parfois vous rajoutez aux tensions des propos inutiles, blessants, je trouve, parfois méprisants. Voilà, je m'imagine que c'est une certaine posture que vous trouvez nécessaire, peut-être que vous êtes provoquée. Justement, le président ou la présidente ne doit pas trop se faire provoquer, doit rester au-dessus de la mêlée, ce que vous ne faites pas toujours. Donc je vous invite vraiment à mettre un pas de côté et que vous réfléchissiez vraiment avec la majorité qui est la meilleure personne pour reprendre la présidence. Voilà.

**Mme la présidente :**

Merci, Monsieur Ben Salah.

**M. Ben Salah :**

Je vous remercie Madame la Présidente, ce que ce que j'ai pu entrevoir avant que je devienne conseiller, et ensuite quand j'ai pris le poste de conseiller, c'est beaucoup de crispations, beaucoup de mésententes. Par moments, j'avais l'impression et ça arrive très souvent encore maintenant, c'est qu'il y a des dialogues de sourds qui s'installent et c'est très compliqué pour mener les débats. Je pense que la hauteur nécessaire des grands hommes ou grandes femmes politiques, c'est de ne pas garder d'une certaine manière dans sa besace, toute une législature, un tel fardeau. Je m'explique. Cette demande a été faite il y a maintenant plus d'une année, même plus et je suis prêt à parier qu'elle va continuer à être proposée jusqu'à la fin de la législature. Je pense qu'il est nécessaire pour pouvoir veiller à faire en sorte de mettre en avant l'intérêt général, collectif, de céder la place, non pas parce que vous le faites mal, il ne s'agit pas de ça, parce que voilà, mes collègues l'ont mis en avant et ont parlé de l'impartialité, et cetera. Mais je n'irai pas dans ce sens-là. Je pense qu'on peut aller au-delà de ça, mais pour veiller à faire en sorte que les débats soient pris à leur juste valeur et que votre présence en tant que présidente, votre démission plutôt, permette d'éviter les crispations et permette d'avancer avec des débats beaucoup plus sereins. Et il n'y aura plus d'excuse de la part des conseillers communaux de l'opposition, de dire écoutez, ça ne va pas être le président qui remplace madame la bourgmestre. Ce sera fini tout ça. Là, à ce moment-là vous prouverez qu'en définitif, le problème ce serait l'opposition et pas vous. Donc n'hésitez pas, réfléchissez. Je pense que ça en vaut vraiment le coup. Indépendamment de votre personne, je pense que vous avez pas mal de capacités, et l'introspection, je pense que ça pourrait être l'une de vos qualités. Donc n'hésitez pas, je vous remercie.

**Mme la présidente :**

Merci. Alors Monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Excusez-moi, merci. Vous voulez bien me donner le même temps de parole que les autres, comme ça je ne l'ai pas l'impression d'être privilégié.

Mais soyons sérieux parce que le débat sérieux. Euh, moi je découvre que certains voudraient des conseillers communaux neutres. Je ne savais pas que ça existait. Des conseillers communaux neutres, quelle que soit la place qu'on occupe ici. Moi, je ne suis pas neutre et je ne serai jamais neutre. Que ce soit dans la majorité ou dans l'opposition. Moi, je suis un conseiller communal et je suis socialiste. Par contre, ce qu'on peut me demander dans le cadre de ma fonction que je sois échevin, membre du collège, que ce soit président ou même membre de l'opposition, parce que l'opposition, c'est aussi une responsabilité. La seule chose qu'on peut me demander, c'est une forme d'impartialité, quand on assume une responsabilité et je pense qu'on a fait une confusion entre la neutralité et l'impartialité. Ça, c'est un élément. C'est souvent quand on n'a pas grand-chose à dire qu'on fait la confusion. Moi, je voudrais simplement dire, chers collègues, que moi, je pense que moi, j'ai été dans l'opposition, j'étais dans la majorité, j'ai été au collège, j'ai occupé presque toutes les places ici et j'ai connu des débats houleux, passionnants, difficiles, des soirées plus chouettes. L'ambiance fait partie aussi d'un conseil communal. Je veux dire, durant la précédente législature, Michel, on a eu de bons moments. On a eu des moments parfois durs et difficiles. Mais en final, quand on regarde dans le rétroviseur, je pense qu'on a tous appris des choses. On a déjà appris à se connaître et puis finalement, on a partagé quelque chose d'important. C'est notre intérêt pour Molenbeek et ses habitants et je voudrais revenir là-dessus. Je pense qu'en tant que membre du conseil communal, quel que soit sa fonction, nous sommes dépositaires de l'image de cette commune. Nous sommes dépositaires de l'image que nous dégageons et tu l'as très bien, dit Michel. Et j'ai apprécié la façon dont tu l'as fait qu'évidemment, quand on passe en vidéo, c'est tout à fait autre chose. Donc les choses

s'amplifient. On ne comprend pas toujours ce qui se passe. Je veux dire, un peu d'humour ou un énervement est compris différemment à travers l'écran et on doit faire attention à ça. Mais je pense qu'on est, on est dépositaire et moi j'ai entendu trop souvent des gens me dire ça ressemble à un cirque par moments et on dirait des clowns. J'entends souvent ça. Moi, ça me fait mal au cœur et moi, je pense qu'on est tous dépositaires d'une partie de l'image que nous dégageons. On a des droits, on a des obligations, on a des devoirs et je pense qu'on a tous faire son introspection parce qu'il y a une chose dont je suis certain, c'est que je pense qu'on peut avoir le règlement d'intérieur qu'on veut. On peut avoir le président ou la présidente qu'on veut. Je pense que si on n'a pas un minimum d'attitude, de bienveillance, on peut rester virulent, mais continuer à se respecter, ça ne marchera pas. Moi, je pense que la solution, elle est en chacun de nous et je pense que chacun de nous doit faire un peu son examen de conscience. Il est arrivé à tout le monde ici par moments, de dépasser les limites, parce qu'on est fatigué, parce que ceci, parce que cela. Donc moi, je fais un appel à ce que tout un chacun prenne conscience qu'on représente avant tout les Molenbeekoïses et qu'on a tous un point commun aussi, c'est qu'on a laissé nos familles, on a laissé des gens à la maison pour passer des heures et des heures ici parce que je suis certain que nous aimons la même chose. Molenbeek et ses habitants. Je l'ai dit, je vous remercie.

**Mme la présidente :**

Merci. Alors, est ce qu'il y a encore des collègues qui veulent intervenir?

OK, très bien, je vais répondre. Alors Monsieur Eylenbosch, tout d'abord, je voudrais vous remercier d'avoir fait les démarches que vous avez faites suite au coup de téléphone qu'on a eu. J'apprécie vraiment ce que vous avez fait là. Alors évidemment, je suis tout à fait d'accord avec vous sur les tensions qui ont émaillé le dernier conseil communal. J'ai trouvé ça tout à fait violent et j'ai regretté les attaques ad hominem. Et tout comme M. Ikazban, je suis préoccupée de ce que ça ne grandisse pas notre institution, au contraire, de ce que ce type d'attitude nourrisse, renforce l'anti politisme qui est déjà trop souvent présent. Et ça, c'est vraiment une préoccupation pour moi, une réelle préoccupation. Cependant, j'ai quand même un point de vue un peu différent sur la façon dont ces échanges ont pu se créer. Et avec tout le respect que je vous dois, je constate à certains moments que la volonté de quelques-uns de systématiquement entrer dans la confrontation permanente ne rend service en fait à personne. Et je n'ai pas envie de refaire le débat et je vais vraiment éviter d'aller dans ce travers-là. Je pense que ce n'est pas le but. Vous m'invitez à faire un pas de côté. Moi, je pense avoir le soutien d'une majorité dans ce conseil pour continuer à mener nos débats et faire vivre au mieux la démocratie locale.

Alors, en ce qui me concerne et je pense que là, je rejoins un certain nombre de ceux qui se sont exprimés, je pense que ça serait vraiment une erreur. Ce serait dommageable d'imaginer que par le seul changement de présidence en fait comme une sorte de coup de baguette magique, les tensions que certains érigent ici en stratégie politique s'effaceraient d'un seul coup comme un enchantement. C'est bien un lieu politique. Mais il y a de la, de la stratégie chez d'aucuns qui se marquent de cette façon. Alors j'ai plutôt une proposition à vous faire. D'aucuns parlaient de dignité. J'ai vraiment une proposition à faire dans ce sens. J'avais proposé à la même époque l'année passée, en juin 2021, ça fait tout juste un an, qu'on puisse mettre en place une charte de bonne conduite. L'idée, c'était justement de se mettre d'accord pour éviter les débordements dans notre conseil. Et malheureusement, c'était suite déjà à l'époque à plusieurs conseils où le débat démocratique m'avait semblé peu respecté, où sur certains sujets, certes clivants, parce que ça, c'est normal, au fait, l'agressivité avait été la tactique quasiment unique dans le débat. Je partage avec monsieur Ikazban l'idée que nous devons amener notre mandat, au sens noble du terme, à être à la hauteur des attentes des concitoyens. Et donc, mon idée pour cette charte, c'est vraiment de rappeler les règles élémentaires et que chaque conseiller soit amené à signer cette charte. Cette charte marquerait comment participer à un débat sans que l'animosité ou l'insulte soit au centre des

interventions, dans le respect tout simplement. Et donc ma proposition, c'est que nous relançons ce projet de charte que les chefs de groupe du Conseil s'en saisissent et reviennent avec un texte consensuel qu'on pourrait voter de manière unanime. J'espère de tout cœur que ma proposition trouvera un écho favorable auprès de vous tous, monsieur l'interpellant, comme les autres conseillers, majorité et opposition confondues. Voilà ce que je voulais vous répondre à ce sujet. Monsieur Eylenbosch, allez-y !

**M. Eylenbosch :**

Merci madame la présidente. Euh, je ne suis pas sûr personnellement qu'une charte va arranger les choses. Il y a une différence entre vous et moi, dans le sens que vous aujourd'hui, vous cumulez deux fonctions, la fonction de chef de la commune en tant que bourgmestre et d'autre côté, présidente du conseil communal, ce qui n'était pas mon cas. Moi, je n'avais qu'à la charge de la présidence et donc je servais un petit peu de punching ball et de celui qui vraiment fait la police au niveau de l'assemblée. Et à partir du moment où vous n'avez pas dans tous les débats, l'obligation de devoir travailler sur les deux plans, je crois que pour le collège, c'était plus facile. Et je crois que pour l'opposition, aussi. Et donc, c'est dans ce cadre-là que je vous proposais de réfléchir à cela. Prenez votre temps par les uns, avec d'autres avec votre majorité, mais je suis convaincu que vous devez trouver une autre solution que la charte parce que c'est un texte qui ne changera rien à partir du moment où vous avez un débat qui se met en place. S'il y a quelque part une contradiction entre vous et éventuellement un autre orateur, inévitablement, ça risque encore de déborder malgré un document qui serait mis en place. Donc voilà, et je rejoins là à ce niveau-là, Jamal Ikazban quand il disait qu'on ait un règlement d'ordre intérieur sophistiqué, où tout simple, la problématique restera la même à partir du moment où un conflit pourrait se faire jour. Donc voilà, je crois que le moyen de jouer au billard trois bandes est parfois plus efficace que de faire un conflit direct. Donc voilà, merci.

**Mme la présidente :**

Merci pour votre interpellation. Euh, je ne pense pas que les autres conseillers. Je relis l'article 19, seul l'interpellant principal peut intervenir après la réponse du collège en trois minutes. Et donc je remercie les autres conseillers de m'aider à faire respecter le règlement d'ordre intérieur. Merci beaucoup.

**47. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Addi, Conseillère communale PTB\*PVDA, relative au refus de la Commune de délivrer les cartes oranges aux demandeurs d'asile du centre Fedasil Sebrechts et les conséquences sur leur intégration. (Complémentaire)**

**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door mevrouw Addi, gemeenteraadslid PTB\*PVDA, over de weigering van de gemeente om oranje kaarten af te geven aan asielzoekers in het centrum Fedasil Sebrechts en de gevolgen daarvan voor hun integratie. (Aanvullend)**

**48. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Emre Sumlu, Conseiller communal ECOLO SAMEN, relative au centre Fedasil au «Home Sebrechts». (Complémentaire)**

**Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Emre Sumlu, gemeenteraadslid ECOLO SAMEN, over het Fedasil-centrum in "Rusthuis Sebrechts". (Aanvullend)**

---

**Mme la présidente :**

Alors on en arrive sur un sujet important pour la commune. Un autre qui est la question de l'attitude de Fedasil à notre égard, en particulier sur le site du home Sebrechts. Deux conseillers ont introduit des interpellations. Je leur donne la parole. Je joins évidemment les

deux puisque c'est le même thème et chacun peut s'inscrire dans le débat. Madame Addi, vous avez la préséance, vous avez introduit l'interpellation la première. Allez-y.

**Mme Addi :**

Oui. Donc je vais vous raconter un témoignage d'un de nos camarades qui est bénévole dans le secteur de l'aide aux réfugiés et qui a pu faire l'expérience par lui-même que la commune refuse de délivrer les cartes Orange et des documents qui sont pourtant obligatoires et nécessaires. Et donc après avoir collecté pas mal de témoignages, en fait, il s'est rendu compte que tous les réfugiés du centre subissent le même refus d'accès aux cartes orange de la part de la commune. Et donc il a voulu savoir par lui-même ce qu'il en était. Et donc il a accompagné à la commune un jeune Nigérien qui venait de fuir son pays et a demandé l'asile en Belgique. Et une fois sur place, au service communal, on leur a dit que le réfugié provenant de ce centre ne pouvait pas se voir délivrer cette carte et on a prétexté une procédure spécifique, unique, exclusive au centre Sebrechts et ce dont évidemment les réfugiés ne sont pas informés. Et deux semaines plus tard, aucun résident n'avait vu sa situation se débloquer. Le jeune réfugié, qui est hébergé là depuis deux mois déjà, se retrouve sans activité puisque sans carte orange, il ne peut s'inscrire à rien. Et donc ce refus de la commune bloque les réfugiés dans toutes leurs démarches pour essayer d'accéder à des activités, des formations et même du travail. Alors qu'on sait très bien que des demandeurs d'asile ont quatre mois pour essayer de trouver un emploi. Et en fait, depuis trois mois, on assiste un peu à un bras de fer entre la commune et le secrétaire d'État. Et cette situation est tout à fait inacceptable de prendre en otage justement ces demandeurs d'asile, qui plus est de manière illégale. Et donc ce n'est pas aux réfugiés de payer ce bras de fer entre la commune et le gouvernement. Et donc ce que nous demandons, c'est un véritable effort de concertation entre la commune et le gouvernement. La commune doit pouvoir expliquer ces conditions en rapport avec les problèmes administratifs auxquels elle est confrontée et le fédéral doit pouvoir donner les moyens nécessaires. Et donc nos questions sont les suivantes : comment justifier ce refus de délivrer les cartes Orange aux résidents de ce centre? Voilà, je ne dois pas vous rappeler qu'il existe un arrêté royal qui rappelle que c'est le devoir de l'administration communale de délivrer cette carte orange. Et deuxième question, quels sont les besoins spécifiques de la commune pour pouvoir délivrer ces cartes orange ? Est-ce que vous avez besoin d'aide du fédéral ? On sait bien que la commune reçoit 380 € d'aides pour les frais administratifs par demandeurs d'asile. Donc est-ce que cette somme a bien été obtenue et qu'est ce qui fait qu'on est encore bloqué et que ces demandeurs d'asile n'ont pas obtenu leur carte orange? Merci pour vos réponses.

**Mme la présidente :**

Merci pour votre interpellation. Monsieur Sumlu.

**M. Sumlu :**

Merci Madame le bourgmestre, chers collègues, depuis plusieurs semaines, les échanges entre le Secrétaire d'Etat, ex, bientôt, Sammy Mahdi et notre bourgmestre Catherine Moureaux n'ont pas été des plus apaisés concernant l'accueil des migrants dans le centre Fedasil se situant dans le bâtiment de l'ancien homme Sebrechts. Les méthodes utilisées par Sammy Madi pour l'ouverture de ce centre, sans concertation avec la commune de Molenbeek, ne sont pas acceptables. Molenbeek est une commune hospitalière et accueille déjà correctement une centaine de migrants dans un centre Fedasil de la Ville de Bruxelles et dans le centre dans le cadre d'occupation temporaire. Cependant, le réseau d'accueil des demandeurs d'asile est saturé. Bien entendu, ce n'est pas à Molenbeek d'assumer les décisions catastrophiques et inhumaines de l'ancien secrétaire d'État à l'Asile et à l'Immigration NV-A, Theo Francken, prises lors de son mandat. Notre commune est une des plus denses et plus pauvres de la Belgique. D'une part, nous devons prendre en compte les craintes des

riverains qui résident désormais avec une structure pouvant accueillir 600 personnes et de manière permanente. D'autre part, n'oublions pas que nous faisons face à des personnes vulnérables, femmes, hommes et enfants, se trouvant dans une situation extrêmement précaire. Notre objectif à moyen et long terme n'est pas d'ouvrir de plus en plus de centres pour les entasser, mais que la prise en charge de leur dossier soit accélérée et que nous les accueillions de façon digne et humaine. Pour ce faire, il nous faut demander plus de moyens. Ainsi, nous pourrions honorer notre obligation fédérale de la gestion du centre, matériellement et administrativement, notamment concernant la délivrance des cartes orange. Le but de cette demande vise à stopper le placement de ces personnes dans ces centres pendant de longues années en traitant leur dossier le plus rapidement possible. Les centres d'accueil deviendraient ainsi ce qu'ils auraient toujours dû être des lieux de passage, un espace tampon où il n'y a pas de lieu de s'installer plusieurs mois, voire des années. De même, il conviendrait de réfléchir, dans un avenir proche, à la répartition de ces centres sur tout le territoire du pays. La nomination du nouveau secrétaire d'Etat pourrait peut-être être un moment pour trouver un dialogue entre la commune de Molenbeek et l'Etat fédéral belge.

**Mme la présidente :**

Merci Mr Sumlu, M. El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Merci madame la présidente. Alors moi je vais essayer de comprendre ce qui s'est passé dans ce film qui concerne l'accueil du centre Fedasil sur notre territoire, le fameux home Sebrechts. Alors je vais faire un petit rétroactes, lorsque j'ai reçu dans une boîte aux lettres ce toutes boîtes que vous avez signé avec votre collègue madame Schepmans, je suis étonné de cette réaction, en tout cas du contenu, et j'ai pris langue avec Fedasil pour essayer de comprendre ce qui s'était passé. Et on me dit et ça vient d'une certaine autorité que vous auriez eu des contacts au mois de janvier 2022. On est dans une période bien avant la guerre en Ukraine. Vous auriez marqué un accord de principe pour l'accueil, je vous dis ce qu'on m'a dit, vous allez, me répondre parce que j'ai des questions précises à vous poser. Vous auriez marqué votre accord de principe. Et puis il y a eu une autre rencontre lorsque cette foutue guerre a commencé, où on a parlé d'installation dans un premier temps, des réfugiés ukrainiens qui d'ailleurs ont vite été réorientés vers Woluwe-Saint-Lambert où là, on aurait créé un centre avec une capacité d'accueil de 1.200 personnes. Et puis, subitement, il y a cette levée de boucliers de votre part et de la part de madame Schepmans où vous vous opposez, et je suis d'accord en partie avec vous, accueillir 600 réfugiés dans ce bâtiment qui accueillait jadis 200 personnes âgées, on comprend bien que le bâtiment n'est pas adapté à ce type d'accueil. Mais ce qui m'a énormément froissé, c'est tout ce qui a été véhiculé. J'ai des voisins qui m'ont aussi interpellé. J'habite dans le quartier avec évidemment une peur qui parfois est légitime, mais surtout une peur qui a été alimentée chez certains par, entre autres, le toutes boîtes et le fait qu'on a cru comprendre que la bourgmestre, madame Catherine Moureaux, était opposée à l'installation des réfugiés sur le territoire de Molenbeek, alors que cela a été dit par un de mes collègues. Molenbeek est une commune d'accueil, historiquement, nous avons tout fait pour rendre l'installation des réfugiés sur notre commune d'une manière la plus humaine possible. Donc je voudrais savoir est-ce que oui ou non, il y a eu des contacts avec Fedasil au début de l'année 2022 ? Est-ce que vous auriez marqué votre accord de principe pour l'installation des réfugiés dans le home Sebrechts ? Est-ce que vous auriez marqué votre accord pour les réfugiés ukrainiens ensuite et que vous avez changé d'avis lorsqu'on vous a dit que ceux-ci seraient finalement orientés vers ou Woluwe-Saint-Lambert? Et je voudrais savoir où nous en sommes aujourd'hui par rapport à la volonté de Fedasil d'installer des réfugiés. Alors on dit qu'il y aurait un bail emphytéotique qui serait signé par le fédéral pour l'occupation du bien. Je voudrais savoir où nous en sommes sur le plan juridique et que compte faire le collègue pour permettre évidemment que des réfugiés ou des migrants puissent être

accueillis dignement dans des conditions, je dirais, où on assure cette dignité. Si c'est le cas, combien est ce que la commune est prête à accueillir de réfugiés dans ce bâtiment-là? Merci.

**Mme la présidente :**

Merci. Y a-t-il d'autres conseillers qui veulent monter dans l'interpellation? Je n'en vois plus. OK bien merci à tous. Merci en particulier évidemment à madame Addi et Monsieur Sumlu. D'abord, j'avais déjà eu l'occasion de m'exprimer longuement sur le dossier. C'était une interpellation de Monsieur Vancauwenberge en avril. Je ne vais pas revenir sur tout ça. Je vais juste refaire une grosse synthèse de ce que j'avais dit à l'époque et puis revenir sur les éléments nouveaux. Donc c'est un dossier vraiment douloureux. Et effectivement, lorsque le secrétaire d'État décide d'ouvrir le premier centre à du Dubucq et qu'on a contact à ce moment-là, ce n'est déjà pas très facile. Mais lorsqu'ensuite il m'invite à son cabinet, c'est la seule rencontre qui a lieu pour me faire des propositions qui sont à mon sens inacceptables. Je réponds deux fois non sur les deux propositions, je dis que je retourne vers mon collègue, je retourne vers le collègue. Le collègue délibère et dit non aux deux propositions. Ça, c'est avant le déclenchement de la guerre en Ukraine. Donc ça veut dire que la délibération, elle, est mise non seulement dans les mains de Sammy Mahdi, mais à l'époque aussi chez le propriétaire des lieux, afin de l'avertir que si le fédéral veut acheter, c'est un peu embêtant. Il doit savoir qu'en fait, on ne donnera pas en fait la possibilité de cette installation. Donc tout ça a été dit et écrit. Il n'y a pas de oui. En fait, il n'y a jamais eu de oui dans ce dossier. En fait, il n'y a jamais eu de oui. C'est aussi simple que ça. Alors j'avais expliqué pourquoi il n'y a jamais eu de oui sur 600 personnes à cet endroit-là à Monsieur Vancauwenberge, je vais, je vais revenir là-dessus. Et puis, je vais revenir aussi de manière concrète, la problématique des cartes orange, parce que je conçois qu'elles soient compliquées pour vous et qu'elles demandent des réponses. Je comprends tout à fait ça. Alors notre territoire, je crois que c'est Mr Sumlu qui l'a rappelé, c'est vraiment un modèle d'accueil. Donc on a non seulement déjà un centre Fedasil, aussi pondu dans notre dos par le même secrétaire d'état mais qui est là et qui tourne avec régulièrement 100 personnes accueillies. Mais on a d'abord des milliers de personnes qui sont sur le territoire, sans papiers, qui sont hébergés dans leur famille. On a aussi les centaines de personnes qu'on encadre avec la commune et le CPAS en hébergement sous forme d'occupation temporaire. Donc on a un travail énorme qui est fait avec les collectifs qui soutiennent des sans-papiers et qui permettent que des endroits où il y aurait des squats non contrôlés en fait, soient au contraire encadrés par nos services et permettent la vie la plus digne possible à des centaines de personnes. Je dis tout ça parce que c'est évident. En fait, nous sommes une commune hyper solidaire. Par contre, nous imposons sans concertation et même à l'encontre de nos décisions et de nos discussions, un centre avec des gens en grande vulnérabilité qui comprend non pas 100 ou 200 personnes comme effectivement le home hébergeait auparavant 200 personnes, mais bien la volonté de mettre 600 personnes. Et je vous annonce qu'aujourd'hui il y a plus de 400 personnes dans le centre qui sont toutes des personnes en grande fragilité. C'est extrêmement compliqué pour nous et j'irais jusqu'à dire impossible. Alors aujourd'hui, le secrétaire d'État, il est désigné président de son parti et il continue de feindre de ne pas comprendre notre situation. Et donc l'un de vous, c'est Monsieur Sumlu a posé la question de la relation potentielle avec la personne qui prend la suite. C'est une personne qui a participé à la fake news que nous a relayé un des conseillers ce soir. Je n'ai jamais dit oui, mais je sais que la chef de cabinet, aujourd'hui devenue secrétaire d'État, a dit à plusieurs intervenants que j'avais dit oui. Je n'ai jamais dit oui. Et donc là, j'ai conçu par la suite, j'en ai parlé avec mon collègue que je n'irais plus en fait au secrétariat d'Etat. Ils n'auront qu'à venir et on va se voir toujours avec une série de témoins. Je n'ai plus aucune confiance dans ces personnes. Honnêtement, je n'ai plus aucune confiance dans ces personnes. Ça, c'est assez dramatique de se sentir méprisé de cette manière par l'Etat fédéral. Donc oui, nous avons désigné des avocats, solides, et entamé des procédures en justice pour contraindre Fedasil. Aujourd'hui, Fedasil ne respecte pas la loi à plusieurs titres. Donc il y a plusieurs infractions urbanistiques qui sont commises par Fedasil dans ce site. Et d'autre part, nous dénonçons aussi l'aveuglement du secrétaire d'État par les procédures que nous avons

intentées. Alors je viens sur la question des cartes orange. Notre commune de près de 100.000 habitants. En réalité, on est plus de 100.000 sur le territoire, ça fait 16.500 habitants au kilomètre carré avec un nombre de fonctionnaires qui, vu nos finances, est inférieur à la moyenne régionale par habitant. Notre commune a un travail très important à fournir au service des étrangers. On en a parlé tout à l'heure dans le débat sur les subsides en provenance de la Région pour l'accueil des réfugiés. Alors, chaque jour, ce service fournit un travail énorme. Les demandes sont énormes et depuis l'arrivée de notre nouvelle cheffe de service, je dois vraiment le dire, on a réussi à lever les remarques de l'office sur notre traitement des demandes. On a un délai qui est plutôt inférieur à ce qui est connu dans d'autres communes qui nous ressemblent et on travaille bien et on essaye d'avoir un processus transparent où il n'y a pas de favoritisme, ou il n'y a pas des gens qui sont mieux traités que les autres. Le problème, c'est que le fait accompli de Fedasil amène aujourd'hui 421 personnes dans ce service. On vient de recevoir ce chiffre. C'est le nouveau chiffre du responsable du centre. Ironique parce qu'en fait, dans leur citation au tribunal, dans une des deux procédures qu'on a intentées, ils font mention de 320 et aujourd'hui dans le contact qu'on a avec eux, en fait, il y a 421 personnes qui sont demandeuses. Donc c'est tout le temps des choses qui ne sont pas, qui ne sont pas correctes de leur part. Et donc c'est évidemment une surcharge de travail pour nos services qui est majeure. En fait, si notre service ne devait s'occuper que de ces demandes, en fait, ces 421 dossier, si on a un rythme soutenu de travail, ce serait un délai de 6 à 8 semaines de traitement, juste pour ces dossiers. Et donc c'est une pression terrible en fait sur nos services pour réaliser ces attestations d'immatriculation pour les résidents à Sebrechts. Alors, est-ce qu'on doit donner une priorité à ces personnes sur les autres personnes qui sont en situation d'attente? Ce n'est pas le choix que nous avons fait. On parlait d'impartialité tout à l'heure. Je pense qu'on a un devoir d'être quand même équitable. Et donc, dans la mesure où ce nouveau centre n'est plus un centre d'accueil mais est devenu un centre d'hébergement. Et c'est toute la différence avec évidemment l'accueil des Ukrainiens pour deux ou trois jours où il n'y avait pas de surcharge administrative pour la commune. Aujourd'hui, l'accueil des bénéficiaires de la protection subsidiaire ou des réfugiés dans une forme d'hébergement au long cours, c'est une surcharge de travail majeure, non seulement pour commencer au niveau du service des étrangers, mais pour terminer, et plus exactement pour continuer, parce que c'est quelque chose qui continue au niveau du CPAS. Donc sans concertation avec notre administration, dans l'état de notre personnel actuel, en fait, c'est impossible à absorber pour nous. Donc pour vous dire aussi combien ce travail est lourd. En fait, outre la réalisation de mise à jour au registre national, la création et la délivrance de ces fameuses attestations d'immatriculation. En théorie, on serait amené aussi à devoir renouveler ces travaux tous les quatre mois. Donc on devrait en fait refaire une partie de ce travail tous les quatre mois. C'est quelque chose de très difficilement imaginable aujourd'hui, avec la charge de travail qu'on connaît aujourd'hui et avec l'idée que les autres personnes qui sont sur le territoire, qui ont rentré les dossiers avant doivent également évidemment avoir un accès à des papiers et à un traitement de leur dossier.

Alors, je reviens sur les notions d'accès au marché de l'emploi, d'accès à un revenu. Qu'est ce qui se cache derrière cette fameuse carte orange? Eh bien, sur le plan légal, la carte orange dans les quatre premiers mois, elle ne donne accès à rien. Elle ne donne pas accès au marché du travail. Elle ne donne pas accès à une intervention du CPAS. Il faut quatre mois avant cela. Et donc l'analyse est fautive. Aujourd'hui, on a privé personne d'accéder au travail. On a privé personne d'un revenu pendant les quatre premiers mois sur le territoire. Dans un centre, c'est Fedasil qui pourvoit à tout, avec une forme de subvention spéciale et sans possibilité d'accès au travail. Donc il n'y a pas de dol aujourd'hui par rapport à la situation des personnes. Par contre, c'est vrai, j'ai déjà demandé qu'on soit attentif et qu'on traite prioritairement les demandes de carte orange qui pourraient permettre aux bénéficiaires de pouvoir travailler. Donc ça, on l'a fait et je pense qu'on sera en mesure pour ces personnes-là probablement d'accélérer. Mais il faut bien comprendre qu'aujourd'hui le nombre de ces personnes, s'il en existe, extrêmement petit vu la durée de vie de ce centre, il est là depuis peu de temps. Et donc dans la mesure du possible, l'ensemble des demandeurs auront leur

carte en deçà de ces quatre mois qui sont importants et qui sont la manière de s'assurer qu'aucun ne serait victime de ne pas pouvoir faire valoir ces droits sur le marché du travail ou un revenu. Mais on n'est pas là-dedans aujourd'hui.

Alors Madame Addi, vous avez mentionné que vous avez été reçue, plus exactement ou que vous avez envoyé un de vos militants avec un ressortissant guinéen, et qu'on vous a dit qu'il y aurait une procédure spécifique unique pour eux. Je vais expliquer ça. C'est très simple. C'est juste que nous avons demandé, pour faciliter justement le travail, que Fedasil fasse eux-mêmes une partie de la démarche et nous envoient de manière informatisée une partie de la démarche qui nous permette d'être certains que les personnes sont bien au home Sebrecchts. Parce que vous voyez, si nous on doit pratiquer comme pour les autres personnes qui sont sur le territoire et lancer des enquêtes de résidence, c'est encore un travail supplémentaire qu'on peut s'éviter entre pouvoirs publics par la déclaration du pouvoir public vers l'autre pouvoir public. Donc on a demandé ça à Fedasil et donc c'est de ça dont la personne que vous avez envoyée sur place a entendu parler, c'est qu'on était à ce moment au moment où je sais, en fait, parce qu'on est venu directement me dire dites ici, il y a quelqu'un de bizarre qui est venu poser plein de questions Qu'est-ce que c'est? J'ai dit c'est très bien, c'est très bien. Vous avez répondu, c'est parfait. C'est ça qui a été répondu. C'est qu'on était à ce moment-là dans la discussion avec Fedasil en disant, on ne peut certainement jamais imaginer d'aller visiter le home à chaque fois qu'il y a une des centaines de personnes que vous abritez qui vient pour vérifier qu'elle habite là. Donc on doit trouver une procédure spéciale pour qu'au moins sur la question de la résidence, vous nous donniez la certitude que la personne est sur place. C'est ça la procédure dont on vous a parlé. Voilà.

Donc, pour clôturer notre commune aujourd'hui, elle agit en bon équilibre entre la nécessité de respecter le rythme de nos agents qui sont trop peu nombreux, c'est évident, qui travaillent très bien, c'est une certitude. Et servir tous les citoyens molenbeekoïses dans une forme d'égalité. Pas une prise en charge qui permettrait à certains de passer tout d'un coup devant la file de tous les autres. Ça ne nous semble pas légitime. Je vous demanderai de nous suivre là-dessus. C'est vraiment difficile d'imaginer qu'on va avoir un autre traitement parce que Fedasil le demande ou parce que le secrétaire d'État le demande.

Alors je veux finir sur la couverture financière. Vous avez cité des chiffres, madame Addi, 380 € là. Alors c'est très intéressant. Merci. Donc en matière de couverture financière, sur le plan administratif, Fedasil est tenu d'informer la commune sur sa capacité à faire valoir une subvention couvrant la présence d'un centre sur son territoire. Laissez-moi vous dire que ceci n'a jamais été fait. Ceci n'a jamais été fait alors même qu'au début de la crise, je l'avais demandé. C'est à dire qu'au moment où ils nous ont imposé le centre sur base du déclenchement de la guerre en Ukraine, c'est dans les choses que j'ai demandées au gouvernement fédéral. C'est dans les choses que j'ai demandées au secrétaire d'État. Jamais on n'a accédé à ma demande de pouvoir avoir une intervention financière. Alors, tout récemment, je ne sais vous dire si c'est hier ou avant hier, mais c'est vraiment maintenant, cette semaine, nous avons pris contact avec le directeur du centre et à ce moment, il a été question pour la première fois alors qu'on a lancé les deux procédures en justice de ce que le centre pourrait, Fedasil pourrait nous donner une indemnité de 120.000 € pour faire face aux frais administratifs. Évidemment, on va accepter cette indemnité. Pas de raison qu'on ne l'accepte pas. Mais je voudrais quand même vous dire qu'entre temps, j'avais fait calculer combien coûtait effectivement la présence de 600 personnes en grande vulnérabilité sur notre commune et ce n'est pas cette somme-là. Alors le fonctionnaire de prévention, je lui ai juste demandé d'aller vérifier dans tous les services ce que ça octroierait comme surcharge de travail et de la monétariser, savoir combien ça vaudrait. Eh bien, le coût d'un tel centre avec 600 personnes qui seraient en hébergement permanent sur le territoire, en dehors de l'intervention de Fedasil évidemment, je veux dire simplement Fedasil bien sûr va fournir, je vais dire les draps et cetera, et la nourriture. Je ne parle pas de ça, je parle de ce qui incomberait à la commune, ce qui incomberait à la commune de Molenbeek pour une telle

charge de personnes, ce sont des frais administratifs, c'est des frais de prise en charge administrative, c'est des frais d'aménagement de la cohésion sociale notamment. Un médiateur local, ce sont des frais de police. On a jugé qu'il faudrait quatre agents de police supplémentaires rien que pour traiter les nombreuses demandes qui arrivent et pour pouvoir avoir une police un peu proactive dans le quartier pour aménager la cohésion. C'est évidemment des frais de prévention. Eh bien, nous sommes arrivés à un montant de 1,2 million d'euros sur une année. Voilà évidemment ce qui a été versé à notre dossier au niveau juridique. Mais donc cette affaire est douloureuse. Cette affaire est douloureuse parce que la commune de Molenbeek est solidaire, parce que la commune de Molenbeek recèle probablement le plus grand pourcentage de personnes qui sont en solidarité avec les gens qui n'ont pas de papiers ou les demandeurs d'asile ou les réfugiés, et cetera Mais parce que la commune de Molenbeek, deuxième plus pauvre et deuxième plus dense de Belgique, ne peut pas en fait prendre cette charge. C'est impossible sans une aide considérable et nous n'avons pas d'écoute du fédéral par rapport à cela. C'est la raison pour laquelle nous sommes aussi loin. Donc, si vous avez observé le cours des événements, nous avons, au niveau du collège, pris du temps avant d'arriver aussi loin et nous avons fait des demandes qui étaient des demandes responsables qui correspondaient à notre situation. Mais cette situation de fait, là, elle n'est pas possible pour nous. Voilà, j'espère vous avoir éclairé. Madame Addi, allez-y!

**Mme Addi :**

Je voudrais juste faire une petite remarque au préalable. Ça m'embête un peu d'avoir cette discussion à cette heure-ci. J'ai vraiment du mal à réfléchir et je trouve ça dommage parce que c'est un sujet très important. Donc je voulais juste réagir sur ce que vous avez dit. Je comprends qu'il y ait des difficultés dans la gestion du dossier avec Fedasil et je comprends que ça peut amener beaucoup de surcharge de travail pour les administrations. Mais je trouve que ça ne justifie pas le fait qu'il y ait aucune carte orange qui soit sortie de la commune pour les résidents de ce centre Sebrechts. Et alors, vous parlez de la procédure. Est-ce que Fedasil est seulement d'accord avec cette démarche-là? Que ça doit venir d'eux et pas des demandeurs d'asile qui doivent aller à la commune? Est-ce qu'ils ont transmis cette information? Parce que pour l'instant, c'est juste le chaos et les informations sont contradictoires. Donc voilà le constat, il est juste qu'aucune carte orange n'a été délivrée et en attendant, ces gens-là ne peuvent faire aucune activité. Peut-être certains sont là depuis peut-être plus que quatre mois et donc du coup sont quand même dans le flou. Et en attendant d'avoir des réponses entre Fedasil et la commune. Voilà, je pense qu'il faut aider ces gens-là et leur délivrer les cartes orange.

**Mme la présidente :**

Merci. Monsieur Sumlu.

**M. Sumlu :**

Merci madame le bourgmestre. J'avoue que je suis un peu fatigué comme je crois d'autres personnes et c'est un sujet qui me tient à cœur. Et si ça prend un peu de temps pour mettre dans l'ordre mes idées, je suis vraiment désolé, mais je vais être un peu lent. Avant d'écrire cette interpellation, vous avez pu remarquer aussi, on avait fait une sortie presse avec un député ECOLO qui travaille sur le sujet. On a insisté bien dans cette sortie presse qu'il fallait soutenir les communes de manière plus importante, ceux qui accueillent les centres Fedasil. On ne peut pas demander tout et sans pouvoir participer en tout cas financièrement, pour que ces centres puissent fonctionner correctement et que ces personnes puissent être accueillies correctement. Et deuxièmement, j'ai pris le temps d'aller visiter un centre Fedasil. Je l'ai fait. Et celui qui est le plus grand, celui de Mouscron. Ils accueillent 946 personnes. Énorme. C'est une infrastructure qui demande beaucoup, beaucoup de personnes. Donc ce que vous dites à 1,2 million avec autant de personnes pour 600. Je trouve encore que c'est

raisonnable, je crois. Et j'ai vu la taille du bâtiment qui est un ancien hôpital qui est énorme pour accueillir 946 personnes. Effectivement, je n'ai pas visité le home Sebrechts. Mais tout ça en sachant qu'il y avait 200 pensionnaires qui étaient là avant. Je pense que je ne vais pas m'avancer, mais accueillir 600 personnes dans ce bâtiment, je crois que tout simplement pour le bien à la fois des résidents dans le quartier, pour que la commune puisse aussi gérer ça de manière correctement sur son territoire et surtout pour les aussi des personnes qui pourront être accueillies dans ce centre, ce n'est pas possible. Mais pourtant, j'ai toujours un lueur d'espoir de dire que ce centre au moins, pourra peut-être continuer à exister, mais se mettant autour d'une table avec le fédéral, avec le Fedasil, avec la commune, ce qui est possible de faire. Je ne veux pas m'avancer évidemment dans ce qui pourrait être parce que ce n'est pas à moi d'en décider. Mais je pense qu'il y a des différents scénarios qui pourront être possibles. Je pourrais, ça m'a touché un peu parce que j'avoue que j'ai vécu ce que ces personnes-là vivent au quotidien. Il y a certains qui sont là depuis des années, sans aucun horizon, sans rien et ce n'est pas leur faute. Ce n'est pas la faute de Molenbeek, c'est vraiment le gouvernement précédent. Je suis désolé de vous regarder à certains d'entre vous parce que c'est ce gouvernement qui a décidé qu'on en arrive là. On a vraiment accepté ce qu'on a mis en place de traiter que 50 dossiers par jour. Si on se trouve aujourd'hui à cette situation-là, c'est la responsabilité de gouvernements précédents. Et là, pour le moment, on essaye de récupérer, que ces retards-là. Je veux m'arrêter là, mais je pense juste qu'à un moment donné, j'espère que ce centre, ce bâtiment, puisse exister à nos conditions. Et qu'au moins cette discussion pourra avoir lieu, au moins j'espère de manière sereine avec la nouvelle secrétaire d'État, le Centre Fedasil et la commune de Molenbeek. Merci.

**Mme la présidente :**

Merci Mr. Sumlu.

**49. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Ben Salah, Conseiller communal DEFI, relative aux fusillades à Molenbeek. (Complémentaire)**

**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Ben Salah, gemeenteraadslid DEFI, over de schietpartijen in Molenbeek. (Aanvullend)**

**50. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur De Block, Conseiller communal PTB\*PVDA, relative aux tirs et fusillades à Bruxelles et à Molenbeek. (Complémentaire)**

**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer De Block, Gemeenteraadslid PTB\*PVDA, over de schietpartijen in Brussel en Molenbeek. (Aanvullend)**

**51. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Emre Sumlu, Conseiller communal ECOLO SAMEN, relative aux fusillades survenues à Molenbeek. (Complémentaire)**

**Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Emre Sumlu, gemeenteraadslid ECOLO SAMEN, over de schietpartijen in Molenbeek. (Aanvullend)**

---

**Mme la présidente :**

Alors je propose qu'on aborde un débat que vous souhaitiez en conseil communal. Ce que je comprends, même si c'est plutôt la matière police. Je crois que c'est important qu'on puisse avant l'été faire le point sur ce qui se passe sur le territoire. Je sais que beaucoup de citoyens sont inquiets et c'est important qu'on puisse aborder ce sujet ici. Le sujet de la sécurité, Alors Monsieur Ben Salah, c'est vous qui commencez. Allez-y.

**M. Ben Salah :**

Je vous remercie Madame la bourgmestre, Madame la Présidente, madame la cheffe de police. C'est la deuxième fois que des coups de feu ont été tirés à Molenbeek-Saint-Jean

depuis le début de l'année scolaire et aucune mesure concrète n'a été mise en place sous votre direction. Et j'en veux pour preuve c'est la 12<sup>e</sup>. Je souhaite, à travers cette interpellation, vous souligner qu'il n'est pas nécessaire de se plaindre dans les médias auprès de vos collègues PS qui sont dans cette majorité au même titre que le MR au fédéral. Vous avez un portable et vous avez les numéros de pas mal de personnes et pas mal de ministres au sein de ce gouvernement, au même titre que les membres du MR ici présents. J'aimerais avoir des clarifications sur la situation actuelle et les citoyens ont également le droit d'avoir des clarifications. Qu'avez-vous entrepris depuis la première fusillade pour endiguer ce mouvement meurtrier que les gangs ont décidé de mener sur notre territoire ? Il y a deux semaines, un gamin de 20 ans s'est fait tirer dessus. Il aurait pu s'agir de n'importe qui. Le MR vous charge, par l'intermédiaire de son président, qui réclame une mise sous tutelle de l'aide de la police administrative, donc vous retirez la seule compétence de police et cela en sachant pertinemment bien, et là je l'en veux de bon compte, que dans le gouvernement fédéral précédent, Charles Michel, avec la NV-A, a désinvesti massivement dans la police fédérale, au point que le procureur fédéral et le collège des procureurs rappellent que la justice n'a plus les moyens de lutter contre la grande criminalité liée à la drogue. Alors, madame Schepmans, pourriez-vous rappeler à votre président les vœux de chasteté qu'avaient promis le MR à la NV-A lors du précédent gouvernement? Pourriez-vous lui rappeler que le MR a investi dans le désinvestissement de notre police locale et fédérale? Je rappelle également que le ministre de l'Intérieur vous a répondu et elle aussi pointe du doigt votre gestion. Je la cite : il appartient en premier lieu à la police locale de prévoir et d'organiser la capacité policière nécessaire. En même temps, soyons clairs, elle se dédouane assez facilement et je ne trouve pas super correcte ce type de réponse. Donc le problème est avant tout, en tous les cas d'après elle et bon nombre d'acteurs, local, même si je n'y crois pas un mot par la même occasion. Vous savez, je suis scandalisé de voir encore une fois les jeux politiques auxquels se livrent vos partis respectifs qui sont dans la majorité au fédéral au détriment des citoyens, au détriment de la sécurité des citoyens. Pourriez-vous donc répondre à ces simples questions? Qu'avez-vous entrepris depuis la première fusillade pour freiner cet élan meurtrier que les gangs ont décidé de mener sur notre territoire? Je vous remercie.

**Mme la présidente :**

Merci. Alors la personne suivante qui interpelle et Monsieur De Block?

**M. De Block :**

Je serai court et concis. Les gens sont inquiets. Je pense que tout le monde le sait et les gens veulent savoir ce que la commune a fait face à la situation? Je vais être un peu plus précis au niveau des questions. Voilà, je voudrais me concentrer sur trois niveaux. Donc les actions que le Fédéral, Justice, Intérieur doivent faire en collaboration avec la commune. Je voudrais savoir ce que la bourgmestre a fait par exemple pour prendre son bâton de pèlerin, pour aller par exemple discuter avec le parquet, voir les liens à faire avec les cellules par exemple, qui suivent le fric? Parce que la drogue, ce n'est pas juste en arrêtant le dealer qu'on le suit. Les grands trafiquants et avec le fric. Donc qu'est-ce que la commune a fait? Quelle collaboration existe? Ça c'est la première chose. Deux, au niveau des armes parce que c'est un problème, oui. Exact. Donc apparemment il y a un réseau régional, Interzonal, qui est spécialisé dans le trafic d'armes. Quelle collaboration a été faite entre la commune et ce réseau-là? Puis je pense qu'il y a le niveau à la commune. La commune a dit qu'il manque des moyens. Mais j'ai quand même une question. Plusieurs comités, plusieurs riverains de plusieurs quartiers et j'en cite quelques-uns Etangs Noirs, Maritime, Beekkant, Gandhi, Montagne des Anges. Et pas juste cette fois ci, pas juste la dernière fois, mais des mois avant, des gens ont signalé qu'il y avait des problèmes de drogue qui escaladaient. Et donc je ne dis pas que les services n'ont rien fait, mais les gens, en tout cas, ont le sentiment que le répondant de la commune n'était pas à la hauteur. Qu'est-ce que la commune a fait précisément ? Je vois que maintenant il y a des arrestations. Est ce qu'il y a eu des arrestations

après le premier tir, après le deuxième tir, après le quatrième tir, le sixième, la septième tir ? Donc ça, c'est au niveau local. Je voudrais demander aussi le changement, le système de recrutement des agents a changé, donc ça veut dire que les communes doivent être beaucoup plus proactives. Qu'est-ce que la commune a fait pour garantir le recrutement des policiers à sa zone? Parce que maintenant, il faut, il faut les attirer, il faut les chauffer, il faut les séduire. Et dans quelles sont les initiatives précises? Certaines zones ont créé des cadets, des juniors, d'autres ont fait des journées ouvertes. Qu'est-ce que la commune a fait ? Parce que ça devient de plus en plus important. Et finalement, le troisième niveau, on en a parlé déjà plusieurs fois. C'est la prévention. C'est à dire comment diminuer la demande au niveau de la drogue, c'est à dire les addictions. Là, je dois dire OK, J'ai relu encore le plan de prévention, c'est un point. Mais on voit que le point n'est pas aussi détaillé que, par exemple, le plan contre les violences familiales. Je vois que dans les statistiques des gardiens de la paix, on voit les actions et les interventions au niveau de la propreté 900, au niveau des drogues 20. Je vois le plan de prévention sécurité et je pense que la prévision pour accompagner des gens avec une dépendance sur toute une année 25. Donc j'ai l'impression qu'on n'est pas à la hauteur. Vous vous rappelez sûrement le débat que nous avons fait avec, je pense, une conseillère qui n'est plus là, mais qui est qui est à la recherche pour la prévention scolaire anti-dépendance et ne trouvait pas. Elle a dû elle-même chercher. Donc je pense qu'au niveau de la prévention contre les dépendances, la commune peut encore faire beaucoup. On propose depuis longtemps un conseil où les acteurs médicaux de la commune puissent réfléchir. En tout cas, notre maison médicale à Molenbeek, je l'ai répété déjà elle est demandeuse parce qu'en fait, tous ces parents viennent avec des soucis, des questions, ne sont pas aidés, malheureusement. Voilà. Qu'est-ce que la commune va faire spécifiquement pour en faire une priorité, c'est à dire le combat contre la dépendance?

**Mme la présidente :**

Merci pour les questions, précise monsieur De Block.

Alors les autres conseillers. Donc maximum deux minutes s'il vous plaît. Je vais vraiment être sévère parce qu'il est très tard, Monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Alors je vais essayer d'être concis, même si j'ai envie de faire un développement assez long parce que c'est un dossier qui est très complexe et compliqué. On a pu voir les différentes sorties médiatiques de certains responsables politiques et entre autres, du MR qui attaquait la commune en utilisant des termes et des attaques personnelles que je trouvais tout simplement abominables, que j'ai dénoncé d'ailleurs, des gens qui faisaient les éloges du plan Canal, plan Canal que j'ai moi-même dénoncé en 2017, où je me suis fendu d'une lettre au ministre de l'Intérieur Jambon à l'époque, et du ministre de la Justice, Geens, où j'ai été assez fort dans mes propos. J'ai rappelé que la manière dont celui-ci était mené était tout simplement scandaleuse. Je me suis permis de faire des parallèles avec ce qui avait été fait durant la Deuxième Guerre mondiale parce que très clairement, il y avait une volonté de cibler une certaine communauté, alors que tous les rapports de police et les services de renseignement démontraient que justement, cette communauté avec ses lieux de culte n'avait absolument rien à voir avec les processus de radicalisation. Mais c'est important et c'est pour ça que je voulais remercier la bourgmestre pour sa position qui n'était pas de rejeter le plan Canal mais en tout cas de le dénoncer sous la forme qu'on l'a connue à l'époque. Néanmoins, il est clair que nous connaissons une situation dramatique et catastrophique à travers ces fusillades, mais aussi l'augmentation du trafic de stupéfiants. Il faut rappeler que nous n'avons pas affaire à des mafias organisées qui nous viennent d'Amérique latine ou qui nous viennent de l'Italie. Mais ce sont des jeunes, très jeunes d'ailleurs, qui ont versé vers la délinquance juvénile et suite à une forme de laxisme, et c'est là, Madame la bourgmestre, que je vous en veux. Parce que ces jeunes, effectivement, ont perçu un certain message qui vient des autorités

communales où on pouvait tout se permettre et on a vu des jeunes qui se sont enracinés dans certains quartiers, qui ont commencé par de petites consommations de shit, puis qui ont commencé à vendre des stupéfiants. Avec évidemment tout ce qui accompagne en matière de violence et de développement de ce type de criminalité. Au même moment, j'apprends, et ce sont deux questions que je pose, qu'il y a des informations qui disent que vous avez des instructions en début de législature, à la police de lever le pied dans le bas de Molenbeek et aux gardiens de la paix de moins verbaliser. Quid de la politique de prévention? Il y a plus aucun projet en matière de formation professionnelle. Et là, je suis content d'avoir l'échevin de l'emploi. Pas un seul projet qui sort de votre cabinet, ce qui était le cas d'ailleurs, vous faites des grimaces. Vous êtes le seul échevin à qui nous avons transféré tous les dossiers des projets qui se développaient chaque année pour ce type de jeunes qui étaient en décrochage scolaire et qui avaient un accompagnement, il n'y a plus rien. Et je conclurai en disant que vous avez, madame la bourgmestre, tué la cellule de prévention, le responsable de la prévention, vous l'avez poussé vers la sortie. D'ailleurs, aujourd'hui, il occupe des responsabilités au CPAS, ce qui évidemment est problématique pour pouvoir appréhender ces phénomènes qui, je le rappelle, peuvent basculer vers d'autres choses beaucoup plus graves, comme nous en avons connu dans le passé. Ce risque est réel et aujourd'hui, la commune de Molenbeek n'est plus dotée ni d'outils performants comme nous avons dans le passé. Et nous avons une situation qui, je pense, fait penser à un bateau qui est en perdition et d'où les attaques qui proviennent des autorités qui pour certains ne connaissent même pas la réalité du terrain molenbeekois. Merci.

**Mme la présidente :**

Merci, Monsieur et Ikazban.

**M. Ikazban :**

A très peu de temps, je vais mieux qu'un discours, je vais utiliser en fait un dessin de Zaza. Donc Zaza, c'est un néerlandophone qui fait des dessins qui sont publiés parfois par les journaux et par Le Soir notamment. Et donc on y voit Connor Rousseau en compagnie de Bart De Wever et Connor Rousseau qui avait dit il y a quelque temps, quand il passait à Molenbeek, qu'il avait l'impression que c'était l'étranger. Et Bart De Wever, qui lui dit, et bien Connor tes déclarations continuent à te poursuivre. Et Connor qui lui réponds, oui, c'est vrai, mais je dois les rectifier. Quand je traverse Molenbeek, je ne me sens pas en Belgique, mais j'ai l'impression de traverser Anvers. Alors, au-delà de la boutade, simplement pour dire quand il y a des événements à Anvers, personne ne s'en préoccupe. Par contre, quand c'est à Molenbeek, tout le monde crie au loup, tout le monde crie à la mise sous tutelle et à la gestion catastrophique. Alors mon collègue est Rachid Ben Salah en a parlé tout à l'heure. Mais je rappelle aussi le cri d'alarme, la colère de Ignacio de la Serna, l'un des plus hauts magistrats de ce pays et actuel président du collège des procureurs généraux, qui explique que les dossiers de grand banditisme ne sont plus traités. Donc, ce n'est pas n'importe qui qui le dit. Les dossiers de grand banditisme ne sont plus traités aujourd'hui, il manque plus de 500 personnes pour le faire. Alors quand j'entends des responsables politiques, quand j'entends des gens essayer d'accabler la commune de Molenbeek-Saint-Jean, je rappelle que quand à Anvers, il y a eu des problèmes de fusillades et des attaques à la grenade, c'est des attaques à la grenade également. Eh bien, on a débloqué des moyens, on a aidé Anvers. Aujourd'hui, Anvers peut recruter à elle seule des policiers, ce qui n'est pas le cas de Molenbeek. Molenbeek ne peut pas le faire. La Région ne peut pas recruter elle-même. Ce n'est pas sa compétence. Et le problème dans ce débat, c'est qu'on est à cheval entre plusieurs compétences et on fait croire que la commune a tous les leviers. Non, la commune de Molenbeek, comme les 19 communes sont victimes de cette norme KUL qui ne donne pas assez de policiers ici en région bruxelloise, parce que nous avons besoin de policiers, on a besoin de prévention. Le plan Canal, comme je l'ai entendu, pour moi, c'était un leurre. On a voulu faire croire qu'on allait faire quelque chose alors que ce n'était plus de la stigmatisation.

Et ce n'est pas en envoyant 50 policiers qu'on va régler les problèmes. Et je rappelle que le levier que la commune a entre ses mains avec la Région, c'est le levier lié à la prévention, lié à l'éducation. Là, on peut essayer de faire des choses et il y a des projets qui sont menés. Je rappelle la lutte contre les assuétudes, la drogue, on s'en occupe. Mais le grand banditisme et le trafic, là, c'est le fédéral qui doit nous aider, c'est le fédéral qui doit agir. Et d'ailleurs, moi, je serai prudent avant de dire que les douze fusillades sont liées à ça. Et je terminerai simplement par un élément, je pense que ce que nous devons absolument faire, c'est rassurer la population parce que la population est inquiète. Et quand elle entend cette cacophonie du monde politique, quand elle entend ces gens qui essaient de se renvoyer des balles mais qui ne proposent rien. On transmet le message au grand banditisme, en fait qu'on n'est pas à la hauteur des enjeux, qu'on n'a pas la capacité de s'unir face à ce fléau qui finalement menace qui, les premières victimes, c'est les Molenbeekois, c'est les hommes, les femmes et les enfants. Il y a eu des fusillades. Et moi, ce qui m'inquiète, c'est qu'il y a eu beaucoup de balles perdues et toutes ces balles perdues, ce sont des gens que je peux être touchés, blessés. Donc moi, j'ai envie, j'ai envie de dire de grâce ici, qu'on soit de la majorité ou de l'opposition, on doit défendre les intérêts de Molenbeek et défendre les intérêts de Molenbeek, c'est de demander son dû à tous les niveaux de pouvoirs, quelles que soient les formations politiques qui sont en place. J'ai dit je vous remercie.

**Mme la présidente :**

Merci, Mr Milis.

**M. Milis :**

Merci madame la présidente. Molenbeek est trop souvent effectivement la cible des médias et ces mêmes médias qui font parfois un mauvais amalgame entre une même généralité des méfaits qui sont parfois commis ailleurs, même si c'est dans une commune très voisine, très proche, eh bien finalement ça retombe sur Molenbeek et on ne fait que parler de Molenbeek et viser Molenbeek. Alors c'est vraiment très dérangeant. Aujourd'hui, notre police a besoin de soutien, a besoin de reconnaissance. Alors même si le plan Canal n'était pas une solution, c'était quand même peut être 50 policiers qui allaient soutenir et venir en appui à nos policiers qui avaient peut-être un travail à fait effectivement pour les approches à faire. Et comme j'entends certains collègues dire d'arrêter les stigmatisations de certaines populations. Mais ces 50 policiers allaient quand même être un soutien et ont été un soutien jusqu'en 2019 où effectivement on n'en a plus bénéficié. A ce jour, l'administratif prend le dessus sur le travail de proximité et des policiers, comme dans de nombreux métiers, ce travail de proximité devient difficile parce qu'on remplit plus de papiers qu'autre chose. Les policiers sont parfois dépassés et tellement souvent peu reconnus pour leur travail de terrain. Au moindre incident, ils sont filmés, tagués et même mis sur les réseaux sociaux. Sans compter qu'ils sont même parfois menacés par ces gangs. Il est certainement urgent de mettre fin au trafic d'armes grandissant et qui s'accroît certainement et qui s'accroîtra certainement avec la guerre que nous connaissons. On l'a connu après la guerre du Kosovo et voilà, on connaîtra probablement dans le courant de cette guerre ou après cette guerre. Alors ce n'est pas d'aujourd'hui qu'effectivement il y a du trafic un petit peu partout dans les quartiers de Molenbeek. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il y a effectivement du gros trafic et du trafic grandissant. Après, je ne pense pas que toutes les fusillades soient toujours dues à du trafic, mais principalement malheureusement et parfois pour des querelles de cœur et autres. C'est désolant parce qu'effectivement n'importe quel jeune n'est plus à l'abri de ce genre de problème, parce que les armes courent les rues pour un coup de couteau, pour un coup de revolver. Nous devons absolument développer des actions pour former nos jeunes à déployer plus de moyens pour effectivement les encadrer et essayer de les sortir de cette de cette situation. Nous devons certainement travailler sur le problème de l'absentéisme scolaire et l'encadrement parce qu'aujourd'hui, les services d'aide à la jeunesse sont débordés par ce système, par le décrochage scolaire. Alors pour éradiquer les petits délits, effectivement, il faudra prendre des

sanctions plus exemplaires et arrêter de laisser tous ces petits délits prendre le dessus et finalement déborder bien sûr nos tribunaux tout comme les grands délits et finalement avoir une justice qui ne parvient plus à être à la hauteur des attentes des citoyens. Et finalement les malfrats ne font que gagner encore du terrain. Alors tous ensemble, faisons face à la criminalité pour l'éradiquer. La sécurité est la première des libertés des habitants. Merci.

**Mme la présidente :**

Merci beaucoup Monsieur Milis. Merci.

Alors les collègues, c'est important ce qu'on discute là, c'est vraiment important. Je vous remercie pour vos interpellations qui me permettent de faire le point sur ce sujet. Je vous rappelle que oui, et d'ailleurs Monsieur Mutambayi, je dois l'excuser parce qu'il m'a averti que pour des raisons familiales impérieuses, il ne pouvait pas être là ce soir. Il en est désolé, il faisait partie des interpellants. Il m'avait déjà interpellé sur le sujet lors du dernier conseil et j'avais finalement transformé ma réponse orale en écrite puisqu'il avait transformé son interpellation en question écrite. Et donc il devra me pardonner. Parce qu'évidemment le début, en tout cas de ma réponse, ça va être un rappel de vive voix à l'ensemble des conseillers de certains éléments que je lui ai transmis par écrit.

Alors tout d'abord, je suis heureuse d'entendre qu'on est tous d'accord sur le fait qu'on doit absolument condamner sans détours cette situation de violence, les faits de violence qui se sont déroulés sur notre territoire. Je pense que cette situation est tout à fait intolérable. Je viendrai sur les chiffres. Alors malheureusement, et contrairement à ce qu'on pourrait croire au premier abord ou à ce que certains aiment à faire croire, elle ne concerne pas seulement notre commune, mais bien l'ensemble des communes belges et avec une propension plus importante au niveau des grandes entités. Et c'est ce qui se retrouve aussi dans les autres pays européens. Et dans ce contexte, la Région bruxelloise dans son entièreté est touchée. Je reviendrai sur cet aspect quand je donnerai quelques chiffres. Lorsque le procureur fédéral s'était exprimé dans les médias, il avait mis en exergue les nouvelles formes de trafic de drogue, les nouvelles organisations mafieuses qui sont en train de s'implanter dans notre pays. Effectivement, d'aucuns l'ont dit, le même problème touche très fortement Anvers et ceci depuis plusieurs années déjà. En ce qui concerne notre région et notre commune, ce problème est plus récent. On a pu assister à un très net basculement et à une réorganisation claire des réseaux mafieux pendant la période Covid, tous les acteurs de la sécurité et de la prévention l'ont constaté. L'année passée, début de l'année 2021, j'avais commencé à voir dans les rapports journaliers qu'on avait des saisies d'armes lorsqu'on trouvait du cannabis. C'était quelque chose de tout à fait nouveau. On n'avait pas d'arme dans le cannabis auparavant, ou très, très, très peu. Et là, tout d'un coup, on en voit beaucoup. Et parallèlement, on a aussi fait des saisies record et donc on a saisi en 2021 3 millions d'euros du trafic de stupéfiants, là où les chiffres des années précédentes étaient aux alentours de 250.000, 300.000, parfois 500.000. Mais 3 millions, vous imaginez ce que c'est? Et c'est dans ce contexte qu'au printemps 2021, un printemps passé, je me présente à la conférence des bourgmestres et je j'inscris ce point et je demande aux collègues s'ils vivent la même réalité, s'ils voient plus d'armes, s'ils voient plus d'argent, s'ils ont l'impression, comme moi que la mutation du trafic de stupéfiants est en marche. J'ai déjà expliqué ça en j'ai eu la surprise. Même que certains collègues tout à fait inattendus me rejoignent de communes qui ne connaissaient pas de problèmes auparavant de ce type. Et donc, à ce moment, on décide que je vais interpellier au nom de la conférence, la ministre Verlinden lorsqu'elle sera invitée. Et c'est moi qui aborde ce sujet-là. À ce moment, cette dégradation importante est globale, on constate aussi qu'elle est très rapide et qu'elle est tout à fait inédite. Et nous soulignons ce que je viens d'expliquer, c'est à dire nouvelle bande mafieuse, extrêmement violente, organisée, omniprésence d'armes. J'évoque à l'époque aussi les conséquences concrètes de ces changements pour la population, avec la prise de pouvoir des territoires, la diminution de la sécurité, les violences, les menaces, le racket. Déjà des guerres de territoires et toujours cette omniprésence des

armes tant au sein des groupes criminels qu'en dehors des groupes. Et donc on fait part de toutes ces inquiétudes. Et puis, quelques semaines plus tard, voyant que les membres de la zone de police notamment, commencent à perdre courage et qu'on entend de plus en plus que les relaxes quasi immédiates du parquet, non seulement induisent un sentiment d'impunité chez les malfrats, mais aussi découragent les citoyens et les policiers. C'est très dur ce qui se passe à ce moment-là. Il y a une forme d'omerta qui commence à s'installer et à ce moment, j'ai des discussions très importantes avec nos policiers. Je fais part des observations qu'on a aussi au ministre de la Justice. Je lui écris Monsieur Van Quickenborne. Tout ça reste relativement sans réponse du fédéral. On ne se sent pas forcément soutenu. Et Monsieur De Block, je vous remercie de me demander ce que j'ai fait à ce moment. J'ai décidé moi-même de prendre les choses en main de manière beaucoup plus radicale avec les leviers qui sont les nôtres. Et j'ai initié un projet pilote à Molenbeek. J'ai mis autour de la table les responsables de la zone, hauts responsables et responsables en matière de trafic de stupéfiants, ainsi que le procureur du Roi et celui dans son équipe qui se charge particulièrement du trafic de stupéfiants. Pour finir, autour de la table, il y a également une série de nos fonctionnaires communaux. Ces personnes travaillent d'arrache-pied pendant trois mois pour mettre sur pied une nouvelle technique de travail et ensuite on implémente ça et on commence à avoir les résultats de ça aujourd'hui. C'est un gros travail. On a vraiment changé la manière de fonctionner police, parquet, commune. C'est un travail qui est reconnu, qui montre ses résultats. C'est dans ce contexte aujourd'hui que notre zone a pu décerner 7 mandats d'arrêt. Enfin, ce n'est pas nous qui les décernons, mais en tout cas amener à ce qu'on décerne 7 mandats d'arrêt dans les trafics. C'est beaucoup parce que ça ne reflète pas, évidemment le nombre d'arrestations. On a beaucoup plus d'arrestations, mais ce sont les personnes pour lesquelles il y a une initiative, une prise en compte décisive de la justice qui les met hors d'état de nuire. Et c'est ce qu'il nous fallait donc. Cette technique, elle fonctionne. Elle fonctionne tellement bien que depuis le début du mois de juin, elle est devenue le plan zonal en matière de stupéfiants. Elle a été approuvée au conseil zonal de sécurité. Elle est désormais appliquée sur les cinq communes de la zone. Et mieux que ça, le parquet a décidé de travailler de la même façon aussi avec les autres zones de police de Bruxelles. Donc on est vraiment pionniers dans la manière de réorganiser le travail et d'être plus efficaces. Donc c'est ce qui m'a amené à dire à la ministre de l'Intérieur que nous étions au maximum de ce que nous pouvions faire et nous n'aurions pas la possibilité de faire plus avec les moyens qui sont les nôtres. Quelles que soient ses idées sur la réorganisation, et cetera, ça ne correspond pas à notre réalité.

Alors en fait, entre temps, les choses se sont aggravées puisque ce qui était des craintes au printemps 2021, qu'on avait relayées à la ministre et pour lesquelles j'ai été amenée à lui écrire encore deux fois par la suite, se sont révélées des réalités et ces armes ont été utilisées et ces armes ont été utilisées dans 80 % des cas, effectivement, en ce qui concerne le trafic, donc des tirs de protagonistes à protagonistes. Je viens, je veux ton territoire, je te tire dessus pour t'intimider et te faire partir. Je n'ai pas la possibilité ici de détailler les enquêtes judiciaires en cours, mais vous avez pu voir le nombre de perquisitions qui ont eu lieu et je vous ai parlé des sept mandats d'arrêt. Ce sont des choses extrêmement concrètes. On travaille énormément et on a déjà beaucoup de résultats. On a déjà beaucoup d'affaires élucidées et singulièrement une affaire élucidée, le meurtre de Dion à Beekant qui ne fait pas partie des faits qui impliquent des protagonistes, puisque Dion n'était pas protagoniste de trafic de stupéfiants. Par contre, il est tué par une arme qui probablement se révélera être une arme liée au trafic. Donc, l'omniprésence des armes en lien avec le trafic est en soi vraiment une grande préoccupation. Donc, je vous ai parlé du projet pilote qui est devenu notre plan zonal qui fonctionne très bien.

Alors je voudrais venir sur un autre chiffre important mardi, ce mardi. Hier, le parquet de Bruxelles a eu une conférence de presse au sujet de ce qui se passait dans plusieurs zones de Bruxelles. Et le procureur du Roi a annoncé des chiffres précis pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 jusqu'au 22 juin 2022. Il a annoncé que notre région a connu 22 faits d'usage d'arme à

feu, 22 faits. Alors j'ai eu l'occasion de le dire hier sur BX1, je vous le dis aussi, sur les 22 faits, cinq se passent sur notre commune, alors ça relativise des choses. Vous me direz, c'est beaucoup, je vous dirai c'est vrai, mais c'est surtout une augmentation très forte des faits dans les autres communes qui est en train de se produire. Et donc on est vraiment dans une problématique régionale, vraiment dans une problématique régionale. Alors forcément, tout le monde est inquiet. Moi, ce que je peux dire, c'est que nos policiers travaillent bien. Ce que je peux dire aussi, c'est que, en parallèle, malheureusement, les opérations répétées de bashing de notre commune. Plusieurs d'entre vous en ont parlé. On a eu l'extrême droite française. On a eu les propos vraiment stigmatisants de Conner Rousseau. Ce sont des propos et des attitudes qui ont tendance à attiser encore plus l'incompréhension, à faire monter les frustrations de la population et évidemment, en lien avec une stigmatisation toujours plus grande. Donc tout ça sur une population qui est déjà soumise à un stress très important en matière de sécurité, c'est dur, c'est dur et je me veux rassurante parce que je sais que les moyens de notre côté sont mis. Et d'ailleurs, je veux remercier les policiers qui sont là ce soir. Ils sont, ils nous accompagnent. Notre zone de police, elle travaille bien, mais évidemment, elle travaille dans ses capacités. Et je vais venir sur les chiffres. Ses capacités, aujourd'hui, elles ne sont pas suffisantes. Les hommes qui sont là, ils font régulièrement des heures supplémentaires terribles, qui sont dures pour eux, qui sont durs pour leur famille. Voilà, j'ai exercé auparavant au niveau médical. Il nous arrivait de faire des heures supplémentaires, lourdes aussi. Ce ne sont pas des bonnes conditions de travail, ce sont des conditions de travail qui, certes ramènent un peu plus d'argent, mais qui sont à terme extrêmement usantes, difficiles, lourdes. Et je ne pense pas que ce sont les conditions idéales de travail.

Alors, en ce qui concerne les capacités de la zone, en fait, dès 2018, j'avais demandé à Peter De Crem, alors ministre de l'Intérieur, de pouvoir le voir. J'étais allé le voir, je l'avais fait venir avec le chef de corps de l'époque ad interim. On avait pu lui transmettre nos chiffres et nos inquiétudes par rapport au fait que le cadre n'était pas complet, qu'on avait un manque structurel tout à fait structurel d'effectif. À cette époque, j'avais insisté sur trois éléments pouvoir compléter notre cadre, changer la norme KUL pour l'adapter à la réalité urbaine d'aujourd'hui et enfin adapter aussi la formation à ce qui est vécu dans les zones urbaines denses, et donc sur les trois points, honnêtement, je pense que la formation est un peu meilleure aujourd'hui, mais c'est tout. On n'a pas changé la norme, on n'a pas entendu Bruxelles et on n'a pas eu de renforts. Or, le 16 février, j'avais écrit après l'interpellation du 30 juin passé, le 16 février, j'avais réécrit à la ministre de l'Intérieur pour lui attirer à nouveau l'attention sur la situation difficile vécue dans notre zone, sur la nécessité de moyens supplémentaires urgents. Et puis, début mai, j'avais à nouveau adressé à madame Verlinden un courrier qui reprenait les mêmes éléments. Alors, à ce jour, quels sont nos effectifs de police. Nous disposons actuellement d'un effectif réel de 903 personnes. C'est 704 policiers, 23 plan canal sur les 50 prévus, 174 civils qui travaillent pour la police et donc en fait par rapport au cadre tel qu'il est prévu, c'est un déficit de minimum 10 %. En fait, on a aussi sur ces 903 personnes 61 personnes qui, pour une raison ou une autre, ne peuvent pas se trouver sur le terrain. Ce sont des détachés à la police fédérale. Un comble! Ce sont des aspirants en formation de base, c'est des indisponibles, quels qu'ils soient, et qu'on ne peut pas remplacer aujourd'hui. Et donc, au fond, on a en réalité un déficit par rapport au cadre de plus de 16 %. Ça, c'est une difficulté tout à fait objective que nous devons avoir en tête. Forcément, ça a des conséquences au quotidien sur la possibilité d'assurer une présence policière effective, une présence policière visible, une présence policière parfois préventive ou dissuasive. Pour ce qui me concerne aujourd'hui, c'est très clair, dans le climat tendu actuel que l'on vit face à ces nombreuses et importantes difficultés liées à la mutation du trafic de stupéfiants, face à ces incidents de tirs récurrents, à leurs conséquences épouvantables, c'est indispensable que la zone puisse bénéficier de renforts urgents. C'est la raison pour laquelle je continue, comme depuis le début de la législature, de soutenir une révision de la norme KUL, qui, plus globalement par rapport à la plupart des zones bruxelloises, est inadéquat. Mais aussi qu'en attendant des modifications structurelles, j'ai insisté lourdement auprès de la ministre de l'Intérieur, il y a quelques jours, sur l'urgence de renforcer nos effectifs policiers sur le territoire

de la commune. Et donc j'ai demandé, vous l'avez vu probablement, l'affectation immédiate de 20 agents supplémentaires en urgence d'ici la fin de l'été. Je n'ai pas une réponse ferme, un engagement, je ne l'ai pas de la ministre. Elle n'a pas rejeté. Elle a dit qu'elle mettait ça à l'étude. Elle semble mettre en balance des priorités qui, pour moi, ne doivent pas être mises en balance avec notre situation. Je ne vais pas donner le détail. Peut-être qu'un jour j'écrirai mes rencontres avec les ministres de l'Intérieur successifs comme porte-parole de ce territoire. On verra. Je pense qu'elle ne mesure pas suffisamment ce que nous vivons.

Alors je souhaite aussi lever les incertitudes qui pèsent aujourd'hui quant à l'avenir des renforts fournis dans le cadre du plan Canal. Donc, au départ, on avait droit à 50 hommes pour le plan Canal. Le 16 février, ces policiers étaient encore au nombre de 36 et ce nombre ne cesse de diminuer. Donc, le 27 avril, il ne restait plus que 25 équivalents temps plein et aujourd'hui, c'est 23. Ce sont des choses que je lui ai rappelé de vive voix et je lui ai demandé qu'on puisse effectivement consolider la présence de ce renfort fédéral sur le territoire. Non pas pour rester dans l'esprit initial du plan Canal à la lettre, parce qu'effectivement il avait aussi des défauts, mais bien parce qu'aujourd'hui, c'est un renfort de la police fédérale dont on ne peut pas se passer sur le terrain. C'est absolument indispensable d'avoir ces hommes et de pouvoir les garder. Je lui ai dit, là-dessus elle s'est engagée, mais j'espère qu'elle tiendra parole. C'est un engagement de sa part. J'espère qu'elle tiendra parole. Alors. J'ai fait une troisième demande auprès de la ministre. Vous l'avez peut-être compris au nom de Bruxelles dans son entièreté, c'est celle que Bruxelles fasse partie des priorités de l'affectation des nouveaux moyens que la ministre de l'Intérieur a pu engranger lors du dernier conclave budgétaire. Elle a obtenu 63 millions de refinancement de son département. C'est 8 %. C'est non négligeable. Et j'ai dit Madame la ministre, vous êtes la ministre de l'Intérieur aussi de Bruxelles. Vous devez nous aider à la hauteur de l'aide que vous fournissez à Anvers. Vous devez nous aider et Bruxelles doit faire partie du top des priorités en termes d'affectation de ces nouveaux moyens. Mais ceci avant toute révision de la norme KUL ou toute hypothèse de travail sur d'autres mécanismes. Aujourd'hui, nous avons besoin d'agents supplémentaires. Je suis contente parce que ce matin, la conférence des bourgmestres à l'unanimité m'a suivie et nous avons écrit ce matin même à la ministre Verlinden pour confirmer que c'est à la demande de l'ensemble des bourgmestres de Bruxelles.

Alors je voudrais pour terminer, adresser un message aux habitants. Je sais que c'est difficile pour l'instant. Je peux dire que la police, les services préventifs, le parquet qui est à nos côtés aujourd'hui et moi-même, nous faisons le maximum pour mettre fin à cette situation difficile. Et je veux dire aussi que nous obtenons des résultats certains. 7 mandats d'arrêt, ce n'est pas rien vraiment par rapport aux situations précédentes. Ce n'est pas rien. Les enquêtes, elles, progressent très bien. On avance très bien. Et donc, si nous recevons du renfort, cela nous aidera considérablement, si nous ne recevons pas d'aide de l'intérieur, nous continuerons. Nous sommes déterminés. Nous avons mis au point une nouvelle technique de travail. Nous sommes là. C'est difficile, on le sait. Mais les citoyens doivent continuer de faire appel à la police, doivent continuer de transmettre toutes les informations qui peuvent être utiles pour nous, pour lutter contre ces trafiquants. Et nous sommes là et nous viendrons à bout de ce phénomène. Je n'ai pas de doute par rapport à ça. Voilà, excusez-moi de la longueur de la réponse, mais je pense que c'était important. Mais je crois que je n'ai pas oublié d'élément sur la question. Alors Monsieur Gjanaj, allez-y!

### **M. l'échevin Gjanaj :**

Madame la présidente, je voulais encore une fois démentir certains éléments qui ont été même, on va dire, donnés à la presse où on a même osé dire qu'il y avait je ne sais combien 150 jeunes qui trouvaient du travail chaque année. Si je prends les chiffres des statistiques régionales au niveau rien que de l'emploi sur la commune de Molenbeek, en 2016, il y avait - 66 personnes qui étaient sans emploi, 142 en moins en 2017, 156 en moins en 2018. Donc moi je ne vois pas où il y a plus 150 qui sont venus, en plus des jeunes. Donc ça,

ce sont les statistiques complètes. En 2019, il y en a 662 et je ne veux pas me jeter des fleurs. Mais ça commence à remonter à ce moment-là. C'est peut-être tout un hasard, mais en tout cas, il est là. Ça vaut la peine d'être dit. On dit aussi qu'il n'y a aucune formation, c'est un peu irrespectueux par rapport aux gens qui travaillent dans les services, c'est à dire le service de l'emploi, la Mission locale. Tous ces dispositifs ont continué à travailler. S'ils n'ont pas pu avoir les mêmes résultats qu'avant, c'est parce qu'il y a eu la pandémie qui est passée. On peut le comprendre. Les services étaient complètement bloqués, il n'y avait pas de possibilité. Si on ne prend rien que la Mission locale, donc il y a eu en 2020 1.009 chercheurs d'emploi qui ont été accompagnés. En 2019, il y en avait 1.429, les suivis et des soutiens en psychosocial en forte hausse avec la collaboration, avec l'épicerie sociale, des secteurs ont recruté dans la grande distribution, nettoyage, médical, sécurité, poste. Il y a eu 20,68 % d'issues positives. Il y a des formations en 2020 et en 2019 en ateliers d'orientation professionnelle, des déterminations ciblées, des formations d'aides ménagers, les formations techniques de vente et néerlandais. Il y a eu aussi des formations en vente en cosmétique, détermination ciblée, commis de salle et de cuisine. Au niveau du restaurant social, vous savez que pendant toute la pandémie, il y a eu énormément de repas qui ont été distribués rien, qu'en 2020, 13.272. En 2019, c'était 17.039, avec tout le personnel qui est en formation. Il y a aussi la cellule technique des formations en rénovation de bâtiments, plus ou moins 20 personnes, en pavage aussi, il y a énormément de taux de réussite. C'est 75 % et des sorties positives, 53 % pour la rénovation de bâtiments, 55 % pour les paveurs. Au niveau de Molenbeek formation, il y a 110 stagiaires qui ont été formés, dont 25 commis de salle et de cuisine à l'After. Il y a également, en 2019, il y en avait 72 qui ont été formés. Tout cela, ce sont des sorties positives. Et si on prend le service de l'emploi, il y a en tout à Molenbeek 8.358 demandeurs d'emploi inoccupés, dont deux 919 qui ont moins de 25 ans. Dedans, il y en a eu 124 qui ont été accompagnés avec des sorties. Mais c'est juste pour dire, parce qu'on a l'impression ici que le service, en fait, c'est irrespectueux, ce n'est pas parce qu'il faut avoir absolument une attaque politique qu'il faut en fait mettre par terre, tout le travail effectué par les services.

**Mme la présidente :**

Je partage, mais je peux proposer que ceci soit envoyé aux conseillers ? Merci. Merci beaucoup. Chers conseillers, à vous la parole! Je vous le dis tout de suite, je ne répondrai pas après à des questions supplémentaires. On va finir la séance. Je pense qu'on a très très bien débattu, que c'était un sujet important, Monsieur Ben Salah, dernier mot en ce qui vous concerne. Allez-y.

**M. Ben Salah :**

Je vous remercie Madame la Présidente, Madame la bourgmestre. Au vu de l'heure tardive, je vais aussi la faire courte bien que la problématique soit très importante. Je vous remercie pour les constats et les démarches. Effectivement, ces démarches sont nécessaires et même primordiales, car les moyens donnés à la zone de police sont depuis de nombreuses années problématiques. Ça ne date pas d'hier, ça ne date pas de cette majorité. On est bien d'accord. Néanmoins, je le dis, je le dis simplement, aujourd'hui, nos services de prévention sont sur les genoux. Ils sont en train de pallier une défaillance grandissante, abyssale des politiques mises en faillite par cette criminalité. Alors vous avez cité le chiffre de 903 personnes mobilisées dans la zone. J'ignore le chiffre exact pour Molenbeek plus particulièrement. Vous avez ensuite cité 16 % qui n'étaient pas sur le terrain. Mais vous devez rajouter à ça les accidents de travail, les congés, les maladies. Et donc, sur le coup, les citoyens ont besoin de réponses. Nos policiers ont besoin de réponses. Les services de prévention ont besoin de réponses plus que de constats. Et donc là, sur le coup, j'entends que le plan Canal n'avait pas la rigueur nécessaire et la direction nécessaire. Mais il y avait un effectif nécessaire à une situation problématique qui a grandi depuis et qui est un véritable problème aujourd'hui. J'ai entendu certaines personnes parler du décrochage scolaire des jeunes. Ça, je ne peux pas l'entendre. Je m'inscris en faux, et je ne veux pas qu'on discrimine les jeunes. Je n'ai pas dit

que vous l'avez dit. Donc arrêtez de faire cette tête-là. Je, je vous le dis et je vous le dis simplement, je ne veux pas qu'on jette l'opprobre sur une partie de la population. Je veux qu'on gère la problématique. Je veux qu'on gère le problème collectivement et pour cela, il faut tous s'y mettre. Et le fait de dire je suis partie parler, c'est bon, non. Je veux des propositions qui devraient être sur la table et au plus vite. Je vous remercie.

**Mme la présidente :**

Merci Monsieur Ben Salah.

Je donne la parole à Monsieur De Block.

**M. De Block :**

Eh ben voilà, je vous reposerai la question quant à ce que la commune a fait pour attirer de nouveaux policiers. Questions sur lesquels je n'ai pas eu de réponse. Je vous reposerai la question par écrit, sur tout ce qui est prévention, questions sur lesquelles je n'ai pas eu de réponse. Et donc je trouve important que vous dites que vous invitez tous les citoyens à encore passer les infos utiles. Mais alors je pense que les citoyens doivent avoir un retour et ne pas vivre une expérience de quelqu'un que je connais, qui a appelé, qui a signalé et où en fait la police est intervenue. Je ne dis pas que c'est général, mais c'est ce qui s'est passé et où en fait, via le mégaphone, ils ont dit qui a appelé. Oui, oui, oui, vous pouvez être sûr que dans cette rue-là, il n'y a plus personne jamais qui va encore appeler la police pour signaler des choses, vraiment. Donc voilà, je trouvais intéressant, cette nouvelle technique m'intéresse parce que beaucoup d'habitants disent, on sait ce qui se passe, on voit, c'est toujours là.

**Mme la présidente :**

Merci Monsieur De Block.

**52. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Mutambayi, Conseiller communal NVA, relative à la sécurité à Molenbeek. (Complémentaire)**  
**Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Mutambayi, Gemeenteraadslid NVA, over de veiligheid in Molenbeek. (Aanvullend)**

---

*Le point est retiré de l'ordre du jour.  
Het punt wordt van de dagorde gehaald.*

**53. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Vancauwenberge, Conseiller communal PTB\*PVDA, relative à la sécurité dans les logements sociaux. (Complémentaire)**  
**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Vancauwenberge, Gemeenteraadslid PTB\*PVDA, over de veiligheid in de sociale huisvestingen. (Aanvullend)**

---

*L'interpellation est transformée en question écrite.  
De interpellatie wordt omgezet in een schriftelijke vraag.*

**54. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Ben Salah, Conseiller communal DEFI, relative au nouveau plan de circulation. (Complémentaire)**  
**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Ben Salah, gemeenteraadslid DEFI, over het nieuwe verkeersplan. (Aanvullend)**

---

**Mme la présidente :**

Alors je vais faire une pause technique et donc proposer à Monsieur Achaoui d'écouter et de répondre à l'interpellation de Mr Ben Salah avant qu'on entame le débat sur la sécurité. Allez-y Mr. Achaoui, je vous laisse les commandes de la séance.

**M. Achaoui, président du conseil :**

A vous de jouer Monsieur Ben Salah.

**M. Ben Salah :**

Monsieur l'échevin de la Mobilité, les habitants de la rue de Birmingham m'ont appris qu'il y avait un nouveau plan de circulation et que le nouveau plan consiste à inverser le sens, entre autres, de toute une partie de la rue de Birmingham qui se trouve à Molenbeek. Beaucoup se questionnent quant à la communication de ce plan, dans la mesure où très peu ont été informés. De plus, l'information a été transmise par des riverains de la commune d'Anderlecht aux riverains molenbeekoïses. Je pense que c'est ici une problématique qui touche pas mal de citoyens. De plus, l'information transmise par les riverains de la commune de Molenbeek, c'est que grosso modo, ce sont les riverains de la commune d'Anderlecht qui leur ont transmis le plan de circulation. De fait, cela impacte durablement les riverains de la rue de Bonne et la communication émise à ce sujet est encourageante pour les Anderlechtois, mais pas du tout pour les Molenbeekoïses. En voici la communication : en juillet 2022, le nouveau plan, j'ouvre les guillemets, en juillet 2022, le nouveau plan de circulation du quartier apaisé Cureghem prend effet grâce à de nombreuses mesures comme la modification du sens de circulation, l'organisation du petite zone piétonnière ou encore la création de la bande de bus. Le trafic de transit sera réduit dans les quartiers résidentiels. Toutes les résidentes, visiteurs, clients, commerçants et écoliers bénéficieront ainsi d'un quartier plus agréable, accessible, plus apaisé.

Comme vous pouvez le constater dans cette communication faite par la Région et entre autres par la commune d'Anderlecht, il s'agit d'un beau projet pour les Anderlechtois et beaucoup moins pour les Molenbeekoïses. Le but de mon intervention ici, c'est de souligner qu'il est hors de question que la quiétude des Anderlechtois soit au détriment des Molenbeekoïses. C'est pourquoi les riverains souhaitent savoir s'il est possible que vous procédiez à deux changements. Le premier, la possibilité de faire de la rue de Bonne un double sens et donc non à sens unique. Et la seconde, c'est l'installation, moi, je préfère dire dépose minute plutôt que kiss and drive, aux abords de l'école de la rue de Bonne, dont on a eu une interpellation citoyenne en début du conseil. Je vous remercie.

**M. le président, Abdellah Achaoui :**

Merci Monsieur Ben Salah pour votre interpellation. Je vais essayer d'être très très bref également. En effet, le CLM Cureghem qui est le contrat local de mobilité réalisé conjointement avec Anderlecht et la Région. L'objectif du CLM est d'apaiser les quartiers en limitant le trafic de transit à l'intérieur de la maille dans les rues reprises comme auto quartiers dans le plan Good Move et la spécialisation multimodale des voiries. Alors, pour votre gouverne, le processus de CLM se déroule en trois phases le diagnostic, l'élaboration d'un scénario de circulation, mise en œuvre du plan circulation. Alors lors des deux premières phases, à savoir le diagnostic et l'élaboration du scénario de circulation, les citoyens ont été consultés via des

stands sur le terrain ainsi que des réunions Zoom. Le scénario final retenu est donc le résultat d'un processus participatif et impliquant les citoyens et associations, mais également le fruit d'une collaboration avec les différents acteurs tels que les services de police, pompiers, SIAMU, STIB, et cetera. Le plan de circulation est dès lors bénéfique pour l'ensemble des habitants de la maille qu'ils soient Molenbeekois ou Anderlechtois. Alors, la raison pour laquelle nous n'avons pas encore communiqué le plan de circulation final, c'est parce qu'il est lié au fait qu'il y a eu des changements quant au phasage de la mise en œuvre de la chaussée de Mons sur Anderlecht. Le plan d'action reprenant ce changement doit être validé précisément demain au collège.

Alors, pour revenir au changement souhaité, les modifications de la rue de Bonne, inversion de sens de deux tronçons ont pour but de limiter le trafic de transit sur cette voirie. Limiter le trafic de transit dans la rue de Bonne est d'autant plus important que, comme vous le soulignez, il y a une école dans le tronçon située entre le quai de Mariemont et la rue de Birmingham. Rappelons aussi qu'il y a un itinéraire cyclable régional appelé CICR empruntant la rue de Bonne et relie ainsi la route du canal, RER vélos avec la future C28. Enfin, la rue de Bonne est reprise en vélo plus et auto confort dans le plan Good Move et sa spécialisation multimodale des voiries. Alors, selon vous, mettre la rue de Bonne en double sens implique deux éléments importants, supprimer les pistes cyclables existantes. Or, nous avons eu des débats importants, d'où la nécessité des pistes cyclables sur notre commune. Et deuxièmement, le trafic de transit au détriment de la quiétude des riverains et de la sécurité des élèves. Donc, la mise en double sens de la rue de Bonne n'est donc pas envisageable. Alors là, tout à l'heure, dans l'interpellation citoyenne, j'avais effectivement confirmé qu'il y avait bien eu un kiss and ride. Il y a bien eu un kiss and ride après vérification. Mr Ben Salah, écoutez-moi. Voilà, ça, ce sont les éléments de réponse.

**Mme la présidente :**

Je reprends la présidence.

M. Ben Salah, vous avez la parole.

**M. Ben Salah :**

Oui, je vous remercie. Eh bien, je suis extrêmement étonné de la réponse et de savoir que les Anderlechtois ont droit à une même communication que les Molenbeekois n'ont pas alors que ça les impacte également. Oui, vous m'avez dit que la communication sera faite après la décision du collège, d'après ce que j'ai compris. Dans tous les cas, il y a une communication faite par Anderlecht avec des prospectus, des discussions, des réunions, et cetera. Visiblement à Anderlecht, pas de souci, c'est une échevine Ecolo qui fait la communication. Et donc à Anderlecht, ils se préoccupent de communiquer et pas d'avancer de manière unilatérale, sans même le fait d'entendre les citoyens qui vont vivre cette situation et vos décisions. Donc, je le regrette profondément. Je sais qu'ils m'entendent dès qu'ils me voient et qu'ils ont entendu votre réponse, je sais qu'il est 2 h du matin. Mais en même temps, je vous le dis, je vous le dis simplement, c'est une réponse qui ne me satisfait pas et qui ne va pas satisfaire encore moins les citoyens qui vivent dans cette situation qui est invivable. Vous devez comprendre que pour pouvoir arriver chez eux, ils sont obligés de faire un détour de dingue, pardonnez-moi l'expression, pour pouvoir enfin arriver et rentrer se garer ou garer leur voiture à proximité de chez eux. Donc ça va être très compliqué. Il va y avoir une densité importante de véhicules, donc il va y avoir un report des embouteillages au niveau du canal et ça va créer des problèmes. Donc je tenais à vous le souligner. Maintenant que vous m'avez répondu, j'espère qu'il y aura un sursaut de raison demain au collège. Quand vous allez valider la proposition que fait la Région et Anderlecht, parce que si j'ai bien compris, on subit. Mais voilà, on prend note que les Anderlechtois vivront mieux ce nouveau plan au détriment des Molenbeekois. Je vous remercie.

**Mme la présidente :**

Alors Monsieur l'échevin souhaite répondre à une de vos questions.

**M. l'échevin Achaoui :**

Monsieur Ben Salah, je voudrais rappeler que la question de la mobilité, c'est une question assez complexe qui fait intervenir des acteurs importants de la région, des communes et des experts en mobilité. Et donc cela prend beaucoup de temps d'étudier une maille. Alors, ce n'est pas simplement dire que c'est une rue bouchée. Donc, ils prennent une vision globale de la problématique et donc cela a été débattu longuement. Et donc nous sommes heureux d'avoir pu au moins engranger ce CLM-là et l'autre. Donc ça a fait l'objet de pas mal de d'études, des mois d'études justement pour partager un certain nombre de choses. Et donc on a fait confiance aux experts des différentes communes et de la région. Et d'ailleurs, pour votre gouverne, en plus du collège de demain, nous avons de 14 h à 16 h 00 réunion avec la Région, la commune d'Anderlecht et Molenbeek concernant cette problématique-là. Donc voilà tout ça pour vous dire que c'est une question qui est fortement bien appréhendée et que la question de la mobilité nous préoccupe plus que vous et encore plus qu'Anderlecht. Merci beaucoup.

**Mme la présidente :**

Merci Monsieur Achaoui, Monsieur Ben Salah.

**M. Ben Salah :**

De manière assez claire, vous dites que vous vous préoccupez plus que moi de cette problématique. Preuve du contraire, c'est moi qui fais l'interpellation et c'est moi qui communique. Mais je pense qu'elle préoccupe plus, beaucoup plus les citoyens qui vivent cette situation et vos décisions unilatérales. Donc soyez respectueux un minimum et la moindre des choses, c'est d'aller dans la seule rue qui va réellement être impactée et discuter avec ces citoyens qui ont un mal être continu. Et on a pu le voir avec l'interpellation du début du conseil communal, un problème d'audition venant de ce collège et là dans le chef de la mobilité. Donc je pense honnêtement que ce langage de sourds ne va pas arranger les choses et j'ai peur que beaucoup n'apprécie pas, entre guillemets, ce type de langage, ce type, de cette façon de gérer la mobilité. Encore une fois, je félicite les Anderlechtois, car pour le coup, c'est eux qui gagnent au détriment des Molenbeekois.

**Mme la présidente :**

Merci Mr Ben Salah, Merci beaucoup.

**55. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Hamzaoui, Conseiller communal ECOLO SAMEN, relative au dispositif mis en place pour réussir la fête de l'EID EL ADHA. (Complémentaire)**

**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Hamzaoui, gemeenteraadslid ECOLO SAMEN, over de organisatie van een geslaagde EID EL ADHA-viering. (Aanvullend)**

---

*L'interpellation est transformée en question écrite  
De interpellatie wordt omgezet in schriftelijke vraag.*

**Mme la présidente :**

Je clos ici la séance publique.